Litúrgia  
ses principes fondamentaux

2e édition. 1922.

Table

[[Titre de livre] 2](#_Toc204622513)

[[Publicité] 3](#_Toc204622514)

[Du même Auteur 4](#_Toc204622515)

[TABLE DES MATIÈRES 5](#_Toc204622516)

[LETTRE-PRÉFACE 6](#_Toc204622517)

[Avant-propos. 8](#_Toc204622518)

[Chapitre I. Le culte officiel d’adoration. 11](#_Toc204622519)

[Chapitre II. La sainte trinité. 21](#_Toc204622520)

[Chapitre III. Au Père par le Fils dans l’Esprit-Saint. 29](#_Toc204622521)

[1) Au Père. 29](#_Toc204622522)

[2) Par le Fils. 30](#_Toc204622523)

[3) Dans l’Esprit-Saint. 32](#_Toc204622524)

[Chapitre IV. Par l’Église à Dieu. 34](#_Toc204622525)

[1) Le pouvoir de magistère. 37](#_Toc204622526)

[2) Le pouvoir de ministère. 39](#_Toc204622527)

[3) Le pouvoir de gouvernement. 40](#_Toc204622528)

[Chapitre V. L’esprit diocésain et paroissial. 42](#_Toc204622529)

[Chapitre VI. Le saint sacrifice de la Messe. 50](#_Toc204622530)

[Chapitre VII. La sainte communion. 58](#_Toc204622531)

[Chapitre VIII. Les sacrements. 68](#_Toc204622532)

[Chapitre IX. Les sacramentaux. 76](#_Toc204622533)

[Chapitre X. L’office divin. 84](#_Toc204622534)

[Chapitre XI. Le cycle du Christ. 95](#_Toc204622535)

[Chapitre XII. Le cycle de Marie. 105](#_Toc204622536)

[Chapitre XIII Le cycle des Anges. 113](#_Toc204622537)

[Chapitre XIV Le cycle des saints 123](#_Toc204622538)

[Chapitre XV. La méditation liturgique. 129](#_Toc204622539)

[I. Ce qu’est la prière liturgique pour la prière privée. 133](#_Toc204622540)

[II Ce qu’est la prière privée pour la prière liturgique. 135](#_Toc204622541)

[Chapitre XVI. Le catéchisme liturgique. 147](#_Toc204622542)

[Chapitre XVII. La musique sacrée et le latin. 157](#_Toc204622543)

[1) La musique sacrée. 157](#_Toc204622544)

[a) La musique sacrée procure une plus grande gloire à Dieu. 162](#_Toc204622545)

[b) La musique sacrée assure une plus grande sainteté aux fidèles. 164](#_Toc204622546)

[2) Le latin. 167](#_Toc204622547)

[Chapitre XVIII. La liturgie et la sociologie 169](#_Toc204622548)

[Chapitre XIX. Le Missel. 176](#_Toc204622549)

[Conclusion. 182](#_Toc204622550)

[Apostolat liturgique. 183](#_Toc204622551)

[APPENDICE 185](#_Toc204622552)

———

# [Titre de livre]

Litúrgia ses principes fondamentaux

DOM GASPAR LEFEBVRE, O.S.B

PRIEUR DU MONASTÈRE DE ST-ANDRÉ

« Litúrgia est la meilleur introduction à l’intelligence de la liturgie. » P. Doncœur (s.j.)

Illustration de René de Cramer

Abbaye de St-André par Lophem-les-Bruges

——————

### [Publicité]

Achetez le

Missel Quotidien et Vespéral

qui contient dans ses 2124 pages :

1. Le texte intégral avec traduction par Dom Gaspar LEFEBVRE, prieur de l’Abbaye de St-André, de toutes les messes du calendrier de l’Église universelle et des Vêpres des Dimanches et des jours de Fêtes.

2. L’explication, par le même, des huit Temps liturgiques, de chaque Dimanche, de toutes les fêtes de N.-S., de la T.-S. Vierge et des Saints de chaque jour de l’année ainsi que de quelques Sacrements.

3. Deux cents illustrations de René De cramer.

4. Les Hymnes et Séquences de l’année, ainsi que divers Motets pour les Saints ; le tout en notation moderne par M. l’abbé Vandewalle.

5. Les références des Écritures Saintes ou de la Tradition, permettant de recourir aux sources où les textes ont été puisés par la S. Église.

6. La mention des Stations romaines (avec plan de Rome) ainsi que leurs indulgences, Fériés du Carême et de Quatre-Temps comprises.

7. Des planches ou cartes avec quantité de renseignements sur le symbolisme et l’iconographie liturgiques.

8. Les messes des Défunts avec chant de la Messe et de l’Absoute, les Messes votives, les Sacrements de Pénitence et de Mariage.

9. Douze messes du Kyriale (sur les 18 de l’édition Vaticane) en notation moderne.

10. La bénédiction du saint Sacrement, le Chemin de Croix, de nombreuses prières, etc.

On a bien voulu appeler le Missel Quotidien et Vespéral : « Le Missel des Missels. — Une petite merveille. — Une mine précieuse. — Un excellent manuel. — Un livre qui étonne et est un vrai coup de maître. — Le chef-d’œuvre du genre. — Le plus parfait paroissien qui ait paru jusqu’ici. — Une petite encyclopédie liturgique. — Un ami et un compagnon pour la vie. » etc. Tous aimeront donc à le posséder. »

——————

### Du même Auteur

MISSEL QUOTIDIEN ET VESPÉRAL, latin-français commenté et illustré, 2124 pages (85= mille).

1. En 13 fascicules brochés, recouverts de papier bristol fr. 16.00

(Couverture porte fascicules en pegamoïd fr. 3.00

2. En un volume à partir de fr. 23.00

MISSEL DES JEUNES, petit dominical et rituel, 704 pp., (27e mille), relié, à partir de fr. 7.00

La Messe dialoguée (23= mille) 64 pages, couv. bristol fr. 0.50

100 ex. fr. 0.45 — 500 ex. fr. 0.40 l’exemplaire. La Grammaire du latin liturgique :

1er fasc. : Les noms

2e fasc. : Les adjectifs fr. 4.00

3e fasc. : Les pronoms et les mots invariables

4e fasc. : Les verbes

Prononciation romaine du latin (tableau) fr. 0.15

Tableau du Cycle liturgique (2 planches in-folio) à fixer aux murs des classes fr. 5.00

Le cycle temporal et sanctoral (avec planches). fr. 0.50

Mois de Marie mis en rapport avec la liturgie fr. 2.00

La messe du St-Sacrement et la Communion fr. 0.50

Nos obligations envers notre cathédrale fr. 0.50

La Vierge de Mai fr. 0.15

Planche des dons du St-Esprit (Pentecôte) fr. 0.20

La méditation liturgique fr. 0.80

Le catéchisme liturgique fr. 0.75

La méthode de sainteté de l’Église fr. 0.50

La paroisse et le paroissien fr. 0.40

Le temps de l’Avent fr. 0.60

Notre vie spirituelle pendant l’Avent fr. 0.65

L’Épiphanie fr. 0.65

—————

Dédié à leurs Éminences

le CARDINAL MERCIER

Archevêque de Malines (1906)

et

le CARDINAL DUBOIS

Archevêque de Paris (1920)

qui contribuent si puissamment

à développer l’esprit liturgique

en Belgique et en France.

——————

Nihil obstat :

Censores deputati :

D. Gabriel Eggermont, O. S. B.

D. Anselmus Veys, O. S. B.

Imprimi licet :

S. Andreæ, in festo Omnium Sanctorum 1920.

† Theodorus, abbas.

Nihil obstat :

Gandæ. 28 Junii, 1922.

Fr. Albertus a Puero Jesu, C. D.. libr. cens.

Imprimatur :

Gandæ. 30 Junii. 1922.

A. De Bock, Vic. gen.

——————

# TABLE DES MATIÈRES

LETTRE-PRÉFACE IX

AVANT-PROPOS : Vers la liturgie

CHAP. I. Le Culte officiel d’adoration

CHAP. II. La sainte Trinité

CHAP. III. Au Père par le Fils dans l’Esprit-Saint.

CHAP. IV Par l’Église à Dieu

CHAP. V. L’esprit diocésain et paroissial

CHAP. VI. Le saint Sacrifice de la Messe

CHAP. VII. La sainte Communion

CHAP. VIII. Les Sacrements

CHAP. IX. Les Sacramentaux

CHAP. X. L’Office divin

CHAP. XI. Le Cycle du Christ

CHAP. XII. Le Cycle de Marie

CHAP. XIII. Le Cycle des Anges

CHAP. XIV. Le Cycle des Saints

CHAP. XV. La Méditation liturgique

CHAP. XVI. Le Catéchisme liturgique

CHAP. XVII. La Musique sacrée et le latin

CHAP. XVIII. La Liturgie et la sociologie

CHAP. XIX. Le Missel

CONCLUSION : Programme d’apostolat liturgique

APPENDICE : Application et distribution des matières contenues dans le Catéchisme du Concile de Trente

———————

# LETTRE-PRÉFACE

de Sa Grandeur Monseigneur van Caloen

évêque de Phocée, à l’auteur.

Villa S. Benoît, cap d’Antibes.

Le 15 Octobre 1920.

Mon Très Révérend Père,

Vous me faites le plaisir et l’honneur de me passer les épreuves de « Litúrgia ». Ces doctes pages, je viens de les savourer, avant le public, avec l’avidité qu’excite un mets, déjà connu et aimé, il est vrai, mais nouvellement accommodé avec un art parfait et mis à la disposition de tous.

Ce qui me surprend, cher et révérend Père, c’est que Vous m’ayez choisi, moi vieux serviteur déjà usé et impuissant, de préférence à tant de jeunes et valeureux liturgistes, pour présenter ce plat du jour aux nombreux convives du banquet liturgique.

Vous me dites bien, comme excuse, que j’aime la liturgie et que je l’apprécie à sa juste valeur ; que je la considère comme une base très solide de la vie chrétienne, comme une source féconde de vie intérieure et d’esprit d’oraison, comme un sûr moyen de maintenir nos âmes à l’unisson de celle de l’Église ; vous allez jusqu’à dire que j’ai été l’un des initiateurs en Belgique du mouvement liturgique actuel, par la publication du Missel des Fidèles en 1882, et par mon mémoire sur la Communion des fidèles pendant la Messe, présenté au Congrès Eucharistique de Liège en 1889.

Fort bien. Mais, combien imparfaits étaient ces premiers essais ! Ils s’appuyaient, d’ailleurs, sur les mémorables travaux de Dom Guéranger, et n’avaient d’autre signification que celle d’un coup de trompette, ouvrant la voie à de véritables et bons pionniers de la liturgie, dont vous êtes le type accompli.

Et, combien d’années se sont écoulées depuis ce temps !

Après que, durant un demi-siècle, l’obéissance religieuse m’a fait appliquer tous mes efforts, à l’éducation de la jeunesse d’abord, puis aux affaires de la curie romaine, plus tard à l’administration monastique dans les régions d’outre-mer, et pour finir, enfin, à l’évangélisation des sauvages dans les forêts vierges de l’Amazonie, — vivant tout ce temps sevré de la pratique habituelle de la liturgie, — me voilà aujourd’hui, terminant mes jours sous le doux soleil de la Côte d’Azur, occupé à contempler le Créateur dans les merveilles de la nature et à Lui ramener quelques âmes, œuvres plus merveilleuses encore de ses mains divines.

Où en sont aujourd’hui, après avoir traversé ce tourbillon de la vie, mes pauvres études liturgiques des années de ma jeunesse monastique ?

J’ai eu, jadis, de la bonne Volonté ; voilà tout. Aujourd’hui, je me borne avec joie à voir travailler les autres, surtout mes bien-aimés frères en saint Benoît, et ceux-là, de préférence, que j’ai vus comme je Vous ai vu Vous-même, mon révérend Père, à l’œuvre dès leur enfance, et dont les belles dispositions d’alors faisaient déjà prévoir les fruits de maturité qui se révèlent aujourd’hui au grand jour.

Entrerai-je maintenant dans les détails ? Faut-il analyser ici Votre excellent livre ? Je le crois superflu.

Laissons au lecteur la douce jouissance de vous étudier lui-même, tâche facile du reste, à cause de l’excellence de Votre plan et de la clarté d’expression de vos pages.

« Litúrgia » est un livre sérieux et pratique. En le lisant attentivement on reconnaît que chaque assertion, chaque pensée, chaque théorie ont leur source dans un texte de l’Écriture Sainte, dans un passage des Pères, dans une vénérable tradition chrétienne.

Ce n’est pas un travail d’imagination poétique ou artistique que Vous nous présentez ; c’est un traité substantiel, complet ; c’est un vrai manuel liturgique, ouvrant la voie, aussi bien à l’intelligence pratique de la liturgie pour les simples fidèles, qu’aux études plus approfondies sur cette importante matière, pour les membres du clergé.

Je vous félicite, cher et Révérend Père, du service éminent que vous rendez, en publiant ce livre, à nos chers fidèles catholiques désireux de le devenir chaque jour davantage, et fais des Vœux sincères pour qu’il se trouve bientôt entre les mains de chacun d’eux

† Gérard van Caloen, O. S. B. évêque de Phocée.

# Avant-propos.

Vers la liturgie.

Souvent à notre époque on entend parler de liturgie.

Ce mot qui vient du grec et qui veut dire « acte public » représente pour beaucoup quelque chose de très accessoire dans la vie chrétienne. Et l’on songe à des ornements à forme gothique, à du latin prononcé en ous, à des cérémonies longues ou surannées et à du chant grégorien. La liturgie serait une restauration d’art ancien qui confine à l’archéologie, branche très spéciale, capable seulement d’intéresser quelques amateurs d’antiquités ou quelques dilettantes.

Pourquoi, disent d’autres, tant travailler à rétablir des choses qui ne sont plus de notre temps ? Nos dévotions modernes et populaires ont fait leurs preuves, elles s’adaptent au siècle où nous vivons, elles sont approuvées par l’Église : pourquoi donc essayer de les ébranler et de les remplacer par quelque chose de désuet ?

D’autres enfin, sans aller si loin, se contentent de voir dans la liturgie une simple organisation du culte extérieur et public que l’Église rend à Dieu : vaste mise en œuvre de rubriques et de cérémonies qui ne concerne guère que les prêtres.

À ces derniers nous dirons que c’est là sans doute le corps, la partie visible de la liturgie. Mais il faut tenir compte qu’elle a aussi une âme qui est invisible, et qui, pour cela même, hélas ! est trop souvent ignorée. Et cette âme, c’est la vertu que ces objets, ces formules et ces rites extérieurs possèdent de glorifier Dieu et de sanctifier les hommes. Qui saurait dire en effet toutes les grâces et tous les enseignements dont ces cérémonies et ces rites, si nous savons en prendre conscience, sont pour nous la source !

La liturgie est le culte officiel de l’Église. C’est une œuvre sociale par excellence, parce que c’est la prière et le sacrifice offerts pour le salut du monde entier par Jésus sur le Calvaire et que la hiérarchie catholique, revêtue du sacerdoce du Christ, offre publiquement à Dieu à l’autel, souvent au milieu d’une assemblée nombreuse de fidèles, et toujours au nom de tous et pour tous.

Qu’il est beau ce spectacle de toute la société chrétienne qui, à toutes les époques, par l’intermédiaire du Pape dans ses basiliques de Rome, des Évêques dans leurs cathédrales, des curés et des prêtres dans les églises paroissiales et dans tous les sanctuaires du monde, rend au Très-Haut le culte qu’elle lui doit ! Qu’elle est grande cette organisation authentique des principaux moyens de salut : Sacrifice, Sacrements, Écriture-Sainte, Tradition, et Sacramentaux, que l’Église met en œuvre dans sa liturgie qui est, de ce fait, un instrument de sanctification de premier ordre !

C’est Pie X qui l’affirme dans son premier Motu proprio : « Le véritable esprit chrétien a sa source première et indispensable dans la participation active aux mystères sacro-saints et à la prière publique et solennelle de l’Église. »

Reprenant une parole du cardinal Pie, le cardinal Dubois voit dans la liturgie « la solution de la question sociale ». Le cardinal Mercier dit de même que par elle « la religion animera de sa sève divine notre vie entière et nous aidera efficacement à répondre à notre mission sociale dans l’Église ».

Il nous serait facile d’accumuler ici mille citations diverses provenant d’évêques, de prêtres, de religieux, de laïcs chrétiens et même incrédules qui montrent toute l’importance de la liturgie au XXe siècle.

Aussi un mouvement général se fait sentir qui veut mettre en branle « Vers la liturgie » la cité de Dieu tout entière.

Car, de même que les chefs-d’œuvre défient les siècles parce qu’ils sont tellement appropriés à l’homme en général qu’ils ne portent pas le caractère exclusif de tel individu, de telle nationalité et de telle époque, la liturgie — chef-d’œuvre de l’Esprit-Saint — s’adapte aussi bien aux nécessités de l’âme moderne qu’à celles de l’âme ancienne. Elle est faite pour tous les hommes, à quelque race et à quelque siècle qu’ils appartiennent. C’est la prière de l’Église, prière une et universelle, dont le pluriel élargissant nous défend de nous confiner dans notre égoïsme.

Comme le dogme évangélique révélé par Jésus, et comme la morale du décalogue donnée par Dieu à Moïse, le culte liturgique, qui en découle et qui s’y appuie, est toujours ancien et toujours nouveau. Chaque siècle lui apportera ses richesses qui ne seront que l’accroissement de son fonds traditionnel : comme, par exemple, la fête du Sacré-Cœur, celle de St-Joseph, relativement récentes, ou encore celles de N.-D. du Rosaire et de N.-D. de Lourdes, qui correspondent à des manifestations providentielles de Marie dans l’histoire de l’Église.

Et si tous les pays et tous les âges ont leurs dévotions spéciales qui trahissent le caractère de la nation ou de l’époque où elles prirent naissance, on peut dire toutefois que celles-là seules dureront qui auront acquis droit de cité dans le calendrier des fêtes liturgiques. N’est-ce pas pour cela p. ex. que Jésus disait à sainte Marguerite-Marie de travailler à faire mettre la fête de son Sacré-Cœur dans le Cycle ?

Aussi la liturgie, qui doit nécessairement être la même partout, car elle est la prière de la grande famille chrétienne, loin de combattre les dévotions modernes, tâche, au contraire, de les allier avec la dévotion essentiellement moderne aussi que constitue le culte officiel de l’Église.

Il ne s’agit donc pas de supprimer, mais de hiérarchiser ces dévotions en les subordonnant au culte officiel, et cela afin de rendre au Très-Haut le maximum de gloire qui lui est dû et d’assurer à l’homme la plus grande somme possible des grâces dont il a besoin. Aussi, sans abandonner les sources secondes de vie surnaturelle[[1]](#footnote-2), on veut revenir davantage aux sources premières auxquelles se sont désaltérées les âmes dès les premiers siècles de l’Église. À la suite de Pie X, les liturgistes y voient un moyen des plus efficaces de « tout restaurer dans le Christ » et c’est leur unique ambition.

Qu’on veuille pour s’en convaincre lire les pages de « Liturgia ». Elles sont écrites pour expliquer quels sont les principes — hélas trop souvent ignorés ou méconnus — qui président à l’apostolat liturgique. Elles n’ont pas d’autre but que de chercher à montrer les différents motifs pour lesquels la liturgie est « la source première et indispensable du véritable esprit chrétien ». Ces motifs nous semblent être au nombre d’une vingtaine qui méritent toute notre attention. Nous les développons dans les vingt chapitres (le 17e est divisé en deux) de ce livre.

La première édition a été épuisée en un an, puisse la deuxième (5e mille) que nous publions en ce moment rencontrer le même succès, afin, comme le dit saint Benoît : « qu’en toutes choses Dieu soit glorifié. »

# Chapitre I. Le culte officiel d’adoration.

Si quelqu’un nie que le monde ait été fait pour la gloire de Dieu, qu’il soit anathème », dit le Concile du Vatican. « Le rapport de la créature au Créateur est la fin essentielle de la création, car Dieu se doit tout à Lui-même et n’a pu créer que pour Lui[[2]](#footnote-3). »

Le Très-Haut est l’Être transcendant par excellence. Infini et incréé, il a nécessairement toujours été et sera toujours. Tout être tient de Lui son existence. Si l’influx vital qui émane continuellement de Dieu, tant dans le monde naturel que surnaturel, cessait un instant, toutes les créatures retomberaient en ce même moment dans le néant. Et il n’y aurait plus, comme avant la création, que la Sainte-Trinité à qui « gloire fut dès le commencement, est maintenant et sera toujours dans les siècles des siècles[[3]](#footnote-4) ».

Dieu ayant créé les êtres doués d’intelligence et les ayant élevés à l’ordre surnaturel, il est nécessaire qu’ils reconnaissent en lui leur Créateur et leur Père.

Chercher la gloire de Dieu est le premier devoir de justice des créatures ; chanter « gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit » la première obligation d’amour des enfants du royaume des cieux. Aussi est-ce la première demande que Jésus nous fait adresser à son Père : « Que votre nom soit sanctifié… sur la terre comme au ciel. »

Isaïe et saint Jean nous montrent les anges et les saints prosternés devant le Très-Haut et l’Agneau, et chantant jour et nuit sans repos : Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu tout-puissant. À lui honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles[[4]](#footnote-5).

Sur la terre, il faut que nous préludions à cette louange céleste puisque, avec les anges et les saints, nous sommes les créatures de Dieu et les enfants de notre Père céleste. « Nous vous demandons, ô Père tout-puissant, dit le prêtre à la Préface, de pouvoir unir nos voix à celles des anges pour chanter avec eux : Saint, Saint, Saint. Le ciel et la terre sont remplis de votre gloire ; Hosannah au plus haut des cieux ! »

« Dans la demeure des bienheureux retentissent sans cesse des chants de louanges, et leurs voix sonores célèbrent la gloire de Dieu un en trois personnes : unissons nos chants, dans une pieuse émulation, à ceux des habitants de la sainte Sion[[5]](#footnote-6). »

C’est pour assurer cette gloire due au Très-Haut et permettre à l’homme déchu de la lui rendre d’une façon parfaite que le Fils de Dieu se fit chair et habita parmi nous. Dès le moment de l’Incarnation dans le sein de la Vierge Marie, la sainte humanité de Jésus fut ointe de l’onction de la divinité en vertu de son union avec la personne du Verbe. « Aujourd’hui, je t’ai engendrée » lui déclare le Père et, d’après saint Paul[[6]](#footnote-7) et le prophète[[7]](#footnote-8), il ajoute immédiatement, comme conséquence logique : « Tu es prêtre à tout jamais. »

Tout chrétien, en participant à la filiation divine de Jésus par la grâce du baptême, participe aussi au sacerdoce du Christ par le caractère que ce sacrement confère. Le caractère baptismal est complété par celui du sacrement de la Confirmation auquel vient s’ajouter, pour ceux que Dieu appelle à la prêtrise, le caractère que donne le sacrement de l’Ordre.

Ces trois caractères ainsi imprimés d’une façon indélébile dans les âmes inaugurent et perfectionnent leur assimilation à Jésus prêtre. Le caractère sacramental est en effet un reflet et une émanation du sacerdoce suprême du Christ. Dans le baptême et la confirmation c’est une aptitude à participer au Saint Sacrifice, à recevoir les Sacrements et à exercer d’autres fonctions saintes dans l’Église ; et dans le sacrement de l’Ordre c’est une puissance active qui donne le pouvoir de conférer les sacrements. Les caractères sont donc des initiations de plus en plus parfaites au culte divin dont Jésus est le Pontife suprême et c’est pour cela que saint Pierre a pu dire du peuple chrétien tout entier qu’il était un peuple sacerdotal[[8]](#footnote-9). Il est uni à Jésus par la grâce, il est prêtre avec lui par le caractère : « Vous êtes une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple que Dieu s’est acquis pour que vous annonciez ses perfections[[9]](#footnote-10). » « Depuis que Notre-Seigneur, vrai Roi et Prêtre éternel, selon le beau commentaire de saint Isidore de Séville, a été oint d’un onguent mystique et céleste par Dieu le Père, ce ne sont plus seulement les pontifes et les rois, mais l’Église tout entière qui est consacrée par l’onction du Chrême, parce qu’elle est membre du prêtre et roi éternel. Ainsi, parce que nous sommes une race royale et sacerdotale, nous recevons l’onction après le baptême, afin d’être comme d’autres Christs, ut Christi nómine censeámur*[[10]](#footnote-11)*. »

Nous sommes unis à Jésus par les liens d’un mariage céleste pour participer intimement à sa Vie sacerdotale. Assimilés à divers degrés au Christ prêtre, nous rendons par Lui au Très-Haut, dans cette même mesure, les adorations infinies qui lui sont dues. Et ce sacerdoce du Christ, l’Église l’exerce officiellement dans la liturgie.

La liturgie chrétienne est « le culte public exercé au nom de l’Église, par des personnes légitimement députées dans ce but et par des actes qui, de par l’institution de l’Église, ne peuvent être rendus qu’à Dieu, aux Saints ou aux Bienheureux ». (Can. 1256.)

Ce culte fut d’abord figuré par le culte liturgique du peuple de Dieu auquel il emprunta plusieurs de ses éléments : psaumes, lectures, rites, etc.

« Le culte d’Adam, celui de Noé, celui de Moïse et celui que nous professons, écrit Duvoisin, ne sont que les divers états et les développements successifs d’une même religion annoncée sous les patriarches, ébauchée sous la loi mosaïque, consommée par Jésus-Christ[[11]](#footnote-12). »

Parlant des cultes juif et chrétien, Perron dit qu’ils sont « une seule et même plante dont les racines plongent en Dieu, source de vérité et de vie, dont la tige forme la religion patriarcale qui s’épanouit ensuite par la religion de Moïse et qui étale toute sa vigueur, toute sa fécondité et sa magnificence dans le christianisme[[12]](#footnote-13). »

La croix du Sauveur planait sur tous les sacrifices de la loi ancienne, « sur les présents du juste Abel, sur le sacrifice du patriarche Abraham et sur celui qu’a offert le grand-prêtre Melchisédech[[13]](#footnote-14) » et en assurait l’efficacité. Le culte de la Synagogue n’était qu’une esquisse du culte chrétien, l’aurore qui précédait la lumière.

Et ce fut Jésus qui inaugura le culte chrétien au Calvaire : « Per suam passiónem, dit saint Thomas, Christus initiávit ritum christiánæ religiónis*[[14]](#footnote-15)*. »

La liturgie chrétienne commence donc avec le Christ et c’est lui qui continue toujours à en être le Pontife suprême. Le centre de ce culte est la messe où Jésus est le principal offrant qui, sous les espèces du pain et du vin, présente à Dieu le sacrifice sanglant qu’il consomma sur le Calvaire. Il le fait pour glorifier son Père et pour appliquer aux âmes les fruits de sa passion. Ce sont les paroles mêmes du Sauveur qu’on y lit dans l’Évangile. On y chante aussi l’oraison dominicale. Et lorsque les Sacrements sont conférés, c’est de Jésus encore qu’ils tirent leur vertu : « Petrus baptízat, Christus baptízat », dit saint Augustin. C’est donc toujours le culte du Christ, mais cette fois dans le monde entier à la fois et à travers tous les siècles grâce au ministère de l’Église, revêtue à cet effet du sacerdoce même de l’Homme-Dieu[[15]](#footnote-16).

Ce culte trouvera sa consommation au ciel où Jésus, dès maintenant, l’exerce en montrant à Dieu ses plaies glorieuses : et où « toujours il intercède pour nous », affirme l’Apôtre. Ses mérites sont passés, mais leur présentation à Dieu par le Christ lui-même est toujours actuelle. C’est ce qu’il importe de ne jamais perdre de vue dans le culte liturgique qui est toujours fait en fonction du sacerdoce céleste du Christ. « Comme Jésus demeure éternellement, il possède un sacerdoce éternel. C’est pourquoi il peut toujours sauver ceux qui s’approchent de Dieu par son entremise[[16]](#footnote-17). »

⁂

L’Église, au ciel et sur la terre, grâce à son culte liturgique, offre officiellement à Dieu avec Jésus un parfait hommage d’adoration. L’adoration, dit Bossuet, est « la reconnaissance en Dieu de la plus haute souveraineté et en nous de la plus profonde dépendance ». Et le culte de latrie que la liturgie nous fait rendre au Très-Haut, reconnaît précisément en Dieu sa double excellence comme Père et comme Créateur et notre double dépendance comme Enfants et comme Créatures.

Ce culte procède, en effet, de la connaissance que nous avons des grandeurs de Dieu. « • Je pose pour fondement, déclare Bossuet, que le principe de bien adorer c’est de bien connaître. L’oraison est un acte de la raison car, dit saint Thomas, c’est le propre de l’adoration de mettre la créature dans l’ordre, c’est-à-dire de l’assujettir à Dieu. Or il appartient à la raison d’ordonner les choses ; donc la raison est le principe de l’adoration, laquelle, par conséquent, doit être conduite par la connaissance[[17]](#footnote-18). »

La gloire se définit : « clara notítia cum laude » ; c’est une louange issue de la connaissance. « Dieu est esprit, et c’est en esprit et en vérité qu’il faut l’adorer », disait Jésus à la Samaritaine[[18]](#footnote-19). Aussi le culte divin est-il l’expression de notre FOI, puisque c’est cette vertu qui éclaire notre raison et lui fait mieux comprendre les grandeurs de Dieu et notre petitesse.

C’est pour ce motif que la liturgie fait une si grande place aux symboles ou formules de foi, car l’affirmation du dogme est le fondement nécessaire de toute bonne oraison. « Les rites sacrés, dit Sixte V, et les cérémonies dont l’Église, instruite par la tradition apostolique, use dans l’administration des sacrements, dans les offices divins et dans tout ce qui tient au culte, soit de Dieu, soit des Saints, renferment une grande instruction pour le peuple chrétien et une profession de la Vraie foi : ils sont propres à porter les âmes à la méditation des choses les plus sublimes et à les enflammer du feu de la dévotion[[19]](#footnote-20). » « Les cérémonies du culte, écrit le cardinal Bona, augmentent la foi et instruisent les ignorants. » Et c’est précisément parce qu’elle est très dogmatique que la prière de l’Église inculque si profondément l’esprit d’adoration.

Notre culte envers Dieu est aussi l’expression de notre espérance. Conscients de notre faiblesse, nous appelons le Tout-Puissant à notre aide. « Ô Dieu, venez à mon aide ; Seigneur, hâtez-vous de me secourir » dit le prêtre en commençant toutes les heures de l’Office divin. Les Psaumes et les Oraisons liturgiques sont les accents de la créature qui se confie en son souverain Maître et de l’enfant qui se jette entre les bras de son Père.

La prière, dit saint Thomas, est « cet acte de la raison par lequel nous demandons à qui nous est supérieur ». Et si Dieu, comme l’affirme saint Augustin, « ne donne qu’à celui qui demande », c’est précisément afin d’obliger les âmes à confesser que Dieu seul peut tout. Aussi la prière joue-t-elle un rôle essentiel dans l’économie actuelle de la Providence. « Il faut toujours prier, dit Jésus, et ne jamais cesser[[20]](#footnote-21). » L’Écriture-Sainte et tous les saints Pères insistent de même sur cette impérieuse nécessité pour l’homme de s’adresser au Très-Haut. Les anges rebelles et nos premiers parents sont tombés, osent-ils affirmer, parce qu’ils ne prièrent pas. « Les hommes, en demandant, dit saint Grégoire, méritent de recevoir ce que Dieu avant les siècles a disposé de leur donner. » « La prédestination, écrit à son tour saint Thomas, subordonne le salut de l’homme à ses prières ou à celles des autres,… que les élus se livrent donc à la prière. » La première recommandation que fait saint Benoît dans le Prologue de sa sainte Règle est que l’on s’adonne en toutes choses et avant toutes choses à la prière : « En premier lieu, quelque bien que tu commences à faire, demande à Dieu par une prière très instante de la mener à bonne fin. » Avant lui, le célèbre moine de la Thébaïde, saint Antoine, avait écrit comme première règle de vie : « Avant tout prie sans relâche. » Et saint Alphonse résume tout l’enseignement de l’Évangile et de la Tradition par cette phrase lapidaire : « Qui prie se sauve, et qui ne prie pas se damne. » « Je crois, disait Donoso Cortès, ambassadeur d’Espagne à Paris, que ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent et que si le monde va de mal en pis, c’est qu’il y a plus de batailles que de prières. Si nous pouvions pénétrer dans les secrets de Dieu et de l’histoire, je tiens pour certain que nous serions ravis d’admiration devant les prodigieux effets de la prière, même dans les choses humaines. » N’est-ce pas Dieu, en effet, qui donne aux causes secondes de produire leurs effets et qui va même, comme on le voit dans la vie des saints, jusqu’à modifier le cours ordinaire des choses si la confiance sait être assez grande pour l’obtenir. « À la prière confiante mon cœur ne sait pas résister », disait Jésus à sainte Gertrude. Or la liturgie est la prière confiante entre toutes ; partout elle exprime l’espérance.

Notre culte enfin doit surtout être l’expression de notre amour. Pourrions-nous ne pas aimer l’Être infiniment aimable et ne pas nous acquitter avec bonheur de nos devoirs envers lui ? La prière, écrit Mgr Gay, est « la plus belle fleur de notre amour pour Dieu ». « Aimer Dieu, dit saint Augustin, c’est le louer et la louange n’est sincère qu’autant qu’elle procède de l’amour. » La prière, en unissant étroitement notre âme à Dieu, développe cet amour. « L’oraison, affirme saint Jean Damascène, est l’ascension de l’esprit en Dieu. » Les formules de la prière de l’Église récitées avec piété et réflexion contribuent puissamment à alimenter cet amour et à resserrer cette union.

« Il y a dans les Psaumes, écrit Pie X, une force étonnante pour stimuler les âmes à l’amour de toutes les vertus. » Aussi saint Augustin écrit-il dans ses Confessions : Les sons des hymnes et des cantiques coulaient dans mon oreille et, par eux, dans mon cœur se répandait la vérité, et ils y faisaient naître des sentiments d’ardente piété (Lib. IX cap. 6.). Et vraiment, quel est l’homme qui ne se sente ému a ces passages ni nombreux des psaumes où, tour à tour, on célèbre en termes sublimes la majesté immense de Dieu, sa toute-puissance et sa justice, sa bonté, sa clémence ineffable, et ses autres attributs infinis ? Qui n’éprouve ces sentiments encore à ces cantiques d’action de grâce pour les bienfaits reçus de Dieu, à ces humbles et confiantes prières qui implorent des bienfaits nouveaux, et enfin à ces cris de l’âme se repentant de ses péchés ? Qui n’est transporté d’admiration à entendre le psalmiste tantôt redire les grands dons reçus de la munificence divine, soit par le peuple d’Israël, soit par le genre humain tout entier ; tantôt nous exposer les vérités de la céleste sagesse ? Et enfin, qui ne se sent le cœur embrasé d’amour devant l’image si fidèlement tracée du Christ, dont saint Augustin entendait la voix dans tous les psaumes, voix tantôt chantant des louanges, tantôt éclatant en gémissements, tantôt disant les joies espérées et les douleurs présentement endurées[[21]](#footnote-22) ? »

La prière liturgique est donc bien la mise en œuvre de toutes les vertus chrétiennes dans un sentiment d’adoration envers Dieu.

⁂

Ce Dieu, dit le Psalmiste, il nous faut l’adorer « secúndum multitúdinem magnitúdinis ejus, selon l’immensité de sa grandeur ». Qui pourrait prétendre y parvenir ? Aussi les apôtres demandaient-ils à Jésus : « Seigneur, apprenez-nous à prier. » Et le Maître leur enseigna sa belle prière, le Pater. L’Église, continuant l’œuvre du Christ, nous apprend, elle aussi, comment il faut prier. Suivant la pensée de saint Athanase elle nous enseigne « la manière dont il faut louer Dieu et dans quels termes nous pouvons le célébrer dignement[[22]](#footnote-23) ».

Si l’Église le fait en approuvant des prières composées par certains de ses enfants ; elle le fait avant tout, en instituant officiellement sa prière. Elle détermine par des règles obligatoires tous les détails du culte public : les livres, les formules, les objets, les mélodies, la langue, le temps, le lieu. À son cérémonial, qui est celui de la cour du Roi des rois, se conforme la hiérarchie sacrée tout entière pour se présenter devant Dieu.

Cette prière publique, nécessairement une, sainte, catholique, apostolique et romaine comme l’Église elle-même, a pour centre le sacrifice eucharistique que Jésus ordonna à ses apôtres de célébrer en souvenir de Lui. Autour de ce centre, gravitent les heures canoniales ; au cours de l’année les fêtes du cycle liturgique viennent successivement illustrer selon leur caractère spécial la messe et l’office divin, et enfin les sacrements nous apportent les secours spirituels les mieux adaptés à nos besoins, dans les différentes phases de notre vie.

Ces actes officiels du culte, accomplis dans les basiliques, les cathédrales et les églises du monde entier par les membres du sacerdoce catholique, c’est-à-dire par le Pape, par les Évêques et les prêtres auxquels s’associent les fidèles, unissent authentiquement, à travers le temps et l’espace, les générations chrétiennes au sacerdoce de Jésus pour leur faire rendre à Dieu, d’une façon hiérarchique et sociale, par le Christ et son Église, le suprême devoir de l’adoration et leur faire recevoir, par les mêmes intermédiaires, d’une façon normale, les bienfaits de la rédemption. « Le rôle de la liturgie, écrit Vigourel, est d’établir les relations officielles entre le ciel et la terre[[23]](#footnote-24). » Et Pie X, dans son célèbre Motu proprio du 11 novembre 1903 a écrit cette phrase que nous aimerons à redire souvent : « Le culte public est la source première et indispensable du véritable esprit chrétien et les fidèles n’auront cet esprit chrétien que dans la mesure où ils participeront activement aux sacrosaints mystères et à la publique et solennelle prière de l’Église. » Pesons chacun de ces termes : « source première et indispensable du véritable chrétien », notons cette exclusion « n’auront cet esprit chrétien que », suivie de cette affirmation : « dans la mesure où ils participeront activement », et enfin ces mots a aux sacro-saints mystères et à la publique et solennelle prière de l’Église ».

Il semble étrange à première vue qu’une prière Vocale, faite en public dans une vaste église avec un grand appareil extérieur et au milieu d’une foule compacte, ait une place si prépondérante dans la vie chrétienne. La prière mentale, en effet, plus dégagée des sens et faite dans le recueillement de notre chambre, selon la recommandation du Sauveur, est de nature à produire de meilleurs fruits de sanctification. Et pourtant le saint Sacrifice, la sainte Communion, les Sacrements et l’Office divin sont les actes les plus excellents de la vertu de religion. L’Église les accomplit en tant que société, ce qui requiert qu’ils soient, tout à la fois intérieurs, extérieurs et collectifs, car l’homme est essentiellement composé d’un corps et d’une âme et il est de plus un être social. Et, comme toute société a besoin d’une autorité, ce culte est nécessairement fait sous la présidence d’un chef[[24]](#footnote-25). C’est sous tous ces rapports que le culte public de l’Église, c’est-à-dire la liturgie (du mot grec leiton ergon, œuvre publique) l’emporte sur le culte privé et est vraiment la source première et indispensable de l’esprit chrétien.

En préférant toutefois l’autel au prie-Dieu et le bréviaire au recueil de méditations, nous ne méconnaissons pas la nécessité capitale de l’exercice de l’oraison. La supériorité de la messe et du bréviaire, telle que nous venons de l’établir, ne diminue en rien l’excellence de la pratique de la méditation. Le Pape Pie X qui a dit toute la grandeur de la liturgie a ajouté : « Quelque vénérables et augustes que soient les diverses fonctions du sacerdoce, il arrive pourtant qu’à force de les exercer ceux qui les accomplissent n’ont plus pour elles tout le respect religieux qu’elles méritent… Ce qui surtout établit et maintient le prêtre dans l’état d’âme qui convient à son ministère, c’est la pratique tutélaire de la méditation quotidienne*[[25]](#footnote-26)*. » Autant de mots dont il nous faut aussi peser la portée car, sans l’esprit de prière, la liturgie n’a plus pour nous d’âme. « Quand vous priez, disait Jésus, ne soyez point comme les hypocrites qui aiment à prier debout et aux angles des places publiques pour être vus des hommes. Mais toi, quand tu pries, entre dans ta chambre ; et, la porte fermée, prie ton Père dans le secret et ton Père qui voit dans le secret te le rendra[[26]](#footnote-27). »

Ce qui veut bien dire que nous profiterons des actes du culte public dans la mesure où l’esprit d’adoration et d’oraison intérieure nous animera. Car, ce que Dieu regarde surtout c’est le cœur d’où doit sortir, nous l’avons vu, toute vraie prière ; sinon, nous encourrons le reproche du Sauveur aux Juifs : « Hypocrites, Isaïe a bien prophétisé de vous lorsqu’il a dit : Ce peuple m’honore des lèvres ; mais son cœur est loin de moi[[27]](#footnote-28). » N’est-ce pas encore Jésus qui disait : « Laisse-ton offrande devant l’autel et va d’abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite tu reviendras présenter ton offrande[[28]](#footnote-29). » Par où l’on voit que, si la prière de l’Église, pour belle qu’elle soit, n’exprime pas les sentiments de notre cœur, elle n’est plus que du pur formalisme et cesse d’être une source de vie pour notre âme.

Si, au contraire, comme le dit saint Augustin, « nous méditons en notre cœur ce que nos lèvres prononcent » ou, comme s’exprime saint Benoît,, » notre esprit est d’accord avec ce que dit notre voix[[29]](#footnote-30) », cette voix de l’Église, épouse de Jésus, sera alors entendue du Ciel et nous obtiendra plus de grâces que nous n’en obtiendrions par d’autres moyens. Si nous sommes donc avides de donner à Dieu la plus grande gloire et d’obtenir pour nous la plus grande sainteté, aimons le culte public, donnons-lui dans notre vie le premier rang, car le chrétien doit préférer à sa prière individuelle cette prière qui porte un caractère collectif, public et vraiment catholique. « N’alléguez pas, dit saint Jean Chrysostome, que vous pouvez bien prier dans vos maisons ! Oui, vous le pouvez, mais jamais avec autant de fruit que lorsque vous prierez Dieu avec la société des fidèles en union avec les prêtres, qui offrent les gémissements de l’assemblée[[30]](#footnote-31) » et jamais aussi efficacement que dans le temple consacré dans ce but par le Pontife qui demanda que « ceux qui y invoqueraient le saint nom du Seigneur fussent exaucés ».

C’est là vraiment cette liturgie parfaite qui rend officiellement à Dieu un culte d’adoration infinie sur terre, comme l’Église triomphante le fait au ciel, ci La divine psalmodie de l’épouse qui se console dans cet exil de l’absence de son époux céleste, dit Urbain VIII, doit être sans ride et sans tache, car elle est fille de cette louange qui se chante continuellement devant le trône de Dieu et de l’Agneau[[31]](#footnote-32). »

# Chapitre II. La sainte trinité.

Le culte liturgique étant avant tout un culte de latrie ou d’adoration a nécessairement pour premier objet la divinité elle-même.

Mais, alors que les Patriarches et les Justes de l’ancienne Loi adoraient Dieu dans l’unité de sa nature, l’Église, avec Jésus son époux, honore Dieu dans la Trinité des Personnes.

« Le mystère de la sainte Trinité, dit Léon XIII, était voilé dans l’Ancien Testament et c’est pour le manifester plus clairement que Dieu lui-même est descendu du séjour des anges vers les hommes. Jamais personne n’a vu Dieu ; le Fils unique de Dieu, qui est dans le sein du Père, l’a révélé lui-même[[32]](#footnote-33). C’est pour connaître et contempler la sainte Trinité qui est la substance du Nouveau Testament, le plus grand de tous les mystères et la source et le fondement des autres que les anges ont été créés dans le ciel et les hommes sur la terre[[33]](#footnote-34) ».

Le culte chrétien a donc pour terme Dieu : Père, Fils et Saint-Esprit. Il nous fait entrer en communication intime avec chacune de ces trois Personnes, car l’Église est appelée à pénétrer avec Jésus-Christ son chef dans le sein de cette famille divine pour y partager sa vie intime. Nous contemplerons au ciel la sainte Trinité face à face et nous aimerons chacune des trois Personnes d’un amour qui correspondra à cette vision. Et la liturgie s’efforce de nous initier sur terre à cette contemplation par la foi et à cette union par la charité.

Aussi la prière de l’Église constitue-t-elle une véritable révélation du dogme trinitaire. Chaque Personne nous y apparaît avec son caractère distinctif et avec les appropriations qui en dérivent, afin que nous puissions avoir avec chacune d’elles des relations spéciales.

Le Père, par exemple, ne procède de personne et engendre le Fils auquel il donne de produire avec lui le Saint-Esprit. Il récapitule donc en lui toute la Sainte Trinité dont il est l’origine première. Et c’est pour faire ressortir ce caractère que la liturgie le cite toujours le premier et lui attribue en propre la Toute Puissance. Suivant l’ordre du Credo, qui est celui du Cycle, c’est « au Père tout puissant, créateur du ciel et de la terre » que l’Église adresse d’abord ses hommages. Au début de l’année ecclésiastique, c’est-à-dire pendant le temps de l’Avent, c’est vers lui principalement qu’elle se tourne : « Envoyez celui que vous devez envoyer[[34]](#footnote-35). » C’est le Père en effet qui nous envoie son Fils, car c’est lui qui engendre le Verbe.

Puis elle honore en Jésus le Verbe qui s’incarna pour nous sauver. Depuis le temps de Noël jusqu’à l’Ascension, elle contemple le mystère de l’incarnation et celui de la Rédemption. « Venez, Seigneur, ne tardez plus. » Jésus vient et meurt pour nous racheter ; puis il ressuscite et remonte au ciel près de son Père.

Alors l’Église se tourne vers l’Esprit-Saint, l’envoyé du Père et du Fils car il procède de l’un et de l’autre par voie d’amour. « Venez, Esprit-Saint, dit-elle à la Pentecôte, remplissez les cœurs de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour[[35]](#footnote-36). »

Gardons-nous toutefois de croire qu’elle sépare les Personnes dans son culte car, bien que distinctes, elles ne possèdent qu’une seule et même Nature. Aussi la liturgie chante-t-elle : « Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit. » « Bénissons le Père, et le Fils avec le Saint-Esprit » (Te Deum). Et le Credo affirme que le Saint-Esprit « est adoré et glorifié en même temps, simul, que le Père et le Fils ». « La divinité du Père et du Fils et du Saint-Esprit est une : leur gloire égale, leur majesté coéternelle » (Symbole de S. Athanase). « Louange à Dieu le Père, gloire au Christ roi et à l’Esprit-Saint ; honneur égal aux trois Personnes divines, tribus honor unus » (Ave Maris stella). « À celui qui engendre (Père) et à celui qui est engendré (Fils) louange et jubilation ; à celui qui procède de l’un et de l’autre (Esprit-Saint) compar sit laudátio, qu’une louange semblable soit rendue » (Tantum ergo). L’Église tient donc bien compte dans la prière qu’elle adresse aux trois personnes divines de leur propriété personnelle et de l’unité de leur nature.

Rome jamais ne voulut autoriser de fête séparée en l’honneur d’une Personne divine. Et si l’on célèbre par des solennités particulières le Fils et le Saint-Esprit, c’est en raison de leur mission extérieure. « Innocent XII, notre prédécesseur, écrit Léon XIII, refusa absolument, malgré de vives instances, d’établir une fête spéciale en l’honneur du Père. Que, si l’on fête en particulier les mystères du Verbe Incarné, il n’existe aucune fête honorant uniquement la nature divine du Verbe, et les solennités de la Pentecôte elles-mêmes ont été instituées, dès les premiers temps, non en vue d’honorer exclusivement le Saint-Esprit en lui-même, mais pour rappeler sa descente, c’est-à-dire sa mission extérieure*[[36]](#footnote-37)*. »

La sainte Trinité est tellement le but suprême de tout le culte officiel de l’Église que tout s’y ramène ; dans l’ordonnance générale du Cycle, les Saints ne viennent qu’au second plan.

La messe qui est un sacrifice, c’est-à-dire un acte qu’on n’offre qu’à Dieu, est offerte aux trois Personnes : « Súscipe Sancta Trínitas », « Pláceat tibi Sancta Trínitas ». L’Église commence cet acte auguste entre tous par le signe de la croix fait « au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit » et elle le termine en bénissant de la même façon la foule. Les Kyrie, Christe, Kyrie sont trois fois répétés pour honorer ce même mystère. Le Glória in excélsis chante Dieu le Père « Deus Pater omnípotens » Jésus-Christ, son Fils, « Dómine Fili unigénite, Jesu Christe et le Saint-Esprit « cum sancto Spíritu ». Il me semble inutile de citer le Credo qui est une formule de croyance en la sainte Trinité. Les Oraisons s’adressent « au Père qui vit et règne avec le Fils en l’unité du Saint-Esprit ».

À l’Offertoire, on offre le pain et le vin à Dieu le Père, on remplit le calice en rappelant le mystère de l’Incarnation du Verbe, puis on prie l’Esprit sanctificateur de descendre sur les oblations[[37]](#footnote-38).

Au Canon de la messe, on rend grâces à Dieu le Père (Préface), on rappelle les mystères de la vie du Christ et l’on invoque, très explicitement, dans certaines liturgies, l’Esprit-Saint.

« Toutes les Anaphores[[38]](#footnote-39), dit à ce sujet Dom Cagin, ont la physionomie d’un Symbole de foi trinitaire tout en action de grâces, comme est également trinitaire la formule de collation du Baptême, comme est trinitaire la prédication des apôtres, quelle que soit l’authenticité parfaite de l’Apostólicum qui le contient. Il serait exact de dire que l’Action de grâces (Préface) est tout un mémorial des magnificences et des œuvres de Dieu jusqu’à la Consécration, la Consécration n’étant elle-même que le mémorial de la Cène amené dans l’Anaphore précisément au moment historique du Jeudi-Saint comme c’est, aussitôt après, et cela partout, le mémorial du Vendredi-Saint ou de la Passion, du Samedi-Saint ou de la descente aux Enfers, de la Résurrection, de l’Ascension, qui détermine aussitôt l’offérimus sacerdotal[[39]](#footnote-40) coïncidant avec la pénétration du Prêtre éternel dans le Saint des Saints de la Trinité bienheureuse, puis l’invocation du Saint-Esprit, ou Épiclèse, coïncidant à son tour avec le moment historique de la Pentecôte, et recevant justement là sa signification théologique le plus splendidement mystérieuse et la plus exacte, enfin l’accession des fidèles à la communion de tous ces mystères dans l’Église et dans l’éternelle doxologie. Ce microcosme surnaturel de l’économie historique de l’Incarnation et de la Rédemption se développe exactement sur le plan, lui-même historique, du Symbole, passant de Dieu tout puissant et créateur, à l’Incarnation et à la Rédemption, à l’Ascension, à la Pentecôte, à l’Église et à la vie éternelle. L’Anaphore apostolique passe de même du Père au Fils et au Saint-Esprit, et l’Église, achevant dans le corps mystique du Christ ce qui manque à sa passion, prépare ainsi, comme le dit magnifiquement l’Anaphore V, par l’opération de l’Esprit-Saint, la communion de ses membres à la vie divine, en les associant par avance à l’Acte pur de la Doxologie éternelle dans l’éternelle Trinité… per Ipsum, et cum Ipso, et in Ipso.

La dernière partie du Canon serait donc la part d’opération appropriée au Saint-Esprit, l’œuvre sanctificatrice, de même que la partie s étendant du Sanctus à l’Épiclèse était celle du Fils accomplissant l’œuvre rédemptrice, comme l’Eucharístia jusqu’au Sanctus était le sacrifice de louange de l’Ancienne Loi à Dieu le Père, la reconnaissance de l’œuvre créatrice et conservatrice[[40]](#footnote-41). »

Tous les Psaumes et Cantiques se terminent par le Glória Patri que l’on dit debout et en s’inclinant. « Lorsque le chantre commence à dire le Glória Patri, dit saint Benoît en parlant des Matines, aussitôt tous se lèvent de leurs sièges par honneur et respect pour la sainte Trinité[[41]](#footnote-42). »

Le Te Deum glorifie les trois Personnes divines. « La sainte Église confesse votre nom par toute la terre, ô Père d’infinie majesté, et elle vénère votre Fils véritable et unique ainsi que le Saint-Esprit consolateur. »

Les Hymnes qui proclament aux différentes époques de l’année les mystères de la vie du Christ et les merveilles opérées dans l’âme des Saints les rapportent toujours par la doxologie, que l’on chante aussi en s’inclinant, à la gloire de la sainte Trinité. Aux fêtes de la sainte Vierge, par exemple, l’Église dit : « Gloire à vous Jésus, qui êtes né de la Vierge, ainsi qu’au Père et au Saint-Esprit dans les siècles éternels. » À celle de sainte Martine (30 janvier) : « Ô Dieu dont la droite soutient les martyrs, vous qui êtes Un et Trois, donnez à vos serviteurs la lumière. »

Et c’est ainsi qu’en nous faisant honorer les Saints, la liturgie, loin de nous détourner de la sainte Trinité, nous y ramène toujours.

Lorsque c’est Jésus que l’Église honore, c’est à la deuxième personne de la sainte Trinité que son culte d’adoration, s’adresse. Chaque fois qu’à l’autel le prêtre prononce ces paroles : « Et le Verbe s’est fait chair », au Credo par exemple et au dernier Évangile, il fait une génuflexion, car Jésus est Dieu. Et peut-être n’est-il pas inutile de souhaiter que notre dévotion au Sacré-Cœur — durant le mois de juin par exemple — ait bien toujours pour objet dernier la Personne divine qu’est le Christ en unité de nature avec le Père et le Saint-Esprit, car l’humanité du Sauveur est elle-même en adoration devant la Divinité dont une distance infinie la sépare.

C’est aussi parce que l’humanité de Jésus est unie au Verbe, que l’Église se prosterne en adoration devant le Saint Sacrement[[42]](#footnote-43). Et ce culte de latrie a pour objet non seulement Dieu le Fils, mais aussi les deux autres personnes de la sainte Trinité, car là où est le Verbe, là sont aussi le Père et le Saint-Esprit, puisqu’ils n’ont tous Trois qu’une même Nature.

En étudiant la piété au XXe siècle, peut-être y aurait-il lieu de constater un fléchissement dans le culte envers la sainte Trinité. Et l’on pourrait s’étonner que la dévotion moderne, dont les initiatives toujours nouvelles doivent du reste être accueillies et encouragées dans la mesure où l’Église le fait elle-même, n’ait jamais réservé un mois à la sainte Trinité et ne parle que trop rarement de neuvaines ou de triduums en son honneur.

Sans attendre, du reste, ces manifestations populaires, l’Église a consacré principalement au culte de la sainte Trinité le jour que Dieu se réserve et qui commande toute la semaine. Il suffit, pour le prouver, de rappeler que la Préface, assignée au Dimanche, chante ce profond et sublime mystère : « Dieu éternel, avec votre Fils unique et le Saint-Esprit vous êtes un seul Dieu, un seul Seigneur ; non dans l’unité d’une Personne, mais dans la Trinité d’une seule substance… en sorte que, confessant une véritable et éternelle Divinité, nous adorons tout ensemble et la propriété dans les personnes et l’unité dans l’essence et l’égalité dans la majesté. C’est elle que louent les Anges et les Archanges, les Chérubins et les Séraphins qui ne cessent de chanter d’une voix unanime : Saint, Saint, Saint ».

C’est le Dimanche aussi à l’office de Prime que se trouve le symbole de saint Athanase qui expose longuement toute la doctrine de l’Église sur le mystère de la sainte Trinité. « La foi catholique consiste à révérer un seul Dieu dans la Trinité et la Trinité dans l’Unité, sans confondre les personnes, ni diviser la substance. Car, autre est la personne du Père, autre celle du Fils, autre celle de l’Esprit-Saint. Mais la divinité du Père et du Fils et du Saint-Esprit est une : la gloire égale, la majesté coéternelle. » « Autre est la personne du Père, dit de même le prêtre au baptême des adultes, autre celle du Fils, autre celle de l’Esprit-Saint ; mais ces trois n’ont qu’une seule substance et une même Divinité. »

La messe votive réservée, dès avant le IX siècle, au Dimanche est celle : De Sancta Trinitáte. Aussi comble-t-elle naturellement le vide qui existait le premier Dimanche après la Pentecôte, du fait de la célébration des Ordinations durant la nuit qui précède. Ce fut l’origine de la fête de la sainte Trinité où l’on « adore, dit l’Invitatoire, le vrai Dieu, Unité dans la Trinité et Trinité dans l’Unité ».

Le Dimanche est bien le jour consacré par l’Église à honorer spécialement les trois Personnes divines. Qu’on n’allègue donc pas un vague et fallacieux prétexte de monotonie pour chercher à rétablir l’Ordo d’avant 1913 où les dimanches étaient presque toujours sacrifiés aux fêtes des Saints avec lesquelles ils coïncidaient. Maintenons au contraire cette liturgie riche et variée qui est toute à la gloire de la sainte Trinité et donnons à tous nos actes de piété cette tendance vers le mystère des mystères, véritable « clef de voûte » du Nouveau Testament. C’est un des motifs les plus puissants pour lesquels le culte public est source première du véritable esprit chrétien.

C’est aussi à quoi pourrait coopérer, bien plus efficacement qu’on ne le pense, l’adoption, pour le maître-autel, du moins s’il est placé à la croisée de la nef et du transept, d’une simple table de pierre riche, abritée sous un beau ciborium d’honneur, garnie de son grand crucifix et de ses chandeliers ; mais sans retable ni statue, comme cela se voit dans les basiliques de Rome. De cette façon l’on comprendrait davantage que le culte s’adresse à Dieu plutôt qu’à ses Saints.

Si on met un retable, que ce ne soit jamais aux dépens de l’autel qui doit au contraire, par ses proportions et sa richesse, être mis par lui en valeur. Les Saints qui l’ornent sont alors considérés comme le corps mystique du Christ, représenté lui-même par l’autel. C’est la vision de l’Apocalypse où les Anges et les Bienheureux sont prosternés devant le trône de Dieu et autour de l’autel de l’Agneau et chantent l’éternel Sanctus. Et ainsi l’orientation essentielle de la piété n’est contrariée en rien.

# Chapitre III. Au Père par le Fils dans l’Esprit-Saint.

Le premier but de la liturgie est, nous l’avons vu, de nous faire adorer la Sainte Trinité en établissant entre nos âmes et les Personnes divines des relations qui correspondent à leurs propriétés respectives.

Montrons comment la prière officielle de l’Église réalise ce programme en nous faisant aller, selon la formule de nos Livres Saints et de la Tradition, « au Père par le Fils dans le Saint-Esprit ».

## 1) Au Père.

Dans les Collectes, c’est généralement au Père que la liturgie s’adresse en lui attribuant[[43]](#footnote-44) les merveilles opérées par les Saints.

« Ô Dieu qui avez daigné décorer de la palme du martyre et de glorieux miracles le bienheureux Fidèle… » (24 avril).

« Ô Dieu qui avez élevé le bienheureux Marc, notre évangéliste, à la dignité de prédicateur de l’Évangile… » (25 avril).

« Ô Dieu, consolateur de ceux qui sont tristes et salut de ceux qui espèrent en vous, ô vous qui avez miséricordieusement reçu les pieuses larmes de la Bienheureuse Monique… » (4 mai).

Ce Deus qui est bien le Père, puisque ces oraisons se terminent ainsi : « par Jésus-Christ qui étant Dieu vit et règne avec Vous en l’unité du Saint-Esprit. »

C’est au Père que s’adressent, en général, toutes les prières faites par le prêtre à la messe. « Quand on prie à l’autel, disent les conciles d’Hippone (393) et de Carthage (397), l’oraison doit toujours être adressée au Père. » Dans le Missel romain il ne se trouve que vingt-sept oraisons adressées au Fils et elles sont presque toutes postérieures au XIIIe siècle[[44]](#footnote-45).

C’est au Père que se font les offrandes à l’Offertoire : Súscipe sancte Pater ; c’est au Père que l’on rend grâce à la Préface « tibi semper et ubíque grátias ágere Dómine sancte Pater omnípotens » ; c’est lui que l’on glorifie à la petite Élévation « tibi, Deo Patri, omnis honor et gloria » ; c’est à lui que l’on adresse la prière avant la Communion « Pater noster » et l’action de grâces de la Postcommunion.

« Lorsque vous prierez, avait dit Jésus à ses apôtres, vous direz : Notre Père. » Et l’Église se conforme à cet ordre. Cela ne veut pas dire que le Fils et le Saint-Esprit ne soient pas le terme de notre culte, mais c’est simplement pour affirmer que c’est du Père que procèdent les deux autres Personnes[[45]](#footnote-46), de sorte qu’il récapitule en quelque sorte en lui la Sainte Trinité. Honorer le Père, c’est honorer implicitement et le Fils et le Saint-Esprit dont il est le principe.

## 2) Par le Fils.

Le motif capital pour lequel l’Église s’adresse au Père, c’est que nous sommes tellement unis à Jésus, Fils du Père, que nous formons avec lui, selon la doctrine de saint Paul, un immense corps vivant dont le Christ est la tête et dont les Chrétiens, de tous les pays et de tous les temps, sont les membres. Par le sacrement du Baptême, nous avons contracté avec Jésus un mariage divin qui trouve sa consommation, dit Bossuet, dans la Sainte Communion : (i Erunt duo in carne una. » Aussi à l’Offertoire, l’Église nous fait-elle demander que, comme la petite goutte d’eau se mêle au vin, nous ayons part à la divinité de Celui qui a daigné se revêtir de notre humanité. En conséquence de ce mariage mystique, le Père de Jésus notre époux devient aussi le nôtre et une sainte audace « audémus dícere » nous fait dire : « Notre Père. »

C’est donc comme fils, par notre union intime avec Jésus, que nous entrons dans le sein de la famille divine et devenons enfants du Père. C’est le Christ qui est la voie : Ego sum via. Il est la porte : Ego sum porta par où il faut passer pour aller au Père. « Par le Christ homme, dit saint Augustin, nous allons au Christ Dieu. » Et c’est ce que la liturgie cherche à nous faire réaliser.

Cette prière officielle plaît infiniment au Père car, dite en union avec Jésus, elle a une portée infinie que lui communique le Verbe[[46]](#footnote-47). C’est pourquoi la prière « Aperi », qui précède les Heures canoniales, contient ces paroles : « Seigneur, je vous paie ce tribut d’adoration en m’unissant aux intentions divines avec lesquelles vous avez loué ici-bas votre Père. »

L’Homme-Dieu est donc l’intermédiaire ou médiateur obligé entre les hommes et Dieu. Aussi toujours les oraisons liturgiques adressées à Dieu le Père aboutissent-elles à cette conclusion « par Jésus-Christ notre Seigneur ». « C’est par Lui, ajoutent les Préfaces, que les Anges louent Votre majesté, que les Dominations l’adorent et que les Puissances la révèrent. Te ígitur, donc, Père très clément, c’est par Jésus-Christ votre Fils, notre Seigneur, que nous vous supplions d’accepter ces offrandes… car c’est par lui, avec lui et en lui que toute gloire vous est donnée, ô Dieu le Père. » (Canon de la messe.)

Le Verbe Incarné, qui est comme homme notre introducteur auprès du Père, est, nous l’avons dit, comme Dieu le terme de notre culte. La conclusion des oraisons ne nous laisse aucun doute à cet égard : « Par Jésus-Christ notre Seigneur… qui Vit et règne avec Vous en l’unité du Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. » Mais l’Église veut que nous contemplions davantage en Jésus l’homme, le Pontife suprême qui, comme tête du corps mystique, adore, au nom de tous ses membres et avec eux tous, Dieu dans la personne du Père. Et ainsi est écarté le danger, pour les fidèles, de croire qu’il y a deux personnes dans le Christ, celle qui adore et celle qui est adorée.

Unissons notre prière à celle de Jésus et approchons-nous de Dieu en lui offrant les mérites de ce Fils bien-aimé dans lequel il met toutes ses complaisances. Ainsi le veut le Maître quand il dit : « Demandez à mon Père en mon nom. » L’inobservance de ce précepte explique peut-être la stérilité fréquente de nos prières. La communion, p. ex., faite après l’offrande à Dieu du sang de Jésus en union avec le prêtre à la messe, ne serait-elle pas davantage le baiser du Père apaisé par cette présentation même ?

La doctrine de la médiation du Christ est toujours observée par l’Église dans son culte officiel et c’est un motif encore pour lequel la liturgie est la source première et indispensable du véritable esprit chrétien.

## 3) Dans l’Esprit-Saint.

La prière officielle, toute pénétrée du dogme de l’Incarnation, exprime également la mission extérieure de l’Esprit-Saint, sanctificateur des âmes.

Procédant du Père et du Fils, il est le lien d’amour qui les unit l’un à l’autre. Il couvre Marie de son ombre et descend, sous la forme d’une colombe, sur Jésus pour montrer que c’est par son opération que l’humanité sainte du Christ est unie à la Divinité.

Aussi l’Église termine-t-elle ses oraisons en disant « par Jésus-Christ qui vit et règne avec le Père en l’unité du Saint-Esprit » et, à la fin du Canon, elle demande « que par Jésus tout honneur et toute gloire soient rendus à Dieu le Père tout puissant en l’unité du Saint-Esprit ».

Cet Esprit-Saint, l’envoyé du Père et du Fils, descendu sur l’Église au jour de la Pentecôte, ne cesse de descendre en chacune de nos âmes.

Autour du cénacle souffle un vent impétueux ; à l’intérieur des langues de feu embrasent les Disciples. Le Père et le Fils l’envoient. Sa mission se manifeste par des signes extérieurs qui ont motivé, nous l’avons vu au chapitre précédent, l’institution de la fête de la Pentecôte en l’honneur de l’Esprit-Saint.

Jésus souffle sur ses Apôtres et leur dit : « Recevez le Saint-Esprit. » Le prêtre au baptême souffle trois fois sur l’enfant et dit : « Va t’en esprit immonde et laisse place à l’Esprit-Saint. » L’huile sainte employée dans quatre sacrements rappelle la colombe portant son rameau d’olivier et désigne les grâces de l’Esprit qui se répandent dans les âmes[[47]](#footnote-48).

C’est donc toujours par un rite extérieur qui ne se rapporte qu’à l’Esprit-Saint que la grâce nous est donnée. Et c’est ainsi que l’on exprime la doctrine des Pères Grecs, et spécialement de saint Cyrille d’Alexandrie, qui affirment que cette Personne joue un rôle spécial dans la sanctification des âmes. C’est l’Esprit-Saint qui en prend possession et c’est par Lui que le Père et le Fils viennent et demeurent en nous, puisqu’il a la même nature qu’eux et en est inséparable.

Et cet Esprit nous lie à Jésus. Il est le souffle puissant sous la poussée duquel nous allons par le Christ à Dieu le Père. « Nous avons accès au Père dans l’Esprit-Saint », dit l’Apôtre[[48]](#footnote-49). « Vous avez reçu, ajoute-t-il, l’Esprit d’adoption dans lequel nous crions : Abba, Père[[49]](#footnote-50). » La liturgie tenant compte de la mission extérieure du Fils et du Saint-Esprit, qu’elle affirme toujours dans ses formules et ses rites, fait de l’Esprit-Saint le principe et du Christ, notre Pontife, le moyen de notre ascension vers Dieu, alors que le Père, qui récapitule en lui toute la sainte Trinité, en est le terme.

# Chapitre IV. Par l’Église à Dieu.

Nous devons aller à Dieu le Père par Jésus dans l’Esprit-Saint. Cette médiation de Jésus, comment pourrons-nous en user puisque, depuis l’Ascension, notre Pontife suprême a quitté la terre ? Et cet Esprit-Saint, envoyé pour le remplacer, où réside-t-il ?

C’est ici qu’il convient d’évoquer cette personne morale que la liturgie appelle « Notre Sainte Mère l’Église ». Épouse du Christ, baptisée dans l’Esprit-Saint, elle nous conduit, nous ses enfants, jusqu’à Dieu, le Père de Jésus et le sien. C’est par l’Église, et par elle seule, que nous entrerons dans la maison paternelle, qui est le royaume des cieux.

L’Église visible, c’est tout d’abord le Pape. Avant de quitter cette terre, Jésus revêt du Pontificat suprême Pierre, le chef des apôtres, et tous les Papes, ses successeurs : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel[[50]](#footnote-51). » Puis, lorsqu’il prend congé de tous ses Apôtres, Jésus leur dit : « Recevez l’Esprit-Saint. Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié au ciel et tout ce que vous déliez sur la terre, sera délié dans le ciel[[51]](#footnote-52). »

Le pouvoir de Pierre est étendu à tous les Apôtres réunis à leur chef. « Immédiatement après le Pontife Romain et sous sa direction, écrit Léon XIII, le gouvernement des intérêts religieux du christianisme appartient aux Évêques. S’ils ne sont pas placés au faîte de la puissance pontificale, ils sont cependant princes dans la hiérarchie ecclésiastique et, comme chacun d’eux est préposé au gouvernement d’une église particulière, ils sont, dit saint Thomas, comme les ouvriers principaux dans la construction de l’édifice spirituel[[52]](#footnote-53). »

De sorte qu’il existe sur terre une hiérarchie visible ou principat sacré constitué par le Pape et par tous les Évêques. Cette Église visible remplace Jésus dont elle étend pour ainsi dire l’Incarnation au monde entier et à travers tous les âges, car ce sont les pouvoirs du Christ qu’elle exerce. Bien plus, elle possède la mystérieuse puissance de faire descendre sur tous les autels le Verbe Incarné et elle veille autour de tous les tabernacles où il réside. C’est en vertu des mêmes paroles : « Faites ceci en mémoire de moi[[53]](#footnote-54) » dit le Concile de Trente, que les Apôtres reçoivent le pouvoir de consacrer et sont établis prêtres, ce qui montre l’union intime qui existe entre l’Eucharistie et la Hiérarchie. L’Église est donc un autre Jésus, parce qu’elle en est inséparable et que, revêtue du sacerdoce même du Sauveur, elle supplée, par son ministère, à tout ce qui manque au Christ dans le Saint-Sacrement.

C’est au nom de Jésus-Hostie qui, dans ce nouvel état, a cessé de parler et de se mouvoir, que l’Église prêche et agit. De sorte que l’autorité ecclésiastique, toujours inséparable du Christ, peut dire comme lui :

« Personne ne va au Père que par moi. »

⁂

Par Jésus-Église nous allons donc au Père dans l’Esprit, a Ce sont les Évêques, affirme l’Apôtre, que l’Esprit-Saint a posés pour régir l’Église de Dieu[[54]](#footnote-55). » Cet Esprit prit possession de l’Église au jour de la Pentecôte. Descendu sur le Christ sous la forme d’une colombe, symbole d’amour, il descendit, nous l’avons vu, sur l’Épouse du Christ sous la forme de langues de feu, autre symbole d’amour, dans la chambre nuptiale du Cénacle. Et depuis, il n’a jamais quitté l’Église. Aussi le règne de la Hiérarchie catholique est aussi le règne de l’Esprit-Saint. Il en est tellement inséparable que saint Pierre au concile de Jérusalem s’écrie : « Il nous a semblé à nous et à l’Esprit-Saint… »

L’Église, nous le disions au chapitre précédent, mentionne l’action de cet Esprit dans les formules de sa prière et par des rites nombreux. Il importe de le montrer davantage encore.

Saint Paul parle de la grâce de l’Esprit-Saint qu’il a donnée à Timothée par l’imposition des mains. Et, dans la cérémonie du Sacre d’un évêque, les trois pontifes consécrateurs lui imposent simultanément les mains et disent : « Reçois l’Esprit-Saint. » Puis ils versent sur sa tête le Saint-Chrême, ce signe habituel des grâces du divin Esprit.

Cet Esprit-Saint, les Évêques le communiquent, à leur tour, à leurs prêtres : « Si quelqu’un dit que, par la Sainte Ordination, l’Esprit-Saint n’est pas donné, qu’il soit anathème », dit le Concile de Trente. Étendant sa main, et après lui tous les prêtres, l’Évêque dit : « Répandez Seigneur dans leur âme l’Esprit de sainteté. » Puis, au chant du Veni Creátor Spíritus, il oint leurs mains de l’huile des catéchumènes. Et enfin il souffle sur eux en disant : « Recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. »

Il ordonne aussi le diacre en lui imposant les mains et en disant : « Recevez le Saint-Esprit, pour que vous soyez fort et résistiez au démon. » Pour le sous-diacre il dit : « Remplissez son âme du Saint-Esprit et de ses sept dons. »

Lorsque l’évêque confirme, il chante d’abord le « Veni Sancte Spíritus », puis il impose les mains. Il continue : « Envoyez l’Esprit-Saint, le Paraclet, l’Esprit de Sagesse et d’Intelligence, de Conseil et de Force, de Science et de Piété, l’Esprit de Crainte. » Puis il oint les confirmands du Saint Chrême en disant : « Je vous confirme avec le chrême du salut. » « Ô Dieu, termine-t-il, qui avez donné votre Esprit-Saint à vos Apôtres et qui avez voulu que par eux et leurs successeurs il fut transmis aux autres fidèles, faites descendre le même Esprit sur les enfants dont les fronts ont été par nous oints du Saint Chrême, qu’il daigne habiter dans leurs cœurs et en faire des temples où il manifeste sa gloire. »

En administrant l’Extrême-Onction, les prêtres oignent aussi les infirmes et ajoutent : « Guérissez Seigneur, nous vous en supplions, par la grâce du Saint-Esprit les infirmités de ce malade. »

La Hiérarchie sacrée, qui est le prolongement de Jésus, possède et donne comme lui-même l’Esprit-Saint. Elle en est toute remplie ; et se laisser guider par elle, c’est, comme nous le disions, aller au Père par le Christ dans l’Esprit-Saint.

⁂

Mais, comment de fait, l’Église nous conduit-elle au Père ?

Pour le comprendre rappelons-nous que Jésus a donné à son Église le pouvoir de magistère pour instruire les âmes, de ministère pour les sanctifier et de gouvernement pour les diriger. Ce triple pouvoir, c’est sous l’action de l’Esprit-Saint qu’elle l’exerce, et nous voudrions montrer qu’elle le fait tout spécialement par la liturgie.

## 1) Le pouvoir de magistère.

Le Pape, assis sur la Chaire de St-Pierre à Rome, est le docteur de l’Église universelle et c’est au cours ou à l’occasion d’une cérémonie liturgique qu’il parle ex cathedra*[[55]](#footnote-56)*. De même l’Évêque assis dans sa chaire épiscopale (cathedra) est le docteur de son Église particulière, d’où le nom de cathédrale donné à l’église où cette chaire se trouve.

Dans la première partie de la Messe, les lecteurs lisent les Lectures tirées de l’Ancien-Testament, le sous-diacre lit l’épître, ainsi appelée parce qu’elle est le plus ordinairement tirée des épîtres du Nouveau-Testament, et enfin le diacre lit l’Évangile. « Celui qui préside, dit saint Justin, adresse alors au peuple une allocution dans laquelle il l’instruit sur les passages qui ont été lus et l’exhorte à l’imitation de ces sublimes exemples[[56]](#footnote-57). » À l’époque de ce Père de l’Église, l’évêque seul présidait et, s’il arrivait qu’il fût retenu par la maladie ou par tout autre empêchement légitime, il déléguait un prêtre pour le remplacer dans le ministère de la prédication.

« Dès les temps des apôtres, écrit Dom Ursmer Berlière, nous voyons la parole de Dieu annoncée dans le service divin, unie si étroitement aux lectures liturgiques que la tradition catholique n’a jamais cru devoir la séparer complètement du service liturgique ou lui retirer cette place d’honneur qui lui revient à juste titre[[57]](#footnote-58). »

Et, de nos jours encore, c’est à la messe qu’on lit, aux Dimanches ou aux jours de fête, les lettres encycliques des Papes ou les lettres pastorales des Évêques.

Qu’il est substantiel et abondant ce pain de la doctrine que l’Église nous distribue dans l’Avant-Messe. Chaque jour, ce sont des extraits de l’Ancien et du Nouveau Testament ; des versets de Psaumes dans l’Introït, le Graduel, l’Offertoire et la Communion ; des passages des Prophètes ou des Apôtres dans l’Épître, qui tous viennent mettre en lumière la parole de Jésus dans l’Évangile. Et, faisant ressortir davantage encore la beauté de ce tableau ou de cette mosaïque, dont toutes les parties forment un tout harmonieux, le cadre liturgique, par sa richesse bien digne des trésors qu’il contient, vient y ajouter une dernière perfection. L’on comprend davantage les enseignements du Maître, par exemple sur la pénitence, lorsque, au mercredi des Cendres, on les entend dans une église où tout prêche le deuil et exprime la douleur que l’Église ressent de nos péchés. L’on saisit mieux toute la portée de la Résurrection du Christ lorsque l’Évangile, qui en parle, est lu et commenté après les longs jours de deuil du Carême par des ministres revêtus de vêtements de joie, après un chant enthousiaste de l’Alléluia et dans une assemblée nombreuse conviée pour partager cette vie nouvelle du Sauveur par la communion pascale.

Qu’il est éloquent cet enseignement donné, chaque jour, par l’Église lorsqu’elle nous propose un Saint comme modèle et nous décrit sa vie dans l’office et la messe. Elle nous y expose tout à la fois la théorie et la pratique de l’ascèse chrétienne. Et, au cours de l’année, que de fêtes et, dès lors, que de vertus et de vérités nous sont inculquées. C’est le Christ lui-même ou dans ses membres que nous avons de la sorte toujours devant les yeux. Et l’imitation de Jésus c’est la sainteté.

En parlant des Évangiles des Dimanches, le Concile de Trente va jusqu’à affirmer qu’en les expliquant aux fidèles au cours de l’année on leur fait repasser tous les points de doctrine contenus dans le Catéchisme[[58]](#footnote-59). Et Bossuet n’a pas hésité à dire que « le principal instrument de la Tradition est renfermé dans les prières de l’Église[[59]](#footnote-60) ».

La liturgie est une théologie que l’on étudie à genoux. Tous les dogmes y sont affirmés avec une rare puissance de pénétration, car l’Église y enseigne en mettant en œuvre toutes les facultés de l’homme à la fois. La fête de Noël, par exemple, avec ses chants joyeux et ses lumières, avec les magnifiques textes de son office et de la messe qui ne parlent que de l’enfant-Dieu, apparaît chaque année, comme une affirmation des plus éloquentes du dogme de l’Incarnation. Il en est de même pour la Résurrection et l’Ascension de Jésus, pour l’Assomption de Marie et pour tous les Mystères. Toute la doctrine de ces grands mystères est exposée dans le missel et le bréviaire aux jours où on les célèbre.

Nous pouvons donc conclure de toutes ces considérations que le culte public où l’Église met elle-même en valeur, sous la direction de l’Esprit-Saint, les richesses des Écritures et de la Tradition est la voie ordinaire — voie normale et sûre — par où son magistère s’exerce parmi les hommes.

## 2) Le pouvoir de ministère.

C’est par cet ensemble de prières, de cérémonies et de rites, qui sont réglés d’après l’ordonnance des livres liturgiques à savoir : le Missel, le Bréviaire, le Rituel, le Pontifical, le Cérémonial des Évêques et le Martyrologe, que l’Église exerce son pouvoir de ministère dans ce qu’il a d’essentiel. Tous les chapitres qui suivent le prouveront. Qu’il nous suffise pour le moment de montrer comment l’Église nous sanctifie par sa liturgie en général.

1) Chaque jour, la hiérarchie catholique, en célébrant le saint sacrifice qui est le centre de son culte et en récitant les heures canoniales, obtient de Dieu pour tous les chrétiens les grâces méritées sur le Golgotha.

2) Chaque année, les fêtes du Cycle liturgique nous rappellent tous les mystères de la vie de Jésus pour en appliquer les mérites à nos âmes.

3) Durant toute notre Vie, les sacrements, dont l’action est efficace par elle-même, et les sacramentaux, dont l’action dépend de la dévotion de ceux qui les confèrent et qui les reçoivent, nous assurent les grâces indispensables au salut.

Un enfant naît : l’Église, par ses prêtres, se penche comme une mère sur son berceau et lui donne par le baptême la vie de la grâce. Plus tard, elle l’admet à la table eucharistique où il participe plus pleinement aux fruits de la Messe qui sont ceux du Calvaire. Dès son entrée dans l’adolescence, son Évêque le confirme. A-t-il le malheur d’offenser Dieu, l’Église le réconcilie avec lui. Lorsque vient le moment, par exemple, pour un jeune homme, de se choisir un état de vie, c est elle encore qui lui confère le sacerdoce ou qui bénit sa profession religieuse ou son union nuptiale.

Et enfin, lorsque l’heure est arrivée pour une âme d’aller à Dieu, l’Église la recommande au Très-Haut par l’onction sainte et, dans le deuil, elle récite l’Office et la Messe des Défunts sur sa dépouille mortelle qu’elle dépose ensuite dans une terre bénite.

Tous les sacramentaux comme l’eau bénite, le Confíteor, le Pater, la lecture de l’Évangile, l’encens, la bénédiction des cierges, des cendres, des rameaux, et toutes les bénédictions que l’Église donne en toutes circonstances coopèrent très efficacement aussi, nous le verrons, à notre sanctification.

## 3) Le pouvoir de gouvernement.

Le pouvoir de gouvernement est « cette couronne royale que le Père a déposée sur le front de son Christ et que Jésus-Christ dépose sur le front de son Église »[[60]](#footnote-61). Ce pouvoir, qui est tout à la fois législatif, judiciaire et coercitif, s’exerce en partie par la liturgie.

Le droit de liturgie, ou le droit de régler le culte public et officiel, appartient au Chef visible de l’Église[[61]](#footnote-62). C’est depuis le Concile de Trente que les Pontifes romains se sont réservé ce droit. Les liturgies des différentes églises et les coutumes générales qui s’établissaient dans le culte par le consentement de l’Évêque n’étaient du reste légitimées que par l’acceptation tacite du Pape.

« Les livres liturgiques, qui règlent journellement nos sacrifices, nos adorations et nos prières, tirent toute leur puissance de louange, d’intercession et de sainteté du fait qu’ils sont donnés par le chef actuel de la hiérarchie. Leur titre transcendant et incomparable devant le Père qui est aux cieux, c’est qu’ils formulent la grande Prière organisée par le vicaire de Jésus-Christ[[62]](#footnote-63). » Bréviaire, missel, rituel ont reçu de son autorité suprême leur authenticité légale et, dès lors, les prières qu’ils contiennent ne sont pas seulement des formules approuvées, elles sont la prière officielle de l’Épouse du Christ, douée comme telle d’une puissance supérieure d’intercession. L’Église fait siennes ces formules, elles sont donc toutes débordantes des mérites du Christ, chef invisible de l’Église, et de tous les Saints qui sont ses membres.

« Gardienne de l’idée de devoir écrit Dom M. Festugière, la liturgie devient, par l’effet de la législation rituelle, une école de devoirs. Nous n’avons pas à analyser autrement ici cette législation qui règle le cycle annuel, qui distribue quotidiennement entre des actes liturgiques distincts la tâche de la prière officielle, et qui, enfin, par ses « rubriques » détermine jusque dans le détail l’accomplissement du culte[[63]](#footnote-64). »

C’était ordinairement aussi à l’occasion de ses réunions liturgiques que l’Église portait ses jugements et ses ordonnances comme nous le rappelle encore maintenant la législation ecclésiastique concernant la publication des bans qui se fait après l’évangile.

De nos jours encore, l’Avent et le Carême sont des temps clos pour la solennité des mariages, et le Carême une période de jeûne et d’abstinence. Aux mêmes époques l’Église interdisait la guerre, suspendait les tribunaux et arrêtait les poursuites judiciaires. Les observances des Vigiles, des Quatre-Temps et des Vendredis sont aussi des exercices de pénitence qui dépendent de la liturgie.

C’était aussi à l’occasion de ses réunions liturgiques que l’Église exerçait, souvent, son pouvoir exécutif. « L’expulsion et la réconciliation des pénitents qui, par leur nature, appartiennent à la discipline coercitive de l’Église sont, par leur forme, des actes cérémoniels, » dit M. Desloge. La confession pascale avec la pénitence imposée en est encore un vestige et une réelle application.

L’excommunication enfin exclut de l’Église et de l’assemblée des fidèles ; elle ferme l’entrée même des églises.

Le pouvoir coercitif s’exerce encore par l’interdit qui prive toute une région des prières publiques, des sacrements et de la sépulture ecclésiastique.

L’Église est donc reine et elle exerce une partie de sa souveraineté dans la liturgie. Toujours elle s’y montre juste et si, parfois, elle y use de sévérité pour le besoin des âmes dont elle a la charge, c’est en y mêlant sa prière toute puissante afin d’obtenir de Dieu le pardon. De sorte que c’est plutôt une mère qui, par la discipline un peu rude du Carême, de l’Avent ou des Vigiles, amène ses enfants à goûter plus pleinement les joies de Pâques, de Noël et des grandes fêtes de l’année.

⁂

Concluons-en la nécessité, pour l’âme qui veut puiser l’esprit chrétien à sa source première et indispensable, d’aimer la liturgie, car c’est par elle que l’Église exerce une bonne part de son magistère, les parties essentielles de son ministère et un peu de son pouvoir disciplinaire.

Un strict minimum de participation à la vie liturgique s’impose à tous : c’est notamment l’assistance à la messe les dimanches et jours de fêtes.

Mais, pour l’âme qui voudra être pleinement soumise au triple pouvoir qu’exerce l’Église afin d’aller entièrement par elle à Dieu, elle se fera un devoir de recourir le plus souvent possible à la liturgie. Il y aurait donc inconvénient pour qui veut devenir parfait à faire abstraction, dans sa vie quotidienne, du cadre dans lequel évolue la prière liturgique. On se priverait par là de bien des grâces et on priverait aussi Dieu de la gloire spéciale que lui donne la prière publique de l’Église.

# Chapitre V. L’esprit diocésain et paroissial.

Pour exercer son triple pouvoir de magistère, de ministère et de gouvernement, l’Église divise le monde catholique en diocèses et paroisses.

Rappelons-nous que, dans toute son ampleur, l’Église, c’est d’abord le Pape qui possède éminemment à lui seul le triple pouvoir qu’il a reçu du Christ comme Docteur, Prêtre et Roi. Ensuite, ce sont les Évêques qui le partagent avec lui pour les besoins de tous les fidèles et plus particulièrement pour ceux de leur diocèse. Puis ce sont les Prêtres qui reçoivent quelques-uns de ces droits de leurs Évêques dans la mesure où ces derniers le jugent nécessaire ; ce sont enfin les Fidèles qui, soumis directement au Pape, à leurs Évêques et à leurs Curés, professent avec eux la même foi, reçoivent par eux les mêmes sacrements et obéissent sous eux aux mêmes lois.

La basilique de Saint-Pierre où le Pape office solennellement et celle de Saint-Jean-de-Latran, qui est la cathédrale de l’évêque de Rome, sont pour les chrétiens de tout l’univers les symboles du sommet de la hiérarchie : elles marquent le centre visible de l’Église.

Les nombreuses cathédrales, semées à travers le monde, forment comme une couronne autour de la basilique mère et maîtresse : les Évêques y président à la prière publique.

Enfin les églises paroissiales et les autres sanctuaires, où les prêtres célèbrent le culte officiel, sont comme autant de rejetons de l’église-mère du diocèse.

La fonction du chapitre papal ou épiscopal est avant tout liturgique. « Les chanoines, écrit Dom Besse, ont pour fonction spéciale de célébrer dans son intégrité et avec toute la solennité désirable la liturgie catholique par le chant quotidien de la messe et des heures canoniales. L’évêque rehausse cette liturgie diocésaine, les jours de fête, par les offices pontificaux. Ce service religieux fait partie intégrante de la vie diocésaine. »

Autrefois l’évêque célébrait seul dans son diocèse, seul il y prêchait, seul il baptisait dans l’unique baptistère situé près de son église. Les paroisses alors n’existaient pas et c’était le diocèse qui portait le nom de paroisse épiscopale.

« Les fidèles du monde entier, dit le Cardinal Mercier, se plaisent à aller en pèlerinage à Rome. Les fidèles du diocèse et, plus spécialement de la ville épiscopale, doivent avoir à cœur de faire, de temps à autre, en leur église cathédrale, un pèlerinage pieux. Chers fidèles, les occasions ne vous manquent pas de vous acquitter de cette pratique d’attachement filial à l’égard de votre église-mère.

 » Est-il dans le diocèse une seule église où la majesté des cérémonies religieuse dépasse ou égale celle dont il dépend de vous d’être, quand vous le voulez, les heureux témoins. Office pontifical à toutes les grandes fêtes de l’année, Vêpres solennelles du dimanche, cérémonial pontifical du Jeudi-Saint, Ordinations sacerdotales… que de splendeurs liturgiques qui, hélas, sont aujourd’hui encore pour beaucoup d’entre vous des trésors fermés !

 » Je bénirais la Providence si cette invitation pouvait vous rendre plus familière votre superbe église cathédrale et vous faire goûter davantage sa liturgie.

 » Ne voudrez-vous pas, désormais, vous partager et faire en sorte que, dans les diverses circonstances que je rappelais ci-dessus, chacune de vos familles soit représentée aux offices de la cathédrale par un ou plusieurs de ses membres ? Les Congrégations, les Confréries, les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, les Associations, les Cercles ouvriers, les Patronages ne viendraient-ils pas, à tour de rôle, prendre part aux offices de leur église-mère ?

 » Les prêtres des paroisses et des communautés religieuses ne se feront-ils pas un devoir et une joie de donner à leur évêque ce sentiment de paternité spirituelle qu’ils éprouvent eux-mêmes, chaque dimanche, au milieu de leurs ouailles ?))

C’est parce que l’évêque concentre en lui toutes les énergies de cette paternité spirituelle qu’il est seul père dans le sens propre du mot et que la cathédrale est la véritable maison de famille de tous les diocésains. Si elle est la plus belle et la plus vaste de toutes les églises du diocèse, c’est précisément parce qu’elle est le siège de celui qui possède en lui, pour tous les diocésains, la plénitude du sacerdoce.

C’est dans l’évêque qu’est concentrée toute la vie religieuse du diocèse. « L’Église, par lui, reçoit les dons de Dieu, par lui adresse à Dieu ses supplications, par lui fait monter vers le ciel la louange et la bénédiction, par lui rend ses actions de grâces. C’est là le mystère de la prière liturgique, de cette prière publique qui est l’acte quotidien et perpétuel de l’Église… Et si l’assemblée ne peut toujours avoir lieu par l’union matérielle des membres d’une Église autour de la chaire épiscopale, le lien visible de la communion ecclésiastique continue à rassembler les membres de l’Église dans la prière liturgique à laquelle ils prennent part en quelque lieu qu’ils se trouvent. De sorte que ce grand sacrifice de la prière liturgique est un sacrifice perpétuel et cette union de l’évêque et du peuple dans lequel il est offert ne souffre pas d’interruption[[64]](#footnote-65). » C’est là l’esprit catholique et diocésain.

On me permettra d’ajouter ici une magnifique page de Monseigneur Charost, alors évêque de Lille[[65]](#footnote-66).

« Montrons combien le corps tout entier des fidèles est intéressé à se donner un organe central où afflue, et d’où repart, et par lequel s’unifie toute la vie religieuse du diocèse.

« Notre terre, c’est la Flandre, avec une même foi, avec les mêmes traditions familiales simples et fortes. Cela nous confère déjà une unité profonde et indivisible.

« Mais qui ne comprend que cette unité foncière et constitutive doit passer en acte et en exercice continuels, qu’elle doit se montrer en quelque sorte à elle-même par un signe sensible, par une Cathédrale qui soit, à ses heures, la grande église paroissiale de tous nos fidèles et de tous les prêtres ? Là, dans la Basilique de Notre-Dame-de-la-Treille, où tous sont chez eux au même titre et au même droit, accueillis par le même et direct amour de cette sainte Patronne du diocèse, nous prendrons plus manifestement conscience de notre unité spirituelle et familiale. Là, nous resserrerons les liens que le découpage des paroisses morcèle nécessairement ; nous exercerons cette vie que les physiologistes appellent de relation, et qui se superpose à la vie des cellules et même des membres considérés à part. Là, apparaîtront dans une solidarité imposante ces incessants échanges de prière, d’affections mutuelles, de connaissance s’entretenant et se faisant plus intime qui constituaient, dès l’origine, — saint Paul l’atteste, — l’unité vivante et agissante du corps du Christ : l’Église. En termes qui s’emboîtent les uns dans les autres, comme les articulations de ce corps lui-même, l’Apôtre en admirait l’assemblage si bien concerté, et les jointures si bien prises, et la perpétuelle réciprocité des bons offices reçus et rendus entre tous ses membres[[66]](#footnote-67).

« Comme les plus anciens Pères, un saint Clément, pape, dès la fin du premier siècle, et quelques années après, un saint Ignace d’Antioche ont eu fortement le sentiment de cette unité, que réalisent continuellement l’Évêque et la chaire, c’est-à-dire l’Église de l’Évêque ! « Tous, disait saint Clément, nous y sommes portés ensemble et en accord par la conscience de notre unité[[67]](#footnote-68). » « Les prêtres s’y assemblent en corps, ajoutait saint Ignace et y sont accordés à l’Évêque, comme sont les cordes d’une cithare. » C’est dans la Cathédrale, église-mère et normale des églises paroissiales, que l’unité de prononciation de la langue rituelle et du chant religieux, tant recommandée par ces deux Pères, doit se montrer dans une plus stricte observance ; c’est là que la splendeur et la pure exécution des fonctions sacrées doivent former le goût et le sens liturgique des élèves du sanctuaire, qu’elles découvrent aux fidèles qui l’adorent la majesté du Seigneur, dont ces rites sont comme une révélation sensible et authentique ; c’est là que la règle et la tradition purement suivies doivent donner au diocèse l’unité de la prière publique, complément de l’unité de foi et de baptême !

« C’est là, enfin, dans ce cadre propre à l’Évêque, et dont la grandeur fait mieux apparaître celle de sa fonction, qu’aux ordinations prolongeant la chaîne d’or du sacerdoce, le rattachement de celui-ci au Pontife qui en possède seul la plénitude et la fécondité, apparaît avec plus d’éclat ; que les familles et amis des ordinands, venus de tous les points du diocèse à l’église où l’Évêque, qui partout ailleurs passe, a son établissement et son siège, voient surgir comme de sa source la mission divine du sacerdoce qu’aucune puissance, qu’aucune loi humaine ne peuvent capter ni se soumettre à elles-mêmes. C’est là, sous la main de l’Évêque, successeur des Apôtres, envoyés par le Christ, envoyé lui-même par Dieu son Père, sous cette main étendue sur les jeunes diacres pour les investir du sacerdoce de Jésus-Christ, que le mot de Tertullien reçoit toute sa lumière, et sa force sublime : « Ecclésia ab Apóstolis, Apóstoli a Christo, Christus a Deo ! »

« Nos églises paroissiales, quelque sainte qu’en ait été l’origine, quelque chères qu’elles soient à la très juste dévotion des fidèles, ne peuvent donner cette impression d’origine et de continuité divine. Certes, leur institution présente, elle aussi, le caractère auguste de la légitimité et elle a été faite à très bon droit, óptimo jure, comme s’exprime le Concile de Trente[[68]](#footnote-69). Cependant ces églises ne sont, comme la fonction curiale, que d’institution ecclésiastique. Elles n’ont paru qu’après plusieurs siècles de Christianisme. Lorsque les primitives chapelles de secours, qui rayonnaient autour de l’église-cathédrale, unique église paroissiale de la cité et la communauté des fidèles, eurent été peu à peu érigées en paroisses, — par un procédé qui continue encore de nos jours, — elles apparaissent à tous, comme des provignements de l’Église cathédrale. Celle-ci restait pour toutes la mère toujours visitée et aimée, le centre de l’unité, le siège et le foyer de cette « conscience commune » si bien mise en valeur par le Pape saint Clément. L’Église cathédrale peut redire à toutes les églises paroissiales, dans une mesure assurément plus modeste et toute participée, ce que le Christ disait à ses Apôtres : « Je suis le cep, vous êtes les rameaux. » Donnons au cep sa belle et pleine venue, pour que tous les rameaux s’y attachent harmonieusement dans l’unité et dans la continuité qui sont les marques divines de l’Église[[69]](#footnote-70). »

⁂

Cette union à l’Évêque, et par lui au Pape, comment se réalise-t-elle pour le plus grand nombre des fidèles sinon par l’intermédiaire des prêtres. Les Évêques, en effet, ne pouvant tout faire par eux-mêmes dans leur diocèse, délèguent leurs prêtres pour les remplacer auprès du peuple. De sorte que comme le prêtre agit au nom et à la place de son supérieur hiérarchique, se grouper autour de lui dans les assemblées du culte, c’est se grouper, en définitive, autour de l’évêque.

Dieu agrée volontiers la prière sacerdotale et nous devons chercher à offrir souvent à Dieu nos prières en union avec celles des prêtres. C’est ce qui se fait pour tout office liturgique, car il est toujours présidé par un prêtre (Canon 1256). Et lorsque, comme c’est le cas pour une messe solennelle, les ministres sont nombreux et qu’ils font pieusement leurs cérémonies, nous pouvons affirmer que Dieu est davantage porté à nous accorder ce que nous demandons par leur intermédiaire ainsi multiplié. Un roi n’est-il pas plus honoré lorsqu’un ambassadeur lui présente avec respect une requête en étant entouré d’une nombreuse escorte pleine de déférence, que lorsqu’il est seul pour le faire ?

⁂

Mais parmi les prêtres qui sont nos intermédiaires, il en est un que l’Église députe d’une façon spéciale pour cela et c’est le curé de notre paroisse. La paroisse est une succursale de la cathédrale et le curé un remplaçant de l’Évêque. « L’église paroissiale n’est notre foyer spirituel que pour autant qu’elle est la filiale de l’église-mère[[70]](#footnote-71). » Et le curé est le lien qui nous unit à notre évêque, car c’est de lui qu’il tient sa charge de pasteur de nos âmes. Il est le délégué qui, du fait de sa nomination, devient le ministre officiel du culte dans sa paroisse. C’est à lui qu’il revient d’y présider et Dieu accepte plus volontiers les prières qui lui sont faites par son entremise. Il possède, en effet, au profit de ses paroissiens, une puissance tout particulièrement efficace de médiation, puisqu’il est l’intermédiaire établi entre eux et le ciel. Aussi, comme l’évêque, pasteur principal, il doit, à certains jours, célébrer la messe pour son troupeau qui lui est confié. Il doit aussi le nourrir de sa parole. C’est lui qui est le prêtre légitime député à cet effet et, du haut de la chaire, il est avant les autres l’organe authentique de l’Église. « La voix du pasteur a une grâce et une vertu particulière pour le brebis, dit Massillon : il parle avec l’autorité et la tendresse d’un père ; les vérités les plus simples dans sa bouche tiennent de la grâce de son ministère une bénédiction que nous ne saurions donner aux nôtres… »

Aussi le Concile de Trente demande-t-il qu’on aille à sa paroisse au moins les Dimanches et jours de fêtes, quand on peut le faire commodément, tant il est important d’écouter la voix et les avertissements de son pasteur.

C’est dans le tabernacle de l’église paroissiale que Jésus a fixé pour nous sa résidence officielle. C’est là aussi que, de F autel qui lui est dédié, Marie répand spécialement sur les paroissiens les grâces de sa maternité. On y voit l’autel des Saints auxquels la paroisse est plus redevable, l’autel surtout du saint Patron en l’honneur duquel est élevé ce temple et qui est le protecteur attitré de toute la famille qui s’y réunit. C’est là, enfin, qu’après nous avoir donné, au cours de notre vie, les divers Sacrements, l’Église pleure sur notre dépouille mortelle. Sur les dalles que nous y foulons aux pieds ou sur les pierres tombales qui en décorent les murs, se trouvent les noms des défunts qui appartenaient à cette même famille paroissiale.

Une page écrite par un maître résume admirablement toutes ces pensées. Le P. Desurmont au chap. X de la 1re partie de son ouvrage sur La Charité sacerdotale, écrit : « De même que Jésus-Christ Eucharistie s’est comme multiplié, afin que chacun de nous le possédât pour soi et près de soi, de même il a voulu que l’Église universelle fût comme particularisée, et que les populations chrétiennes eussent à leur portée comme une reproduction de l’Église catholique : c’est la paroisse. La paroisse est pour le peuple chrétien le lieu de la Providence, le centre de la religion et le bon ordre de la hiérarchie. …La Providence a, en effet, ses lieux privilégiés où elle agit plus qu’ailleurs pour le bien des élus. Parmi ces asiles favorisés, la paroisse a son rang, et, sous un rapport, ce rang est le premier ; parce que, de tous les endroits où il faut aller chercher Dieu, elle est le plus autorisé, le plus indiqué pour tous, le plus multiplié et le plus accessible. Dans ce séjour de la Providence s’exerce, plus que partout ailleurs, la religion tout entière. Là, le baptême ; là, la confirmation ; là, le catéchisme ; là, le tribunal de la pénitence plus stable qu’ailleurs ; là, la parole de Dieu spécialement authentique ; là, le mariage ; là, le rendez-vous des morts ; là, le festin pascal ; là, le sacrifice perpétuel et obligatoire ; là, enfin, la plus complète personnification de Jésus-Christ, c’est-à-dire le pasteur. Centre de la religion, la paroisse est aussi le bon ordre de la hiérarchie. Par elle, chaque chrétien va du prêtre à l’évêque, de l’évêque au Pape, du Pape à Jésus-Christ. »

Le curé est donc établi par l’Église et choisi par la Providence pour permettre au Pape, premier chef de la paroisse, et à l’Évêque, deuxième chef de la paroisse, de remplir efficacement leur charge auprès des chrétiens dont ils sont responsables.

Et c’est par les paroisses, qui couvrent comme d’un réseau aux mailles serrées toute la terre, que l’Église établit officiellement le règne du Christ dans le monde. Aussi le Concile de Trente prescrit-il aux évêques « pour procurer plus sûrement le salut des âmes qui leur sont confiées, de diviser la population en paroisses fixes et distinctes et de désigner pour chacune un curé ; et, dans les villes et localités où il n’y en a pas, d’en établir le plus tôt possible ».

Il importe donc de nous renouveler dans notre esprit paroissial. Il importe de nous rappeler que c’est avant tout pour l’exercice du culte officiel de l’Église que le curé et la paroisse ont été établis, car c’est la liturgie qui constitue ce qu’il y a de plus essentiel dans la vie paroissiale. Et cette vie se manifeste d’une façon toute spéciale dans la grand-messe de chaque Dimanche. Dans cette assemblée plénière de toute la famille — réduction de la messe pontificale de la Cathédrale — il y a surabondance de vie spirituelle. C’est là surtout que l’on se sent en contact intime avec la prière officielle de l’église-mère.

Usant ainsi de la médiation de notre curé, nous sommes unis au sacerdoce de notre évêque et à celui du Pape qui participent eux-mêmes au sacerdoce de Jésus. Ainsi Dieu reçoit de nous une gloire parfaite et il nous comble de ses bienfaits. C’est un des motifs pour lesquels la liturgie est la source première et indispensable du véritable esprit chrétien.

# Chapitre VI. Le saint sacrifice de la Messe.

Dans l’univers, dit Bossuet, il n’y a rien de plus grand que Jésus-Christ ; et en Jésus-Christ il n’y a rien de plus grand que son sacrifice » ; et dans son sacrifice il n’y a rien de plus grand que le moment où le Sauveur poussant un grand cri dit : « Père, je remets mon âme entre vos mains » et mourut. Nous pouvons dire de même, en nous rappelant que l’Église est le prolongement du Christ, et la messe le prolongement du Calvaire, que dans le monde il n’y a rien de plus grand que l’Église ; que dans l’Église il n’y a rien de plus grand que la messe, et que dans la messe il n’y a rien de plus grand que la transsubstantiation. « Quoi de plus admirable, s’écrie saint Thomas, que ce sacrement où le pain et le vin sont changés substantiellement au corps et au sang du Christ, tellement que le Christ, Dieu et Homme parfait, est contenu sous l’apparence d’un peu de pain et d’un peu de vin[[71]](#footnote-72). »

Ce miracle sublime, qui s’opère chaque jour sur nos autels, est le centre de toute la liturgie, car c’est un sacrifice. Or, c’est surtout dans le sacrifice — offrande réservée à Dieu seul — que se trouve l’esprit d’adoration. Aussi, est-ce avant tout par la messe que l’Église rend aux trois Personnes divines le culte de latrie qui leur est dû.

L’Eucharistie se présente dans la ligne des humiliations comme le prolongement achevé de l’anéantissement de l’Incarnation et du Calvaire. Jésus, dit saint Bernard, s’abaissa par amour pour nous « usque ad carnem, usque ad crucem, usque ad panem », jusqu’à la chair, jusqu’à la croix, jusqu’au pain. L’esprit de Bethléhem et celui du Calvaire se retrouvent tout entiers à l’autel où le Sauveur offre à Dieu l’holocauste qu’il fît de lui-même dans la crèche et sur la croix.

À l’exemple du Christ, dont la préoccupation constante fut le sacrifice du Golgotha, la pensée de l’Épouse de Jésus se concentre sur l’autel. Cet autel est le centre vers lequel toutes les lignes architecturales du temple convergent et c’est autour de lui que l’Église organise toute sa liturgie que l’on peut appeler « misso-centrique ».

« La messe, dit Dom Cabrol, a été le grain de sénevé d’où est sortie toute la liturgie catholique[[72]](#footnote-73). » « La liturgie chrétienne, ajoute Dom Festugière, a accompli sa tâche en organisant l’immolation mystique de la messe et en s’organisant autour de la messe… ; le sacrifice est l’œuvre capitale du culte de l’Église, celle qui condense et concentre toutes les énergies répandues[[73]](#footnote-74). » « Le sacrifice de la messe, écrit à son tour M. Desloge, est le plus grand acte de la liturgie chrétienne, et l’Église, divinement inspirée, ne juge pas pouvoir recommander plus hautement la dignité des autres rites qu’en les célébrant au milieu du grand mystère de l’autel. Parcourez les pages du Pontifical et vous reconnaîtrez l’intention de l’Église d’honorer, par leur contact avec la messe, l’excellence des sacrements et cérémonies les plus dignes de sa vénération[[74]](#footnote-75). » « La messe à elle seule, écrit le Père Lafontaine, englobait toute la liturgie ; aujourd’hui encore elle la domine et tout le reste s’y rapporte. » Célébrer la liturgie correspondait autrefois à notre expression célébrer la messe.

⁂

« À la dernière Cène, déclare le Concile de Trente, la nuit où on le livrait, pour laisser à l’Église son épouse bien-aimée un sacrifice visible qui représenterait et rappellerait jusqu’à la fin des siècles l’oblation sanglante accomplie à la croix, et qui nous en appliquerait la vertu salutaire pour la rémission de nos péchés quotidiens, Jésus, se déclarant le prêtre éternel selon l’Ordre de Melchisédech, offrit à Dieu le Père son corps et son sang sous les espèces du pain et du vin. Il commanda aux apôtres et à leurs successeurs dans le sacerdoce d’offrir ce même sacrifice[[75]](#footnote-76). »

Le sacrifice de la messe représente donc, rappelle et applique le sacrifice de la croix.

« Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez cette coupe, déclare l’Apôtre, vous annoncerez la mort du Seigneur. » « Dans ce divin banquet, chante l’Église, on rappelle le souvenir de sa Passion, recólitur memória passiónis ejus. »

La messe est, en effet, d’après l’intention du Christ, qui la substitua la veille de sa mort à la Pâque juive[[76]](#footnote-77), le mémorial du a passage » de Jésus de ce monde à son Père. Et pour qu’elle en fût le mémorial vivant. Jésus prit « entre ses mains vénérables le pain et le vin » que, depuis plus de douze cent ans les Juifs mangeaient et buvaient avec l’agneau pascal en souvenir de leur « passage » d’Égypte dans la terre promise. Puis, par une double consécration, il changea la substance du pain, aliment solide, en celle de son corps et la substance du Vin, élément liquide, en celle de son sang. Pourquoi ces deux consécrations successives, pourquoi ces deux espèces différentes et ces deux changements bien distincts, sinon pour que le Calvaire fût représenté sur l’autel ?

Lorsque le prêtre, en effet, sur l’ordre du Maître, redit les paroles sacramentelles de la dernière Cène, celles de la première consécration opèrent la transsubstantiation ou changement du pain en le corps du Christ, mais n’ont directement que cette vertu là ; de même que celles de la seconde consécration n’ont pour effet direct que la transsubstantiation du vin en le sang du Christ. Le pain a donc un titre tout spécial à nous représenter le corps du Christ, puisque sa substance n’a été changée qu’en celle du corps du Sauveur et le vin le sang de Jésus, car sa substance n’a été de même changée qu’en celle du sang du Christ. Le sang et l’âme sont présents sous l’espèce du pain, et le corps et l’âme sous l’espèce du vin par concomitance, parce que Jésus ressuscité ne pouvant plus mourir, son corps, son sang et son âme sont inséparables. Strictement par conversion, c’est son corps qui est d’un côté et son sang de l’autre.

Et c’est pour cela que, bien qu’il soit en réalité tout entier sous les deux espèces, Jésus peut dire en toute vérité en rompant le pain consacré : « Ceci est mon corps » et en leur présentant le calice : « Ceci est le calice de mon sang. »

Après lui, saint Paul dira aussi : « Le calice de bénédiction, que nous consacrons, n’est-il pas une communion au sang du Christ ? Et le pain, que nous rompons, n’est-il pas une communion au corps du Christ ? »

Et l’Église, dans tous ses rites et ses formules liturgiques, aura toujours soin de désigner le corps de Jésus-Christ quand il s’agit de l’espèce du pain et son sang, quand il s’agit de l’espèce de vin.

À l’Offertoire, le prêtre offre séparément le pain et le vin. À la Consécration, il les consacre, puis les élève séparément et c’est le désir de l’Église que nous regardions tour à tour ce pain pour affirmer notre foi en sa transsubstantiation au corps du Christ, puis le calice pour affirmer notre foi en la transsubstantiation du vin au sang du Sauveur. C’est par cette vue successive que nous prenons conscience du saint Sacrifice. Au cours de la messe, des signes de croix sont faits plusieurs fois séparément sur l’hostie appelée corps, puis sur le calice dont le contenu est appelé sang de Jésus. Au moment de la petite élévation, l’hostie est unie pour ainsi dire au calice, apparemment afin d’offrir le Christ tout entier à son Père. Enfin la communion du célébrant est faite aussi sous les deux espèces : « Que le corps de N.-S. Jésus-Christ garde mon âme », dit le prêtre lorsqu’il prend l’hostie sainte, « que le sang de N. S. Jésus-Christ garde mon âme », ajoute-t-il en buvant le vin consacré.

La messe est donc, grâce à la double consécration, une représentation vivante du Calvaire. C’est dans ce sens qu’il faut entendre ce passage de Bossuet : « Dans la consécration, le corps et le sang sont mystiquement séparés, parce que Jésus-Christ a dit séparément : Ceci est mon corps, ceci est mon sang ; ce qui exprime une vive et efficace représentation de la mort violente qu’il a soufferte. Ainsi le Fils de Dieu est mis sur la sainte Table en vertu de ses paroles, revêtu des signes qui représentent sa mort. On ne peut douter que cette action ne soit d’elle-même agréable à Dieu et ne l’oblige à nous regarder d’un œil plus propice, parce qu’elle lui remet devant les yeux son Fils même sous les signes de la mort par laquelle il a été apaisé[[77]](#footnote-78). »

Qui ne comprend maintenant cette parole du Concile de Trente que la messe, qui « représente l’oblation sanglante accomplie sur la croix, nous en applique la vertu salutaire pour la rémission de nos péchés quotidiens ». Elle est, en effet, déclare-t-il, « le même sacrifice que celui qui fut offert sur le Calvaire, car c’est le même prêtre et la même victime ». « L’hostie sanglante (du Golgotha), lisons-nous dans le Catéchisme du Concile de Trente, et l’hostie non sanglante (de l’autel) ne sont pas deux hosties, mais une seule. » C’est le Christ « qui s’offrit sur la croix, qui s’offre maintenant d’une façon différente par le ministère de ses prêtres ». Si Jésus a terminé l’œuvre de notre rédemption, il lui reste encore à nous en faire l’application, car Dieu exige, pour nous faire bénéficier des mérites du Christ sur la croix, que le Sauveur lui-même les lui présente.

Au ciel, le jour de l’Ascension, le Christ commença ce sacerdoce céleste qu’il ne cesse jamais, car « toujours il intercède pour nous » en montrant à son Père ses glorieuses cicatrices[[78]](#footnote-79). « Comme le grand-prêtre qui pénétrait dans le Saint des Saints avec le sang des boucs et des veaux, il est entré dans le tabernacle céleste avec son propre sang », écrit saint Paul[[79]](#footnote-80). « Il a préféré, dit saint Ambroise, aux Matines du Mardi de Pâques, porter au ciel les blessures reçues pour nous et n’a pas voulu en supprimer les traces afin de montrer à Dieu son Père le prix de notre liberté. » « Voyez, continue Bossuet, comme il s’approche de son Père, lui montrant ces blessures toutes récentes, toutes teintes et toutes vermeilles de ce divin sang de la nouvelle alliance, versé pour la rémission de nos crimes[[80]](#footnote-81). » C’est une sorte de Calvaire non sanglant éternellement dressé dans le ciel.

Et sur la terre, c’est à la messe que Jésus offre son sang à son Père. Tant dans l’acte de la consécration que dans celui de l’oblation qui l’accompagne (rite de la petite élévation avant le Pater)[[81]](#footnote-82), c’est lui qui est l’agent principal. C’est par sa vertu que s’opère la transsubstantiation, et lorsque le célébrant l’offre, c’est lui, Pontife et Victime, qui s’offre lui-même, les prêtres n’exerçant qu’un sacerdoce ministériel, participation de celui de Jésus. « Puisque en ce divin sacrifice, dit le Concile de Trente, le même Christ est contenu et immolé mystiquement, qui s’était offert d’une manière sanglante sur la croix, la messe est vraiment propitiatoire. Voilà pourquoi, suivant la tradition apostolique, on l’offre non seulement pour les péchés, les peines, les satisfactions et toutes les nécessités des vivants, mais aussi pour ceux qui sont décédés dans le Christ sans être pleinement purifiés[[82]](#footnote-83). » Jésus ; à la messe, apaise Dieu irrité par le péché parce qu’il lui présente son sang répandu sur le Calvaire. Le sacrifice de l’autel étant un sacrifice propitiatoire, détourne par sa propre vertu la colère de Dieu en nous le rendant propice. Aussi le mot de Paix revient-il à tout instant sur les lèvres du prêtre après le Pater.

Il existe entre le sacrifice du Golgotha et le sacrifice de l’autel une union mystérieuse. De droit « par la vertu d’une oblation unique, Jésus a consacré à tout jamais ceux qui sont sanctifiés », comme le dit saint Paul[[83]](#footnote-84) ; mais de fait, il faut un autre sacrifice pour nous appliquer ce que la croix nous a mérité. « Le sacrifice de la croix, dit M. de Condren, mérite tout mais n’applique rien, et le sacrifice de la messe ne mérite rien, mais applique tout. » Aussi le Concile de Trente affirme-t-il que « puisque les fruits du sacrifice sanglant sont très abondamment perçus par le moyen du sacrifice non sanglant, tant il s’en faut que par celui-ci nous dérogions à celui-là » comme voudraient nous en accuser les Protestants.

La messe assure donc au sacrifice du Calvaire toute son efficacité, elle est la croix mise à la portée des âmes dans tous les pays et à travers tous les siècles. C’est pour cela que la Secrète du IXe Dimanche après la Pentecôte dit que « quand se célèbre le mystère de l’autel, chaque fois s’accomplit l’œuvre de notre rédemption ». Et saint Jean Chrysostome ajoute que « la célébration de la messe a la même valeur que la mort de Jésus sur la croix » en ce sens qu’elle nous applique les grâces que le Christ nous mérita en mourant. C’est donc comme si nous étions nous-mêmes au pied de la croix. Voilà ce que dit à ce sujet le Concile de Trente : « Le Seigneur apaisé par l’oblation de ce sacrifice accorde la grâce et le don du repentir et pardonne même les péchés graves[[84]](#footnote-85). » Ces péchés ne nous sont pas pardonnés directement comme dans le baptême ou la pénitence, car la messe agit de la même façon que le sacrifice de la croix qui offre à Dieu la juste expiation de nos fautes, mais elle nous obtient des grâces actuelles abondantes qui nous portent à des actes méritoires, à nous repentir de nos fautes et à nous en confesser. Et si nos âmes ne sont pas bien disposées, ce sacrifice peut même nous donner un droit de recevoir ces grâces en des circonstances plus favorables et spécialement au moment de la mort.

La messe, étant un sacrifice satisfactoire, a aussi une vertu toute spéciale pour remettre la peine dûe aux péchés déjà pardonnés. Comme le sacrifice de la croix, elle les remet directement en offrant à Dieu les satisfactions du Christ. Et c’est ce qui explique pourquoi « les âmes des fidèles retenues au purgatoire sont aidées… surtout par le sacrifice salutaire de l’autel[[85]](#footnote-86) ». La messe éloigne donc de nous bien des châtiments que nous devrions subir à cause du péché et elle abrège notre Purgatoire.

La messe possède enfin une vertu impétratoire très puissante qui nous obtient de Dieu des secours pour tous les besoins de la vie. De là, dans le missel, des messes pour les malades, pour le temps de guerre, pour la paix, etc… etc… Qui saura jamais dire de combien de bénédictions, même d’ordre purement matériel, la messe est la source ?

Estimons le saint Sacrifice et ne pensons pas qu’il soit inférieur aux Sacrements du fait qu’il ne remet pas, comme eux, le péché par lui-même ou n augmente pas directement la grâce. Ses effets sont différents de ceux des Sacrements, mais ne leur cèdent en rien. L’Église même a jugé la messe si nécessaire qu’elle nous ordonne d’y assister le dimanche et aux jours de fête, alors qu’elle ne nous impose strictement qu’une communion par an. D’autant meilleures sont les dispositions que nous apportons à ces messes, d’autant plus grande est la gloire qui en revient à Dieu, et plus considérable le profit qui nous en revient à nous-mêmes.

L’on demandait un jour à Pie VII de vouloir bien accorder des indulgences à ceux qui assistaient au saint Sacrifice. Et le Pontife n’y consentit point, disant que « l’adorable Sacrement renfermait des trésors de grâces assez abondants et assez précieux pour exciter la dévotion par lui-même ».

⁂

La conclusion qui s’impose est qu’il faut ordonner notre dévotion envers l’Eucharistie. D’abord le Sacrifice avec la sainte Communion qui en est le complément, puis l’adoration du saint Sacrement au tabernacle. N’est-ce pas autour du maître-autel que se déroulent les magnifiques cérémonies de la messe solennelle et que se chantent les heures canoniales. Or, au maître-autel des cathédrales et des églises abbatiales, l’on ne peut garder le saint Sacrement. De même, sauf dans quelques cas tout à fait exceptionnels, le cérémonial veut que le saint Sacrement soit exposé à un autel différent de celui où se célèbre la messe solennelle (cette règle est toujours observée à Rome) parce que, seul alors, le Saint-Sacrifice doit absorber toute l’attention des assistants.

Cette subordination du tabernacle à l’autel est nettement marquée par l’Église qui exige — sauf une permission spéciale — que, chaque jour, une messe se célèbre dans le sanctuaire où l’on garde l’Eucharistie. Elle interdit aussi les tabernacles en forme de tour isolés de l’autel.

On conçoit, au reste, un temple sans tabernacle, mais jamais un temple sans autel, car l’église est destinée avant tout à la célébration du saint Sacrifice comme le montre fort bien la cérémonie de sa dédicace.

Mais si la dévotion au T.-S. Sacrement exposé dans l’ostensoir ou présent dans le tabernacle n’occupe pas le premier rang, loin de nous toutefois l’intention de la déprécier. La messe dite, le tabernacle reprend tous ses droits et l’Église veut que la chapelle où il se trouve soit la plus riche de toutes. Lorsque, spécialement à partir du XIIIe siècle, des hérétiques osèrent nier la présence de Jésus au Saint-Sacrement en dehors du Saint-Sacrifice, l’Église favorisa un culte liturgique envers l’Eucharistie considérée comme Sacrement La Sainte-Réserve, conservée après le sacrifice, est portée triomphalement en procession. Elle devient l’objet d’une solennité toute spéciale : la Fête-Dieu, dont Luther disait qu’elle était la plus abominable de toutes les fêtes de l’Église Romaine. Il est à noter toutefois que le centre de cette fête est une messe.

Lorsque les messes cessèrent d’être célébrées le soir, on vit apparaître, notamment à partir du XVIe siècle, les Bénédictions du saint Sacrement où l’hostie, en dehors de la messe, est directement l’objet d’un culte. Mais il est intéressant de remarquer qu’elles étaient à l’origine unies aux Vêpres ou aux Complies. Le nom de « Salut » que nous leur donnons rappelle l’usage de faire cette courte adoration au chant du Salve Regina (Salut Reine) qui termine l’office. « On pourra avantageusement joindre aux Vêpres solennelles, dit Pie X, un sermon approprié et une bénédiction du Très-Saint Sacrement[[86]](#footnote-87). »

De même que la Communion gagne à être rattachée à la Messe dont elle fait partie, comme nous le verrons au chapitre suivant, ainsi les Bénédictions du saint Sacrement gagnent à être unies à l’Office divin qui a pour centre le saint Sacrifice. Ce ne fut que plus tard que, comme pour la Communion, les Saluts devinrent des cérémonies indépendantes de l’Office et il y aurait avantage, pensons-nous, à les y rattacher.

Réservons donc toujours à la messe sa place d’honneur et participons-y activement afin de retirer tous les fruits de salut que contient cette source première et indispensable du véritable esprit chrétien.

# Chapitre VII. La sainte communion.

La messe n’est pas seulement un puissant moyen de sanctification parce qu’elle est le Sacrifice de la loi nouvelle, mais aussi parce que Jésus y devient la nourriture de nos âmes. C’est dans cette intention qu’il a choisi, en instituant le Saint-Sacrement, les espèces du pain et du vin. « Prenez et mangez, ceci est mon corps » ; « prenez et buvez, ceci est le calice de mon sang », a-t-il dit à ses apôtres.

C’était par un repas où l’on mangeait les victimes immolées sur l’autel qu’on participait autrefois au sacrifice. « Ceux qui mangent les victimes, dit saint Paul, ne participent-ils pas à l’autel[[87]](#footnote-88) ? » « Recevoir le corps et le sang du Sauveur, dit le Canon de la messe, c’est participer à l’autel. » (Supplices). Le Pontifical portait pour les confirmés, au moment de la communion, la prescription suivante : « Qu’ils participent maintenant au Sacrifice. »

La communion sacramentelle est le suprême degré de participation au saint Sacrifice. Les fidèles doivent y participer de cette façon au moins une fois par an au moment des fêtes de Pâques qui rappellent l’institution de l’Eucharistie. Mais le Concile de Trente souhaite que les fidèles communient sacramentellement toutes les fois qu’ils assistent à la messe « afin de recueillir plus abondamment les fruits du Très-Saint Sacrifice ».

L’autel de la dernière Cène était une table[[88]](#footnote-89). Les apôtres mangèrent et burent le pain et le vin que, par la consécration, Jésus venait de changer en son corps et son sang. Jamais, dans les premiers siècles, les fidèles n’assistaient à la messe sans communier. « Aux premiers siècles de l’Église, écrit Dom Cabrol, on ne perdait jamais de vue cette union des fidèles avec le Pontife dans une même immolation[[89]](#footnote-90). » « Le Pape Anaclet, dit le bréviaire au 13 juillet, décréta qu’après la consécration tous communieraient. » Nombreux, du reste, sont les témoignages qui montrent comment autrefois, en vertu de la ferveur première, de l’enseignement des apôtres et de la coutume primitive, il eût été impossible de séparer la communion de la messe.

Le prêtre toujours doit communier au saint Sacrifice qu’il offre et, si, après la consécration, il ne peut continuer la célébration, un autre prêtre doit consommer les saintes espèces.

« On fait, observe Fénelon, une espèce de violence au sacrifice de Jésus quand on s’unit au prêtre pour l’offrir sans s’y unir aussi par la manducation. Assister à la messe sans y communier est une action comme estropiée. » La communion est une partie intégrante de la messe ; aussi, sans elle, cette action n’est pas intègre, ni complète, elle est comme mutilée.

La communion à la messe, bien que d’institution divine et de tradition ecclésiastique, n’est toutefois pas de précepte divin, ni ecclésiastique. Lorsqu’il ne fut plus requis de la recevoir sous les deux espèces, l’usage s’introduisit, qui devint bientôt général, de distribuer aux fidèles l’Eucharistie en dehors du saint Sacrifice. Le pyxides, qui d’abord étaient de très petites dimensions, car elles ne servaient que pour les hosties gardées en vue des malades, devinrent, à partir du milieu du XVe siècle, de plus en plus importantes, ainsi que les tabernacles destinés à les renfermer. Les fidèles n’apportèrent plus comme autrefois, à l’offertoire, le pain qui servait au sacrifice et qu’ils reprenaient lorsqu’il était consacré[[90]](#footnote-91). La communion fut facilement isolée du sacrifice.

Il faudrait toutefois, lorsque nous communions en dehors de la messe, ne jamais perdre de vue que c’est d’un sacrifice que vient l’hostie, que la communion nous fait participer à ce sacrifice et que, dès lors, normalement, c’est à l’occasion de ce sacrifice qu’elle devrait se faire. Si nous la recevons en dehors de la messe, que dans notre pensée au moins elle s’y rattache. C’est ainsi que le Rituel, qui déclare que le prêtre peut distribuer la communion en dehors de la messe en employant l’étole blanche, maintient toutefois aussi l’usage de la couleur des ornements du jour. « La couleur du jour est préférable, dit Le Vavasseur, car elle montre la relation étroite qui existe entre la messe et la communion[[91]](#footnote-92). » Mieux vaut séparer la communion de la messe que de l’omettre ; mais, si les circonstances le permettent, leur union sera toujours plus féconde. La messe est en effet la meilleure préparation à la communion, comme la communion elle-même est la meilleure participation à la messe.

« Étant une action liturgique de premier ordre, dit Dom Vandeur, la sainte Communion ne doit pas être une dévotion : il faut surtout lui conserver un caractère liturgique ; il faut la voir dans son cadre liturgique ; il faut s’y préparer, la recevoir, en remercier Dieu d’une manière liturgique[[92]](#footnote-93). »

Elle fait partie du culte officiel ; ne la séparons donc pas des rites et des prières avec lesquels l’Église nous la présente. Ces rites et ces prières ont été composés sous la direction de l’Esprit-Saint dans le but de nous préparer à la communion ; aussi le Pape, les évêques et tous les prêtres n’ont-ils pas d’autre préparation. Ils communient à la messe qu’ils célèbrent. L’Église, en leur imposant de le faire, ne leur prescrit-elle pas ce qu’elle juge être le meilleur ? Pourquoi faut-il donc que les fidèles se séparent de leurs prêtres lorsqu’ils se préparent à la sainte Communion et en fassent, en quelque sorte, un acte de dévotion privé ? Ne vaut-il pas mieux, à ce moment surtout, s’unir à la Hiérarchie, à l’Église, pour aller par elle à Dieu ? Faisons confiance à cette bonne mère qui, par sa liturgie, nous prépare d’une façon si parfaite à la réception du corps de Jésus. « Seigneur, dit le célébrant avant de communier, ne regardez pas mes péchés, mais la foi de Votre Église. »

Et l’Église croit ne pouvoir mieux faire que de s’approcher de Dieu avec le calice du sang du Christ dans les mains. Elle commence par offrir au Père, au cours du Canon de la Messe, la victime de l’autel, qui est celle du Calvaire ; et ce n’est qu’après, que demandant à ce Père de miséricorde de nous donner « notre pain quotidien » et les dispositions de charité voulues pour le recevoir, « pardonnez-nous comme nous pardonnons », elle nous le distribue en son nom.

Ne vaut-il pas mieux recevoir la victime du Calvaire après l’avoir offerte de la sorte en expiation de nos fautes comme on le fait à la messe ? Le saint Sacrifice apaise la justice divine, et la Communion, remise dans son cadre, représente mieux ce que le Cardinal Mercier appelle le baiser de paix que le Père donne à ses enfants comme gage de réconciliation en l’accompagnant de ses dons. L’assistance à la messe, du reste, en nous faisant participer davantage à l’efficacité du Sacrifice, rend la réception du Sacrement plus féconde. En voici la preuve :

Les actes de contrition sont nombreux dans la messe où ils affectent les formes les plus variées. Ces actes posés par le prêtre et auxquels les fidèles participent s’ils veulent bien en prendre conscience, sont des sacramentaux qui agissent en vertu même des prières et mérites de l’Église. Pourquoi ne pas recourir à ces moyens si faciles de purifier nos cœurs ?

C’est d’abord l’eau bénite : « Aspergez-moi, Seigneur, avec l’hysope et je serai purifié, vous me laverez et je deviendrai plus blanc que la neige. » Puis c’est le Confíteor. Le prêtre s’incline profondément au bas de l’autel où il n’ose monter ; il s’accuse à haute voix devant Dieu, devant la cour céleste et devant toute l’assemblée, des fautes qu’il a commises par pensées, par paroles et par actions. Il se frappe trois fois la poitrine comme pour briser ses péchés et dit : « C’est ma faute, c’est ma faute, c’est ma très grande faute. » Puis il a recours à la miséricorde de Dieu et aux prières des Saints. Il se relève alors en se signant de la croix. Il a obtenu, et nous avec lui, l’indulgence, l’absolution et la rémission des fautes vénielles quotidiennes. Il ne monte toutefois à l’autel qu’en demandant à Dieu « d’ôter de lui toutes ses iniquités afin qu’il ait une âme pure ». Il baise les reliques des martyrs qui sont dans l’autel, en priant Dieu « par leurs mérites et ceux de tous les Saints de daigner nous pardonner tous nos péchés ». Nouveau sacramental qui purifie notre âme si nous nous unissons au prêtre. Puis il implore la pitié du Seigneur : Kyrie eléison. Au Glória il s’adresse au Christ : « Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous. » Ces supplications, faites avec dévotion, obtiennent leur effet.

En baisant le texte de l’Évangile le célébrant dit : « Que par ces paroles évangéliques nos péchés soient effacés. » À l’Offertoire, l’hostie est offerte à Dieu « pour mes péchés, dit le célébrant, mes offenses et mes négligences innombrables et aussi pour tous les assistants ». Puis le prêtre profondément incliné dit : « C’est avec un esprit humilié et un cœur contrit que nous vous demandons, Seigneur, de nous recevoir. » Le Lavábo est aussi un sacramental qui, si on s’unit de cœur à ce geste, lave l’âme pendant que l’eau coule sur les mains du prêtre : « Je laverai mes mains dans l’assemblée des justes. Je marche dans l’innocence, Seigneur sauvez-moi, prenez pitié de moi. » Après l’élévation le célébrant se frappe la poitrine et se déclare pécheur : (« Nobis quoque peccatóribus. » Dans le Pater il implore et obtient le pardon de ses fautes vénielles. « Remíssio peccatórum in oratióne domínica et quotidiána », dit saint Augustin. À l’Agnus Dei il demande à l’Agneau, qui lave les péchés dans son sang, d’avoir pitié de nous : « Délivrez-moi Seigneur, ajoute-t-il, par ce Corps infiniment saint et par votre Sang de toutes mes fautes. » « Puissé-je me guérir par cette communion que j’ose recevoir malgré mon indignité. » « Oubliez, Seigneur Jésus-Christ mes péchés. » Et comme le centurion, en se frappant encore la poitrine, par trois fois il se déclare indigne de recevoir le Christ « Dómine non sum dignus… mais dites une seule parole et mon âme sera guérie ».

Les actes de foi ne sont pas moins nombreux. Ils commencent surtout à la lecture des oraisons, de l’épître et de l’évangile. « Qu’on fasse retentir le Credo, dit le Concile de Tolède (589) ; par ce chant la vraie foi s’affirme d’une façon éclatante, et l’âme des populations catholiques, revivant sa croyance, se prépare à recevoir la communion du corps et du sang du Christ. » La consécration est le « mystérium fídei » par excellence. Tout dans la messe alimente la foi et donne une grande idée du Dieu que l’on va recevoir.

Les actes d’espérance et d’amour se trouvent aussi très nombreux dans la messe. Tout notre espoir repose en Jésus « c’est par lui, c’est avec lui, c’est en lui que tout honneur et toute gloire sont donnés à Dieu ». On a confiance en sa médiation et l’âme, en s’immolant avec le Christ, s’enflamme au souvenir de « la plus grande preuve de charité » qu’il nous a donnée en mourant pour nous et qui trouve son complément dans la Communion où il se donne lui-même à nos âmes.

Tout dans la messe se rapporte donc à notre union avec Jésus-Hostie. Et comme les effets produits en nous par ce Sacrifice et par la Communion varient selon les mystères ou les fêtes qui se célèbrent — car communier c’est participer à Jésus dans le mystère que l’on commémore — qui ne voit les avantages à s’y préparer selon la liturgie. Autres en effet sont les grâces de Noël, autres celles de Pâques, autres celles qu’on demande à la fête d’un Martyr, autres celles qu’on obtient à la fête d’une Vierge. Qu’on lise les antiennes de la Communion et les prières de la Postcommunion et l’on comprendra cette variété de bienfaits que nous apporte la communion ainsi placée dans son vrai milieu. Et ne faut-il pas, pour les recevoir, une préparation convenablement adaptée ? Ne craignons donc pas l’abandon des formules habituelles, souvent routinières et monotones, des Actes avant la communion. Nous les remplacerons avantageusement par une lecture et une méditation pieuses et attentives du texte de la messe du jour.

Le Sacrifice de la messe, disions-nous au chapitre précédent, représente le Calvaire. Ce mémorial de la mort du Sauveur se précise encore lorsque l’on considère l’Eucharistie comme Sacrement. Jésus s’y trouve, en effet, sous les espèces du pain et du vin qui sont la nourriture ordinaire de l’homme. De sorte que, dans cet état, il est assimilé à une victime dont on mange la chair et dont on boit le sang. L’idée de sacrifice, d’holocauste, d’immolation s’y accentue.

Communier à cette victime, c’est donc communier à Jésus crucifié, c’est s’identifier au Sauveur au moment qui décide de sa vie. Il est mort à notre place, et communier c’est chercher à monter sur le Calvaire et à nous y clouer à la croix du Christ pour y mourir avec lui. Jésus ayant fini de souffrir, à nous maintenant à nous associer à ses souffrances pour mériter d’en bénéficier. Tel est le sens de la communion chrétienne qui ne peut dès lors que gagner à être unie au Sacrifice dont elle est le complément. « Nous laissons trop oublier que la communion au moins spirituelle, écrit l’abbé Plateau, fait partie intégrante de la participation au saint Sacrifice[[93]](#footnote-94). »

« L’Église qui offre le pain et le vin pour en faire le corps et le sang, et qui ensuite offre encore ce corps et ce sang après qu’ils sont consacrés, dit Bossuet, ne le fait que pour accomplir une troisième oblation par laquelle elle s’offre elle-même. » « Le sacrifice que l’on offre extérieurement, dit saint Thomas, est le signe du sacrifice spirituel par lequel l’âme s’offre elle-même à Dieu[[94]](#footnote-95). » Jésus était la victime sanglante du sacrifice de la croix et c’est nous qui sommes, en quelque sorte, la victime sanglante de l’autel où nous apportons chaque jour, ou au moins chaque dimanche, les souffrances morales et physiques dont nous ressentirons le poids au cours de la journée et durant toute la semaine. C’est la victime du Calvaire et de l’autel qui, en s’unissant à nous, nous en donne la force.

« Que sur cet autel, dit le Pontifical romain, l’orgueil soit immolé, la colère égorgée, la luxure et toute convoitise frappées à mort. » « Comprenez ce que vous faites, ajoute le Pontife à l’ordination, et en célébrant la mort du Seigneur, faites mourir en vous vos concupiscences. » « Faites que nous soyons nous-mêmes des hosties dignes de vous être offertes éternellement », disent en substance de nombreuses secrètes et postcommunions du missel. « Vous avez accordé à saint Alphonse de célébrer ces mystères, dit une oraison de la messe de ce Saint, et par eux de se donner à vous comme une hostie sainte. »

Cette doctrine ressort de tous les écrits de saint Augustin. Rappelant que dans l’autel se trouvent les reliques des Saints, il dit qu’ils ont ainsi l’honneur d’être associés au sacrifice de Jésus, « Nous n’avons pas élevé d’autel à Étienne, dit ce saint, mais avec les restes d’Étienne, avec les reliques de ce corps qui a été immolé pour Dieu, nous avons fait un autel au Seigneur. »

Puis il ajoute : « Le sacrifice n’est pas offert aux Saints, parce qu’ils sont eux-mêmes ce sacrifice[[95]](#footnote-96). » « Toute la cité rachetée, c’est-à-dire l’assemblée des fidèles et des saints, constitue le sacrifice offert à Dieu par le Grand-Prêtre qui s’est offert pour nous dans sa passion[[96]](#footnote-97). » « Dans le sacrifice que l’Église offre chaque jour, comme elle est le corps d’un tel chef, elle apprend à s’offrir elle-même avec lui[[97]](#footnote-98). »

« L’Église, avait dit saint Paul, est le corps du Christ et il a sa plénitude en elle[[98]](#footnote-99). » Nous sommes, au moment de la communion, cette petite goutte d’eau que le prêtre a mêlée au vin à l’offertoire. Nous sommes un avec Jésus, membres crucifiés d’une tête couronnée d’épines. Et comme le sacrifice du Christ tira son mérite du fait qu’il fut accepté volontairement, nous y participons dans la mesure où nous acceptons avec résignation, et même avec joie, notre propre immolation. C’est le fruit de la communion et c’est ce qui donne, surtout à la communion reçue en viatique, toute sa signification.

Notons en passant avec Dom Cabrol que « la communion des malades se rattache intimement au sacrifice de la messe et ne constitue pas en réalité une cérémonie à part[[99]](#footnote-100) » ; aussi se donne-t-elle peut-on dire, de la même façon qu’à la messe.

« Vouloir, dit Grimai, retirer les fruits du sacrifice dans la communion sans nous sacrifier, vouloir nous diviniser par l’hostie sans nous immoler avec elle, c’est aspirer à vivre en parasites de l’autel, c’est chercher le salut en dehors de la croix. » La communion est donc immolante et à ce titre, elle est la source première du véritable esprit chrétien qui, dans sa partie négative, consiste dans le renoncement à soi-même, dans la mortification du vieil homme. Cette communion, véritable participation à l’acte sacrificiel qu’est la consécration, est un parfait hommage d’adoration envers Dieu, car nous y offrons l’holocauste de nous-mêmes en union avec celui de Jésus sur sa croix[[100]](#footnote-101). Et de la sorte la Communion de chaque jour est notre Pâque quotidienne ou notre passage, sous la conduite du véritable Moïse, de la terre d’Égypte, c’est-à-dire de la captivité du démon et de nos mauvais penchants, à la terre promise ou à la liberté des enfants du royaume de Dieu.

⁂

Passer ainsi, toujours davantage, de la mort à la vie, c’est considérer la sainte Eucharistie sous son aspect vivifiant. Le saint Sacrement est, en effet, la source première et indispensable de l’esprit chrétien, surtout dans sa partie positive. L’effet propre de l’Eucharistie est d’augmenter en nous la grâce. C’est un aliment divin qui doit entretenir en nous la vie de l’Homme nouveau, la vie surnaturelle : « Ego sum panis vitæ. — Si vous ne mangez ma chair et ne buvez mon sang vous n’aurez pas la vie en vous[[101]](#footnote-102). » De même, en effet, que les aliments que nous prenons contiennent les éléments nutritifs que nous nous assimilons pour en vivre, le pain céleste que nous recevons contient la vie de Dieu et la donne à nos âmes. Mais alors que c’est la nourriture qui est absorbée par l’homme, car il lui est supérieur, dans l’Eucharistie, au contraire, c’est Jésus qui nous élève jusqu’à participer à sa vie divine, « Ordinairement, dit le Pape Innocent III, l’aliment se change en la substance de l’être qui le reçoit ; mais ici, l’aliment prend le rôle actif, c’est lui qui incorpore, et celui qui mange est incorporé[[102]](#footnote-103). » Un aliment meurt, pour ainsi dire, à lui-même pour que j’en vive. Ainsi, dans la mesure où nous mourrons à nous-mêmes, la vie de Jésus nous pénètre « ipse vivet propter me », disait le Maître. « Le Christ me mange, dit saint Bernard, il m’engloutit, il me digère, il me fond en lui par une divine transformation. Il nous mange et nous le mangeons, car si je le mange sans qu’il me mange aussi, il sera en moi, mais je ne serai pas encore en lui. Mais s’il me mange et que je le mange aussi, alors je serai en lui et lui en moi[[103]](#footnote-104). »

« Ainsi, dit Bossuet, vous serez unis corps à corps et vous serez deux en une chair, qui est le droit de l’Épouse et l’accomplissement parfait de ce chaste et divin mariage[[104]](#footnote-105). » « L’unité du corps mystique du Christ est produite, affirme saint Thomas, par son corps véritable sacramentellement reçu. »

L’Eucharistie comme Sacrement, Sacraméntum, n’a d’autre fin que de signifier[[105]](#footnote-106) et de produire la rem sacraménti qui est l’unité de l’Église par l’agrégation de tous les fidèles au corps mystique du Sauveur. Il ne s’agit donc pas seulement de la présence de Jésus dans le tabernacle, ou de la courte présence physique des saintes Espèces en nous par la sainte Communion, mais bien de l’effet mystérieux qui en est le résultat, et qui consiste en l’inhabitation permanente du Christ dans nos âmes et de nos âmes dans le Christ. Il est notre tête, nous sommes ses membres, et cette union vitale, commencée au baptême, parce qu’il contient implicitement le Votum ou désir*[[106]](#footnote-107)* de recevoir l’Eucharistie et nous en donne le droit, se resserre à chaque nouvelle communion.

Et ceci explique la cérémonie de la Pax que les premiers chrétiens ne manquaient jamais de faire avant de communier, car si l’Eucharistie produit la charité, elle l’exige aussi comme condition de sa réception. « Le pain que nous rompons, dit saint Paul, n’est-il pas une communion au corps du Christ ? Puisqu’il n’y a qu’un seul pain, nous formons un seul corps tout en étant plusieurs, car nous participons tous à un même pain[[107]](#footnote-108). » La communion a un but nettement social, aussi convient-il que nous l’affirmons en aimant, au moins en certaines circonstances, à la recevoir tous ensemble.

« Accordez-nous, dit l’oraison du saint Sacrement, de vénérer les saints mystères de votre corps et de votre sang de telle façon que nous ressentions constamment en nous le fruit de votre rédemption. » Et ce fruit, Jésus le disait à la dernière Cène, est que nous réalisions dans le Christ la communion des Saints « ut unum sint » et participions ensemble aux mystères de sa vie.

Qu’il est beau ce spectacle de toute la chrétienté qui reçoit l’Eucharistie, pour communier à tous les mystères de la vie du Sauveur, commémorés par l’Église dans son Cycle liturgique.

Concluons ce chapitre en disant que si Jésus est substantiellement présent dans le saint Sacrement, ce n’est pas seulement pour y être adoré « tantum ergo Sacraméntum venerémur cérnui », mais c’est, avant tout, pour y adorer le Père, en apaisant sa justice par l’offrande toujours renouvelée à la Messe, du Sacrifice du Calvaire, et pour faire des hommes, par la réception de l’hostie sainte, des membres toujours plus intimement incorporés à son corps mystique.

Et c’est ainsi que la liturgie, en hiérarchisant notre culte envers l’Eucharistie, nous fait travailler à étendre le règne de Dieu non seulement par un culte extérieur toujours plus grand envers le saint Sacrement, mais surtout par une participation toujours plus complète au saint Sacrifice et par un développement progressif du corps mystique du Christ grâce à la Communion. C’est la pleine réalisation de l’Advéniat regnum tuum.

# Chapitre VIII. Les sacrements.

Outre l’Eucharistie, Jésus institua encore six autres Sacrements qui correspondent aux différentes phases ou aux différents états de notre vie qu’ils sont appelés à surnaturaliser.

Dans l’âme du nouveau-né, le Baptême infuse la vie de la grâce qui le fait enfant de Dieu ; à l’adolescent la Confirmation donne une force divine de croissance, à l’homme mûr le Mariage confère les grâces nécessaires au gouvernement et à la formation de la famille chrétienne. Il faut à l’Église un pouvoir bien constitué, et c’est l’Ordre qui imprime, dans l’âme de ceux que Dieu appelle à diriger les fidèles, un caractère qui leur fait occuper une place dans la hiérarchie catholique. De même que l’on guérit les corps par l’emploi des remèdes, ainsi et mieux encore, le sacrement de Pénitence guérit et même ressuscite les âmes dans lesquelles la vie surnaturelle s’est alanguie ou même éteinte. À ceux enfin que la maladie ou la vieillesse mettent en danger de mort, l’Extrême-Onction apporte la résignation, le courage, la paix et même la guérison si leur salut éternel y est intéressé. Et ainsi les chrétiens sont munis, au cours de leur existence, de tous les secours spirituels désirables.

Les six Sacrements dont nous venons de parler se rattachent au Calvaire et aussi à l’Eucharistie considérée comme Sacrifice et comme Sacrement.

Le Baptême se rapporte au Calvaire, car « nous y mourons et y sommes ensevelis, dit saint Paul, avec Jésus pour ressusciter avec lui à une vie nouvelle[[108]](#footnote-109). » Aussi les saints Pères voient-ils dans l’eau qui sortit du côté de Jésus sur la croix un symbole du baptême.

Ce sacrement se rapporte aussi à l’Eucharistie parce que c’est lui qui, en imprimant un caractère, donne le droit de participer au saint Sacrifice et de recevoir la sainte Communion. L’eau qui sert au baptême est bénite d’une façon solennelle à la messe du Samedi-Saint. On y verse de l’huile sainte qui a été bénite à la messe du Jeudi-Saint. Et c’est immédiatement avant la messe de Pâques qu’on baptisait autrefois et qu’on baptise encore, autant que possible, les catéchumènes. Le baptême, disent les théologiens, ne donne la grâce qu’en vue de l’Eucharistie « nisi despiciéndo ad Eucharístiam*[[109]](#footnote-110)* ». C’est en tant qu’il contient le votum Eucharístiæ, c’est-à-dire le désir de la réception de l’Eucharistie, nous l’avons vu au chapitre précédent, qu’il fait de nous les membres du Christ et nous rend avec lui enfants de Dieu[[110]](#footnote-111).

Par la Confirmation un caractère nouveau s’imprime dans notre âme et les grâces du Calvaire descendent plus abondantes dans nos âmes afin d’y compléter celles que nous avons reçues au baptême. Ce Sacrement se rapporte aussi à l’Eucharistie, car l’hostie-sainte est l’aliment des forts, de ceux que la Confirmation a amenés à l’âge viril ; de plus l’huile-sainte, qui en est la matière, est bénite à la messe du Jeudi-Saint.

La Pénitence lave nos âmes dans le sang de l’Agneau répandu sur le Calvaire. Elle efface tous les péchés, quelque graves et nombreux qu’ils puissent être. Ce sacrement se rapporte à l’Eucharistie, car il prépare les pécheurs à assister avec fruit au saint Sacrifice et les rend dignes de communier. Ici encore, comme pour le baptême, des théologiens enseignent que le sacrement de Pénitence ne donne la grâce qu’en vue de l’Eucharistie[[111]](#footnote-112).

Pour l’Extrême-Onction, ce que nous avons dit de la Communion en viatique au chapitre précédent (p. --[88]) montre comment elle unit le malade à Jésus mourant sur sa croix et répand sur son âme les grâces de la Croix par l’intermédiaire du saint Sacrifice et du saint Sacrement. Elle se rapporte encore à la messe parce que l’huile des infirmes, qui est la matière de ce sacrement, est bénite au cours de la messe, le Jeudi-Saint. On comprendrait bien mieux la vertu de l’huile-sainte sur les malades si on connaissait les formules de cette bénédiction[[112]](#footnote-113).

Le Sacrement de l’Ordre a un rapport très intime avec le Calvaire et avec l’Eucharistie considérée comme Sacrifice et comme Sacrement. Ce fut, en effet, la veille de sa passion que Jésus, nous l’avons vu et c’est de foi, conféra le sacerdoce aux apôtres et à leurs successeurs par une même parole « Faites ceci en mémoire de moi » et leur donna le pouvoir de célébrer la sainte Messe, dont il fit expressément le mémorial de sa Passion.

« Le sacrement de l’Ordre est institué pour le sacrement de l’Eucharistie, dit saint Thomas, car le pouvoir que donne l’Ordination a pour fin ou bien la consécration de l’Eucharistie elle-même, ou bien d’autres ministères qui se rapportent tous à l’Eucharistie, qui est le Sacrement des Sacrements[[113]](#footnote-114). »

« L’investiture du pouvoir, dit-il encore, se fait par la collation d’un signe qui se rapporte à l’acte essentiel de chaque ordre ; et comme l’acte propre du sacerdoce est la consécration du corps et du sang de Jésus-Christ, c’est d’après une opinion probable, dans la tradition du calice, accompagnée des paroles de la forme sacramentelle que le caractère sacerdotal est gravé dans l’âme de l’ordonné[[114]](#footnote-115). » Ces paroles sont : « Recevez le pouvoir d’offrir le sacrifice à Dieu et de célébrer des messes pour les vivants et les défunts. » « Toute religion qui a commencée à se constituer, écrit D. Festugière, a nécessairement posé le sacrifice comme pierre angulaire à la base de son édifice rituel. Le sacrifice suivi de la communion est le germe de la liturgie chez les païens. — Pour sacrifier il faut des prières et des rites, c’est-à-dire une classe d’hommes qualifiés pour sacrifier. Le premier devoir du prêtre est l’oblation du sacrifice. » « L’acte essentiel et en même temps principe générateur de la liturgie c’est le sacrifice. De celui-ci naît le sacerdoce, autour de lui se forme avec unité l’organisme cultuel[[115]](#footnote-116). » « L’ordre ecclésiastique, dit à son tour M. Desloge, se divise selon la différence principale des attributions sacrées[[116]](#footnote-117). »

C’est la part plus ou moins grande que les ministres de l’autel prennent aux saints mystères qui marque leur degré dans la hiérarchie sacrée. Alors que le portier garde simplement les portes du sanctuaire où se célèbre le sacrifice et y convoque les fidèles en sonnant les cloches, le lecteur y fait les lectures de l’Ancien Testament, l’acolyte y porte les flambeaux à l’évangile et présente les burettes au sous-diacre[[117]](#footnote-118). Le sous-diacre lit l’épître à la messe et porte le calice et l’hostie à l’autel. C’est lui aussi qui verse quelques gouttes d’eau dans le vin. Le diacre lit l’évangile, verse le vin dans le calice et touche les vases sacrés qui contiennent l’Eucharistie. Il peut même, en certains cas, distribuer la communion. Le prêtre explique le texte sacré qui vient d’être lu, consacre et donne la sainte Communion. L’évêque enfin, qui possède la plénitude de l’Ordre (car il a, à l’exclusion des simples prêtres, le pouvoir de communiquer son sacerdoce), célèbre pontificalement et c’est au cours de la messe qu’il donne ordinairement les ordres mineurs et toujours les ordres majeurs.

Le Sacrement de Mariage enfin se rapporte aussi à l’Eucharistie comme sacrifice et comme sacrement.

« La coutume antique, dit Dom Cabrol, est que le rite du mariage s’accomplisse durant la messe, quoiqu’il puisse en être séparé. Quand il se célébrait durant la messe, c’étaient les époux qui faisaient l’offrande[[118]](#footnote-119). » Il y a dans le missel une messe Pro sponsis, qui se célèbre immédiatement après le mariage ; et au cours de cette messe l’épouse reçoit une bénédiction spéciale. Que si cette bénédiction n’obtenait pas ses effets, l’Église conseille aux époux de faire dire le saint Sacrifice en l’honneur du Saint-Esprit afin que la femme puisse devenir mère « ut possis in utero portáre prolem ».

Cette existence nouvelle des époux ne suppose-t-elle pas, au reste, de nombreux sacrifices ? Et l’assistance à la messe, au moment où ils se jurent fidélité, n’unit-elle pas d’une façon spéciale cet holocauste, que le mari et la femme font d’eux-mêmes, à celui que Jésus consomma sur la Croix pour faire de l’Église son épouse, et que l’Église continue à réaliser avec Jésus sur l’autel ?

Et la communion de vie qui s’établit entre l’époux et l’épouse ne se cimente-t-elle pas d’une façon plus intime par la sainte Communion qu’ils reçoivent, puisque c’est de Jésus immolé sur le Calvaire et aliment de leurs âmes que dérivent toutes les grâces du sacrement de mariage. Par où l’on voit l’union intime qui existe entre le sacrement d’amour où Jésus se donne en nourriture à l’Église, son épouse, et cet autre sacrement d’amour où les époux « deux en une chair » figurent ce sublime mariage, selon l’affirmation si connue de saint Paul : « Il est grand ce sacrement (le mariage) dans le Christ et dans l’Église[[119]](#footnote-120). »

Le Gaudier résume parfaitement toute cette doctrine sur les rapports qui unissent les sacrements au Calvaire et à l’autel dans ce beau passage : « Si l’on considère les sacrements dans leur institution, il faut dire qu’ils découlent du Sacrifice sanglant — la Passion de Jésus-Christ — car c’est alors qu’en vertu de ses mérites infinis cette institution fut consommée et ratifiée par Dieu. Mais si on les considère dans leur application, leur intégrité, leur confection, c est le sacrifice non sanglant — la messe — qui en est la source en tant que mémorial du sacrifice sanglant. Aussi bien, Notre Seigneur ne voulut-il pas autrement nous gratifier du sacrement de son corps et de son sang que par ce sacrifice. Par là il voulait nous faire comprendre que, s’il y a d’ailleurs d’autres manières de prier Dieu et d’implorer son secours, toutefois aucun moyen n’était comparable. Et pour que ce moyen fût continuel, il demeura par le sacrifice eucharistique au milieu de son Église, se faisant médiateur entre Dieu et les hommes sous les apparences du pain et du vin, comme il l’avait été sur la croix. »

Il apparaît donc bien que, dans le corps mystique du Christ, l’Eucharistie est le cœur ou la source cachée de la vie surnaturelle et les Sacrements les artères qui s’y rattachent pour répandre dans tous les membres le sang généreux de la grâce. C’est eux qui établissent un contact direct entre Jésus immolé et l’âme et y déversent la grâce sanctifiante, les vertus chrétiennes et les dons du Saint-Esprit.

Cette grâce divine, les Sacrements la donnent en la signifiant au moyen de formules et de rites sensibles. Aussi, par eux, il est possible de suivre en quelque sorte des yeux l’action de Dieu dans les âmes (V. fin du Ch. III et commencement du Ch. IV).

Si l’on veut s’en rendre compte, que l’on réfléchisse par exemple aux énergies divines dont sont pénétrées l’huile-sainte et l’eau baptismale. À la messe du Jeudi-Saint, l’Évêque a demandé que le Saint-Chrême et les autres huiles fussent « remplis de la vertu de l’Esprit-Saint ». Le Samedi-Saint il a invoqué sur l’eau « la puissance de sanctification de l’Esprit de Dieu qui, à l’origine des temps, s’était posé sur les eaux afin de les féconder ». « Que la vertu du Saint-Esprit, ajouta-t-il, descende sur toute l’eau de cette fontaine pour lui donner la fécondité et la rendre capable de régénérer. » Il y a même versé du Saint-Chrême et de l’huile des catéchumènes, de sorte que cette eau est apte à l’œuvre sanctificatrice à laquelle on la destine ; par elle l’Esprit se répandra dans les âmes d’une manière pour ainsi dire visible. Il en est de même pour les autres Sacrements.

Et puisque ces Sacrements nous sont conférés au cours de toute notre existence, nous pouvons dire que toute la vie chrétienne consiste essentiellement à recevoir et à développer en nous les grâces sacramentelles. N’est-ce pas, en effet, en vertu de la grâce baptismale que nous sommes enfants de Dieu ? Déposée en germe dans nos âmes par le Baptême, la grâce sanctifiante est fortifiée en nous par la Confirmation et elle est alimentée par l’eucharistie. Si nous avons le malheur de la perdre, elle est restituée par le sacrement de Pénitence. Par l’Ordre et le Mariage elle est développée dans un sens qui correspond à des fonctions nouvelles et, enfin, par l’Extrême-Onction elle reçoit une perfection dernière qui permet à l’âme de se présenter avec assurance devant son Juge.

La gloire céleste elle-même, ce merveilleux développement de la grâce, n’est dès lors que le perfectionnement des grâces sacramentelles acquises pendant la vie.

⁂

Sans doute les Sacrements ne se rapportent pas directement et immédiatement comme le saint Sacrifice à l’adoration et à la glorification de Dieu. Ces actes sacrés ont été institués avant tout pour nous sanctifier en appliquant à nos âmes les mérites du Calvaire.

Mais, de même que Jésus dans les mystères de son Incarnation « durant les jours de sa chair » ne passa pas seulement « en faisant le bien » mais aussi « en donnant gloire à Dieu », de même les Sacrements, qu’on a appelés « des reliques de l’Incarnation », non seulement assurent la grâce à nos âmes mais aussi rendent gloire à Dieu.

Ces rites tendent indirectement à cette glorification en tant que, « medicaménta sanctificántia », comme les dénomme saint Bonaventure, ils guérissent les âmes et les surnaturalisent, en leur donnant la grâce à la fois sanans et élevans, afin qu’elles puissent glorifier le Seigneur.

Les Sacrements tendent aussi directement à la gloire de Dieu en tant que les recevoir c’est « user de réalités divines », ce qui est, au dire de saint Thomas, pleinement « protestári divínam excelléntiam*[[120]](#footnote-121)* ».

Trois d’entre les Sacrements tendent plus directement encore à cette glorification divine. Ce sont ceux qui impriment un caractère. « Le caractère, déclare le Docteur Angélique, se rapporte au culte divin qui est une protestation de notre foi par des signes sensibles[[121]](#footnote-122) », protestation de foi qui a son commencement dans le Baptême, qui trouve son progrès dans la Confirmation et qui atteint sa perfection dans l’Ordre. Ces trois Sacrements sont la « débita præparátio coléntium Deum ad cultum ipsíus*[[122]](#footnote-123)* ».

Le caractère sacramentel ne sanctifie pas les âmes, mais il les consacre à Dieu et à son service. C’est un pouvoir surnaturel qui assimile les âmes formellement à Jésus comme Pontife et les fait participer à des degrés divers à son sacerdoce éternel (voir Chap. Premier). Le caractère, enseigne encore saint Thomas, est un écoulement du souverain sacerdoce du Christ donné en vue d’exercer les actes du culte chrétien qui ont pour but d’honorer Dieu. Les Sacrements ne doivent donc pas être considérés uniquement comme des sources de sainteté pour les âmes, mais aussi comme des moyens pour les hommes de rendre gloire à la Divinité.

⁂

Terminons ce chapitre, en montrant comment les Sacrements font partie du culte officiel de l’Église.

La liturgie chrétienne étant le culte organisé par l’Église, on s’est demandé, en effet, à quel titre (le Sacrifice de la messe et) les Sacrements, qui ont été institués par Jésus dans ce qu’ils ont d’essentiel et qui ne sont dès lors pas d’institution ecclésiastique, sont des actes liturgiques ? En d’autres termes : Sommes-nous redevables à la liturgie des grâces sacramentelles ?

Jésus a, de fait, confié la dispensation de ces trésors à l’Église (« Faites ceci en mémoire de moi », « Baptisez toutes les nations ») qui les fait en quelque sorte siens en nous les donnant dans des cérémonies religieuses réglées jusque dans les moindres détails dans les livres liturgiques.

Mais l’Église ne se contente pas d’envelopper ces actes, institués par le Christ, de ses rites et de ses prières ; elle prête son ministère pour la confection même des éléments essentiels (du Sacrifice et) des Sacrements.

Les Sacrements (comme le Sacrifice) sont constitués, en effet, par un triple élément :

1) Il y a la matière (du Sacrifice et) des Sacrements et elle est appliquée par l’Église. Pour certains Sacrements même il n’est pas défendu de croire que Jésus lui en a laissé le choix, de même que pour la forme.

2) Il y a la forme (de la Consécration et) des Sacrements qui est posée par le ministère des prêtres, c’est-à-dire par l’Église.

3) Enfin celui qui pose le rite (sacrificiel et) sacramentel doit avoir l’intention de faire ce que veut l’Église.

C’est dans ce sens que nous disons que le Sacrifice et les Sacrements institués par Jésus-Christ sont des actes qui relèvent de l’Église et qui font partie du culte liturgique organisé par elle (V. p. --[113], note --[1]).

Ce qui nous permet de conclure encore une fois que la liturgie est la source première et indispensable du véritable esprit chrétien, soit parce qu’elle concourt directement à assurer à nos âmes les grâces sacramentelles soit, ajoute D. Cabrol, parce qu’elle « donne aux fidèles les moyens d’adorer Dieu et, par une sorte de choc en retour, de nous sanctifier[[123]](#footnote-124). »

# Chapitre IX. Les sacramentaux.

Le saint Sacrifice et les Sacrements institués par Jésus-Christ consistent essentiellement en quelques formules et en quelques rites qu’il importe de toujours bien dégager des cérémonies que l’Église y a ajoutées au cours des siècles. La grandeur de la Messe, en effet, et des Sacrements ne provient pas de la pompe extérieure des cérémonies, ni de la multiplicité des prières, ni de la beauté des rites et du chant, ni de la richesse de la décoration, ni de l’ampleur et de la valeur artistique des édifices.

Le saint Père officie-t-il pontificalement dans les splendeurs de Saint-Pierre, ou bien, un obscur missionnaire célèbre-t-il la messe sous une misérable hutte au milieu des forêts, le saint Sacrifice est essentiellement le même. On en peut dire autant du baptême donné solennellement à de nombreux catéchumènes le Samedi-Saint ou administré sommairement par un laïque à un petit enfant en danger de mort.

Pourquoi alors les lois canoniques exigent-elles que l’on supplée, à l’église, à toutes les cérémonies omises en cas d’ondoiement ? Pourquoi tant de pompe, tant de prières, de chants et de rites dans la Messe solennelle et dans l’administration des Sacrements ? Pourquoi Pie X juge-t-il « digne de tout éloge la beauté et la somptuosité du temple, la splendeur et la soigneuse ordonnance des cérémonies, le nombre du clergé, la piété et la gravité des ministres qui célèbrent la Messe solennelle[[124]](#footnote-125) » ?

À notre époque, où prêtres et fidèles sont si surchargés, ne vaudrait-il pas mieux supprimer les longs offices auxquels on ne comprend plus grand-chose, où l’on s’ennuie et que l’on déserte de plus en plus ? N’y aurait-il pas avantage à en réduire le nombre et la durée en en sauvegardant l’essentiel ?

L’Église entend toutes ces remarques, elle voit que l’on ne vient plus guère à ses offices solennels comme sont les messes pontificales, les ordinations, la bénédiction des cendres, des cierges, des fonts baptismaux, les processions des Rogations, et même la grand-messe paroissiale et les vêpres du Dimanche. Et pourtant elle ne les supprime pas et, si elle y était contrainte par la persécution, elle retournerait aux catacombes pour les célébrer. Sans doute, comme une mère indulgente qui tient compte des circonstances de temps et de lieu dans lesquelles se trouvent ses enfants, elle a réduit le nombre des fêtes et a consenti à l’établissement de rites diminués, comme la messe basse et l’office divin non chanté ou récité en prive, mais jamais elle ne supprimera sa liturgie solennelle qui seule a éminemment le caractère social et catholique, que doit posséder son culte officiel. Aussi, en parlant de la sainte messe, le Concile de Trente nous dit que la solennité dont on l’entoure a pour but « de recommander la majesté d’un si auguste sacrifice et d’exciter le respect des fidèles à la contemplation des profonds mystères qui y sont renfermés[[125]](#footnote-126). » Il s’agit donc, tout à la fois, d’une gloire plus grande à donner à Dieu et d’un bien plus considérable que nos âmes ont à en retirer.

« La Liturgie, comme son nom l’indique, écrit le Chanoine Maton, c’est la fonction publique, appelant comme telle toutes les pompes du culte extérieur, et supposant la présence de la communauté entière autour de l’autel. Sans doute, il serait facile de le prouver historiquement par les faits les mieux démontrés, la croyance actuelle de l’Église catholique sur la légitimité des messes privées fut celle de tous les siècles chrétiens dès l’origine. Pratiquement néanmoins, et dans le cours ordinaire, la pompe des cérémonies, l’enthousiasme des chants, la splendeur des fonctions sacrées semblèrent longtemps inséparables de l’oblation du sacrifice[[126]](#footnote-127). Et même si aujourd’hui l’Église, en présence de l’impulsion qui incline les croyants à délaisser toujours de plus en plus les pompes extérieures du sacrifice, a jugé à propos de relâcher sur ce point le lien de son antique discipline, ses aspirations n’ont nullement changé, et elle continue d’accuser hautement ses préférences pour les débris conservés des anciens jours.

Ce n’est pas à travers les mailles de la casuistique qu’il faut chercher l’idéal de la piété catholique. Les formes du culte divin qui doivent avoir les préférences des âmes, des âmes véritablement pieuses, ce sont évidemment celles où les intentions du Seigneur dans l’auguste mystère d’amour se trouveront être parfaitement comprises et mieux remplies, non celles où la piété privée se donne plus largement carrière.

Or, l’histoire est là pour attester que l’Église, interprète fidèle et sûre des pensées de son divin Époux, a maintenu sur ce point la discipline des premiers âges tant qu’ont duré dans leur éclat la ferveur et la foi des nations chrétiennes. Aussi longtemps qu’elle l’a pu, elle a concentré dans les pompes pieuses de la messe solennelle et des offices publics les forces vives de ses enfants[[127]](#footnote-128). »

Les cérémonies saintes célébrées dans le décor du sanctuaire plongent les sens dans une atmosphère qui les impressionne profondément et met en branle toutes les puissances de l’âme. L’Église n’ignore pas, en effet, la part considérable que les réalités tangibles et matérielles occupent dans la vie de l’homme. L’homme sent d’abord, puis il pense. Des choses visibles il monte aux choses invisibles. Aussi les actes extérieurs suscitent-ils en lui des sentiments intérieurs qui se traduisent à leur tour en pensées et en vouloirs. Pour atteindre l’esprit de l’homme et entraîner sa volonté il faut passer par la porte de ses sens. C’est pourquoi Jésus a prêché en paraboles et institué le saint Sacrifice et les Sacrements sous des formes sensibles.

Et l’Église, à son tour, multiplie dans son culte les symboles, les formules imagées et les rites où elle incarne ses pensées les plus hautes sur Dieu et sur les mystères de la religion. « L’expression la plus authentique, la plus auguste et surtout la plus populaire de la religion n’est pas dans nos théologies qui ne sont point faites pour le peuple, écrit le P. Fontaine, S. J., ni même, je l’oserai dire, dans ces catéchismes dont les petits enfants apprennent la lettre. Pour en comprendre l’esprit il faut trop de méditation et de raisonnement.

« La religion, vue dans sa réalité concrète, doit être plus accessible encore. L’homme est chair en même temps qu’esprit. Il faut que cette religion lui apparaisse sous une forme sensible et palpable, qu’elle entre ainsi dans sa vie, pour l’élever peu b peu et la surnaturaliser.

« C’est au moyen de ses fêtes liturgiques que la religion chrétienne a opéré cette merveille que nous ne remarquons plus parce qu’elle est persévéramment sous nos yeux[[128]](#footnote-129). »

L’on voit donc l’importance capitale qu’ont les cérémonies, les rites, les formules et les objets que l’Église emploie dans son culte. « Ces rites, dit le Catéchisme romain, expriment les effets des sacrements et les rendent comme sensibles aux yeux des fidèles qui en comprennent mieux la sainteté. Leur foi, leur charité, leurs sentiments surnaturels en sont excités davantage ; aussi faut-il avoir soin que ces cérémonies si touchantes et si instructives ne leur soient pas inconnues[[129]](#footnote-130). » « Si quelqu’un, affirme le Concile de Trente, dit que les cérémonies, les ornements et les signes externes dont l’Église use sont des irritábula impietátis plutôt que des offícia pietátis, qu’il soit anathème » et il jette de même l’anathème sur ceux qui disent que les rites « peuvent être sans péché omis à volonté par les ministres[[130]](#footnote-131). »

« Jésus, dit Mgr Glorieux, avait choisi pour la Cène une grande salle, richement ornée. Le génie humain suivra cette divine suggestion. Les temples ne seront jamais trop beaux pour abriter l’autel et le tabernacle. Michel-Ange jettera dans les airs la coupole du Panthéon par dessus les arcades de la basilique de Maxence. Nos cathédrales gothiques dresseront vers le ciel la prière suppliante de leurs voûtes courbées dans l’adoration.

« Jésus, se conformant au rituel de la Synagogue, avait chanté avec ses apôtres le grand Hallel d’action de grâces, accompagnement liturgique de la manducation de l’Agneau Pascal. L’Église, à ce point de vue, imitera avec enthousiasme le divin Maître. Comme au soir du Jeudi-Saint, le sacrifice eucharistique sera préparé, accompagné, suivi de lectures, de chants et de prières. On choisira d’abord et avant tout la prière enseignée par le Seigneur lui-même, puis les textes inspirés de la Bible. Les Pères de l’Église, les docteurs et les saints seront admis à mêler leurs voix mystiques à ce concert sacré. Ce divin lyrisme ne se contiendra pas toujours dans les tons ordinaires du langage ; il voudra éclater, lui aussi, dans cette expression si naturelle des sentiments humains, qui est la modulation, l’harmonie des sons, la musique, le chant.

« Ainsi déjà au temps des catacombes, mais surtout après le premier triomphe social de l’Église, autour de la consécration et de la communion, c’est toute une luxuriante liturgie qui croissait, empruntant toutes les langues, adoptant les formes les plus majestueuses, les plus pompeuses, tâchant de se hausser à la hauteur du devoir de l’adoration et de l’action de grâces, pour et par l’Eucharistie[[131]](#footnote-132). »

Tous les gestes et prières qui, dans la célébration de la messe et l’administration des Sacrements, entourent les rites essentiels institués par le Christ, sont des actes de l’Église qui appartiennent tous, disent les anciens auteurs[[132]](#footnote-133) à la catégorie des sacramentaux.

Les rites, les bénédictions, les objets bénits sont donc des sacramentaux, c’est-à-dire des signes sensibles et des symboles évocateurs d’effets salutaires qu’ils produisent dans les âmes. Ils ne remettent pas les péchés, et ne produisent pas par eux-mêmes la grâce comme les Sacrements, mais ils agissent ex ópere operántis Ecclésiæ, « ex sua impetratióne » dit le Canon 1144, c’est-à-dire en vertu du crédit tout puissant que la prière de l’Église a auprès de Dieu. Aussi ces choses (res) et ces gestes (actiónes) ont-ils des effets d’ordre surtout spirituel « efféctus præsértim spirituáles ». Ils éveillent notre attention, nous excitent au repentir et nous portent à l’exercice de toutes les vertus. « En tant qu’ils sont accompagnés d’une certaine détestation des péchés, écrit saint Thomas, le Confíteor, l’acte de se frapper la poitrine et l’oraison dominicale remettent les péchés véniels, car dans l’oraison dominicale nous disons : Remettez-nous nos dettes. Et en tant qu’ils désignent la révérence que nous avons pour Dieu et les choses divines, la bénédiction de l’évêque, l’aspersion de l’eau bénite, les onctions, les prières dites dans des églises dédiées et autres choses de ce genre opèrent aussi la rémission des péchés véniels[[133]](#footnote-134). »

L’on comprendra toute l’importance des Sacramentaux si l’on se rappelle que la Messe et les Sacrements ne produisent des fruits de sanctification dans nos âmes que dans la mesure de nos bonnes dispositions et que ce sont précisément les Sacramentaux qui concourent à nous les donner[[134]](#footnote-135).

Pour que ces Sacramentaux opèrent tous leurs effets en nous, il faut que nous en prenions conscience. Quand nous voyons, par exemple, le nuage d’encens qui s’élève de l’autel vers le ciel, en sachant qu’il est le symbole de la prière qui monte vers Dieu : « Dirigátur Dómine orátio mea sicut incénsum in conspéctu tuo », ce sacramental élève notre cœur vers Dieu. Si le feu de l’encensoir nous représente l’ardeur de l’amour divin qui doit nous embraser « ignem sui amóris accéndat Deus in córdibus nostris », ce sacramental nous remplira d’amour de Dieu. Si le Munda cor meum, récité avant l’Évangile, nous rappelle le charbon ardent dont un Séraphin purifia Isaïe, ce sacramental purifiera notre cœur. La lecture de l’Évangile écoutée avec piété est de même un sacramental qui efface nos fautes vénielles : « Per evangélica dicta deleántur nostra delícta*[[135]](#footnote-136)*. »

Toute la messe, et spécialement la messe solennelle qui, comme prière de l’Église, est le plus grand sacramental, se compose de la sorte d’une suite de sacramentaux[[136]](#footnote-137) dont nous ne profitons guère, car nous en ignorons la signification. (Voir p. 83 et ss.)

Il en va de même pour les cérémonies des sacrements.

Qu’on examine en détail les rites du baptême : le prêtre souffle sur l’enfant, il fait différents exorcismes, procède à la cérémonie de l’ephpheta, donne à l’enfant du sel, etc… puis, après l’avoir baptisé, il l’oint du saint Chrême, lui impose un voile blanc et lui remet un cierge allumé. Autant de sacramentaux qui sanctifieraient les âmes, s’ils étaient compris.

Qu’on étudie les cérémonies du sacrement de pénitence : le prêtre se revêt du surplis et de l’étole violette, il est assis et recouvert d’une barrette comme un juge, ayant devant lui un pénitent à genoux qui s’accuse. Et l’on comprendra d’avantage la nature de ce sacrement et tous ses effets.

Que l’on pénètre le sens des formules de la bénédiction des cendres, des cierges, de l’eau bénite… et on verra combien il y a de richesses pour les âmes dans la liturgie.

Qui pourrait douter, par exemple, de l’efficacité des prières de l’Église lorsque, à la Messe des Rameaux, elle bénit le buis en disant : « Qu’il vous plaise de bénir et de sanctifier ces rameaux afin que quiconque les recevra ressente les effets de votre protection dans son âme et dans son corps. Bénissez ces branches afin qu’en quelque lieu qu’elles soient gardées ceux qui y habitent reçoivent votre bénédiction. »

Qui nierait que le baptême des cloches, par lequel l’Église purifie le bronze et l’oint du Saint-Chrême, n’octroie à leur voix sonore une puissance spéciale. Que leurs sons, demande l’Église, « écartent les pièges, éloignent les cyclones, les accidents de la tempête, qu’ils augmentent la dévotion des fidèles, les rendent plus empressés à rejoindre leur église et à y participer au culte divin ».

Pour l’eau, l’Église fait cette prière : « Répandez, Seigneur, la vertu de votre bénédiction sur cet élément, et faites qu’il reçoive l’effet de votre grâce divine pour chasser les démons. » Si l’on connaissait cette vertu de l’eau, comme souvent on l’emploierait pour mettre en fuite les mauvais esprits.

La liturgie possède toutes sortes de bénédictions spéciales, mais, on ne les connaît pas. Il y en a pour les malades, pour les enfants, pour les animaux, pour le pain, pour le vin. Le Rituel contient encore la bénédiction des maisons à la fête de l’Épiphanie, la bénédiction de la gorge avec les cierges de saint Biaise, la bénédiction des machines, des aéroplanes, des chemins de fer, des véhicules, etc… « Écoutez nos prières, dit par exemple l’Église à la bénédiction des voitures, et bénissez ce véhicule et confiez-en la garde à vos saints anges afin que tous ceux qui y voyageront soient à l’abri de tout danger. »

N’est-ce pas aussi par ses cérémonies des Quatre-Temps que l’Église attire les bénédictions du ciel sur les campagnes aux différents stades des opérations agricoles. C’est ce qu’elle fait aussi aux litanies des Rogations : « Daignez donner et conserver les fruits de la terre, ut fructus terræ dare et conserváre dignéris, te rogámus audi nos. »

Et c’est ainsi que, par ces exorcismes et ces bénédictions de tout ce qui sert au culte de l’Église, commence cet affranchissement des créatures non douées de raison dont saint Paul dit qu’elles semblent espérer « la délivrance de l’asservissement à la corruption pour participer à la glorieuse liberté des enfants de Dieu[[137]](#footnote-138). »

Terminons ce chapitre par l’article que le Père Le Brun écrivait dans le Rappel, sous le titre Les Vitamines*[[138]](#footnote-139)*.

« Un joli nom, n’est-il pas vrai, et qui sonne clair comme un mot grec. Qu’est-ce ? Voici. Jusqu’ici, on a cru établi qu’il suffisait de donner à l’organisme les éléments nutritifs indispensables et que bientôt on trouverait des pastilles où serait condensée la quintessence nutritive d’un repas.

« On se trompait, la science vient de le démontrer par des expériences. Eyckman, par exemple, écrit le Dr Fafner, « nourrit des poules, pigeons et canards avec du riz brut exclusivement. Tout va bien. On leur donne ensuite du riz décortiqué ; toute cette volaille devient malade et l’on guérit la basse-cour en lui fournissant avec ce riz décortiqué le son qu’on lui avait enlevé. Comme ce son n’a guère de pouvoir nutritif, il faut admettre qu’il y a « quelque chose » dans ce son qui est nécessaire à la santé des animaux… » Eh bien ! ces aides des substances nutritives, ce sont les vitamines.

« — L’âme, n’aurait-elle pas aussi ses vitamines ?

« — Mais si ! Je ne sais si vous avez remarqué combien l’ordre naturel et l’ordre spirituel présentent d’analogies.

« En ce siècle du progrès, on entend encore des gens dire qu’il leur suffit du minimum de la messe dominicale et de la communion pascale pour que leur âme vive. D’autres, plus sages, prônent à bon droit la nutrition eucharistique fréquente et quotidienne. Mais, parmi ceux-ci, beaucoup font bon marché du reste et décortiquent la communion de tous ses entourants : prières, lectures, chants et cérémonies de la Messe — en disant, que tout cela n’est pas l’essentiel, que « ce n’est pas le sacrement » !

« D’accord, ce n’est pas strictement essentiel, mais c’est nécessaire. Or, voyez-vous quelle analogie il y a entre eux et les vitamines « les petits éléments de vie » ?

« Des expériences ont été faites entre des âmes soumises à l’indispensable nutritif et d’autres qui boivent à plein calice les vitamines du culte. Chez les premières, la vie religieuse est étriquée ; chez les autres, c’est la vitalité pleine ! »

Ayons donc confiance en la prière de l’Église et recourons davantage aux « Vitamines du culte », aux Sacramentaux qui concourent aussi à faire de la liturgie la source première et indispensable du véritable esprit chrétien.

# Chapitre X. L’office divin.

Les heures canoniales que l’Église fait réciter quotidiennement à ses trois cents cinquante mille prêtres a aussi la sainte Messe pour centre. « Le saint Sacrifice, dit M. le Chanoine Callewaert, est le précieux joyau serti dans la couronne d’or des heures canoniales[[139]](#footnote-140). »

« La vigile, dit D. Cabrol, est devenue l’introduction obligée à la messe ; toutes les heures canoniales qui procèdent de la vigile ont été rattachées par elle à la messe[[140]](#footnote-141). » « Suivant nous, dit-il encore, tout l’office canonial est sorti de la vigile[[141]](#footnote-142). Matines (c’est l’office de nuit) et Laudes (c’est l’office que l’on dit au lever du soleil) ne seraient dans notre hypothèse que la vigile détachée du service eucharistique qui a subi quelques modifications en conséquence de cette séparation. L’office primitif de Matines et de Laudes se compose en effet des mêmes éléments que la Vigile : psalmodie, lecture de l’Ancien et du Nouveau Testament, des épîtres, l’évangile, l’oraison et d’autres cérémonies comme la confession des péchés. »

Ce sont les mêmes éléments que ceux de l’Avant-Messe ou Messe des Catéchumènes. « Les autres offices du jour et de la nuit sont nés de Matines (donc de l’Avant-Messe et ont été visiblement calqués sur le même modèle : des psaumes avec antiennes, une leçon (capitule), un répons, un verset, une oraison ou même, comme Laudes et Vêpres, un cantique d’évangile comme finale. Tout l’Office divin gravite donc dans ce système, autour de la Vigile, ou si l’on veut, de la messe, et le caractère des heures canoniales est d’en être comme les satellites. Le véritable esprit de la liturgie est donc de maintenir toujours les heures canoniales en étroite union avec la messe[[142]](#footnote-143). »

Après Matines et Laudes on récite dans les monastères Prime à la 1re heure romaine, soit entre 6 et 7 heures, Tierce à la 3e heure romaine, soit vers 9 heures, Sexte à la 6e heure romaine, soit vers midi, None à la 9e heure romaine, soit vers 3 heures. Vêpres, à l’apparition de l’étoile Vesper et Complies, pour que toutes choses soient accomplies au tomber de la nuit[[143]](#footnote-144).

La messe conventuelle ou grand messe est célébrée après Tierce, Sexte ou None selon qu’il fallait autrefois, d’après les différents temps liturgiques, jeûner jusqu’à l’une de ces Heures. De sorte que les Heures qui précèdent la messe, normalement quatre : Matines, Laudes, Prime et Tierce préparent le prêtre à la messe et celles qui suivent : Sexte, None, Vêpres et Complies, en sont comme le prolongement au cours de toute la journée.

Cet Office divin constitue donc un puissant moyen de sanctification. On le commence toujours par la sublime prière que le Maître enseigna à ses Apôtres : « Lorsque vous prierez vous direz : Notre Père… » Le Pater, dont la puissance est très grande auprès de Dieu, car il y reconnaît la prière de son Fils, a aussi une vertu toute spéciale lorsqu’il est récité officiellement par la hiérarchie sacrée. C’est l’Époux et l’Épouse qui s’adressent à la fois à leur Père du ciel et qui le font à chaque heure de l’Office et aussi à la sainte Messe avant la sainte Communion. À la grand messe on le chante solennellement.

L’Ave Maria se dit aussi à chaque heure canoniale. Cette prière, composée de la salutation de l’Ange à Marie et des paroles de sainte Elisabeth à la sainte Vierge, est particulièrement efficace aussi dans la bouche de l’Église.

L’Office contient des Crédos et des Symboles : « L’esprit y apprend beaucoup en peu de mots, dit saint Augustin. On y trouve comme une vertu sacramentelle qui nourrit l’âme des croyants. Ils offrent à tous les aliments solides de la foi, de l’espérance et de la charité[[144]](#footnote-145). »

Il y a aussi des Hymnes comme le Te-Deum et toutes celles des Heures canoniales où les poètes sacrés expriment en termes enflammés leurs accents de louange, de prière et d’amour.

Il y a des Antiennes, des Versets et des Répons qui sont comme autant d’oraisons jaculatoires. Grâce à leur brièveté on peut les jeter comme des traits rapides vers le ciel sans que les distractions n’aient le temps de s’y mêler. « Brevíssima et raptim quodámmodo jaculáta » dit l’évêque d’Hippone.

Il y a encore les Légendes des Saints dont les exemples édifient l’âme, éclairent l’esprit et entraînent la volonté vers le bien.

Les Psaumes constituent une des parties principales de l’Office divin. On les retrouve aussi à l’Avant-Messe. Jésus souvent récita des Psaumes. Il les disait avec les Juifs dans la Synagogue, soit dans sa maison de Nazareth, soit à la Synagogue les jours de Sabbat. À la dernière Cène il chanta les Psaumes du Hallel et ses dernières paroles sur la Croix : « Mon Dieu, pourquoi m’avez vous abandonné… Mon Père, je remets mon âme entre vos mains » provenaient du psautier.

L’Église ne fait donc qu’imiter le divin Maître lorsqu’elle récite les Psaumes. « Le Psaume, dit saint Ephrem, est la voix de l’Église elle-même, c’est un colloque de la terre avec le ciel, une prière de suave parfum. Les Psaumes sont un présent des cieux[[145]](#footnote-146). » Le chrétien, ajoute saint Athanase, « y apprend à gémir sur ses fautes, à implorer le secours de Dieu, à lui témoigner sa reconnaissance et à chanter ses louanges[[146]](#footnote-147) ». « Les Psaumes, affirme saint Ambroise, conviennent à tous et sont doux à tous les âges. La doctrine y est mêlée à la grâce du langage, on les chante pour se réjouir, on les étudie pour s’instruire. »

« Le Psaume est une suave nourriture au cœur du chrétien », dit saint Bernard[[147]](#footnote-148). Saint Basile déclare « qu’on y trouve une théologie complète » et saint Augustin « tous les fondements de la foi, de l’espérance et de la charité ». « Nous trouvons en lui seul, écrit Bossuet en parlant du Psautier, tous les avantages épars dans la sainte Écriture pour la perfection de l’homme et les bonnes œuvres de la vie, ce qui lui donne une singulière et magnifique puissance pour élever le cœur de l’homme vers Dieu. » « Un seul Psaume bien récité, complète saint Alphonse, met en mouvement toutes les puissances de l’âme et fait produire cent actes de vertu. Une Heure dite avec dévotion suppose au fond du cœur mille bons désirs, mille affections pieuses[[148]](#footnote-149). »

« C’est avec ses Psaumes, dit Lacordaire, que prie l’Église universelle, et elle trouve dans cette prière, outre la tendresse du cœur et la magnificence de la poésie, les enseignements de la foi[[149]](#footnote-150). »

Dans l’Office il y a de nombreuses Oraisons et spécialement la Collecte. On la retrouve à Matines, à Laudes, à Tierce, à Sexte, à None et à Vêpres. « Tout cela nous montre quelle importance la sainte Église attache à la récitation de cette prière qui donne comme la note du jour*[[150]](#footnote-151)*. » La Collecte est une des formes anciennes de la prière. Elle fut empruntée par la primitive Église à la Synagogue. Quand l’Office est dit en public c’est seul celui qui le préside qui l’adresse à Dieu. C’est une prière communautaire à laquelle tous répondent : Amen, qu’il en soit ainsi. C’est donc une prière liturgique dans toute l’acception du mot.

Où trouver aussi des oraisons plus essentiellement doctrinales que celles de l’Église. Qu’on nous permette de citer à ce sujet un exemple caractéristique donné par D. Lambert Beauduin : « La seule oraison de la solennité de l’Immaculée Conception, par exemple, que tous, pape, évêques, prêtres, diacres, sous-diacres du monde entier récitent une cinquantaine de fois (à l’occasion de sa fête et de son octave) contient toute la moëlle du dogme mariai : 1° c’est l’œuvre du Père céleste : Deus qui præparásti habitáculum (cause efficiente) ; 2° elle est accomplie en vue de l’Incarnation : Dignum Fílii tui habitáculum (cause finale) ; 3° elle est le fruit des mérites de Jésus-Christ : ex morte ejusdem Fílii tui præcísa (cause méritoire) ; 4° elle consiste dans l’innocence originelle : Per immaculátam Conceptiónem, eam ab omni labe præservásti (cause formelle) ; 5° la grâce demandée pour tous les membres de la sainte Église : une pureté de l’âme semblable (nos quoque mundos) qui fasse de nous : dignum habitáculum Fílii tui. Et toute l’Église s’adresse au Père par le Fils dans l’unité du Saint-Esprit, et Marie immaculée intercède pour nous[[151]](#footnote-152). »

La Collecte est un puissant sacramental que les personnes pieuses devraient aimer de réciter souvent au cours de la journée.

« Le bréviaire, le missel, le rituel, le pontifical contiennent des séries d’oraisons où l’on ne sait s’il faut admirer davantage la sublimité du langage, ou l’onction pénétrante et la profondeur théologique. Nous connaissons à peine ces sources d’eau vive[[152]](#footnote-153). » L’office divin renferme de nombreux passages des saints Pères. Qu’on lise aux Matines, dit saint Benoît, « l’exposition que les Docteurs orthodoxes les plus réputés et les Pères Catholiques ont faite des livres d’autorité divine tant de l’Ancien que du Nouveau Testament[[153]](#footnote-154) ». On peut donc dire du bréviaire ce que ce Saint dit en terminant sa sainte Règle : « Pour celui qui tend à la perfection, il y a la doctrine des saints Pères dont l’observation conduit aux sommets de la sainteté. Parmi les livres des saints Pères Catholiques en est-il un seul qui ne nous indique la route à suivre pour arriver en droite ligne à notre Créateur ? Et les Conférences des Pères et leurs écrits et leur vie, que sont-ils, sinon des instruments de vertu pour ceux qui veulent bien vivre[[154]](#footnote-155). » L’âme, par la récitation de l’office, est donc en contact constant avec toute la Tradition.

Le Bréviaire enfin renferme surtout des lectures tirées de nos Livres-Saints. Ils y sont à peu près tous cités. Aussi est-ce l’Esprit de Dieu lui-même qui nous parle dans l’Office divin. Et nous pouvons lui appliquer cette autre parole de saint Benoît : « Quelle est la page ou la parole d’autorité divine de l’Ancien et du Nouveau Testament qui ne soit la norme la plus sûre de la vie humaine[[155]](#footnote-156). »

Les plus belles pages de ces livres inspirés sont celles de l’Évangile. Toute la doctrine de Jésus nous y est rappelée au cours de l’année. Toutes les Matines se rapportent en quelque sorte à l’Évangile qu’on lit, en partie dans l’office romain et en entier dans l’office monastique, à la fin de cette office. Il en va de même de l’Avant-Messe — qui ne fait qu’un, nous l’avons vu, avec Matines.

« Chaque matin, dit D. Eugène Vandeur, à l’heure du saint Sacrifice de la messe, la parole évangélique retentit… L’idée que l’Introït ébauchait à peine, que la Collecte énonçait en synthèse, que l’Épître exposait, l’Évangile l’éclairé, la fait resplendir et l’imprime d’un trait bien marqué dans l’âme des fidèles. Au bout d’une année, c’est énorme ce que l’on peut apprendre ainsi, et à si peu de frais, de l’Évangile de Jésus-Christ[[156]](#footnote-157). »

L’Église a fait, d’une façon générale, dans le bréviaire et le missel, de tels emprunts aux quatre évangélistes que, l’on peut dire qu’on en lit les parties essentielles au cours de l’année.

Les évangiles de saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, appelés synoptiques parce qu’ils relatent, souvent avec les mêmes termes, les mêmes discours et les mêmes faits de la vie de Jésus, sont très souvent employés.

Sur les vingt-huit chapitres dont l’Évangile de saint Matthieu est composé, un seulement n’est pas cité, à savoir le troisième.

Sur les seize chapitres de l’Évangile de saint Marc, huit seulement sont cités, car son Évangile est le plus court et le plus condensé. Par une sorte de compensation, c’est à lui qu’on emprunte, le jour de Pâques, le récit de la résurrection et, plus tard, celui de l’ascension du Seigneur.

C’est saint Luc qui, relativement, est le plus souvent cité. Sur les vingt-quatre chapitres de son Évangile, le vingtième seul n’est pas cité. De tous les synoptiques, c’est celui qui est considéré comme le plus riche en matériaux historiques. Disciple de saint Paul, il reproduit la doctrine de son maître avec une telle fidélité que les Pères de l’Église appellent le troisième Évangile « l’Évangile de saint Paul ». Il eut en outre à sa disposition divers documents écrits et oraux qui lui permirent de fournir de nombreux passages qu’il est seul à raconter. Il donne, par exemple, de précieux détails sur l’enfance de Jésus.

Mais, comme le Christ lui-même, l’Église a une prédilection toute spéciale pour saint Jean dont elle cite des passages de tous les chapitres, qui sont au nombre de vingt-et-un. Cet apôtre s’attache, en effet, plus spécialement à prouver la divinité du Christ. Et c’est ce qui explique pourquoi sur les ambons, d’où l’on commentait l’évangile et sur lesquels on sculptait parfois les quatre animaux, symboles des évangélistes, l’aigle — qui figure saint Jean parce qu’il plane plus haut que les autres — finit par prédominer comme nous le voyons encore pour les lutrins. Que la vue de cet aigle soit pour nous une affirmation de la divinité de Jésus.

Nous donnons une nomenclature des dix premiers chapitres de l’évangéliste saint Jean, afin que l’on puisse juger par cet exemple de l’emploi qu’en fait la liturgie.

Évangile selon saint Jean.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| chap. | versets | fête liturgique | date |
| I. | 1-14 | Nativité du Seigneur (messe du jour). | 25 Déc. |
|  | 19-28 | 3e Dimanche de l’Avent. | — Déc. |
|  | 29-34 | Octave de l’Épiphanie. | 13 Janv. |
|  | 35-51 | Vigile de saint André. | 29 Nov. |
| II. | 1-11 | 2e Dimanche après l’Épiphanie. |  |
|  |  | Lundi de la 4e semaine de Carême. |  |
| III. | 1-15 | L’Invention de la sainte Croix. | 3 Mai |
|  | 16-21 | Lundi de la Pentecôte. |  |
| IV. | 5-42 | Vendredi de la 3e semaine de Carême. |  |
|  | 46-53 | 20e Dimanche après la Pentecôte. |  |
|  |  | Saints Nérée et Achillée. | 12 Mai |
| V. | 1-15 | Vendredi de la 1re semaine de carême. |  |
|  | 25-29 | Commémoration de tous les Défunts. | 2 Nov. |
| VI. | 1-15 | 4e Dimanche de Carême. |  |
|  | 44-52 | Mercredi des Q.-T. de Pentecôte. |  |
|  | 56-59 | Solennité du Corps du Christ. |  |
| VII. | 1-13 | Mardi de la Passion. |  |
|  | 14-31 | Mardi de la 4e semaine de Carême. |  |
|  | 32-39 | Lundi de la Passion. |  |
| VIII. | 1-11 | Samedi de la 3e semaine de Carême. |  |
|  | 12-20 | Samedi de la semaine de Carême. |  |
|  | 21-29 | Lundi de la 2e semaine de Carême. |  |
|  | 46-59 | Dimanche de la Passion. |  |
| IX. | 1-38 | Mercredi de la 4e semaine de Carême. |  |
| X. | 1-10 | Mardi de la Pentecôte. |  |
|  | 11-16 | 2e Dimanche après Pâques. |  |
|  |  | S. Thomas de Cantorbéry. | 29 Déc. |
|  |  | S. Josaphat. | 14 Nov. |
|  | 23-38 | Mercredi de la Passion. |  |

Comme on le remarquera, l’Église cite en général le commencement de chaque chapitre, puis fait une autre citation qui se rattache le plus souvent et de très près à la précédente.

Voici par exemple, la nomenclature des évangiles lus au Temps Pascal. On constatera que l’on recourt aux quatre évangélistes indistinctement.

Temps Pascal.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| fête liturgique | évangélistes | chap. | versets |
| Dimanche de la Résurrection. | Marc | XVI, | 1-7 |
| Lundi de Pâques | Luc | XXIV, | 13-35 |
| Mardi — | Luc | XXIV, | 36-47 |
| Mercredi — | Jean | XXI, | 1-14 |
| Jeudi — | Jean | XX, | 11-18 |
| Vendredi — | Matthieu | XXVIII, | 16-20 |
| Samedi in Albis | Jean | XX, | 1-9 |
| Dimanche in Albis | Jean | XX, | 19-31 |
| 2e Dimanche après Pâques | Jean | X, | 11-16 |
| Solennité de saint Joseph | Luc | III, | 21-23 |
| 3e Dimanche après Pâques | I Jean | XVI, | 16-22 |
| 4e — — | Jean | XVI, | 5-14 |
| 5e — — | Jean | XVI, | 23-35 |
| Jour des Rogations | Luc | XI, | 5-13 |
| Vigile de l'Ascension | Jean | XVII, | 1-11 |
| Ascension | Marc | XVI, | 14-20 |
| Dimanche dans l'Octave de l'Asc. | Jean | XV, | 26-27 |
| Vigile de la Pentecôte | I Jean | XV, | 15-21 |
| Dimanche de la Pentecôte | Jean | XV, | 23-31 |
| Lundi — — | Jean | III, | 16-21 |
| Mardi — — | Jean | X, | 1-10 |
| Mercredi des Q.-T. | Jean | VI, | 44-52 |
| Jeudi de Pentecôte | Luc | IX, | 1-6 |
| Vendredi des Q.-T. | Luc | V, | 17-26 |
| Samedi des Q.-T. | Luc | IV, | 38-44 |

Ainsi, ce que l’Évangile contient de plus important se retrouve dans les textes liturgiques et l’Office divin, qui contient toutes ces richesses, est une source première de vie chrétienne.

Que tous les fidèles aillent donc s’abreuver à cette source, qu’ils aiment les textes de la sainte Messe, qu’ils fassent pour leurs dévotions privées de larges emprunts à l’office divin ; que leurs prières du matin et du soir se rapprochent le plus possible des Heures de Prime et de Complies qui sont précisément les prières du matin et du soir de l’Église. Que tous assistent aux Vêpres le Dimanche ou, s’ils ne le peuvent, qu’ils choisissent de préférence un salut où l’on chante l’office de Complies, car Dieu aime à entendre et à exaucer la voix de son Épouse « non frustra orávit Ecclésia » dit saint Augustin[[157]](#footnote-158).

« Prime, m’écrivait un prêtre en lisant la première édition de Litúrgia, est pour les laïques la plus belle prière du matin et Complies la prière du soir par excellence. Laudes ne pourraient-elles pas servir d’action de grâces pour les fidèles après la Communion et Vêpres ne donneraient-elles pas les idées, les sentiments, les aspirations, les élévations etc… pour la visite du T.-S. Sacrement ? Adopter, avec de courtes explications, les petites Heures aux différents exercices de piété de la journée, que cela serait utile aux âmes ! »

Souhaitons au moins que l’on assiste le Dimanche non seulement à la Messe, mais aussi à l’Office divin. Ce sera le meilleur moyen de sanctifier ce jour du Seigneur dont Bossuet écrit : « C’est ici le jour que le Seigneur a fait : Réjouissons-nous et tressaillons d’aise en ce jour. C’est le jour de la Trinité adorable : le Père y paraît par la création de la lumière, le Fils par sa résurrection et le Saint-Esprit par sa descente sur les Apôtres. Ô saint jour, ô jour heureux, puisses-tu être toujours le vrai Dimanche, le vrai jour du Seigneur par notre fidèle observance comme tu l’es par sainteté de ton institution[[158]](#footnote-159). »

« En ce premier jour, chante l’Église dans l’Hymne des Matines, la bienheureuse Trinité créa le monde et le Créateur, en ressuscitant, nous délivra de la mort en la vainquant. » « Nous faisons nos réunions en ce jour du soleil parce que ce jour là, le Sauveur ressuscita » dit saint Justin. Aussi le Dimanche est-il au cours de l’année comme un écho du jour de Pâques : Hæc est dies quam fecit Dóminus. En ce jour, comme au Temps pascal, l’Église supprime le jeûne ; elle chante à Prime le psaume pascal : Confitémini et ne s’agenouille pas pendant l’Antienne finale à la sainte Vierge.

Le Dimanche participons donc le plus possible, non seulement le matin, mais l’après-midi ou le soir, à la prière liturgique qui donne à Dieu tant de gloire et obtient pour les hommes tant de grâces. Assistons aux Vêpres ou aux Complies et soyons bien persuadés qu’en le faisant nous glorifions davantage Dieu en puisant à cette source première et indispensable du véritable esprit chrétien qu’est l’Office divin.

# Chapitre XI. Le cycle du Christ.

Jésus en instituant l’Eucharistie avait dit : « Faites ceci en mémoire de moi. » Et l’Église en redisant ces paroles à la messe ajoute immédiatement : « Unde et mémores, nous souvenant donc Seigneur de la bienheureuse passion de votre Fils, de sa résurrection des enfers et aussi de sa glorieuse ascension dans les cieux nous offrons etc… » Dans la prière Súscipe, un peu auparavant, le prêtre avait dit : « Recevez, ô Trinité Sainte, cette offrande que nous vous présentons en mémoire de la passion, de la résurrection et de l’ascension de Notre Seigneur. » Dans les Gaules cette prière était plus explicite encore : « Recevez cette hostie que nous vous présentons, prêtres et fidèles, en mémoire de l’incarnation, de la naissance, de la passion, de la résurrection, de l’ascension de Jésus-Christ et de l’avènement de l’Esprit-Saint. » Et la messe grecque y ajoute même cette formule « en mémoire du second et glorieux avènement du Sauveur ».

L’Église considère donc la messe comme un mémorial, non seulement de la mort de Jésus, mais aussi de tous les mystères de sa vie. Complétant ce que nous avons dit plus haut[[159]](#footnote-160), on peut dire que le Glória in excélsis rappelle la naissance du Christ, l’Évangile sa vie publique, l’Hosannah son entrée triomphale à Jérusalem, la Consécration la Pâque de Jésus, c’est-à-dire son passage de ce monde à son Père. Sa mort est le point de départ de ce « passage », et sa résurrection en est le terme, aussi les Grecs appellent-ils la fête de Pâques du double nom de Pâques de Jésus crucifié et de Jésus ressuscité. La prière Supplices, qui vient ensuite, parle d’une certaine façon de l’Ascension car elle demande que la victime de l’autel soit portée sur l’autel du ciel, par où s affirme l’identité qu’il y a entre Jésus au saint Sacrement et Jésus le Pontife qui, avec la coupe de son propre Sang, a pénétré quarante jours après sa résurrection dans le vrai Saint des Saints, le ciel[[160]](#footnote-161). Saint Jean dans son apocalypse le vit devant le trône de Dieu sous la forme d’un agneau « comme immolé » et debout sur un autel d’or.

Mais si l’Ordinaire de la messe rappelle d’une façon générale toutes les mystères de la vie du Sauveur, le Propre de la messe rappelle chacun d’eux en particulier au jour qui est destiné à en marquer l’anniversaire. « La Pâque, dit Dom Cabrol, se célébrait toutes les fois qu’on offrait le sacrifice eucharistique, mais il était naturel qu’au jour anniversaire la fête fût plus solennelle[[161]](#footnote-162). » Jésus étant mort et ressuscité lors de la Pâque juive et la célébration des saints mystères devant remplacer le rite mosaïque de la manducation de l’agneau qui n’en était que la figure, l’Église conserva pour la fête de Pâques la date traditionnelle[[162]](#footnote-163) en la reportant toutefois au Dimanche suivant. La messe ce jour-là rappelait spécialement la Résurrection, elle devint le pivot de tout le calendrier chrétien. C’est la solennité des solennités. Au IVe siècle, dit la pèlerine Sylvia, à l’anniversaire du jour où Jésus entra triomphalement dans Jérusalem, les chrétiens de cette ville se rendaient à l’endroit par où passa le Sauveur. On y lisait le passage des évangiles qui raconte ce fait. Puis l’évêque, monté sur un âne, allait du sommet de la montagne des Oliviers à l’église de la Résurrection, entouré de la foule qui portait des rameaux en chantant l’Hosannah. Arrivé dans ce sanctuaire le pontife célébrait le saint Sacrifice.

L’on faisait de même pour la fête de l’Ascension au jour qui en marquait l’anniversaire en lisant le récit évangélique de ce mystère à l’endroit même où Jésus monta au ciel.

Bientôt on se mit aussi à célébrer au cours de l’année les principaux anniversaires de la vie du Christ auxquels on adapta les textes de la messe et de l’office et l’on assista, du IVe siècle au IXe, à un travail des plus féconds de vraie création liturgique.

Pour nous en rendre compte, jetons un coup d’œil sur les Collectes :

Noël : « Ô Dieu qui avez fait briller cette nuit très sainte des splendeurs de la vraie lumière. »

Épiphanie : « Ô Dieu qui avez aujourd’hui par une étoile manifesté votre Fils unique aux Gentils. »

Présentation : « Dieu tout puissant, votre Fils unique a été aujourd’hui présenté dans le Temple. »

Pâques : « Ô Dieu qui en ce jour nous avez de nouveau par votre Fils, vainqueur de la mort, ouvert l’entrée de l’éternité. »

Ascension : « Nous croyons que votre Fils unique est monté aujourd’hui au ciel. »

Pentecôte : « Ô Dieu qui, en ce jour, avez instruit les cœurs des fidèles par l’illumination du Saint-Esprit. »

Les Préfaces sont aussi caractérisées par la même préoccupation. Préface de Noël : « Par le mystère de l’Incarnation du Verbe un nouveau rayon de la splendeur divine est venu luire aux yeux de notre âme, » Préface du temps de la Passion : « Dieu a attaché au bois de la croix le salut du genre humain afin que la vie nous fût rendue au moyen de ce qui nous avait donné la mort et que lui qui avait triomphé par le bois fût par le bois vaincu à son tour par Jésus-Christ Notre-Seigneur. » Préface de Pâques : « Le Christ notre Pâque a été immolé, car il est le véritable Agneau qui a ôté les péchés du monde ; qui a détruit notre mort par la sienne et nous a rendu la vie en ressuscitant lui-même. » Préface de l’ascension : « Jésus-Christ, après sa résurrection, apparut à ses disciples rassemblés et à leurs yeux s’éleva au ciel afin de nous rendre participants de sa divinité. » Et le Communicantes qui suit dit : « Notre-Seigneur Jésus-Christ votre Fils unique a daigné en ce jour introduire dans les cieux et placer à votre droite notre chair fragile unie à sa divinité. » Préface de la Pentecôte : « Ce Jésus étant monté au-delà de tous les cieux et s étant assis à la droite du Père répand en ce jour sur les enfants de l’adoption l’Esprit-Saint qu’il avait promis. »

C’est spécialement la lecture de l’Évangile, nous venons de le voir, qui nous fait revivre dans leur ordre historique les différents mystères de la vie du Christ. Qu’il suffise pour nous en convaincre d’ouvrir le missel en commençant à la première page.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| mois | fête liturgique | sujet traité |
| Dec. | 2e, 3e et 4e Dim. de l’Avent (s. Matth., s. Jean, s. Luc). | S. Jean-Baptiste annonce le Christ. |
|  | Mercredi des Q.T. (s. Luc) | L’Annonciation à Marie. |
|  | Vendredi des Q.T. (s. Luc) | La Visitation. |
|  | Vigile de Noël (s. Matthieu) | L’Annonciation à Joseph. |
|  | Noël (s. Luc) | La Naissance de Jésus. |
| Janv. | Circoncision (s. Luc) | Circoncision du Sauveur. |
|  | Saint Nom de Jésus (s. Luc) | On l’appelle Jésus. |
|  | Épiphanie (s. Matthieu) | Adoration des Mages. |
|  | Vigile de l’Epiph. (s. Matth.) | La fuite en Égypte. |
|  | Dim. dans l’Octave (s. Luc) | Jésus retrouvé dans le Temple |
|  | Octave de l’Epiph. (s. Jean) | Baptême de Jésus. |
|  | 2e Dim. apr. Epiph. (s. Jean) | Miracle de Cana. |
| Mars | 1er Dim. du Car. (s. Matth.) | Jeûne de Jésus au désert. |
|  | Évangiles du Car. (4 évang.) | Vie publique de Jésus. |
| Avril | Dim. des Rameaux (s. Matth.) | Entrée triomphale de Jésus. |
|  | Jeudi-Saint (s. Jean) | Le lavement des pieds à la Cène |
|  | Vendredi-Saint (s. Jean) | Récit de la Passion. |
|  | Samedi-Saint (s. Matthieu) | Les ss. Femmes au Tombeau |
|  | Dim. de Pâques (s. Marc) | L’ange annonce la résurrection |
|  | Sem. de Pâques (3 évang.) | Diverses apparitions de Jésus. |
|  | Quasimodo (s. Jean) | Apparition à s. Thomas. |
| Mai | Ascension (s. Marc) | Jésus monte au ciel. | |
| Juin | Pentecôte (s. Jean) | L’Esprit-Saint promis par Jésus. | |
| à | 23e Dim. apr. Pentec. (4 évang.) | Il fait comprendre ce qu’a prêché Jésus. | |
| Nov. | 24e Dim. apr. Pentec. (s. Matth.) | Le souverain Juge apparaît. | |

« La façon dont les livres sacrés sont mis en œuvre dans le culte, écrit Dom Festugière, accroît singulièrement le relief de la personne de Jésus et donne à la liturgie une unité organique bien supérieure à l’unité de vague coordination que possède la compilation biblique[[163]](#footnote-164). »

Mais, c’est surtout par les rapports intimes que l’Église établit entre la lecture de Évangile et la présence réelle du Christ dans l’Eucharistie que l’évocation de la personne de Jésus se réalise dans la liturgie.

Écoutons Bossuet : « La Sagesse éternelle qui est engendrée dans le sein du Père s’est rendue sensible en deux sortes. Elle s’est rendue sensible en la chair qu’elle a prise au sein de Marie ; et elle se rend encore sensible par les Écritures divines et par la parole de l’Évangile ; tellement que nous pouvons dire que cette parole et ces Écritures sont comme un second corps qu’il prend, pour paraître encore à nos yeux. C’est là en effet que nous le voyons : Ce Jésus qui a conversé avec les apôtres, vit encore pour nous dans son Évangile ; et il répand encore pour notre salut la parole de la vie éternelle[[164]](#footnote-165). »

Saint Augustin avait déjà dit avant lui : « Écoutons le saint Évangile, comme si le Seigneur lui-même nous parlait. Les précieuses paroles qui sont sorties de sa bouche sont écrites, conservées et récitées par nous. Le Seigneur est au ciel, mais il est de même ici, comme vérité. Écoutons le Seigneur[[165]](#footnote-166). »

Les paroles du Christ sont l’expression directe et sensible des pensées de Dieu. « Les choses que je dis, a déclaré Jésus, je le dis comme mon Père me les a dites. » Et comme les saintes Espèces qui sont l’objet de notre adoration parce qu’elles contiennent la Divinité, la doctrine de Jésus exige de notre part foi et respect, parce qu’elle est, en une certaine façon, une parcelle de la vérité éternelle. « Celui qui reçoit négligemment la sainte parole n’est pas moins coupable que celui qui laisse tomber à terre le Corps du Fils de Dieu » écrit saint Césaire. Ce que saint Paul dit de l’Eucharistie : « Celui qui mange le corps du Seigneur indignement, mange son propre jugement[[166]](#footnote-167). » Jésus le dit de sa parole sacrée : « Celui qui ne reçoit point mes paroles, la parole même que j’ai annoncée le jugera au dernier jour » car la rejeter c’est rejeter le Verbe divin qui se manifeste à nous sous cette forme.

 » Ne perdons pas un seul mot de l’Évangile, dit Origène. Puisque, en participant à l’Eucharistie, vous prenez garde avec tant de raison qu’il n’en tombe pas la moindre parcelle, pourquoi ne croiriez-vous pas que négliger une seule parole de Jésus-Christ soit une crime comme lorsqu’on néglige son corps[[167]](#footnote-168) ? »

La procession de l’Évangile et toute la solennité que l’on apporte à son chant à la grand messe ne nous avertissent-ils pas qu’il faut écouter cette parole divine avec le même respect que nous devons au corps adorable du Christ, auquel on rend les mêmes hommages ? N’est-ce pas au reste pour affirmer cette double présence de Jésus parmi nous que l’on conservait autrefois le saint livre des Évangiles dans le tabernacle à côté de l’Eucharistie ?

Comme à l’Hostie-sainte on donne à l’Évangile l’honneur de l’encens, et de même qu’on la conserve dans des vases d’or, on écrivait autrefois la parole inspirée en caractères d’or sur des parchemins de pourpre reliés avec des couvertures rutilantes de riches émaux et de plaques d’or et d’argent.

L’office divin et la messe des catéchumènes avec leurs pages d’Évangile nous font donc communier au pain de la doctrine et la messe des Fidèles avec sa consécration nous fait communier au pain eucharistique. « Le corps de Jésus-Christ dont nous vivons spirituellement, disent des auteurs du VIIIe siècle, n’est pas seulement ce pain et ce vin sacré qu’on offre à l’autel ; l’Évangile est aussi le corps de Jésus-Christ. Et lorsque nous lisons ou que nous entendons l’Évangile, nous sommes comme les enfants de la famille assis autour de la table du Seigneur, où nous mangeons le pain céleste[[168]](#footnote-169). »

Ces deux communions se rapportent l’une à l’autre.

« La liturgie de la louange se subordonne à la liturgie du sacrifice, écrit Dom Festugière. Au cours de la messe, la page d’Évangile qu’on chante en grande pompe, prête par anticipation une voix à la présence réelle. Le sens catholique de tous les temps a clairement aperçu et pieusement vénéré l’intime connexion qui existe entre la parole de vie et le sacrement eucharistique. Les honneurs de l’encensement rendus au volume même des Évangiles, l’habitude qu’ont les chrétiens de se tenir debout, tournés vers lui, au moment de la lecture, le baiser que le prêtre donne au texte, ajoutent encore à cette impression qu’on assiste à une évocation mystique du Christ[[169]](#footnote-170). »

Et cette évocation prend toute sa réalité au moment de la Consécration. Le Christ historique et en quelque sorte lointain dont nous parlait l’Évangile, descend alors sur l’autel. Les vingt siècles qui nous séparent de lui disparaissent pour ainsi dire, et Jésus revit vraiment parmi nous dans ses mystères que l’on commémore. De sorte que juxtaposer les évangiles du missel et l’hostie, c’est-à-dire les paroles prononcées par le Christ et sa présence réelle, c’est nous rendre en quelque sorte contemporains du Sauveur. Il semble que c’est lui-même qui nous parle et, comme chaque messe ne nous montre qu’une phase de la vie du Christ et que le Cycle suit méthodiquement cette vie depuis le commencement jusqu’à la fin, l’autel devient une nouvelle Palestine où le Christ renouvelle chaque année dans le saint Sacrement sa vie liturgique, qui est un écho de sa vie terrestre. Et cette existence a un caractère plus nettement social encore puisque le Christ y vit en communion intime avec son corps mystique. Il faut, en effet, entendre par vie sacramentelle et liturgique de Jésus la vie du Christ total, car nous avons vu que le but de l’Eucharistie et de la liturgie est d’associer l’Église à son Chef dans tous ses mystères.

Ce sont les âmes qui, spécialement par la sainte Communion, unies à Jésus présent sur l’autel, naissent avec lui à Noël, meurent et ressuscitent avec lui pendant les jours de la Semaine Sainte, etc… Et le missel est le programme de cette vie toujours actuelle du Christ-Sacrement et du Christ-Église, reproduction de la vie passée de Jésus. N’est-ce pas l’apôtre saint Paul qui résume toute la vie chrétienne en disant a que nous sommes prédestinés à devenir conformes à l’image du Fils de Dieu » et qui ajoute « soyez mes imitateurs comme je le suis moi-même du Christ ». « Les temps liturgiques ne sont pas en effet de simples fonctions pieuses qui dramatisent toute l’histoire de notre rédemption ; leur but principal, comme aussi leur efficacité propre, est de produire en nous les fruits des mystères qu’ils représentent[[170]](#footnote-171). » C’est ce qu’il me reste à montrer.

⁂

C’est pour que nous puissions offrir à Dieu chaque année au saint Sacrifice de la Messe tout ce que les mystères du Sauveur contiennent de gloire pour Lui et en recevoir dans la sainte Communion les fruits de sainteté qui y sont renfermés pour nous, que l’Église a divisé l’année en différents Temps qui correspondent aux différents événements et aux différentes périodes de la vie de Jésus.

En voici un bref schéma :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Cycle de l’Incarnation. | Cycle de Noël |  |  |
| 1. Attente de Jésus | Temps de l’Avent | 4 Dim | Violet |
| 2. Naissance de Jésus | — de Noël | 1 Dim | Blanc |
| 3. Manifestations de Jésus | — ap. l’Épiphanie | 1 à 6 Dim | Vert |
| Cycle de la Rédemption | Cycle de Pâques |  |  |
| jeûne et vie publique de Jésus. | T. de la Septuagésime | 3 Dim. | Violet |
|  | et du Carême | 4 Dim. | Violet |
| Passion de Jésus | Temps de la Passion | 2 Dim. | Violet |
| 2. Résurrection et Ascension | Temps Pascal | 8 Dim. | Blanc |
| 3. Jésus envoie l’Esprit-Saint à l’Église | Temps ap. la Pentecôte | 24 à 28 Dim. | Vert |
|  |  | 52 Dim. |  |

Chacun de ces Temps a une efficacité spéciale qui correspond au mystère que l’on célèbre. J’en apporte quelques preuves :

L’Église a reçu de Dieu la mission de diriger nos âmes et c’est, sans aucun doute, pour s’acquitter de ce ministère de sanctification, dont elle a été investie, qu’elle a organisé, sous la direction de l’Esprit-Saint, toute l’année chrétienne.

Elle considère séparément chacun des mystères du Sauveur et toujours elle ne demande que des grâces qui y correspondent. Et ces grâces, elle les obtient puisque, épouse de Jésus, elle s’appuie sur Lui pour les demander et est toujours écoutée du Père.

Pendant l’Avent, par exemple, elle nous montre le monde avant la Rédemption. Les Patriarches et les Prophètes aspiraient à l’avènement de grâce du Sauveur comme nous aspirons en ce même temps à son avènement de gloire. Et l’Église emprunte leurs appels suppliants : Venez, Seigneur, ne tardez plus. Nul doute que ces appels réitérés de milliers de prêtres et de chrétiens qui se font entendre chaque année pendant les quatre semaines qui précèdent Noël, ne le portent à nous accorder chaque année le 25 décembre les grâces méritées par l’Enfant de la Crèche et à nous préparer à son avènement à la fin du monde. Voici l’oraison de la Vigile de Noël : « Ô Dieu qui chaque année nous comblez de joie par l’attente de notre rédemption, faites qu’en recevant avec allégresse votre Fils unique N.-S. Jésus-Christ lorsqu’il vient nous racheter (il s’agit de l’avènement historique de Jésus et de sa venue par la grâce dans nos âmes) nous puissions pareillement le contempler avec assurance lorsqu’il viendra nous juger. »

À l’Épiphanie l’Église nous engage à nous unir au cortège des rois mages et à aller offrir nos dons au divin Roi. « Comme les Rois firent de leurs trésors des offrandes mystiques au Seigneur, cherchons de même à trouver dans nos cœurs des dons qui méritent d’être offerts à Dieu[[171]](#footnote-172). »

Pendant le Carême et le Temps de la Passion, l’Église nous fait suivre Jésus jeûnant au désert, prêchant la bonne nouvelle à travers toute la Palestine et mourant sur la croix ; et toute la liturgie nous exhorte à la pénitence, nous fait entendre la parole de Dieu et nous fait mourir avec Jésus à nous-mêmes.

Aussi à Pâques (Phase, i. e. Tránsitus), nous unissant aux Hébreux qui passèrent à cette époque la Mer Rouge et à Jésus qui passa de ce monde à son Père, nous nous efforçons chaque année — grâce à la liturgie — de passer de plus en plus de la mort du péché à la résurrection d’une vie nouvelle. Les Pères sont formels à ce sujet : « Le Temps pascal est un temps d’indulgence et de pardon[[172]](#footnote-173). » « Hier je souffrais avec le Christ sur sa croix, aujourd’hui je me glorifie avec lui. Hier je mourais avec lui, aujourd’hui je suis vivifié avec lui. Hier j’étais enseveli avec lui et aujourd’hui avec lui je ressuscite. Heri consepeliébar, hódie simul resúrgo*[[173]](#footnote-174)*. »

Saint Grégoire désigne d’une autre façon notre participation au mystère du Christ ressuscité. Il nous mêle à la foule des saintes Femmes qui vont au tombeau :

« L’action qu’accomplissent les saintes Femmes en portant des parfums pour embaumer Jésus, dit saint Grégoire aux Matines, nous signale quelque chose qui doit se pratiquer dans la sainte Église. Nous viendrons véritablement avec des parfums au tombeau de Jésus si, embaumés de l’odeur des vertus, nous cherchons le Seigneur avec la recommandation des bonnes œuvres. »

À la Pentecôte, anniversaire de la descente de l’Esprit-Saint sur les Apôtres, l’Église nous fait mettre à genoux et chanter le « Veni Sancte Spíritus : Venez Esprit-Saint, remplissez les cœurs de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour ». L’Esprit entend ces appels et c’est chaque année, à cette date, une Pentecôte nouvelle qui se réalise pour l’Église. C’est ce qu’affirme le Concile de Tolède en 650 : « Il est indispensable d’avoir une pratique uniforme pour la date des fêtes : Pâques, Pentecôte, Noël. Si, par exemple, nous ne célébrons pas la Pentecôte au jour voulu, nous ne pouvons recevoir les dons du Saint-Esprit[[174]](#footnote-175). »

Grâce donc à la liturgie le Corps mystique du Christ répandu par le monde entier s’associe à la grande œuvre de la rédemption accomplie par son Chef et reçoit, aux moments opportuns, toutes les grâces qui dérivent des différents mystères de la vie du Sauveur et spécialement de sa mort sur le Calvaire, car c’est toujours la messe, mémorial de la Passion, qui est le centre de toutes les fêtes chrétiennes.

« Renouveler annuellement l’efficacité sanctificatrice des événements de la vie du Sauveur, c’est là un pouvoir mystérieux, mais réel que l’Église détient en son sein et auquel il faut croire » écrit Dom Ryelandt. Chaque fête de l’Église est pour ceux qui y assistent un sacramental. « Les actes liturgiques, dit le P. le Vavasseur, sont accomplis au nom de Notre-Seigneur et au nom de l’Église et de même que les sacrements renferment la vertu et les mérites de Jésus-Christ, de même les actes liturgiques renferment en quelque sorte la vertu et les mérites de l’Église[[175]](#footnote-176). » Aussi opèrent-ils sûrement la sanctification de nos âmes.

Dom Guéranger a donc pu dire en toute vérité que « la puissance rénovatrice de l’année liturgique est un mystère du Saint-Esprit qui féconde incessamment l’œuvre qu’il a inspirée à la sainte Église ». Et c’est pour cela, encore une fois, que la liturgie est la source première et indispensable du véritable esprit chrétien.

Ayons donc pleine foi en l’efficacité du Cycle liturgique et, puisqu’il faut de la méthode pour progresser, recourons à la méthode officielle de sainteté de l’Église[[176]](#footnote-177), vivons cœur à cœur avec cette bonne mère en participant, grâce à ses fêtes, à ses joies et à ses deuils. Mais faisons-le avec persévérance et avec énergie, car cela suppose, pour le faire chaque jour de l’année et durant toute notre existence, un continuel renoncement à nous-mêmes, qu’en pratique bien peu possèdent.

# Chapitre XII. Le cycle de Marie.

Après le culte de latrie rendu à Dieu, il y a le culte d’hyperdulie rendu à Marie, mère de Dieu. Étudions la nature et l’extension de ce culte dans la liturgie.

Marie occupe dans le plan divin une place à part. Elle est unie à Dieu d’une façon beaucoup plus intime que tous les Anges et les Saints, car elle a été associée si étroitement à l’œuvre rédemptrice que l’on ne craint pas de l’appeler la corédemptrice du genre humain.

C’est en elle que, par l’opération du Saint-Esprit, le Verbe s’est fait chair. Son Fiat a décidé de notre salut puisqu’il a rendu possible l’Incarnation dont Dieu l’avait fait dépendre.

C’est pourquoi la sainte Vierge, mère d’un Fils qui est vraiment le Fils de Dieu, est toujours honorée immédiatement après Dieu. Au Confíteor, au Communicantes, au Súscipe de la messe, comme aussi aux litanies des Saints et partout, son nom vient toujours avant celui des anges et des saints dont elle est la reine.

Les Grecs écrivaient en lettres d’or au pied de ses statues le motif de ce culte proéminent Theotokos, Mère de Dieu. Toujours l’Église dans sa prière montre la Mère près de son Fils divin. Ils sont l’objet d’un même décret de prédestination. Les épîtres des fêtes de la Vierge appliquent à Marie ce que les livres saints disent de la Sagesse qui est l’attribut du Verbe de Dieu. « Lorsque, en Adam et Ève, tout le genre humain fut précipité dans le péché, Dieu prédit que par Jésus et Marie il serait sauvé. (Office de l’Immaculée Conception.) « En recevant cet Ave de la bouche de Gabriel, vous nous donnez la paix par le changement du nom d’Eva*[[177]](#footnote-178)*. » (Ave Maris Stella.)

Établissons un parallèle entre les mystères du Rosaire, qui font l’objet de la fête du 7 octobre, et les fêtes du Cycle pour montrer comment, dans l’admirable triptyque des mêmes mystères joyeux, douloureux et glorieux du Rosaire et du Cycle, Jésus et Marie sont toujours inséparables.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Mystères du rosaire |  | Fêtes du cycle |  |
| Mystères joyeux | Annonciation | Mercr. d. Q.T. d’Avent | Temps de l’Avent |
|  | Visitation | Vendr. d. Q.T. d’Avent |  |
|  | Naissance de Jésus | Noël (25 décembre) | T. de Noël |
|  | Présentation | Purification (2 février) |  |
|  | Recouvrement au temple | Dim. dans Oct. d’Epiph. | T. ap. l’Epiph. |
| Mystères douloureux | Agonie | Jeudi et Vendredi Saints | Temps de la Passion |
|  | Flagellation |  |  |
|  | Couronn. d’épines |  |  |
|  | Port. de la croix |  |  |
|  | Mort de Jésus |  |  |
| Mystères glorieux | Résurrection | Pâques | Temps Pascal |
|  | Ascension | Ascension |  |
|  | Desc. de l’E.-S. | Pentecôte | Temps après la Pentecôte |
|  | Assomption | Assomption | Temps de l’Avent |
|  | Couronn. au ciel | Mercr. d. Q.T. d’Avent |  |

Dans le Cycle de Noël, par lequel s’ouvre l’année chrétienne, l’âme respire une atmosphère de joie, contenue d’abord, puis débordante, où s’épanouissent les cinq premiers mystères du Rosaire. Le premier de ces mystères se célèbre sans doute le 25 mars, mais aussi au mois de décembre. « Suivant ce qui se pratique ailleurs, dit le Concile de Tolède en 665, la fête de l’Annonciation sera célébrée le 18 décembre dans toute l’Espagne, car elle tombe souvent au Carême ou à la Solennité de Pâques. » « Il y a donc très anciennement dans la liturgie des rapports entre l’Annonciation et l’Avent[[178]](#footnote-179). »

Les textes de l’Évangile qui se rapportent à la Vierge au cours du Cycle de Noël (décembre à février) nous la montrent avec Jésus.

Annonciation : « Voici que Vous concevrez et Vous enfanterez un Fils » (Mercredi des IV Temps de l’Avent).

Visitation : Elisabeth s’écrie : « Le fruit de votre sein est béni » (Vendredi des IV Temps de l’Avent).

Vigile de Noël : « Joseph prend Marie pour épouse, car ce qui est formé en elle est l’ouvrage du Saint-Esprit. »

Nativité : « Marie mit au monde son fils premier-né et l’entoura de langes. » « Les bergers trouvèrent l’enfant avec Marie » (25 décembre).

Épiphanie : « Les mages trouvèrent l’enfant avec Marie » (6 janvier)

Fuite en Égypte et retour : « Prends l’enfant et sa mère » (28 décembre au 5 janvier).

Purification : « Quand furent accomplis les jours de la purification de Marie, ils portèrent l’enfant Jésus au temple » (2 février).

Recouvrement au Temple : « Fils, ton père et moi, nous te cherchions » (Dim. dans l’Oct. de l’Épiphanie).

Noces de Cana : « Marie dit à Jésus : Ils n’ont plus de vin » (IIe Dim. après l’Épiphanie).

Le 1er janvier, il y avait autrefois trois messes comme à Noël. La première était en l’honneur de Notre Seigneur et la deuxième en l’honneur de sa mère. C’est l’origine de la deuxième oraison de la messe actuelle. On y glorifie la maternité divine.

Dans le Cycle de Pâques (février à novembre) on célèbre d’abord les mystères de la vie publique de Jésus. L’Évangile ne parle en ce moment qu’en deux occasions de Marie : lorsqu’elle cherche Jésus, et quand une femme du peuple, en entendant la prédication du Sauveur, loue celle qui a été sa mère. La liturgie cite aussi ces deux passages de l’Évangile, le premier au Mercredi des IV Temps de Carême et le second au IIIe Dimanche de Carême.

Puis les Jeudi et Vendredi Saints nous trouvons les mystères douloureux qui « font endurer à Marie, dans l’intime de son cœur, l’agonie, les coups, les épines et la croix de son Fils[[179]](#footnote-180) ». En la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, le Vendredi de la Passion et durant la Semaine Sainte, les Évangiles disent que « près de la croix de Jésus sa mère se tenait debout ».

Et quant aux mystères glorieux ils s’échelonnent dans les solennités du temps pascal et du temps après la Pentecôte où « nous saluons la Vierge dans les triomphes de son Fils, dans l’embrasement du Paraclet et dans sa gloire de Reine du ciel*[[180]](#footnote-181)* ». Marie y est toujours unie à Jésus.

En parlant du mois de mai, Dom Guéranger écrit : « Les mois de mai et de juin s’écoulent sans amener aucune solennité spéciale en l’honneur de la mère de Dieu. Il semble que la sainte Église veuille honorer dans un respectueux silence les quarante jours durant lesquels Marie, après tant d’angoisses, se repose dans la possession de son fils ressuscité. En méditant le mystère pascal dans le cours de cette mystérieuse période, nous devrons donc avoir soin de ne jamais isoler le fils de la mère et nous demeurerons dans la vérité. Jésus, durant ces quarante jours, se communique fréquemment à ses disciples : peut-il se séparer un instant de sa mère, à la veille de la nouvelle, de la dernière épreuve qu’elle doit subir, lorsque les portes du ciel s’ouvrent pour recevoir le fils ? Bien souvent Jésus se montre à ses regards, et la comble de ses caresses filiales ; mais dans les intervalles de ces visites, il ne la quitte pas ; non seulement son souvenir, mais sa présence reste tout entière dans l’âme de Marie avec tous les charmes d’une intime et ineffable possession.

« Aucune fête n’aurait pu exprimer un tel mystère ; toutefois l’Esprit-Saint qui gouverne les sentiments de la sainte Église, a fait naître insensiblement dans les cœurs des fidèles la pensée de décerner des hommages spéciaux à Marie dans tout le cours du mois de mai, qui s’écoule, presque chaque année tout entier au milieu des joies du Temps pascal. Sans doute d’heureuses harmonies ont aidé la piété à concevoir la gracieuse idée de consacrer mai à Marie ; mais si nous réfléchissons à l’influence céleste et mystérieuse qui conduit tout dans l’Église, nous comprendrons qu’il existe au fond de cette détermination, une intention divine d’unir aux allégresses maternelles dont surabonde en ces jours le cœur immaculé de Marie, la joie qui remplit les cœurs de ses enfants de la terre, dans le cours de ce mois tout entier consacré à célébrer ses grandeurs et ses miséricordes[[181]](#footnote-182). » « Heureux mois, radieux, épanoui, surabondant de vie et digne d’être offert chaque année en hommage à Marie, Mère de Dieu, car c’est le mois du triomphe de son Fils[[182]](#footnote-183). »

Honorer la Vierge de Mai c’est honorer Marie unie aux mystères glorieux de son Fils.

Tandis qu’elle célèbre le triomphe de Jésus, l’Église sent le besoin de se tourner vers sa mère et de lui dire : « Réjouissez-vous, Reine du ciel, parce que votre Fils est ressuscité. » Dans une deuxième oraison, qui se récite à partir du Dimanche in albis, elle demande à Dieu « par l’intercession de Marie, de nous délivrer des tristesses du temps présent et de nous faire goûter les joies de l’éternité » dont les joies pascales sont une figure et un prélude.

Le mystère de l’Ascension est ciselé dans des couvertures d’ivoire ou d’argent d’anciens missels. On y voit la Vierge au milieu des Apôtres au Mont des Oliviers alors que Jésus monte vers le ciel.

Une ancienne tradition dit de même qu’au Cénacle l’Esprit-Saint descendit sur Marie d’abord pour se répandre ensuite sur les disciples.

Après les fêtes de la Pentecôte l’Église célèbre la fête du Très-Saint Sacrement. Elle salue dans l’hostie sainte « le vrai corps né de la Vierge Marie » (Ave verum).

Le 15 aout les antiennes de Vêpres disent : « Aujourd’hui la Vierge Marie est montée au ciel, réjouissez-vous parce qu’elle règne à jamais avec le Christ. » « La Vierge Marie a été élevée au céleste séjour, où le Roi des rois est assis sur un trône étincelant. »

⁂

Au cycle Christologique, où l’Église honore Marie avec Jésus, correspond aussi le cycle Mariai. Voici un parallèle entre ces fêtes.

|  |  |
| --- | --- |
| Jésus | Marie |
| Annonciation (25 mars) | Immaculée Conception (8 déc.) |
| Nativité de Jésus (25 décembre) | Nativité de Marie (8 sept.) |
| Fête du s. Nom de Jésus (I Janv.) | Fête du s. Nom de Marie (12 sept.) |
| Présentât, de Jésus au T. (2 févr.) | Présentât, de Marie au T. (8 nov.) |
| Passion de Jésus (Vendredi-S.) | Compass. de Marie (Vendr. Pas.) |
| Résurrection et Ascension de Jésus | Résur. et Ass. de Marie (15 août) |
| Exaltation de la s. Croix (14 sept.) | N.-D. des Sept Douleurs (15 sept.). |

Les fêtes de Marie se calquent sur celles de Jésus. Le cycle Mariai met en valeur le cycle du Christ. C’est ce que l’on doit toujours chercher en honorant la Vierge comme aussi les Saints.

Aussi, aux fêtes de Marie, c’est au Christ que l’Église adresse surtout ses louanges : « Célébrons l’assomption de la Bienheureuse Vierge et adorons le Christ son Fils » (Invitatoire du 15 août) ; « les anges se réjouissent du triomphe de Marie et ils louent le Fils de Dieu » (Introït de l’Assomption).

Marie est, en effet, le plus beau trophée de la victoire de Jésus sur le démon. S’il s’est incarné et est mort sur la croix, c’est avant tout pour préserver sa mère du péché et la combler de la plénitude de ses grâces. Sa maternité divine exigeait qu’elle fût préservée du péché originel (Oraison du 8 décembre) qu’elle fût toujours vierge « Virgo prius ac postérius » dit la liturgie, qu’elle eut un époux vierge et qu’elle fût sans péché même véniel. Il convenait aussi que le corps de la mère de Dieu ne connût point la corruption. Et tous ces privilèges, Jésus les obtint pour Marie. Aussi, chanter les gloires de la mère, c’est glorifier son Fils de qui elles proviennent. Et inversement, rien n’est plus glorieux pour Marie que les hommages rendus à son Fils.

L’Église le sait. Aussi ne trouve-t-elle pas de plus grand honneur à rendre à la sainte Vierge que de célébrer la sainte Messe, où on offre au Très-Haut le sang précieux de Jésus en action de grâces de ce que Dieu a fait pour Marie et pour affirmer que tout lui est venu par Lui. Les Saints aimaient à remettre entre les mains de Marie tout ce que le saint Sacrifice contient de gloire pour Dieu et de grâces pour les hommes et ainsi ils réjouissaient son cœur maternel toujours désireux de glorifier son Fils et de faire du bien aux âmes.

⁂

Mère de Jésus, Marie est aussi la mère de son corps mystique. Elle a donné la vie naturelle à son Fils, elle donne la vie surnaturelle à l’Épouse de son Fils, aux fidèles qui par leur union à Jésus deviennent avec lui les enfants de cette sainte mère.

Associée aux mystères rédempteurs du Christ, elle a acquis une certaine juridiction relativement à la distribution des grâces qu’ils ont méritées et pour obtenir ces grâces il faudra que nous unissions les mérites passés de Marie aux mérites infinis de Jésus, et l’intercession actuelle de la Vierge toute puissante à la prière du Sauveur.

Cette médiation de Marie est affirmée à toutes les pages des livres liturgiques et vient d’être, sur l’initiative du Cardinal Mercier, l’objet d’une messe en l’honneur de « Marie médiatrice de toutes les grâces ». Ce rôle important que joue la Mère de Dieu dans la distribution des grâces méritées par Jésus, explique la place prépondérante que le culte de Marie occupe dans le cycle quotidien et annuel.

À la messe, par exemple, le nom de Marie revient jusqu’à douze fois ; on l’invoque au début de chaque Heure Canoniale ; l’office se termine par une antienne en son honneur. Il y a pour chaque Temps liturgique une messe votive de la sainte Vierge. Aux litanies des Saints, elle est invoquée la première et par trois fois.

Les hymnes et oraisons que l’on chante à ses fêtes lui décernent des titres aussi beaux que variés et expriment une confiance illimitée en son intercession*[[183]](#footnote-184)*.

Des fêtes spéciales ont été inscrites dans le Cycle pour affirmer la médiation toute puissante de Marie. La Solennité du saint Rosaire (7 oct.) a été instituée en souvenir et en reconnaissance de la victoire de Lépante le 7 octobre 1571 ; une nouvelle victoire obtenue contre les Turcs en 1716 détermina Clément XI à la rendre universelle ; et pour obtenir l’aide de la Vierge en des temps difficiles Léon XIII éleva cette fête à un rang supérieur et lui donna une messe et un office nouveaux. La fête de la Visitation (2 juillet) fut insérée dans le calendrier de l’Église romaine pour obtenir la cessation du schisme d’Occident et elle fut élevée plus tard au rang de seconde classe pour remercier Marie de la délivrance de Rome et du retour de Pie IX dans la ville éternelle. La fête du saint Nom de Marie (12 sept) fut établie en reconnaissance du salut de la capitale de l’Autriche et la fête de N.-D. des Sept Douleurs (15 sept.) en action de grâces de la délivrance de Pie VII. Ajoutons-y, en ne nous en tenant qu’au calendrier de l’Église universelle, les fêtes de N.-D. des Neiges (5 août), de N.-D. du Mont Carmel (16 juillet) de N.-D. de la Merci (24 sept.) et de l’Apparition de N.-D. de Lourdes (11 février) et nous aurons les différentes manifestations de la protection de Marie au cours des siècles.

Le cycle liturgique confirme ces paroles de Léon XIII : « Toute grâce communiquée à ce siècle y vient par une triple procession de Dieu au Christ, du Christ à la Vierge et de la Vierge à nous », et celles de Pie X : « Le Christ est la source, elle est l’aqueduc, le cou par lequel le corps est joint à la tête[[184]](#footnote-185). » Qu’il est doux de penser que Marie est de la sorte la mère de cet immense corps qu’anime l’Esprit-Saint, puisque c’est grâce à elle et par elle que toutes les grâces de vie surnaturelle se répandent dans nos âmes.

La liturgie, en employant la médiation mariale, devient donc une fois de plus pour nos âmes la source première et indispensable du véritable esprit chrétien.

# Chapitre XIII Le cycle des Anges.

Les Anges ont joué un rôle actif dans les Mystères joyeux, douloureux et glorieux du Sauveur ; les Saints, à leur tour, ont coopéré sur terre par leurs vertus et leurs souffrances à l’œuvre rédemptrice du Fils de Dieu. Il n’est que juste qu’ils interviennent, les uns et les autres, dans l’application de ces mérites de Jésus. Les Anges et les Saints unis au Christ et à sa Mère : autant de médiateurs dont l’intervention, quoique à des degrés divers, est normalement nécessaire pour que nous glorifiions Dieu et nous sanctifiions.

Parlons d’abord des Anges, car c’est leur nom qui vient en tout premier rang après celui de la Vierge dans les rubriques qui accompagnent la Bulle « Divíno afflátu » de Pie X. « Les fêtes du Seigneur, de la bienheureuse Vierge Marie, des Anges, de saint Jean-Baptiste, etc… ». Au Confíteor le prêtre dit : « Je confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, à saint Michel archange, à saint Jean-Baptiste. » Saint Michel représente ici tous les chœurs angéliques dont il est le chef. Aux litanies des Saints, après trois invocations à Marie, on dit : « Saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël, tous les saints Anges et Archanges, tous les saints Ordres des Esprits bienheureux, priez pour nous. » Dans la prière de recommandation de l’âme, l’Église dit : « Partez de ce monde, âme chrétienne, au nom de Dieu le Père, au nom de Jésus-Christ, au nom du Saint-Esprit, au nom de la glorieuse Vierge Marie, au nom des Anges et Archanges, au nom des Trônes et des Dominations, au nom des Principautés et des Puissances, au nom des Chérubins et des Séraphins, au nom des Patriarches et des Prophètes, au nom des saints Apôtres, etc… »

⁂

Aux fêtes de saint Michel et des Anges gardiens Dieu est appelé « Roi des Archanges », et « Roi des Anges » dans l’invitatoire des Matines.

L’hymne de l’apparition de saint Michel chante le Christ « gloire des saints Anges ». « C’est dans le Christ, affirme saint Paul, que toutes choses ont été créées, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre, les visibles et les invisibles, les trônes, les dominations, les principautés, les puissances, car tout ce qui existe a été créé par lui et pour lui. Il est la tête du corps de l’Église. Il a plu à Dieu, de réconcilier par lui toutes choses avec lui-même, celles qui sont sur la terre et celles qui sont dans les cieux en faisant la paix par le sang de sa croix[[185]](#footnote-186). » « Le même Christ qui a relevé l’homme, écrit saint Bernard, a retenu l’Ange. En relevant celui-là il a préservé celui-ci ; tous deux en différentes manières ont eu part à la même rédemption[[186]](#footnote-187). » C’est Jésus qui par son sang a restauré leurs rangs. Dans un répons de l’office monastique l’Église dit : « Ô croix bénie sur laquelle a triomphé le Roi des Anges*[[187]](#footnote-188)*. » « Le sang répandu sur le Calvaire n’a pas été seulement utile aux hommes mais aussi aux anges[[188]](#footnote-189). »

Aussi les chœurs Angéliques s’unissent-ils au ciel aux chœurs des Saints pour glorifier l’Agneau : « Je regardais, dit Daniel, jusqu’au moment où des trônes furent placés et où un vieillard s’assit. Son trône était des flammes de feu. Mille milliers le servaient et une myriade de myriades se tenaient debout devant lui. Le Fils de l’homme s’avança jusqu’au vieillard et il lui fut donné domination, gloire et règne[[189]](#footnote-190). » Isaïe eut aussi une vision : « Je vis Adonaï (Dieu) assis sur un trône sublime. Ses rayons remplissaient le temple. Des Séraphins étaient debout alentour. Ils criaient l’un à l’autre ce chant : « Saint, Saint, Saint est Jéhovah, Dieu des armées. Ils étaient des myriades de myriades et des milliers de milliers et ils disaient d’une voix forte : L’Agneau qui a été immolé est digne de recevoir la gloire et la louange. Toute la terre est pleine de sa gloire[[190]](#footnote-191). »

Saint Jean, dans son Apocalypse, dit : a J’entendis la voix des Anges nombreux autour du trône et des animaux et des vieillards, et il y en avait des milliers de milliers qui disaient d’une voix forte : L’Agneau qui a été égorgé est digne de recevoir la puissance, la divinité, la sagesse, la force, l’honneur, la gloire et la bénédiction[[191]](#footnote-192). »

Tandis qu’ils chantent à l’envi autour de l’autel du ciel, les Anges sont aussi sur terre près de nos autels pendant le saint Sacrifice. « Qui parmi les fidèles pourrait douter, écrit saint Grégoire, qu’à l’heure même de l’immolation, les cieux ne s’ouvrent à la voix du Christ, que les chœurs des Anges n’assistent à ce mystère du Christ, que ce qu’il y a de plus bas ne s’associe à ce qu’il y a de plus élevé, que la terre ne s’unisse au ciel et que l’invisible et le visible ne se fondent en un seul tout[[192]](#footnote-193). » « Que les femmes aient la figure couverte à l’Église à cause des Anges » dit saint Paul[[193]](#footnote-194). « Toujours les Anges en grand nombre se trouvent présents à la sainte Messe pour honorer ce saint mystère, continue saint François de Sales. Et nous y trouvant avec eux et avec une même intention nous ne pouvons que recevoir beaucoup d’influences propices par une telle société ; les chœurs de l’Église triomphante et ceux de l’Église militante se viennent attacher et joindre à Notre-Seigneur en cette divine action, pour avec lui, en lui et par lui, ravir le chœur de Dieu le Père et rendre sa miséricorde toute nôtre[[194]](#footnote-195). » Et c’est surtout à la messe que les Anges s’unissent à nous, car rien ne les réjouit tant eux-mêmes que le saint Sacrifice célébré sur la terre en leur honneur.

On raconte que sainte Gertrude au jour de la fête de saint Michel avait prié en ces termes : « En l’honneur de votre grand Prince, je vous offre, ô Seigneur, ce sacrement très-saint. Je vous l’offre à la louange des élus, pour l’augmentation de leur joie, pour la gloire et la félicité de tous les Anges. » Elle vit ensuite comment Dieu le Père acceptait le don qui lui était offert et les ineffables délices qui en rejaillissaient sur les Esprits célestes qui paraissaient comme transportés et vinrent tous vers elle pour la remercier.

En toutes nos prières, au reste, il faut nous unir aux Anges comme le dit l’Écriture-Sainte et les Pères.

« Je suis Raphaël, déclarait l’Ange à Tobie, l’un des sept esprits qui nous tenons en présence du Seigneur. » Et saint Jean dans l’Apocalypse vit : « Sept lampes ardentes qui brûlaient devant le trône et qui sont les sept esprits de Dieu[[195]](#footnote-196). » C’est pour cela que le Seigneur dit à Moïse : « Tu feras pour le temple des lampes au nombre de sept qui seront placées sur les branches du chandelier de manière à éclairer en face. » Lorsque l’Évêque célèbre solennellement la messe on allume sept cierges à l’autel afin que nous comprenions davantage que nous devons nous consumer d’amour avec les Anges devant le trône de la divinité, « Anges du Seigneur, chante l’Église, bénissez le Seigneur à jamais. Anges, Archanges, Trônes, Dominations, Principautés et Puissances, Vertus des Cieux louez le Seigneur[[196]](#footnote-197). » Et le Psalmiste dit : « Je vous louerai en présence des Anges[[197]](#footnote-198). » « Considérons, écrit saint Benoît, en parlant de la psalmodie, comment nous devons nous tenir en présence de la Divinité et de ses Anges, et faisons-le de façon que notre esprit soit d’accord avec notre voix[[198]](#footnote-199). » Et saint Anselme, commentant cet autre verset des Psaumes : « Louez le Seigneur sur la harpe à dix cordes », dit que « les neuf premières cordes de cette harpe sont les neuf chœurs des Anges, cordes aux sons clairs et gracieux sans aucune note de tristesse. La dixième corde, c’est nous, mes Frères, enfants de l’Église voyageuse en cet exil ; et à nos Anges nous devons de rendre quelques sons harmonieux. De leur ministère pieux viennent à nos âmes la blancheur virginale de l’innocence, la pourpre de la charité ou les parfums de repentir. » Songeons surtout dans la prière à unir plus spécialement notre adoration à celle de notre Ange gardien.

La liturgie nous associe donc sur terre au ministère des Anges au ciel et elle nous montre la part qu’ils prennent à tous les mystères de notre salut, en nous invitant à les célébrer en union avec eux.

À Noël l’Église chante : « La multitude de l’armée céleste se joignit à l’Ange louant Dieu et disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux[[199]](#footnote-200). » « Aujourd’hui est né le Christ, aujourd’hui sur la terre les Anges chantent, les Archanges se réjouissent, aujourd’hui les justes chantent : Gloire au plus haut des cieux[[200]](#footnote-201). » Et le prêtre entonne joyeusement à la messe de minuit l’hymne angélique : Glória in excélsis.

Au jour des Rameaux l’Église acclame le Christ en ces termes : « L’armée angélique au plus haut des cieux, l’homme mortel et toutes les créatures célèbrent vos louanges. Gloire, louange et honneur soient à vous Christ roi, rédempteur[[201]](#footnote-202). »

À Pâques, à la 2e leçon de Matines, saint Grégoire parlant des Anges qui apparurent aux saintes Femmes près du saint Sépulcre dit : « L’Ange apparut couvert d’une robe blanche parce qu’il venait proclamer la joie de notre grande fête. La blancheur de son vêtement exprime en effet la splendeur de notre solennité. L’appellerons-nous nôtre ou sienne ? Disons mieux : cette solennité est sienne et elle est nôtre. Car si la résurrection de notre Rédempteur a été notre bonheur en ce qu’elle nous a ramenés à l’immortalité, elle a fait aussi la joie des Anges puisque, en nous rappelant au ciel, elle complète leur nombre. Dans cette fête dont l’allégresse est commune et a lui et à nous, l’Ange apparut donc avec des vêtements blancs parce que la résurrection du Seigneur, en nous rouvrant l’entrée du ciel, réparait les pertes éprouvées par la patrie céleste. » Aussi au Samedi-Saint le diacre commence-t-il l’Exúltet en disant : « Que maintenant dans les cieux les chœurs angéliques se livrent à la joie, que les divins mystères se célèbrent avec allégresse et que la trompette sacrée annonce la victoire de souverain Roi ! »

Écoutons encore, au jour de l’Ascension, l’hymne des Matines : « Vous vous élevez au-dessus de la région des astres jusqu’à ce trône d’où vous allez exercer l’universelle puissance que le ciel vous a conférée. C’est là que vous recevrez l’hommage du triple monde créé, du ciel, de la terre et des enfers, qui désormais soumis à votre empire, fléchissent le genou devant votre majesté. Les Anges sont saisis de stupeur à la vue du changement opéré dans le sort des mortels : la chair avait péché et la chair purifie, un Dieu règne dans la chair d’un Dieu. » Et dans une leçon, saint Léon exalte de cette façon Jésus dans son triomphe : « En présence de cette multitude sainte, une nature humaine s’élevait au-dessus de la dignité de toutes les créatures célestes pour dépasser les ordres angéliques, pour être élevée plus haut que les Archanges et ne s’arrêter dans ses élévations sublimes que lorsque, reçue dans la demeure du Père éternel, elle serait associée au trône et à la gloire de Celui à la nature duquel elle se trouvait déjà unie en son Fils. » À la 5e leçon du Lundi dans l’Octave de l’Ascension, saint Jean Chrysostome écrit : « N’aurait-il pas suffi à la gloire du Christ de pénétrer dans les cieux, d’y prendre rang parmi les Anges ? Mais non, son humanité a traversé les cieux, elle est montée au-dessus des Chérubins, elle s’est élevée plus haut que les Séraphins ; elle ne s’est pas arrêtée avant d’avoir atteint le trône du Seigneur. Notre nature a été élevée au-dessus de tout cela, de façon que l’homme, qui était tenu dans un lieu si bas qu’il ne pouvait descendre davantage, s’est vu élever à une place si haute qu’il ne pouvait monter au delà… C’est la nature humaine qui a mérité d’être placée aujourd’hui au-dessus de toutes choses. Aujourd’hui les Anges et les Archanges ont vu notre nature, sur le trône du Seigneur, resplendissante d’une gloire immortelle. » Et aux Matines du Mercredi dans cette même Octave, saint Grégoire ajoute : « Ce fut une grande réjouissance pour les Anges lorsque l’Homme-Dieu entra dans le ciel. Et comme les habits blancs conviennent à l’élévation, les Anges apparurent vêtus de blanc au moment de l’Ascension parce que dans ce mystère Jésus se montra l’Homme-Dieu glorieusement élevé. »

À l’Assomption l’Église chante que Marie fut élevée au-dessus des Esprits célestes qui la saluent comme leur reine. « La sainte Mère de Dieu a été élevée au-dessus des Anges dans le royaume céleste. » « Marie a été élevée au ciel, les anges s’en réjouissent, ils en louent et en bénissent le Seigneur » disent les antiennes. « Les Anges chantent des hymnes, les Archanges la célèbrent, les Vertus la glorifient, les Principautés tressaillent, les Puissances se réjouissent à l’envi, les Dominations font éclater leur allégresse, les Trônes lui font fête, les Chérubins répètent ses louanges et les Séraphins publient sa gloire[[202]](#footnote-203). »

Remarquons que, dans toutes les solennités, la Préface, après avoir défini brièvement le mystère du jour, nous invite à unir nos louanges à celles des célestes armées. Noël : « Par le mystère de l’Incarnation du Verbe un nouveau rayon de votre splendeur est venu briller aux yeux de notre âme » ; Pâques : « Le Christ notre Pâque a été immolé » ; Ascension : « Après sa résurrection Jésus s’est élevé dans les cieux » ; et « c’est pourquoi les Anges louent la Majesté divine, etc… »

Les Anges viennent aussi au-devant des âmes des fidèles au moment de la mort. « Que la vaillante assemblée des Anges vienne recevoir votre âme à sa sortie de votre corps, dit le prêtre à la recommandation de l’âme. Que Satan, ce monstre horrible, recule avec ses satellites, qu’il tremble à l’approche des Anges qui vous accompagnent. Partez de ce monde, ajoute-t-il, âme chrétienne, au nom des Anges et des Archanges, au nom des Trônes et des Dominations, au nom des Principautés et des Puissances, au nom des Chérubins et des Séraphins. » « Que les cieux lui soient ouverts, demande l’offertoire de la messe des défunts, que les Anges se réjouissent avec elle. Que saint Michel, l’Archange de Dieu, vienne la recevoir, lui qui a mérité d’être placé à la tête de la milice céleste. » Et après l’absoute : « Que tous les anges de Dieu viennent à sa rencontre et la conduisent dans la céleste Jérusalem. Venez à son secours, Saints de Dieu, courez à sa rencontre, Anges du Seigneur, recevez son âme et présentez-la au Très-Haut. »

⁂

Comme les hommes, les Anges sont les membres du corps mystique du Christ. C’est par Jésus, leur chef, qu’ils rendent leurs hommages à la Majesté divine en union avec toute l’Église militante. « Per quem majestátem tuam laudant Angeli… par le Christ les Anges louent la Majesté divine, les Dominations l’adorent, les Puissances la révèrent, les Cieux, les Vertus des cieux et les bienheureux Séraphins la révèrent » (Préface commune).

« Quand tu priais avec larmes, disait Raphaël à Tobie, j’offrais tes larmes au Seigneur[[203]](#footnote-204). » Par deux fois dans sa sainte Règle, saint Benoît affirme que « à tout instant du jour et de la nuit, quotidiennement nos actes sont déclarés au Seigneur par les Anges qui nous sont députés[[204]](#footnote-205). »

Au Confíteor le célébrant et les fidèles recourent à l’intercession de saint Michel « ídeo precor beátum Michaélem Archángelum ».

À l’Offertoire, le prêtre en encensant l’autel demande : « Que par l’intercession de l’Archange saint Michel qui se tient à la droite de l’autel de l’encens et de tous ses élus le Seigneur daigne bénir cet encens et le recevoir en odeur de suavité. »

C’est une allusion à la vision que saint Jean eut du ciel : « Un Ange se tint devant l’autel, ayant un encensoir d’or, et on lui donna une grande quantité de parfums afin qu’il offrît les prières de tous les Saints sur l’autel d’or qui est devant le trône de Dieu et la fumée des parfums, composés des prières des Saints, s’élevant de la main de l’Ange, monta vers Dieu. » Les Anges offrent nos prières à Dieu, mais ils le font sous les ordres et par l’intermédiaire de Michel « chef de la milice céleste ». « Prince très glorieux, Archange Michel, dit la liturgie, souvenez-vous de nous, ici et en tous lieux, priez toujours le Fils de Dieu pour nous, alléluia[[205]](#footnote-206). »

Après avoir consacré les saintes espèces le célébrant s’incline profondément et dit : « Nous vous supplions, ô Dieu tout puissant, de commander que ces choses soient portées sur votre autel sublime en présence de votre divine Majesté par les mains de votre saint Ange afin que… nous soyons remplis de toute bénédiction céleste et de toute grâce. » « Il est, en effet, évident, dit Durand, que l’on doit croire que l’Ange assiste aux saints mystères pour offrir à Dieu les prières du prêtre et du peuple[[206]](#footnote-207). » Et Bossuet commente ce passage en disant : « Que pourrait-on faire de mieux que de demander la société du saint Ange qui préside à l’oraison et en lui de tous les Saints, compagnons de sa béatitude, afin que notre présent monte promptement et plus agréablement jusqu’à l’autel céleste lorsqu’il sera présenté en cette bienheureuse compagnie[[207]](#footnote-208). » Les prières offertes à Dieu par l’intermédiaire des Anges lui sont plus agréables.

Expliquant la parole de Jésus : « Leurs Anges voient toujours la face de mon Père », saint Hilaire écrit : « Que les Anges président aux prières des fidèles, c’est une doctrine absolument certaine. Les Anges offrent donc tous les jours à Dieu les prières des enfants que le Christ a sauvés et il y a grand péril à mépriser celui dont les désirs et les demandes sent portés avec tant d’honneur jusqu’au trône de Dieu éternel et invisible par le ministère des Anges qui forment sa cour[[208]](#footnote-209). »

⁂

À cause de leur supériorité de nature et de leur participation aux mystères de notre salut c’est par les Anges aussi que Dieu se plaît à nous faire l’application des mérites de Jésus-Christ. « S’ils montent au ciel c’est pour y porter nos prières, s’ils en descendent c’est pour nous en rapporter les dons de Dieu » dit Origène[[209]](#footnote-210).

Les Anges ont pris une part active à l’œuvre de notre rédemption. Saint Raphaël apparaît dans l’Ancien Testament et saint Michel dans le Nouveau Testament. Un mauvais ange avait tenté Ève au paradis terrestre et fait tomber par elle Adam. L’archange Gabriel vint demander à la « nouvelle Ève » son consentement à l’Incarnation du « Nouvel Adam » qui devait nous relever. Les Anges adorèrent Jésus à sa venue en ce monde. Le démon tenta le Christ au désert et les bons Anges vinrent le servir. Un ange du Seigneur vint consoler le Rédempteur à Gethsémani. Et nous savons combien les Anges furent unis aux mystères glorieux du Sauveur. Rien d’étonnant donc à ce qu’ils servent d’intermédiaires entre Dieu et les hommes pour la distribution des grâces dont tous ces mystères sont la source. Cette médiation angélique est enseignée formellement par la liturgie.

À l’Asperges me le prêtre demande à Dieu dans l’oraison « d’envoyer son saint Ange qui veuille bien garder, soutenir, protéger, visiter et défendre tous ceux qui sont assemblés dans l’Église ».

Au Munda cor le célébrant dit : « Purifiez mon cœur et mes lèvres, ô Dieu tout-puissant, qui avez purifié d’un charbon ardent les lèvres du prophète Isaïe. » Ce fut par un Ange que le prophète fut purifié. « Je m’écriais : malheur à moi ! je ne puis parler, car je suis un homme impur, et j’habite au milieu d’un peuple impur aussi des lèvres ! Alors vola vers moi un des Séraphins. Il tenait un charbon de feu qu’il avait pris avec des pincettes sur l’autel. Il l’approcha de ma bouche et dit : Voilà que ce charbon de feu a touché tes lèvres ; ton iniquité sera effacée et ton péché sera expié[[210]](#footnote-211). » On recourt à l’autel à l’intermédiaire de cet ange pour que par lui Dieu nous purifie.

À la fin de la messe le célébrant s’adresse encore au prince des Anges dans une oraison qu’il dit au pied de l’autel. « Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat ; par la vertu divine, refoulez en enfer Satan et les autres esprits malins qui sont répandus dans le monde pour la perte des âmes. »

Au baptême des Adultes l’Église demande à Dieu que « de même qu’un ange fut préposé, jour et nuit, à la garde des fils d’Israël lorsqu’ils sortaient d’Égypte, il veuille bien députer du haut du ciel son saint Ange qui garde de même ces catéchumènes et les conduise à la grâce du baptême[[211]](#footnote-212) ».

À la bénédiction des Cendres l’Église supplie Dieu de « daigner envoyer du ciel son saint Ange pour bénir et sanctifier ces cendres ». Lorsqu’elle bénit une tombe, un pont, un véhicule, etc… elle prie de même le Très-Haut de députer l’un de ses anges pour les garder.

La liturgie est remplie de cette pensée que c’est par le ministère des Anges que Dieu vient jusqu’à nous et que nous allons jusqu’à Lui. Ils sont nos intermédiaires. N’est-ce pas, du reste, la confirmation de ce point de doctrine affirmé par les plus anciens Pères qu’à la hiérarchie ecclésiastique correspond la hiérarchie angélique et que comme nous usons de la médiation du Pape, des Évêques et des Curés il nous faut aussi user de la médiation de saint Michel, le chef des milices célestes, de l’Ange du diocèse et de celui de chaque église[[212]](#footnote-213).

Et c’est pourquoi l’Église en invoquant constamment dans son culte les Anges comme médiateurs, nous fait rendre par eux à Dieu des hommages qui lui sont plus agréables et nous assure, par eux aussi, les grâces dont nous avons besoin. Motif nouveau pour lequel la liturgie est la source première et indispensable du véritable esprit chrétien.

# Chapitre XIV Le cycle des saints

Après les Anges, l’Église honore les Saints. Le Temps après la Pentecôte leur est plus spécialement réservé, car il célèbre l’œuvre sanctificatrice de l’Esprit-Saint. C’est dans cette période, dont la durée absorbe la moitié de l’année, qu’on trouve naturellement le plus grand nombre des fêtes des Saints. Et tout d’abord, primant toutes les autres, au 1er novembre, la Toussaint, fête d’obligation avec Vigile et Octave.

Entre les principaux Saints, la liturgie consacre l’ordre suivant, que l’on trouve dans les litanies des Saints. Après les saints Anges viennent : « Saint Jean-Baptiste, saint Joseph, les saints Patriarches et Prophètes, saint Pierre, saint Paul, saint André, saint Jean, tous les saints Apôtres et Évangélistes, etc… » Au Confíteor on cite de même après saint Michel : « Saint Jean-Baptiste, les saints Apôtres Pierre et Paul et tous les Saints. »

Cet ordre dépend de la fonction plus ou moins importante que les Saints ont remplie dans le plan de l’Incarnation. Le premier rang appartient à saint Jean-Baptiste, précurseur du Sauveur. Comme les autres Saints il est honoré le jour de sa mort (29 août), mais par un privilège qu’il partage avec la sainte Vierge et Notre-Seigneur, sa naissance (24 juin) est l’objet d’une fête de tr classe avec Vigile et Octave, fête qui fut chômée jusqu’à la réforme de 1911. Il serait à souhaiter que son culte reprît dans l’estime des fidèles la place d’honneur qu’il avait autrefois et que rappellent encore quelques usages populaires comme les feux de la Saint-Jean.

Après lui vient saint Joseph, le 19 mars. Le Carême ne permettant pas de lui donner une Octave, une autre fête, appelée Solennité de saint Joseph et comportant une Octave, a été instituée le Mercredi de la 3e semaine de Pâques. Saint Joseph est l’époux virginal de Marie et, par ce véritable mariage, il est le père de l’enfant Jésus, car il a des droits sur le fruit béni de la Vierge son épouse. Il est aussi le patron de l’Église universelle. Une préface spéciale fait valoir tous ces titres.

Ce sont ensuite les Apôtres*[[213]](#footnote-214)*, car ils ont vécu dans l’intimité de Jésus et furent choisis pour prêcher dans le monde son Évangile. Autrefois leurs fêtes étaient chômées comme le Dimanche. Elles sont, à part deux exceptions, précédées d’une Vigile ; ce qui nous montre l’importance que nous devons y attacher. Sanctifions-les par l’assistance à la messe et par la communion, au lieu de les laisser passer inaperçues comme cela arrive trop souvent. Ne pourrait-on pas attirer davantage l’attention des enfants sur ces fêtes dans les collèges, ne serait-ce que par une petite faveur ?

Le 29 juin, anniversaire du martyre de saint Pierre le Chef de l’Église et de saint Paul le Docteur des nations, compte parmi les plus grandes Solennités. Cette fête comporte l’obligation d’assister à la messe et de suspendre le travail[[214]](#footnote-215). Elle est suivie d’une Octave et préparée par une Vigile qui, jusqu’à la publication récente du code canonique, imposait le jeûne à tous les fidèles.

Ce jour-là il faut spécialement prier pour le Pape, successeur de saint Pierre. Ces deux Apôtres ont encore cinq autres fêtes au cours de l’année[[215]](#footnote-216).

Les fêtes des saints Patrons d’une nation, d’un diocèse et d’une paroisse sont placées par l’Église au rang des plus grandes solennités, parce que c’est par leurs labeurs que ces régions ou ces localités furent christianisées. Ces Saints sont nos Pères dans la foi et toujours ils continuent du haut du ciel à étendre leur protection sur les pays où ils vécurent, où on les honore et où on conserve leurs reliques.

La fête de la Dédicace des Églises est aussi fort importante. Il y a pour toute l’Église la fête de la Dédicace de la basilique du Saint-Sauveur à Rome (9 novembre) et celle de la Transfiguration de Notre-Seigneur, co-titulaire de cette basilique (6 août). Cette église fut le premier centre du culte catholique.

Il y a encore la Dédicace des basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul (18 novembre) construites à l’endroit du martyre de ces deux Apôtres et celle de Sainte-Marie-Majeure (5 août) qui est la plus grande basilique consacrée dans la ville éternelle à la sainte Vierge. On y garde des morceaux de la crèche de l’enfant Jésus ; aussi représente-t-elle à Rome, Bethléem. La basilique dite de Sainte-Croix en Jérusalem y représente le Calvaire, car on y garde de la terre rapportée du Golgotha et des reliques de la sainte Croix. Les reliques de la vraie Croix sont celles dont l’Église fait le plus de cas comme le montre la cérémonie de l’adoration de la Croix le Vendredi-Saint et aux fêtes de l’Invention de la sainte Croix (3 mai) et de l’Exaltation de la sainte Croix (14 septembre). La liturgie glorifie le bois sacré sur lequel mourut le Sauveur ; elle exalte cet arbre planté dans le paradis de l’Église et dont le fruit béni rendit la vie à ceux à qui l’arbre planté au milieu du paradis terrestre avait donné la mort.

Les premiers Saints qui furent honorés après les Apôtres furent les Martyrs. On élevait des temples sur le lieu de leur supplice ou sur leur tombe. Dans les catacombes, on célébrait les saints mystères sur leurs dépouilles mortelles : de là l’usage de mettre des reliques dans la pierre d’autel[[216]](#footnote-217). Les martyrs sont ainsi associés au Martyr du Calvaire pour lequel ils répandirent leur sang en « témoignage » de leur foi en lui.

Les plus grands de ces Martyrs sont les saints Innocents (28 déc.) qui reçurent tout enfants le baptême du sang et confessèrent Jésus « non loquéndo sed moriéndo — non pas en parlant, mais en mourant pour lui », saint Étienne, protomartyr (26 décembre), dont la fête a un jour octave et saint Laurent (10 août), dont la fête a une Vigile et un jour octave.

Viennent ensuite tous les autres saints Pontifes, Confesseurs, Vierges, saintes Femmes et Veuves, à la tête desquels nous remarquons tout d’abord, parce qu’intimement associés au plan divin, saint Joachim et sainte Anne, parents de la sainte Vierge.

L’Église décerne à certains de ses Saints Confesseurs le titre de Docteur. Il y a quatre grands Docteurs de l’Église grecque[[217]](#footnote-218) et quatre de l’Église latine[[218]](#footnote-219) et dix-sept autres[[219]](#footnote-220).

L’Église honore aussi les principaux législateurs des Ordres religieux :

Saint Benoît, fondateur des Bénédictins (Double majeur, 21 mars)

Saint François d’Assise, fond, des Franciscains (Double majeur, 4 oct.)

Saint Dominique, fondateur des Dominicains (Double majeur, 4 août)

Saint Ignace, fondateur des Jésuites (Double, 31 juillet)

Saint Alphonse, fondateur des Rédemptoristes (Double, 2 août) etc…

Toutes ces fêtes de Saints qui se rapportent à des époques différentes sont, en abrégé, l’histoire de l’Église à travers tous les temps. Il est fort utile de lire leur vie le jour de leur fête. C’est ce que l’Église fait dans les légendes du bréviaire.

Les Saints, d’abord peu nombreux dans le calendrier chrétien, le devinrent de plus en plus, car chaque siècle en produisit de nouveaux. « Les offices des Saints se sont peu à peu multipliés, constate Pie X, et il s’en est suivi une disparition presque complète de la liturgie dominicale et des fériés. » Ce pouvait être un danger si l’âme, absorbée par les fêtes de ceux qui ne servirent que d’instruments secondaires à l’œuvre de notre rédemption, perdait de vue Celui qui en fut l’auteur principal, Notre-Seigneur, dans le cadre traditionnel des grands mystères de notre religion. Aussi, pour tout restaurer dans le Christ, le saint Père rendit au Cycle Christologique toute la prééminence qui lui revient. Les fêtes des Saints, rétablies dans leurs justes limites, permirent de voir de nouveau toutes les lignes maîtresses du Propre du Temps. Le Cycle Sanctoral a donc pour première loi de s’effacer presque toujours devant les Dimanches et les grandes fêtes qui nous rappellent au cours de l’année toute la vie et tous les gestes de Jésus. L’Évangile ainsi remis en pleine lumière, les figures des Saints qui travaillèrent autour du Sauveur occupent dans le culte de l’Église le rang qui leur revient. Il serait à désirer que cette hiérarchie fût observée. Et l’un des avantages de la liturgie est précisément de nous faire rendre, en général, à tous les Saints au cours de l’année les honneurs qui leur sont dus, eu égard à leur dignité respective.

Sauf de rares exceptions, il est à remarquer que ni à l’office, ni à la messe, l’Église ne s’adresse directement à eux, mais à Dieu en qui elle reconnaît l’auteur de toute sainteté. Ainsi l’Invitatoire des Matines est généralement conçu en ces termes : « Venez, adorons le roi des Apôtres…, des Martyrs…, des Confesseurs…, des Vierges », selon la catégorie à laquelle appartient le Bienheureux que l’on fête. Jamais les Collectes ne s’adressent aux Saints ; elles font simplement appel à leur intercession après avoir signalé les merveilles de grâce opérées par Dieu en eux. Par exemple, le 25 janvier, Conversion de saint Paul : « Ô Dieu qui avez instruit tout l’univers par la prédication du bienheureux Paul, etc…, etc… » Le 5 février, sainte Agathe : « Ô Dieu qui entre autres merveilles de votre puissance avez rendu victorieux dans les tourments du martyre le sexe même le plus faible… » etc.

Et c’est parce que le culte envers les Saints consiste surtout à glorifier en eux l’œuvre du Très-Haut lui-même, que la messe, qui est le suprême hommage d’adoration envers Dieu, est aussi le plus grand hommage qu’on puisse rendre aux Saints. Célébrer le saint Sacrifice en l’honneur des Saints, c’est, en effet, présenter à Dieu le sang de Jésus pour l’adorer et le remercier infiniment de tous ses bienfaits à leur égard. Et les Saints, désireux de glorifier le Très-Haut de tout ce qu’il a fait pour eux, nous sont spécialement reconnaissants de le faire à leur intention. Cela augmente leur bonheur.

Que si l’on considère le sacrifice de la loi nouvelle en tant qu’il possède une vertu d’expiation et d’impétration, l’offrir à Dieu aux fêtes des Saints, c’est offrir, en même temps que les mérites et la prière de Jésus, les mérites passés des Saints et leur intercession présente.

Et c’est spécialement le jour anniversaire de leur entrée au ciel, qui est le jour de leur fête, que ces Saints sont plus puissants auprès de Dieu. Aussi les oraisons de leur messe parlent-elles toujours ou de leurs mérites ou de leur intercession. La Postcommunion de la Solennité de saint Joseph par exemple demande à Dieu que : « par les mérites et l’intercession du bienheureux Joseph, nous soyons participants de la gloire éternelle. »

Dans l’Ancien Testament on s’adressait au Très-Haut en employant la médiation des Patriarches pour être agréé de lui : « Nous t’en prions, Seigneur notre Dieu, ne retire pas de nous ta miséricorde à cause d’Abraham, ton bien-aimé : d’Isaac, ton serviteur et d’Israël, ton Saint » disait Azarias dans sa fournaise[[220]](#footnote-221). « Je sauverai Jérusalem a cause de toi et de mon serviteur Daniel » déclare le prophète au roi Ézéchias[[221]](#footnote-222). L’Église ne cessera pas de le faire : « Dieu de nos pères, Dieu d’Abraham, Dieu d’Isaac, Dieu de Jacob, Dieu qui êtes apparu sur le Mont Sinaï à votre serviteur Moïse etc…[[222]](#footnote-223) » Mais elle substitue le plus souvent ou ajoute au souvenir des Patriarches et des Prophètes celui des Saints. « Dieu des Anges, Dieu des Archanges, Dieu des Patriarches, Dieu des Prophètes, Dieu des Apôtres, Dieu des Martyrs, Dieu des Confesseurs, Dieu des Vierges, etc…[[223]](#footnote-224) » Le jour de la Toussaint elle demande « qu’en célébrant dans une même Solennité tous les mérites des Saints, Dieu nous accorde, en vue d’un si grand nombre d’intercesseurs, l’abondance tant désirée de sa miséricorde » (Oraison).

C’est le mystère de la Communion des Saints en vertu duquel ces âmes, bien qu’habitant au ciel, nous sont pourtant intimement unies, car elles sont, comme nous, les membres du corps mystique du Christ et c’est par elles que la vie divine de notre Chef parvient jusqu’à nous. Ils sont auprès de Dieu les avocats qui plaident continuellement notre cause en s’unissant pour le faire à Jésus-Christ. Aussi leur souvenir est-il toujours uni par l’Église à celui de la victime du Golgotha. Leurs reliques sont dans l’autel, et au Canon de la messe on honore la mémoire de tous les Saints (Communicantes). « C’est toute la cité rachetée, dit saint Augustin, c’est-à-dire l’assemblée et la société des Saints qui est le sacrifice universel, et qui est offerte à Dieu par le Grand-Prêtre qui s’est offert pour nous dans sa Passion. » Cette union de l’holocauste de Jésus et de celui de ses Saints, à la messe, nous assure bien des grâces.

⁂

Le culte des Saints tels qu’il nous est présenté par la liturgie consiste enfin à imiter leurs vertus.

« Faites, dit, le 1er mai, l’Oraison des saints Philippe et Jacques, que nous réjouissant de leurs mérites, nous mettions à profit leurs exemples. » « Permettez dans votre bonté, dit celle du 5 février, qu’honorant la naissance de la bienheureuse Vierge et Martyre Agathe nous montions à vous en imitant ses exemples. »

Qui pourrait dire la portée morale de tous les actes de générosité et de vertu accomplis par les Saints et rappelés chaque jour par l’Église. L’âme en ayant continuellement devant les yeux leur vie si édifiante fuit plus facilement le mal et recherche avec plus d’ardeur les vrais biens.

À Athènes, sur la place publique, les citoyens avaient dressé les statues des héros de leur patrie et lorsqu’ils passaient devant elles, en voyant leur air martial, instinctivement, ils se redressaient.

C’est ce que produit pour les chrétiens le Cycle des Saints. En voyant tous ces héros du Christianisme, ils se redressent et marchent plus généreusement dans la voie de la sainteté.

Et c’est ainsi que la liturgie est encore pour nos âmes la source première et indispensable du véritable esprit chrétien.

# Chapitre XV. La méditation liturgique.

La liturgie n’est pas seulement une religion de formules et de gestes. « Ils pensent qu’ils vont être exaucés en parlant beaucoup », disait Jésus au sujet des Pharisiens qui ne s’en tenaient qu’à des rites extérieurs. Et bien des fidèles croient avoir tout fait lorsqu’ils ont récité des textes liturgiques et chanté du plain-chant d’une façon impeccable. « C’est en esprit et en vérité qu’il faut adorer : In spíritu et veritáte opórtet adoráre » leur déclare le Christ.

Le sacrifice de la messe, qui est le centre du culte officiel de l’Église, est un rite extérieur qui ne profite, ainsi que nous l’avons vu, qu’à ceux qui se sacrifient non seulement affectivement mais aussi effectivement avec la divine victime.

Les Sacrements sont des signes sensibles qui, bien que produisant leurs effets par eux-mêmes, ne sanctifient ceux qui les reçoivent que dans la mesure de leurs dispositions intérieures.

L’Office divin est une prière Vocale qu’il faut dire en esprit de prière si nous voulons être écoutés. « Sachons, dit saint Benoît, que ce n’est pas par des multiples paroles, mais par la pureté du cœur et la componction des larmes que nous serons exaucés »[[224]](#footnote-225) et en parlant de la manière de réciter l’office il dit, nous l’avons déjà vu : « Lorsque nous psalmodions, que notre esprit soit pénétré des pensées que nos paroles expriment : mens nostra concórdet voci nostræ*[[225]](#footnote-226)* », c.-à-d. que notre prière vocale soit aussi mentale.

« Ce ne serait pas assez d’assurer la dignité et la bonne exécution matérielle de l’office divin, écrit Dom Delatte. Il convient que notre intelligence sache à qui s’adressent paroles et mélodies ; il convient qu’elle soit attentive à la pensée du Psalmiste et de l’Église. Il convient que notre cœur s’échauffe réellement tandis que notre voix retentit. Et, pour achever l’harmonie, notre vie elle-même se mettra d’accord avec notre pensée, notre amour, notre voix. Alors, mais alors seulement, la liturgie aura atteint son double but : honorer Dieu et nous sanctifier[[226]](#footnote-227). »

À côté de cette erreur qui fait consister le culte liturgique de l’Église en une sorte de ritualisme sans âme, il en est une autre non moins funeste et qui laisse croire que lorsqu’on a vaqué à la prière officielle on peut se tenir quitte de l’exercice de l’oraison privée.

N’est-ce pas Notre-Seigneur lui-même qui a dit : « Quand tu veux prier, entre dans ta chambre, et ayant fermé ta porte, prie ton Père qui est présent dans le secret, et ton Père qui voit dans le secret te le rendra[[227]](#footnote-228). » Et toute la tradition n’a-t-elle pas toujours affirmé par la voix des Pères de l’Église que la prière de tous les instants est indispensable, car toujours il faut que nous disions notre amour à Dieu. Dans le monde des sciences la réflexion s’impose ; l’on doit continuellement y revenir pour les pénétrer toujours davantage et ne pas les oublier, et dans le monde surnaturel, pour connaître Dieu et nous connaître nous-mêmes, pour chercher le bien et fuir le mal, il faut y penser souvent et faire incessamment de ces sujets l’objet de nos méditations au cours de la journée. C’est alors, et alors seulement qu’à la lumière déifique, dans ce cœur à cœur divin que l’on appelle l’oraison, nous prendrons davantage conscience de la grandeur divine et de notre néant, et par suite, des obligations comme aussi des avantages qui en découlent pour nous. Si ces avantages sont méconnus, nous les mépriserons, et si ces obligations sont oubliées, nous les violerons. « Ignóti nulla cúpido. »

« La prière liturgique, dit Dom Ryelandt, est essentiellement une forme de prière collective et sociale qui, toute belle et sainte qu’elle soit, ne pourra jamais se substituer totalement au besoin de vie intérieure personnelle qu’éprouvent les âmes que Dieu attire à Lui. Pour tous ceux qui ressentent, soit le besoin de se former des convictions senties et intimes sur les vérités de la foi, soit le besoin de prier en silence pour se repentir de leurs fautes, pour remercier, aimer et s’humilier, il faut qu’en dehors des devoirs du culte officiel, ils se réservent un temps pour prier en privé et méditer. Quelle que soit la beauté des textes des psaumes et des prières liturgiques, la méditation et l’oraison en privé gardent néanmoins leur place essentielle en toute vie intérieure normale[[228]](#footnote-229). »

La méditation s’impose donc à tout chrétien, et il n’y a pas lieu de s’en effrayer comme cela arrive à beaucoup de personnes, car elle consiste simplement dans l’union de la réflexion et de la prière. « Lisez peu chaque fois, dit Fénelon[[229]](#footnote-230), lisez lentement et sans avidité, lisez avec amour. » Dans cette lecture, en effet, où je demande à Dieu de m’éclairer, mon intelligence, la première mise en branle, se pénètre de la vérité et la propose sous forme de bien à la volonté ; ma volonté, qui n’aime que dans la mesure où elle connaît, s’embrase à son tour de la charité divine et s’excite dans l’oraison à prendre des résolutions pratiques. Pour les commençants, l’entendement a un plus grand rôle à jouer que la volonté, c’est la méditation proprement dite ; pour les plus avancés, au contraire, le travail du cœur l’emporte sur celui de l’intelligence, c’est l’oraison proprement dite. La réflexion dans les deux cas précède, l’affection ou dévotion suit ; celle-là est le moyen, celle-ci la fin. Aussi toutes deux sont désignées par les maîtres de la vie spirituelle sous le terme générique d’oraison, car, soit méditation, soit oraison, elles sont inséparables, et dans la pratique toujours se compénètrent jusqu’à un certain point. « Quand vous lisez, c’est Dieu qui vous parle, dit saint Augustin, et quand vous priez, c’est vous qui parlez à Dieu[[230]](#footnote-231). » L’intelligence écoute et le cœur répond, car l’intellection y est toute pénétrée d’onction et d’amour.

À côté des relations officielles que le culte liturgique établit avec Dieu, il y en a donc d’autres qui ont un caractère privé. D’une part c’est le protocole de la cour du roi céleste : c’est la hiérarchie sacerdotale (Pape, Évêques et Prêtres) qui, au milieu de toute la foule assemblée dans le palais royal qu’est le Temple, rend au Père céleste par Jésus-Christ un culte public dont les formules et les rites sont authentiquement déterminés pour l’Église.

De l’autre, c’est l’audience privée où les sujets s’entretiennent plus familièrement avec leur monarque ; c’est la réception populaire qui peut se faire partout et où tous ont leur mot à dire. C’est ce foyer familial où le père reçoit avec tendresse les confidences de son enfant. Cette forme de prière non officielle, tout en restant sous un certain contrôle des chefs spirituels[[231]](#footnote-232) laisse toutefois aux âmes une plus grande liberté dans leurs effusions personnelles avec Dieu.

La prière liturgique ou publique est essentiellement sociale et nécessairement extériorisée, puisque c’est l’Église comme telle, c’est-à-dire comme société visible qui l’adresse au Créateur. Et cette prière est grande parce qu’elle est authentiquement la voix de l’Épouse.

La prière non liturgique ou privée est parfois extérieure comme la récitation du chapelet, les prières de confréries, etc… ou simplement intérieure comme la méditation et l’oraison mentale. Elle se fait dans les églises ou dans les maisons privées. Et cette prière faite aussi par les membres du corps mystique de Jésus sous la motion de l’Esprit-Saint a sur la première l’avantage de réaliser le commandement du Maître : « Il faut toujours prier et ne cesser jamais[[232]](#footnote-233). »

Voyons donc les rapports qui existent entre ces deux formes de prières.

## I. Ce qu’est la prière liturgique pour la prière privée.

« Établir entre ces formes de la prière catholique un parallèle jaloux, les isoler l’une de l’autre dans une sorte de rivalité ne saurait avoir aucun avantage ; et nous cherchons vainement comment elles pourraient se nuire ou s’exclure. Heureux qui les unit toutes deux dans un commun amour ! Que l’une et l’autre demeurent à leur rang dans la pratique et dans l’estime des enfants de l’Église[[233]](#footnote-234). »

La prière liturgique, dit Dom Gréa, est « le plus excellent hommage qui puisse être rendu à Dieu par l’homme sur la terre ; tout ce qui la diminue est un malheur public et sa suppression est le dernier châtiment dont Dieu menace les cités : « Je ferai cesser en ce lieu la voix de l’époux et de l’épouse (Jer. VII, 34), le solennel colloque de Jésus-Christ et de l’Église[[234]](#footnote-235). »

La prière liturgique, réglée et dirigée par la hiérarchie sacrée, exerce un utile contrôle sur la prière privée et empêche les illusions possibles de l’inspiration individuelle. Elle donne à la dévotion privée une ampleur plus grande, car le culte officiel de l’Église est, dans toute la force du sens étymologique, la prière chrétienne, c’est-à-dire la prière faite par toute la collectivité sous la présidence d’un membre de la hiérarchie catholique. « Notre oraison intérieure en s’extériorisant, écrit Dom Lambert Beauduin, nous met sous le contrôle de l’Église et en contact avec toute l’assemblée des fidèles[[235]](#footnote-236). »

La prière liturgique vient aussi en aide à l’âme en lui suggérant les formules les mieux adaptées pour exprimer ses sentiments envers le Très-Haut. « On ne saurait rien trouver dans le langage humain de plus exact pour traduire la vérité contemplée dans l’oraison que les formes de la prière liturgique qui se prêtent à la fois, et avec une égale souplesse, aux premiers bégaiements de l’âme qui cherche Dieu, comme aux effusions ravies de l’âme qui l’a trouvé[[236]](#footnote-237). » Combien heureuse est-elle, dans son impuissance à louer Dieu que son oraison lui a montré si grand, de faire passer à certains moments par ses lèvres la psalmodie, les prières et les lectures saintes de l’Église, car elle sait que la voix de celle-ci est la voix de l’Épouse inspirée par l’Esprit-Saint et toujours écoutée par Dieu.

« L’âme innocente et pieuse y trouve, dit Bossuet, avec des plaisirs célestes, une solide nourriture et un perpétuel renouvellement de sa ferveur[[237]](#footnote-238). » « Nous n’ignorons pas que la prière individuelle peut s’alimenter à une source privée ; mais il n’en est pas moins vrai que la principale et la plus abondante source de la contemplation se trouve toujours dans l’Office divin… Comment l’âme, préparée et formée par le divin Esprit (dans le culte officiel) ne saurait-elle pas, mieux qu’une autre, conserver avec Dieu dans l’intimité de son cœur, lorsque, revenue à sa solitude, elle emporte comme une abeille le suc de tant de fleurs ? La contemplation sous la forme la plus élevée n’est-elle pas simplement l’épanouissement des belles affirmations que nous offre la prière de l’Église[[238]](#footnote-239) ? » « La prière liturgique, remarque à son tour Dom Beauduin, après avoir maintenu ses disciples dans le vivifiant et intime contact du sacerdoce de Jésus-Christ, a une influence salutaire à exercer sur cette activité intérieure de l’âme qui poursuit, dans le silence de l’oraison mentale, l’union la plus intime avec son Dieu[[239]](#footnote-240) » ; et de fait, ajoute l’abbé Chipier, « de même que la nourriture matérielle, transformée en sang, circule par tous les membres, pour les refaire ; de même la nourriture spirituelle, puisée à l’office divin, s’en va par toutes les facultés, intelligence, volonté, mémoire et imagination, les rafraîchissant et les vivifiant[[240]](#footnote-241) ».

« Ce n’est pas sans doute, déclare Dom Gréa, que le mystère de la communion ecclésiastique soit étranger à la prière des pieuses associations et à la prière solitaire des chrétiens ; l’Église est tout entière dans chacune de ses parties et les anime toutes de sa vie, mais elles lui sont subordonnées dans cette vie et elles n’ont de grâces que dans cette subordination même[[241]](#footnote-242). »

En résumé, la dévotion privée trouve dans la liturgie, avec un but éminemment approprié, les formules où elle s’exprimera le plus complètement et la source où elle s’alimentera le plus abondamment. Dans ce sens on peut dire que la méditation reçoit de la liturgie sa perfection dernière

⁂

## II Ce qu’est la prière privée pour la prière liturgique.

La liturgie, à son tour, n’est parfaite que si elle est méditée. La prière privée est indispensable pour préparer l’âme à la louange officielle, pour lui permettre de l’accomplir dignement et d’en retirer au cours de la journée tous les fruits de sainteté qu’elle comporte.

Le culte public de l’Église est une école officielle de sainteté. Dans cette école comme dans toutes les autres, les disciples doivent fournir d’abord un travail préparatoire ; puis un effort soutenu d’attention pendant que le maître enseigne ; enfin quand la leçon est finie un travail de révision, de réflexion et de synthèse. Ce triple travail incombe à l’oraison.

1. La prière privée avant. — « Il faut qu’avant de célébrer la sainte messe (donc aussi avant d’y assister), avant de communier ou de réciter l’office divin (les Vêpres pour les simples fidèles) l’on considère, en soi-même, l’importance de ces actes. Sans cette méditation il semble impossible de s’acquitter en connaissance de cause de ces fonctions liturgiques, et d’éviter cette quasi inconscience si regrettable et si inféconde chez ceux qui ne font pas effort pour s’en affranchir[[242]](#footnote-243). »

« Tout le fruit que l’on peut retirer de la récitation de l’Office divin dépend de la préparation antérieure, selon ces paroles du Prophète : « Votre oreille a entendu la préparation de mon cœur. » (Ps. X, 7.) Aucune prière qui n’aura été précédée de la méditation ne sera parfaite, comme le dit Hugues de Saint-Victor dans son traité De l’oraison. Tout son fruit dépendra de la préparation[[243]](#footnote-244). »

« C’est là que l’âme se dresse, comme dans une sorte de préparation et d’exercice, à entrer parfaitement dans les quatre fins du sacrifice de louange, elle s’y dispose de telle façon que, l’heure venue, elle peut, comme un instrument bien accordé, vibrer à la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit[[244]](#footnote-245). »

Des lectures préalables sur l’esprit des différents temps liturgiques ainsi que des parties, chaque jour très variées, de la messe, s’imposent de même au moins dans la période de formation. Missel et Bréviaire ne seront, en effet, pleinement compris que si nous possédons une certaine connaissance des saintes Écritures, de l’Histoire-Sainte, de la vie des Saints et de celle de l’Église ; c’était le rôle de l’Homélie que les Pères jugeaient indispensable à l’éducation liturgique de leur peuple. La piété liturgique, loin donc d’être faite d’exclusivisme, nécessite au contraire, pour être bien éclairée et guidée, l’emploi de nombreux livres anciens ou modernes et le concours de la prédication et de l’action sacerdotale[[245]](#footnote-246).

Faute d’éducation dans ce sens « la plupart des fidèles de nos jours sont incapables de saisir les beautés de la liturgie, car il leur manque l’amour sincère de la sainte Écriture, écrit l’abbé Decrouïlle. Les premiers chrétiens étaient bien mieux préparés à suivre fructueusement l’office divin. Même dans le peuple, il n’était pas rare de trouver des hommes qui savaient presque par cœur les quatre Évangiles et les principaux passages des Épîtres[[246]](#footnote-247) ».

« Quelquefois, par exemple, l’Épître ne devient complètement intelligible qu’au moyen du contexte. N’hésitez pas, surtout le dimanche, à lire le chapitre entier d’où elle est extraite ; vous y trouverez des trésors spirituels qui vous paieront largement de votre peine[[247]](#footnote-248). »

Les chrétiens connaissaient aussi autrefois les Psaumes qu’on leur commentait et les méditaient à la Messe. L’Introït, le Graduel, l’Offertoire, la Communion dont le texte se développe lentement sous une mélodie assez ornée, suggèrent des pensées et des sentiments dont l’âme se pénètre à loisir. Mais cette méditation ne sera pleinement profitable qu’autant que l’on aura étudié au préalable le sens de ces mêmes Psaumes. Si on a lu de même dans une vie de Jésus-Christ l’Évangile de la Messe pour bien comprendre en quelles circonstances il fut prononcé, sa lecture parlera bien plus au cœur lorsqu’on la fera avec le prêtre.

« Évidemment, à l’usage de beaucoup d’âmes, il faut du Missel un commentaire qui l’explique. Ce commentaire existe, sous une forme qui, assurément, n’est pas la seule possible, et qui, comme toutes les choses humaines, peut être améliorée, mais qui pourtant a déjà procuré et procure chaque jour à un nombre immense de lecteurs de savoureuses expériences : nous avons nommé l’Année Liturgique de l’Abbé de Solesmes[[248]](#footnote-249) » Il ne manque pas du reste d’autres ouvrages qui mettent en valeur les richesses du Missel.

Le Missel quotidien et vespéral*[[249]](#footnote-250)*, qui a atteint son 85 mille exemplaire dès la première année vise le même but. « Le Paroissien, ce code populaire de la liturgie de l’Église, y dit dans la Préface Monseigneur Charost, alors évêque de Lille, est pour la plupart des fidèles un livre scellé comme les saintes lettres d’où il est extrait. Vous leur en découvrez la portée et la richesse de sens par vos explications sobres et lucides, qui sont bien dans la manière française. Le souci de l’ascèse chrétienne qui s’y accuse contribue encore à faire de l’assistance à la messe ainsi entendue la vraie méditation du chrétien. Trop souvent cette assistance n’est que la juxtaposition du fidèle et du prêtre. Mais s’il faut préparer son âme à l’oraison, ne faut-il pas aussi la préparer à la messe ? Votre livre est ce préparateur. Il devient facile à celui qui le pratique, de s’unir activement au divin sacrifice. Je bénis donc et je recommande de grand cœur en cette époque de spécialisation extrême où quelques-uns sont parfois tentés de spécialiser à leur gré la prière elle-même, un ouvrage dont j’aurai résumé tout le mérite en disant qu’il est le livre de la prière catholique et paroissiale, »

La méditation et la lecture privées doivent donc préparer l’âme à la prière publique.

2. La prière privée pendant. — L’on est trop porté à croire que prier oralement c’est la liturgie et prier mentalement c’est la méditation. « Ouvrez votre bréviaire ou votre missel, dit ironiquement D. Festugière, commencez à remuer les lèvres et à tourner les feuillets ; pourvu que vous possédiez les rubriques, comme un caporal possède son règlement, vous êtes un praticien consommé de la prière rituelle[[250]](#footnote-251) ! » Sans doute la prière de l’Église a par elle-même une telle valeur que, récitée par des personnes qui ne comprennent pas le latin, elle est écoutée de Dieu ; encore faut-il qu’en le faisant l’âme soit pénétrée de l’esprit de prière. Car, si l’oraison mentale ne s’unissait pas en ce moment à la prière vocale, cette dernière ne serait qu’une suite de paroles comme en pourrait prononcer un perroquet ou un phonographe. Il s’ensuit donc que la méditation raisonnée ou affective, qui est ordinairement conçue comme une prière distincte de la liturgie parce qu’elle est mentale, loin d’être en opposition avec elle, en est au contraire inséparable, qu’elle en est même l’élément essentiel. L’intelligence et la volonté doivent donc travailler au cours de la messe sur les textes liturgiques comme elles travaillent sur un thème de méditation que l’on fait en son particulier. Toute la tradition est unanime sur ce point : elle nous apprend qu’autrefois, après chaque Psaume, on s’arrêtait quelques instants pour méditer. Ce silence a été remplacé par les Antiennes et le Glória Patri. Les Oraisons à la fin de l’office étaient de même la conclusion d’une méditation qui les avait précédées[[251]](#footnote-252).

On ne chante pas à la messe, on chante la messe, disait Pie X, lorsqu’on l’interrogeait sur ce que l’on pouvait chanter pendant le saint Sacrifice. Volontiers répondrions-nous de même à qui demande si l’on peut méditer pendant la messe : On ne médite pas à la messe, on médite la messe.

Une messe est, en effet, une suite de pensées, de louanges et de prières disposées de telle façon que l’âme, en les rendant siennes, y met en jeu toutes ses facultés comme cela a lieu quand elle fait oraison. L’Église, guidée par l’Esprit-Saint lorsqu’elle les composa, y applique en quelque façon les mêmes lois que celles qui présideront plus tard aux plans de méditations qu’on trouve dans les Exercices spirituels de l’abbé bénédictin Cisneros, de saint Ignace, de saint Pierre d’Alcantara, de saint François de Sales, de Louis de Grenade et d’autres.

Il faut, disent ces méthodes, préparer son sujet de méditation la veille au soir. Et nous avons vu comment la messe nécessite aussi sa préparation et comment l’Église nous engage à la faire le jour qui précède, car c’est alors que la fête commence avec les 1res Vêpres.

On doit aussi, avant que d’entrer en oraison, se purifier l’âme Et la grand messe commence par l’aspersion de l’eau bénite et le Confíteor et on demande à Dieu indulgence, absolution et rémission de ses péchés.

L’on doit alors se tenir en présence de Dieu et former l’intention de n’avoir en vue que sa gloire. N’est-ce pas ce qu’on a fait depuis qu’on est entré avec respect dans le temple, qu’on a fléchi le genou devant le tabernacle et qu’on s’est uni intimement au célébrant lorsqu’il déclare, au pied de l’autel, qu’il se réfugie près du Dieu qui réjouit sa jeunesse et qu’il entre dans le Saint des Saints en montant à l’autel. Plus la grande action se poursuit et plus la pensée de la présence divine saisit le prêtre et les fidèles… Quant à l’intention de glorifier Dieu elle est exprimée dans le chant du Glória in excélsis comme elle l’était dans l’Aperi qui commence l’office divin.

Puis l’on procède à un premier prélude, qui a pour but de fixer l’imagination vagabonde : l’homme ayant un corps, doit, nous l’avons déjà dit, abstraire ses idées de ses sensations et trouver un stimulant pour sa volonté dans les impressions qui lui viennent du dehors. C’est ce qu’on appelle la composition du lieu. Or, où trouver un milieu plus parfait pour goûter les enseignements de l’Oraison que celui où se célèbre la sainte Messe. Le temple avec sa décoration, ses vitraux, son architecture, l’orgue et le chant, les acclamations de la joie ou les accents de la douleur, les couleurs et la richesse des ornements, les cloches dont la voix se répand au loin, tandis que dans le sanctuaire le prêtre et ses ministres procèdent aux rites sacrés, ce symbolisme enfin qui se retrouve partout : dans les paroles, dans les gestes et jusque dans l’emploi des choses les plus usuelles comme l’eau, le sel, le feu, la lumière, l’encens, les cendres, tout s’empare de l’homme plongé dans cette atmosphère liturgique et l’envahit par ses cinq sens pour atteindre son âme et l’élever jusqu’à Dieu.

« En ces fêtes, dit le Catéchisme de Pie X, tout a été réellement bien disposé, et adapté aux diverses circonstances : cérémonies, paroles, chant et toute l’action extérieure, de façon à faire pénétrer profondément dans l’âme les mystères et les vérités ou les événements célébrés et à faire naître les affections et les actes correspondants[[252]](#footnote-253). » À tout cela s’ajoute cette action spéciale qui provient du fait que tous unis au prêtre ont une même prière et un même chant sur les lèvres.

Vient ensuite un second prélude où l’âme demande à Dieu de bénir la méditation qu’elle va faire et de lui accorder les grâces spéciales qu’elle espère tirer de cet exercice.

La Collecte ou première oraison par laquelle on commençait autrefois le saint Sacrifice contient précisément cette demande où, généralement, l’Église fixe elle-même, jour par jour, les grâces particulières à solliciter et qui correspondent au Mystère ou à la fête du Saint qu’on célèbre.

Après ces préambules, disent les méthodes, commence la méditation proprement dite où l’intelligence réfléchit sur des thèmes rappelés par la mémoire, ou se nourrit des pensées saintes que lui fournit un livre.

Et après la Collecte, le Missel, cet écrin précieux où l’Église a renfermé ses plus beaux joyaux, offre dans l’Épître et dans l’Évangile surtout, ce que saint Paul appelle « les richesses de la parole et de la science dont nous avons été comblés en Jésus[[253]](#footnote-254) ». Et il ne faut pas perdre de vue, « ainsi que le proclamait naguère un pasteur anglican, que c’est dans la Liturgique catholique, principalement dans le Missel et le Bréviaire, que l’Écriture acquiert la plénitude de sa lumière et de sa vivifiante éloquence. C’est qu’en effet, la Liturgie est l’expression synthétique et lyrique des deux formes les plus surnaturelles : l’Écriture et l’Église[[254]](#footnote-255) ».

La Messe des Catéchumènes contient un abrégé admirable de l’Ancien Testament, du Nouveau et de toute la Tradition. Elle nous décrit, en suivant l’ordre du Cycle des Fêtes, toute la vie de Jésus-Christ et de ses Saints, et toutes les vérités que nous devons croire. Nous y trouvons aussi, dans les Introïts, les Graduels, les Alléluia, et les Offertoires, des louanges extraites du Psautier « ce livre de la beauté parfaite » et qui, au dire de Pie X, contient « une force étonnante pour lancer les âmes à l’amour de toutes les vertus[[255]](#footnote-256) ». Les Séquences contiennent les plus beaux morceaux de la poésie chrétienne. Autant d’enseignements que venaient souligner les homélies des Pères, qui toujours affectaient une forme de méditation pieuse en plusieurs points. Le Credo enfin résume toutes les croyances catholiques.

Quel admirable chef-d’œuvre que l’Avant-Messe ! C’est comme une mosaïque dont toutes les parties se soudent harmonieusement pour faire ressortir davantage la parole évangélique qui en constitue le cœur. C’est le Maître lui-même qui nous y parle, et ses apôtres ou ses prophètes font écho à sa parole, tandis que l’Église met tous ces textes en relief en les encadrant dans ses chants, ses cérémonies et jusque dans la couleur de ses ornements, qui correspondent aux différents Temps liturgiques.

Le Missel ne parle, nous l’avons vu, au Temps de Noël, que du Sauveur dans sa crèche ou dans les mystères de son enfance. Le célébrant est alors vêtu de blanc et les mélodies grégoriennes n’expriment que la joie. Au cours du Carême, le paroissien décrit exclusivement la vie d’apostolat de Jésus et sa passion. Les ornements violets et les chants de tristesse accentuent singulièrement la pensée de pénitence qui se dégage de toutes les formules liturgiques. À Pâques, c’est la victoire du Christ, à l’Ascension c’est la consommation de son triomphe au ciel, à la Pentecôte, c’est l’application des fruits de cette victoire à nos âmes qui sont successivement méditées dans le Missel, le livre de méditation officiel de l’Église.

Le Missel nous décrit de même, l’un après l’autre, tous les mystères qui constituent la vie de la Mère de Dieu dont la pureté virginale est toujours exprimée par les ornements blancs.

Puis, aux fêtes des Apôtres et des Martyrs qui, les premiers, prirent place dans le Calendrier chrétien, ce livre s’attache à nous montrer leurs souffrances et à unir le souvenir de leur martyre à celui du Golgotha qui se renouvelle mystiquement sur l’autel. Et ici encore les ornements rouges nous rappellent éloquemment le sang que ces vaillants athlètes ont versé pour le nom du Christ.

Chaque jour, c’est un Saint dont l’Église nous décrit la vie avec des textes tirés de l’Écriture-Sainte. Quelle force de persuasion n’atteint pas l’Évangile lorsqu’il est ainsi illustré par ces âmes généreuses qui l’ont mis en pratique ! En la fête de saint Grégoire le Thaumaturge, par exemple, l’Évangile nous rappelle les paroles de Jésus : « Je vous le dis en vérité, si quelqu’un dit à cette montagne : Ôte-toi de là, et jette-toi dans la mer, et s’il ne doute pas dans son cœur, mais qu’il croit que ce qu’il dit arrivera, il le verra s’accomplir. » Et saint Grégoire commanda à une montagne de reculer afin de laisser la place nécessaire à la construction d’une église, et son ordre fut obéi. Le jour de saint Jean Damascène, l’Évangile parle d’un homme à la main desséchée que le Sauveur guérit dans la synagogue. Or saint Jean Damascène ayant été condamné par le calife de Damas à avoir la main droite coupée, Dieu la lui rendit par un miracle, et ce saint Docteur de l’Église promit de ne l’employer dorénavant qu’à écrire les louanges de Marie[[256]](#footnote-257). Ces exemples pourraient se multiplier aisément.

Et c’est ainsi que chaque matin, tous nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes sont proposés, d’une façon tout à la fois pratique et théorique, à notre réflexion.

« L’Église inspirée de Dieu et instruite par les saints apôtres, a tellement disposé l’année, écrit Bossuet, qu’on y trouve avec la vie, avec les mystères, avec la prédication et la doctrine de Jésus-Christ, le vrai fruit de toutes ces choses dans les admirables vertus de ses serviteurs et dans les exemples de ses saints, et enfin un mystérieux abrégé de l’Ancien et du Nouveau Testament et de toute l’histoire ecclésiastique. Par là, toutes les saisons sont fructueuses pour les chrétiens : tout y est plein de Jésus-Christ qui est toujours admirable, selon le prophète, et non seulement en lui-même, mais encore dans ses Saints[[257]](#footnote-258). » « L’Église, dit de même Dom Beauduin, connaissait bien ses enfants quand elle accumulait, dans tous ses livres liturgiques, avec une profusion et une prodigalité qui nous étonnent, des richesses toujours nouvelles et jamais épuisées. Chaque messe du Missel est un filon d’or qui court à fleur de sol, il suffit de l’extraire et de le monnayer[[258]](#footnote-259). »

Que de personnes, pieuses pourtant, qui méconnaissent tous ces trésors contenus dans ce livre, si petit et si grand à la fois. Elles ignorent l’ordre admirable qui a présidé à sa composition et ne soupçonnent même pas que, non seulement la plus grande harmonie règne entre toutes les messes au cours de l’année, mais encore entre les différentes parties de la messe de chaque jour. Entre l’Épître et l’Évangile[[259]](#footnote-260) et souvent même entre l’Introït, l’Oraison, l’Offertoire et la Communion, il existe un rapport intentionnellement établi par l’Église. De telle sorte que la multiplicité de ces textes, loin de nuire à la méditation, la favorise, parce que la liturgie quotidienne se réduit à quelques pensées maîtresses toujours répétées sous des formes diverses et que nous sommes ainsi tout naturellement portés à approfondir.

L’Introït, l’Offertoire et la Communion étaient autrefois suivis du chant d’un Psaume entier et indiquaient dans quel sens il fallait l’interpréter d’après les fêtes qui se célébraient. L’Introït est souvent reproduit dans le Graduel qui est à son tour, en règle générale, le commentaire de l’Épître et de l’Évangile auxquels il sert de trait d’union tant par son contenu que par la place qu’il occupe entre l’un et l’autre. Le 25 janvier par exemple, fête de la Conversion de saint Paul, l’Épître fait le récit de ce miracle d’après les Actes des Apôtres. Le Graduel parle de cette grâce qui a fait de l’Apôtre le Docteur des Gentils et qui n’est pas restée stérile dans son âme. Aussi, continue l’Alléluia, saint Paul est digne de gloire, car il mérita d’occuper le douzième trône. Et Jésus dans l’Évangile déclare : Bienheureux sont les Apôtres qui l’ont suivi, car ils siègeront sur douze trônes pour juger les douze tribus d’Israël. Le 2 février, fête de la Purification de la sainte Vierge, a pour Épître un passage du prophète Malachie annonçant la venue du Messie dans le Temple. Le Graduel cite le Psaume 47 où l’on déclare que nous avons reçu la miséricorde de Dieu au milieu de son temple et l’Alléluia applique ce passage à l’Enfant-Jésus que Siméon porta dans ses bras. L’Évangile qui suit expose, d’après saint Luc, le fait de la Présentation au temple. De sorte que grâce au Graduel et à l’Alléluia on découvre immédiatement le rapport qui existe entre l’Épître et l’Évangile. La première est une prophétie qui trouve dans le second sa réalisation.

L’Oraison, qui est souvent comme la clef de toute la liturgie d’un jour, est dans ces deux messes en corrélation d’idées avec les enseignements de l’Épître et de l’Évangile, car c’est elle qui en fait l’application à nos âmes. Saint Paul s’est converti, dit l’une, faites, Seigneur, que nous l’imitions. Jésus a été présenté au temple, dit la seconde, puissions-nous nous y présenter aussi avec des cœurs purs.

En voici encore un exemple. À la fête de saint Pierre-aux-liens (tr août), l’Oraison rappelle la délivrance du prince des Apôtres et nous fait demander notre délivrance des liens du péché. À saint Raymond de Pennafort (23 janvier), la Collecte dit que ce saint a écrit sur le sacrement de pénitence et a traversé miraculeusement un bras de mer et nous fait demander de faire de dignes fruits de pénitence et d’arriver ainsi au port du salut.

Nous devrions ainsi approfondir chaque jour toutes les parties de la messe, afin de les éclairer l’une par l’autre. Et c’est ce travail de l’intelligence qui prépare et doit précéder celui de la volonté. C’est là le but de toute méditation, elle doit se terminer en affections et en résolutions qui nous aideront à réaliser ce que nous avons conçu et à supporter pour Dieu les labeurs, les épreuves et les sacrifices. « Dans l’oraison, dit Bourdaloue, l’esprit ne doit agir que par le cœur[[260]](#footnote-261). » Or la liturgie, ici encore, guide excellemment nos âmes, car toujours, les lectures s’y terminent par la louange de Dieu ou une oraison.

Il faut, disent les méthodes, que toutes les réflexions tournent à le prière, à l’action de grâces, à l’oblation, à l’union avec Dieu et à la demande. La messe ne réalise-t-elle pas ce programme d’une façon idéale ? L’âme s’est purifiée et éclairée dans l’Avant-Messe, durant la Messe des Fidèles elle s’offre à l’Offertoire, rend grâces à la Préface, s’immole avec Jésus à la Consécration et s’unit intimement à Lui dans la Communion. Et l’Église termine ce grand acte par l’action de grâces officielle qui commence par la Postcommunion.

Disons enfin que l’Église, pour faire pénétrer ses pensées dans l’âme, aime à répéter souvent les mêmes formules comme au Kyrie, au Sanctus, à l’Agnus Dei et au Dómine non sum dignus.

Le Cycle des messes de l’année, que nous fournit le Missel, constitue donc une série d’exercices spirituels établis sur un plan qui tient compte de toutes les nécessités de l’âme humaine. Et si l’on est fidèle à suivre toute cette série bien ordonnée de fêtes, avec leurs vigiles et avec leurs octaves qui les intensifient en les prolongeant, l’âme sera tour à tour plongée, au cours de l’année, dans les exercices de ce que les auteurs spirituels appellent la vie purgative (Avent, Carême), puis dans ceux de la vie illuminative et de la vie unitive (Noël, Pâques).

Chaque messe à son tour constitue une méditation toute faite où l’Église applique, sans les formuler, les procédés qui président à l’activité de l’intelligence et de la volonté, de sorte qu’il suffit de refaire pour soi cette méditation en se conformant intérieurement au texte sacré et d’après l’ordre établi dans le Missel ou le Bréviaire, pour que toutes les facultés intellectuelles et même sensibles soient mises chacune en jeu et exercent en leur temps leur opération propre. Comme des ouvrières qui s’unissent pour faire un travail unique, chacune a sa fonction spéciale, mais toutes ne tissent qu’une même étoffe précieuse dont se revêt F âme pour plaire à Dieu. De sorte que la liturgie use d’une méthode fort bien conçue et très sûre, mais dont les lois sont si naturelles qu’elles échappent à beaucoup de personnes.

Le Missel est donc le livre de méditation le plus ancien, le plus complet et le plus parfait. « Les enfants de l’Église ont tous la science de leur Mère dans la liturgie sacrée, qui contient la méthode la plus parfaite de l’oraison, la plus traditionnelle, la mieux ordonnée, la plus simple et celle qui laisse le plus d’essor à la liberté de l’Esprit-Saint[[261]](#footnote-262). » « Doctrine et méthode ne suffisent pas pour faire pénétrer en nous la vérité divine, il faut la grâce : or la liturgie, parce que, acte du culte accompli par l’Église comme telle, est de sa nature sanctifiante. La vérité devient adoration et prière, elle est toute chargée de grâces[[262]](#footnote-263). »

3. La prière privée. — Une fois la messe terminée, la méditation doit encore se prolonger pendant toute la journée. Il ne faut pas, en effet, qu’il existe comme une cloison étanche entre la prière de l’Église et notre dévotion privée. Le culte rituel ne regarde pas seulement le service direct de Dieu, mais encore notre profit surnaturel. Aussi la messe méditée doit être pour nous durant vingt-quatre heures la source féconde des énergies divines qui nous soutiendront au milieu de nos épreuves ainsi rattachées au sacrifice de l’autel et du Golgotha. Toute la vie du Christ et celle de ses Saints devient chaque année, aux mêmes époques, le modèle proposé à notre imitation ; et le contact établi de la sorte dix, trente, soixante fois au cours de notre vie entre ces âmes et les nôtres, nous sanctifie toujours davantage.

« Il est des âmes qui vivent, toute la journée, des collectes et autres prières de l’Église qu’elles ont chantées ou entendues le matin ; ou de l’office qu’elles chantent ou récitent. Oh ! la simple et féconde méthode ! Ces âmes passeront comme naturellement de la liturgie de la terre à la liturgie du ciel[[263]](#footnote-264). »

L’impression d’ensemble laissée par une fête liturgique peut être pour une âme sainte le point de départ d’une oraison plus élevée, car le culte de l’Église est apte « à conduire les âmes jusqu’au seuil de l’état mystique, jusqu’à cette oraison d’union qui naît lorsque s’évanouissent dans l’âme les modes d’activité religieuse inférieure[[264]](#footnote-265) ». C’est l’Épouse qui conduit elle-même ces âmes privilégiées à l’Époux. Aussi saint Benoît déclare-t-il au chapitre LII de sa Règle que quand « l’office est terminé, si un frère désire encore prier en privé, qu’il le fasse simplement, non avec bruit de paroles mais avec larmes et de tout son cœur », et Cassien dit qu’« il faut faire suivre les vigiles canoniques de veilles privées afin de ne point laisser se dissiper la purification intérieure que la psalmodie et les oraisons nous ont acquise[[265]](#footnote-266) ». Appliquons ces textes aussi aux âmes que Dieu n’appelle pas à ces sommets de sainteté chrétienne, car la vie spirituelle à tous ses degrés peut être puisée aux sources de l’Église. « Qui niera, écrit Dom Ryelandt, qu’il soit plus digne des enfants de l’Église d’utiliser la liturgie pour leurs besoins personnels[[266]](#footnote-267) » et de ne pas laisser de côté dans leur méditation privée cette nourriture substantielle que cette Mère nous prépare chaque jour dans ses Exercices spirituels ou formules authentiques de son culte. Si nous rythmons de la sorte notre vie d’oraison sur celle de l’Épouse du Christ dans ses temples, notre prière individuelle devient un entretien avec Dieu où l’Église elle-même sert d’intermédiaire entre Lui et nous. « Cette piété liturgique est homogène : le culte et la méditation s’y prêtent un mutuel appui[[267]](#footnote-268). » Et c est l’un des motifs les plus puissants pour lesquels la liturgie est la source première et indispensable du véritable esprit chrétien.

# Chapitre XVI. Le catéchisme liturgique.

Dans sa bulle « Acérbo nimis » du 15 avril 1905, le Pape Pie X écrivait au cours de la seconde année de son Pontificat que « c’était dans un temps bien ingrat et difficile que Dieu l’avait appelé à exercer la charge de suprême Pasteur sur tout le troupeau du Christ, parce que, maintenant plus que jamais, se réalisait la prédiction de l’Apôtre aux Éphésiens : « Je sais que parmi vous pénétreront des loups ravissants qui n’épargneront pas le troupeau. » Et, analysant les différentes causes qui contribuaient à l’amoindrissement des idées religieuses parmi les chrétiens, il disait qu’il fallait principalement attribuer le relâchement actuel des âmes et leur faiblesse, avec tous les maux qui en résultent, à l’ignorance des choses divines. « Il n’y a plus de science de Dieu sur la terre, disait le prophète Osée ; aussi la calomnie, le mensonge, l’homicide, le vol et l’adultère débordent et le sang suit le sang. Voilà pourquoi la terre, gémira et tous ceux qui l’habitent seront affaiblis. » Et, reprenant une parole de Benoît XIV, ce Pape disait : « Nous affirmons qu’une grande partie de ceux qui sont condamnés aux supplices éternels, doivent cet irréparable malheur à l’ignorance des mystères de la foi qu’on doit nécessairement savoir et croire pour être admis au nombre des élus. » Le premier rôle de ceux qui sont préposés d’une façon quelconque au gouvernement de l’Église, sera d’apprendre aux fidèles les choses saintes. Assurément — c’est toujours le Pape qui parle — la pitié que nous témoignons aux pauvres pour le soulagement de leur détresse reçoit de Dieu de grandes louanges ; mais qui pourrait nier le mérite bien supérieur du zèle et du travail que nous employons à procurer, non pas des avantages passagers aux corps, mais des biens éternels aux âmes, en les instruisant et en les exhortant ? Non, rien ne saurait être plus désirable, ni plus agréable pour Jésus-Christ, le Sauveur des âmes qui a dit de Lui-même, par la bouche d’Isaïe : « Il m’a envoyé évangéliser les pauvres. »

Ensuite, avec le saint Concile de Trente (ss. V, 2 ; XXIV, 4 et 7), Pie X ajoute que « cet enseignement doit se donner sous une double forme : d’une part, dans les sermons du Dimanche et des jours de fêtes, où l’on explique l’Évangile, c’est là du pain que l’on distribue aux adultes, et de l’autre dans les catéchismes, où l’on enseigne les éléments de la foi, c’est du lait que l’on donne aux enfants nouveau-nés. Sans préjudice donc de l’Homélie ordinaire sur l’Évangile, qui doit se faire tous les jours de fêtes à la messe paroissiale, les Curés et les autres Prêtres ayant charge d’âmes, adresseront aux fidèles une catéchèse en se servant, pour le faire, du Catéchisme de Trente ».

Double est donc la source par où la vérité chrétienne découle, d’une façon normale, dans les âmes pour les sauver : l’HOMÉLIE sur l’évangile d’une part, et le catéchisme de l’autre. Les deux du reste se complètent de telle façon que dans leur Préface les auteurs du Catéchisme de Trente écrivent qu’il y a avantage à ramener l’explication de l’Évangile de chaque Dimanche à l’un des quatre points principaux qui forment le cadre du catéchisme, à savoir : Le Symbole des Apôtres, les Sacrements, le Décalogue et l’Oraison dominicale. « Par exemple, s’il s’agit d’interpréter l’Évangile du premier Dimanche de l’Avent : Il y aura des signes dans le soleil et dans la lune, etc., ils trouveront ce qui se rapporte à cette vérité dans l’article du symbole : « Il viendra juger les vivants et les morts[[268]](#footnote-269). » Et ces théologiens, guidés par saint Charles Borromée, donnent pour tous les Dimanches et jours de fêtes de l’année, les chapitres du Catéchisme qui correspondent aux Évangiles que l’Église nous y fait lire. « Par ce moyen, ajoutent-ils, ils feront connaître en même temps aux fidèles, et le Symbole et l’Évangile. »

« On apprend particulièrement ce que Jésus-Christ nous a enseigné, dit de même le Catéchisme de Cambrai, au catéchisme et dans les instructions faites à l’Église. »

Cette double méthode est nécessaire. Dans le prône, nous trouvons quantité d’enseignements tirés des Saintes Écritures et de la Tradition. Le sermon se fait après l’Évangile d’après un usage très ancien qui remonte probablement aux apôtres, car saint Justin en parle déjà. C’est assez dire qu’il a normalement pour but d’expliquer les lectures qui viennent d’être faites. « Le chef de l’assemblée faisait une lecture dans le Pentateuque, puis une autre dans les Prophètes. La lecture de ces passages des Livres Saints était suivie d’un discours dans lequel l’orateur expliquait le texte sacré[[269]](#footnote-270). » « Une des principales fins que l’Église se propose dans l’institution des fêtes, c’est l’instruction des fidèles, dit Bossuet. Les solennités sont répandues en divers temps, afin de nous instruire par ce moyen de ce que Dieu a daigné faire pour notre salut, et de ce qu’il y a de plus nécessaire pour y parvenir. En effet, si les chrétiens prenaient bien seulement l’esprit des fêtes, ils n’ignoraient rien de ce qu’ils doivent savoir, puisqu’ils trouveraient dans ces fêtes tous les bons enseignements, et ensemble tous les bons exemples[[270]](#footnote-271). »

C’est si vrai que l’Église a toujours employé sa liturgie comme une arme puissante contre les hérétiques. L’hérésie pélagienne en particulier a été foudroyée par la liturgie, comme s’expriment Bossuet et Fénelon « L’Église, dit saint Augustin, n’a pas à écouter de fatigantes disputes ; qu’elle fasse seulement attention à ses prières ; combien je voudrais que les chrétiens faibles dans la foi, qui ne savent pas comprendre les saintes Écritures, considèrent ces prières que l’Église a toujours possédées depuis le commencement et qu’elle garde toujours[[271]](#footnote-272). »

La foi catholique nous y est enseignée non seulement dans les prières, mais encore dans les rites qui en sont le commentaire sensible.

C’est un véritable catéchisme en images, un catéchisme illustré et vivant, car Jésus ou les Saints soulignent, par leurs exemples et leurs vertus, l’enseignement théorique qui est donné et nous obtiennent, par leur intercession, la force de pratiquer ce qu’ils ont fait. « Est-il un chapitre du catéchisme, écrit le P. Lansoy, qui ne soit exprimé dans la liturgie, qu’il s’agisse de Dieu, de ses perfections, des hommages auxquels il a droit, du péché et de son expiation, de l’Incarnation et de la Rédemption, du moyen de nous approprier les fruits de ces mystères ; de la prière et de son efficacité par les mérites de Jésus-Christ et par l’intercession de Marie et de ses saints[[272]](#footnote-273). »

« La valeur instructive de la liturgie, l’efficacité qu’elle possède pour enseigner notre sainte Religion, les raisons de ce pouvoir d’enseignement peuvent se résumer à trois, écrit Dom Maur Grégoire, alors professeur de liturgie au grand séminaire de Tournai : Le charme qu’exercent la beauté, la poésie des chants liturgiques, des cérémonies, des temples ; l’éloquence suggestive des solennelles affirmations de nos croyances que sont les fêtes du cycle liturgique ; enfin le langage instructif et concret des rites. Par là, la liturgie revêt la vérité religieuse de puissants attraits sensibles qui, captivant l’imagination et échauffant le cœur, avivent singulièrement les convictions de l’esprit. Par là, elle nous fait marcher dans la vérité surnaturelle, non pas sans doute par les voies de la raison spéculative qui scrute le dogme et s’élève toujours plus haut dans sa compréhension, mais en le faisant vivre par l’âme tout entière. Et SI cela est vrai, il faudra bien reconnaître non seulement que la liturgie offre de précieux appoints, de remarquables contributions à l’enseignement de la Religion, mais que sa méthode d’enseignement est la meilleure, qu’elle est moralement nécessaire pour toutes les âmes qui ne sont pas exercées à l’abstraction, c’est-à-dire pour l’immense majorité des âmes humaines. Il faudra bien aussi désavouer cette proposition parfois entendue, que la connaissance de la liturgie est une connaissance de surcroît, de luxe, à donner aux fidèles après tout le reste, si on en a le temps[[273]](#footnote-274). »

Remarquable est donc la contribution que la liturgie apporte à l’enseignement abstrait de la religion tel qu’il nous est donné dans le catéchisme.

Mais, pas plus que l’enseignement direct et pratique d’une langue ne dispense de l’étude de ses règles de grammaire, la liturgie n’a la prétention de se substituer au catéchisme. Il importe, en effet, que les vérités se présentent à l’esprit dans une certaine ordonnance que n’a pas le Cycle. Un développement systématique met en lumière certaines connaissances, favorise certaines déductions et permet de répondre plus facilement aux objections. « Dans la révélation, disent les auteurs du Catéchisme de Trente — et la liturgie contient une grande partie de la révélation — tout ne se comprend point assez facilement, et même, quand on l’a compris, ne reste pas assez bien gravé dans la mémoire pour qu’on puisse en donner toujours une explication satisfaisante. C’est donc avec une profonde sagesse que nos Pères ont ramené toute la doctrine et toute la science du salut à quatre points principaux[[274]](#footnote-275). » Et ces quatre points sont les grandes divisions du Catéchisme de Trente, ouvrage dont le Cardinal Valère, évêque de Vérone, écrivait : « Ce n’est point un homme qui semble y avoir tenu la plume, c’est l’Église même, notre Sainte Mère, guidée et inspirée par le Saint-Esprit, qui y parle et qui nous y instruit. C’est un livre composé par l’ordre du Concile de Trente, et, pour ainsi dire, sous la dictée du Saint-Esprit. » Aussi, dans son encyclique du 8 septembre 1899, Léon XIII l’appelait : « Un Livre d’or. »

Le missel, lui aussi, a été composé par l’Église, et pour ainsi dire sous la dictée du Saint-Esprit ; lui aussi, il mérite le nom de Livre d’or. Catéchisme et missel s’éclairent mutuellement et doivent simultanément illuminer nos intelligences et stimuler nos cœurs.

⁂

L’union intime qui a toujours existé entre le catéchisme et la liturgie apparaît nettement dans la Tradition. Quelles sont, en effet, les plus anciennes traces que nous ayons du catéchisme ?

L’enseignement verbal familier des vérités fondamentales de la religion, dit le P. de Punier[[275]](#footnote-276), n’était pas livré du temps des apôtres aux hasards de l’initiative individuelle, mais discipliné et réglementé, sinon par un texte écrit, du moins par un enseignement officiel élémentaire. L’existence de cet enseignement est si évidente et si bien attestée que, faute du manuel lui-même, nous pouvons recueillir un certain nombre de notions absolument certaines sur les matières qui le composaient.

Cet enseignement portait le nom de katèchèsis (κατήχησις), qui signifie proprement « retentir » et au figuré « instruire oralement, » ce qui évoque l’idée du mécanisme de l’interrogation et de la réponse. De là, chez les Pères latins, l’emploi du mot catechésis pour désigner soit l’action d’enseigner, soit l’enseignement lui-même ou son objet. Bientôt ce nom s’appliquera à celui qui enseigne : catéchiste, à celui qui est enseigné : catéchumène, et à l’institution qui se fonde sur leurs mutuels entretiens : catéchuménat.

Plusieurs passages du Nouveau Testament font clairement allusion à un enseignement apostolique. Les convertis du jour de la Pentecôte persévéraient, y dit-on, dans la doctrine des Apôtres. L’emploi de l’article déterminé est l’indice qu’il s’agit ici d’un formulaire doctrinal déterminé. Saint Paul, dans son épître à saint Tite, rappelle l’obligation qu’il y a de conformer son enseignement à cette doctrine « κατὰ τὴν διδαχὴν kata tèn didachèn » (I, 9 ; II, 1).

Nous pouvons donc admettre l’existence d un enseignement oral apostolique parallèle à l’enseignement écrit conservé dans les Évangiles. La coutume d’un enseignement oral était établie en Palestine dans toutes les écoles juives. Le maître récitait une sentence, rappelait les commentaires donnés par les docteurs et développait son explication personnelle. Ces sentences se transmirent pendant plus de deux siècles avant d’être écrites. Les apôtres ont dû se conformer à une coutume nationale. Usant de préférence des paroles de Jésus, ils s’attachaient à reproduire textuellement, ce qui devait promptement donner à leur enseignement dogmatique un caractère de fixité. Il en était de même pour l’enseignement moral. De là un type de prédication, un modèle, un exemple que chacun s’appropria, s’assimila à force de répéter les mêmes enseignements, et de les entendre répéter. Saint Clément et saint Irénée le constatent : ce n’étaient pas seulement les pensées, c’étaient les mots que retenaient les fidèles. Parallèlement au type écrit que nous conserve l’Évangile, nous aurions le type oral dans la Didachè.

À l’époque qui suivit immédiatement l’âge des apôtres, cet enseignement fut écrit. Il parut, en effet, à cette époque, un opuscule en grec qui s’appelle précisément la « Didachè » des douze apôtres. Ce livret est une compilation des différents fragments de la prédication apostolique conservée d’abord par la tradition orale.

Alors que l’Évangile raconte la vie de Jésus-Christ et transcrit ses discours, enseignant de la sorte non seulement l’histoire mais aussi, — quoique d’une façon peu didactique — le dogme et la morale, la Didachè des Apôtres contient les préceptes de la règle de vie systématisés et présentés comme un manuel de religion. La catéchèse apostolique énumère les vertus et les vices : Pratiquer les vertus, c’est monter vers la vie ; s’adonner aux vices, c’est courir à la mort. Cette catéchèse s’en tient exclusivement aux préceptes de la morale et ne renferme explicitement rien de ce qu’il faut croire. Elle offre un modèle d’enseignement adressé à des catéchumènes avant la collation du baptême. Au VI siècle saint Benoît donnera, quelques maximes tirées de ce livre dans sa sainte Règle[[276]](#footnote-277). Au commencement du VIIIe siècle, nous voyons encore ce catéchisme « des deux voies » en usage jusque sur les bords du Rhin.

À cette partie morale s’en ajoute une autre plus courte, plus condensée, c’est l’enseignement doctrinal ramené et contenu dans le symbole. Le symbole, dit des apôtres, remonte environ à la même époque que la Didachè, c.-à-d. environ à l’an 100. Les termes dont il se compose sont un emprunt fait au langage des apôtres ou de leurs successeurs immédiats. Il remonte à l’âge sub-apostolique.

Le Credo constituait, pour le catéchumène, un gage secret d’orthodoxie, un mot d’ordre dont la transmission faisait partie de la préparation au baptême et se faisait non par écrit mais oralement. Les catéchumènes devaient l’étudier par cœur après que l’évêque le leur avait livré. L’enseignement catéchistique se base donc sur un formulaire de foi dont le Credo romain nous présente les traits essentiels.

Aux Deux Voies et au Credo, qui représentent tout ce qui nous reste des thèmes catéchistiques pendant les deux premiers siècles, il convient d’ajouter le Pater, dont la récitation était imposée au baptisé, comme on peut le conclure de certains passages de saint Paul (Rom. VIII, 17 ; Gal. IV, 6 ; I Cor. X, 2-4).

C’est bien le plan du catéchisme actuel qui explique le Credo, les Commandements de Dieu et de l’Église, et les Moyens (grâce et prière), qui nous permettent de mettre en pratique ce double enseignement doctrinal et moral.

⁂

Mais comment se faisait cet enseignement ? À Alexandrie, par exemple, il y avait dès les origines du christianisme, une célèbre école catéchétique avec un enseignement régulièrement organisé. Cette école, véritable institution ecclésiastique, était placée sous l’autorité de l’évêque. Un seul chef de la catéchèse était chargé de l’enseignement ; il s’adjoignait d’ordinaire un homme instruit pour l’aider et le suppléer au besoin. En général, celui-ci lui succédait.

Saint Cyrille à Jérusalem, saint Jean Chrysostome à Antioche, saint Augustin à Hippone, remplirent, avant leur épiscopat, la charge de catéchiste, c.-à-d. qu’ils étaient chargés de cette partie de l’enseignement servant de préparation immédiate au baptême.

L’enseignement doctrinal et moral n’était pas réservé à un temps déterminé ; il se distribuait pendant le cours entier de l’année en vue de préparer les auditeurs aux solennelles initiations baptismales. La conséquence logique de ce système de fonctionnement était la formation de groupes dont le degré d’instruction religieuse variait d’après la durée de leur préparation.

Nous possédons des manuels destinés à l’instruction de ceux qui avaient à faire la catéchèse et rédigés par saint Grégoire de Nysse et par saint Augustin, mais le plus explicite de tous est celui de saint Cyrille de Jérusalem (IVe s.). Cette église témoignait pour ses catéchumènes d’une vigilance particulière. La catéchèse de ce Saint comprend dix-huit instructions adressées aux catéchumènes admis à recevoir le baptême à Pâques, et cinq adressées aux mêmes après leur initiation L’immatriculation avait lieu le 1er Dimanche de Carême (chez les latins, c’était le 3e et le 4e Dimanche). Le lendemain, les catéchèses commencent. Elles se font chaque jour pendant sept semaines, entre Prime et Tierce, soit pendant trois heures, de 6 à 9 heures du matin, sauf le samedi et le dimanche. Les instructions roulent sur la sainte Écriture, depuis la Genèse dans son sens littéral et spirituel. Les 6e et 7e semaines sont consacrées à l’exposition du Credo, article par article. Le jour des Rameaux se fait la reddition ou tradition du symbole. Après le baptême, pendant les huit jours qui suivent Pâques, on parle aux nouveaux baptisés des mystères auxquels ils ont été initiés : baptême, confirmation, eucharistie, et on leur dit comment ils doivent se conduire pour jouir de la vie éternelle.

Rhaban Maur, disciple d’Alcuin, (IXe s.), composa un livre indiquant la marche à suivre pour l’instruction des païens qui demandaient à recevoir le baptême. Il y parle du Symbole, de l’Oraison dominicale, des vertus à pratiquer et des vices à éviter.

C’est une amplification très détaillée du Pater, des Deux Voies et de la Didachè, ou du Catéchisme primitif.

Les catéchumènes ont le droit d’assister à la première partie de la synaxe eucharistique jusqu’à la fin de l’homélie. Après quoi on les renvoie (de là le choix des leçons des Matines de la Septuagésime et du Carême et le nom de messe ou renvoi des catéchumènes). C’était au cours de cette avant-messe, après la Collecte et avant les Lectures, qu’on procédait, le 3e mercredi du Carême, aux rites de l’insufflation, du signe de croix, à l’imposition des mains et à la récitation du Pater et du Credo et enfin, le Samedi-Saint, à l’exorcisme, à l’Ephpheta, au renoncement à Satan, à l’onction et à la reddition du Symbole. Tous ces rites sont réunis dans le baptême actuel, et l’on retrouve dans les messes de l’Octave de Pâques quelques-unes des vérités que l’on annonçait aux catéchumènes, les jours qui suivaient leur baptême. Par où l’on voit que, pour l’Église, le catéchisme et la liturgie sont toujours inséparables.

La liturgie, toute remplie des plus essentiels et des plus solides principes de dogme et de morale, est donc le catéchisme du peuple, car lorsque les enfants ont quitté l’école ce n’est plus, d’une façon générale, que par son culte et par les prônes où elle met en lumière les enseignements qui nous y sont donnés, que l’Église leur Mère les atteint. Et si, par défaut de formation dans ce sens, les enfants quittent le catéchisme en ignorant tout de la liturgie, le prêtre n’a guère de chance de les voir persévérer longtemps à l’église ; devenus hommes, ils s’y ennuient, car ils n’ont pas été initiés à ce qui s’y passe, et ce n’est guère qu’au lit de mort qu’on pourra encore les retrouver pour essayer de réveiller dans leurs cœurs cette étincelle de la foi qu’ils ont reçue sur les bancs de l’école et qu’on aurait dû continuer à développer sur les bancs de l’église.

⁂

Terminons ce chapitre par une double citation[[277]](#footnote-278) : « L’enseignement catholique est trop souvent figé dans la formule. On exige que la mémoire de l’écolier le retienne exactement ; il est rare que son intelligence soit captivée, plus rare encore que sa volonté soit excitée au bien. Pour remédier à cet obstacle, rendons vivant l’enseignement en le mettant en contact avec la substance des prières et les rites des sacrements. L’enfant trouvera dans les hymnes et les oraisons le résumé magnifique de nos grands dogmes. Ils auront, au surplus, pour lui le charme d’une belle littérature et le souvenir séduisant des fêtes qui s’y rattachent et auxquelles il a pu assister. Si les sacrements, à leur tour, sont expliqués dans leurs rites, l’élève comprendra enfin qu’ils sont le signe sensible d’une grâce invisible. Ayant compris ce caractère, il sera formé à la pratique d’une religion visible par l’organe d’une Église visible, c’est dire qu’il sera un vrai catholique[[278]](#footnote-279). »

« Admirons, dans cette sublime dispensation de l’année liturgique, le progrès qu’elle opère dans l’intelligence des vérités de la foi et dans le développement de la vie surnaturelle. Il n’est pas un seul point de la doctrine chrétienne qui ne soit non seulement énoncé dans le cours de l’année liturgique, mais inculqué avec l’autorité et l’onction que la sainte Église a su déposer dans son langage et ses rites si expressifs. La foi du fidèle s’éclaire ainsi d’année en année ; le sens théologique se forme en lui, la prière le conduit à la science. Et quelle source de progrès pour l’âme du chrétien, lorsque l’objet de la foi lui apparaît toujours plus lumineux, lorsque l’espérance du salut lui est comme imposée par le spectacle de tant de merveilles que la bonté de Dieu a opérées en faveur de l’homme, lorsque l’amour s’enflamme en lui sous le souffle du divin Esprit qui a établi la liturgie comme le centre de ses opérations dans les âmes[[279]](#footnote-280). »

Et c’est parce que la liturgie est un merveilleux catéchisme populaire qu’elle est aussi « la source première et indispensable du véritable esprit chrétien ».

# Chapitre XVII. La musique sacrée et le latin.

## 1) La musique sacrée.

Dans son Motu proprio sur la Musique sacrée Pie X dit que la liturgie est « la source première et indispensable du véritable esprit chrétien ». Il nous faut donc nécessairement parler du chant de l’Église pour montrer comment, grâce à lui, le culte donne à Dieu une plus grande gloire et octroie plus de grâces aux âmes.

« Parmi les sollicitudes de la fonction pastorale non seulement en ce Siège suprême, mais encore dans toute Église particulière, écrit ce saint Pape, la principale est de maintenir et de promouvoir l’honneur de la Maison de Dieu où se célèbrent les mystères augustes de la religion, et où le peuple chrétien se rassemble pour recevoir la grâce des sacrements, assister au saint sacrifice de l’autel, adorer le très auguste Sacrement du Corps de Notre-Seigneur, et s’unir à la prière commune de l’Église dans la solennelle et publique célébration liturgique. Il ne doit donc rien y avoir dans le temple qui trouble ou même seulement diminue la dévotion et la piété des fidèles, rien qui fournisse un raisonnable motif de dégoût ou de scandale ; rien surtout qui offense directement l’homme et la sainteté des fonctions sacrées et qui, par suite, soit indigne de la maison de prière et de la majesté de Dieu[[280]](#footnote-281). »

Notre Seigneur avait commencé sa vie publique en chassant les vendeurs du Temple et le Pape Pie X dévoré, comme le divin Sauveur, du zèle pour la maison de Dieu, inaugura son Pontificat en chassant de nos églises les chanteurs indignes. « Notre premier devoir est d’élever aussitôt la voix pour réprouver et condamner tout ce qui, dans les fonctions du culte et dans les cérémonies ecclésiastiques, s’écarte de la voie droite.

« En effet, notre très vif désir étant que le véritable esprit chrétien refleurisse de toute manière et se maintienne chez tous les fidèles, il est nécessaire de pourvoir avant toute autre chose à la sainteté et à la dignité du temple, où les fidèles se réunissent précisément pour se pénétrer de cet esprit puisé à sa première et indispensable source, qui est la participation active aux saints mystères et à la prière publique et solennelle de l’Église.

« Il serait vain, d’ailleurs, d’espérer que l’abondance des bénédictions du Ciel descende sur nous à cette fin, quand notre hommage au Très-Haut, loin de monter en odeur de suavité, remet, au contraire, dans la main du Seigneur les fouets dont jadis usa le divin Rédempteur pour chasser du temple ses indignes profanateurs[[281]](#footnote-282). »

Et le saint Père remarque que « l’un des abus les plus communs et les plus difficiles à extirper » dans les choses du culte est « celui qui concerne le chant et la musique sacrée. Soit à cause de la nature de cet art fluctuant et variable par lui-même, soit à cause de l’altération graduelle du goût et des habitudes à travers le cours des siècles, soit à cause de la funeste influence qu’exerce sur l’art sacré l’art profane et théâtral, soit à cause du plaisir que la musique produit directement et qu’il n’est pas toujours facile de contenir en de justes limites, soit à cause de nombreux préjugés qui s’insinuent peu à peu, même auprès de personnes autorisées et pieuses, il y a une tendance continuelle à dévier de la voie droite établie en vue de la fin pour laquelle l’art est admis au service du culte et qui est marquée très clairement dans les canons ecclésiastiques »[[282]](#footnote-283).

Le chant, ajoute-t-il, « doit posséder au plus haut degré les qualités propres de la liturgie, surtout la sainteté et l’excellence des formes d’où surgit spontanément son autre caractère qui est l’universalité ». « La musique sacrée doit être sainte et par suite exclure tout caractère profane, non seulement en elle-même, mais aussi dans la façon dont l’interprètent ceux qui l’exécutent. Elle doit être un art véritable, car il n’est pas possible, autrement, qu’elle ait, sur qui l’entend, cette efficacité que l’Église veut obtenir en accueillant l’art des sons dans sa liturgie. Mais elle devra en même temps être universelle, de façon qu’aucun fidèle, à quelque nation qu’il appartienne, ne puisse, à l’entendre, en recevoir une fâcheuse impression. »

« Ces qualités, explique-t-il, se rencontrent au plus haut degré dans le chant grégorien qui est, par conséquent, le chant propre de l’Église romaine, le seul chant qu’elle a hérité des anciens Pères, qu’elle a jalousement gardé le long des siècles dans ses manuscrits liturgiques, qu’elle propose directement comme sien aux fidèles, que dans certaines parties de la liturgie elle prescrit exclusivement et que des études plus récentes ont si heureusement restauré dans son intégrité et sa pureté.

« Pour ces raisons, le chant grégorien fut toujours considéré comme le suprême modèle de la musique sacrée, la loi générale suivante pouvant s’établir en toute rigueur : Une composition pour église est d’autant plus sacrée et liturgique, qu’elle se rapproche plus, par l’allure, par l’inspiration et par le goût, de la mélodie grégorienne, et elle est d’autant moins digne du temple, qu’on la reconnaît plus éloignée de ce suprême modèle.

« L’antique chant grégorien traditionnel devra donc être largement établi dans les fonctions du culte, tous devant tenir pour assuré qu’une fonction ecclésiastique ne perd rien de sa solennité, quand elle n’est accompagnée d’aucune autre musique que celle-là. En particulier, qu’on prenne soin de rétablir le chant grégorien dans la pratique du peuple, afin que les fidèles prennent de nouveau une part plus active à la célébration de l’office ecclésiastique, comme c’était autrefois la coutume.

« Les qualités indiquées plus haut sont également possédées à un degré excellent par la polyphonie classique, spécialement par celle de l’école romaine, laquelle atteignit au XVIe siècle le maximum de sa perfection grâce à Pierluigi de Palestrina[[283]](#footnote-284) La polyphonie classique se rapproche fort bien du chant grégorien et, pour cette raison, elle a mérité d’être cultivée de compte à demi avec lui dans les fonctions les plus solennelles de l’Église, qui sont celles de la chapelle pontificale.

« L’Église a toujours reconnu et favorisé le progrès des arts en admettant au service du culte tout ce que le génie à su trouver de bon et de beau dans le cours des siècles, pourvu que les règles liturgiques fussent toujours respectées. Par conséquent la musique plus moderne est également admise dans l’église, vu qu’elle offre, elle aussi, des compositions d’une telle valeur, d’un tel sérieux, d’une telle gravité qu’elles ne sont nullement indignes des fonctions liturgiques[[284]](#footnote-285). »

Le cadre de Motu proprio est large : toute musique qui est à la fois sainte, belle et universelle est admise à l’église.

Ces qualités se trouvent, écrit l’abbé Delporte : « À un degré supérieur dans le chant grégorien : musique imposée.

À un degré excellent dans la musique palestinienne : musique recommandée.

À un degré suffisant dans certaines musiques modernes : musique autorisée*[[285]](#footnote-286)*. »

Toujours et avant tout vient le plain-chant qui est l’aboutissement et le couronnement de l’art musical juif, grec et romain. Toute la tradition musicale de la synagogue et celle de l’Église s’y retrouvent. Les livres officiels de chant grégorien nous conservent des mélodies d’une tonalité analogue à celles que chantèrent le Christ et les Apôtres et qui furent en usage dès les premiers siècles chrétiens.

C’est donc à juste titre que Benoît XIV pouvait dire : « Le chant de l’Église, c’est le plain-chant. » On l’appelle chant grégorien, parce que c’est à saint Grégoire le grand, le premier pape bénédictin, que revient l’honneur d’avoir recueilli et publié ces pieuses mélodies auxquelles son nom reste attaché pour toujours. Dans l’antiphonaire manuscrit, conservé à la bibliothèque de Saint-Gall sous le n° 390, ce Pape est représenté dictant des neumes à son secrétaire et une colombe, symbole de l’Esprit-Saint, le dirige dans son travail.

De Rome, l’antiphonaire grégorien se répandit peu à peu dans tout l’univers. « C’est en chantant la cantilène grégorienne que saint Augustin et ses 49 moines, à peine débarqués dans l’île de Tanet sur la terre britannique, charmèrent les barbares qu’ils venaient évangéliser. Saint Boni face, à son tour, la fit fleurir dans ses monastères de Hesse et de Thuringe.

Et elle contribua, pour une bonne part, à adoucir les mœurs sauvages des peuplades germaines qui, peu à peu, finissaient par se laisser baptiser. Nos pères, si profondément chrétiens, n’ont chanté les divers mystères de leur religion que sur ces mélodies suaves et toutes parfumées d’onction sainte. »

Charlemagne favorisa son expansion par toute la France où des Scholæ Cantórum nombreuses rivalisaient d’influence. « La beauté de ces vénérables cantiques, écrit Dom Guéranger, avait si fort ravi l’oreille de Charlemagne qu’il en avait fait, de concert avec les Pontifes romains, un des plus puissants instruments de civilisation pour son vaste empire[[286]](#footnote-287). » « L’homme, écrit le chanoine Moissenet, a soif de poésie : mais si tous peuvent la goûter, la masse ne peut la produire et va à celui qui la lui offre toute créée. L’Église lui a offert la grande poésie de la liturgie. Voilà pourquoi les centres monastiques, les grandes fonctions pontificales ont eu, dans la conquête des nations à la foi, une action qui n’est pas moindre que celle de la prédication, et l’Église, mise en demeure de se prononcer, a toujours attaché la plus grande importance à faire vivre, au sein des sociétés chrétiennes, cet élément aussi capable de conserver la foi qu’il a été capable de la produire[[287]](#footnote-288). » Or nous savons, et Pie X le rappelle dans son Motu proprio, que le chant est une « partie intégrante » du culte, qu’il est « un véritable office liturgique » au point que sans lui la liturgie n’est plus un opus íntegrum, mais est comme mutilée Sans le chant, il lui manque un élément qui, sans être essentiel, n’est pas non plus accessoire, car ses qualités contribuent à mettre en pleine valeur la prière de l’Église. « La musique sacrée, dit Pie X, concourt à l’accroissement de l’honneur et de la splendeur des cérémonies ecclésiastiques. » « La musique est une partie de la liturgie, et son humble servante. » Mise au service de la liturgie, elle est un puissant moyen d’apostolat qui doit, dans la pensée du Pape, concourir à restaurer dans la société le véritable esprit chrétien. « La musique sacrée, comme partie intégrante de la solennelle liturgie, participe à sa fin générale qui est la gloire de Dieu et la sanctification des fidèles. » (Motu proprio.) Expliquons cette double fin.

⁂

### a) La musique sacrée procure une plus grande gloire à Dieu.

Les grandes pensées ne s’expriment pleinement que par le chant. Celui qui aime plus qu’il ne peut le dire, le chante. « Cantáre amántis est », dit saint Augustin. La musique excite et traduit les sentiments les meilleurs, les plus vifs et les plus profonds. Le sentiment patriotique par exemple, qui représente l’ardent amour que nous ressentons pour le pays où nous sommes nés et où ont vécu nos ancêtres, a toujours eu besoin chez tous les peuples, pour se traduire, d’un hymne national. Dans ce chant, c’est l’âme de la patrie tout entière qui vibre.

Le chrétien, enfant du royaume des deux, a aussi son hymne patriotique, chant universel que ses ancêtres dans la foi ont chanté autrefois dans les cathédrales et qui fait écho sur terre à celui de la patrie céleste. Ce chant, c’est le chant liturgique dont les formules constituent un lien extérieur d’unité entre tous les fidèles du monde entier. L’unisson dans les voix produit l’unisson dans les cœurs. Et lorsque dans tous les temples de l’univers les mêmes mélodies se font entendre, cet immense concert monte jusqu’au Très-Haut et lui donne une gloire suprême. C’est l’homme, être tout à la fois corporel, spirituel et social qui prie, c’est la multitude tout entière qui, dans un même enthousiasme surnaturel, chante d’une seule voix — qui est la voix de l’Église — le Dieu trois fois saint. Et comme, selon l’adage, celui qui chante prie doublement, Bis orat qui cantat, cette prière a une efficacité souveraine sur le Tout-Puissant.

Comment au reste mieux célébrer que par le chant la sublime grandeur de Dieu et des dogmes chrétiens ? Le chant est en quelque sorte immatériel, c’est un souffle, c’est la voix de l’âme remplie de l’Esprit-Saint. « Remplissez-vous du Saint-Esprit, disait l’Apôtre, vous entretenant par des psaumes et des hymnes et cantiques spirituels[[288]](#footnote-289). » Aussi toute la tradition nous montre-t-elle que, de tous temps, l’Église a chanté les Psaumes, les Hymnes et les Cantiques dons les noms nous indiquent assez la destination[[289]](#footnote-290) Quand, dans les rites de la religion romaine, le Póntifex Máximus avait à prononcer une formule dédicative[[290]](#footnote-291), on désignait cette action par l’expression præfári carmen : il n’est pas impossible que le mot de préface, præfátio, nous soit venu de là[[291]](#footnote-292). » « Le chant de la préface à la messe continuait sans interruption pendant tout le canon de la messe, de sorte que les paroles de la consécration étaient elles-mêmes chantées dans toute l’Église[[292]](#footnote-293). »

La Collecte est aussi divisée, d’après un plan toujours le même, en formules brèves et symétriques qui permettent de la chanter. Les Grandes litanies étaient toujours chantées. Le chant est donc la forme native et normale de la prière publique. Et la messe basse, c’est-à-dire non chantée, est un rite diminué comme serait une bénédiction du Saint-Sacrement où le chant serait remplacé par une simple récitation d’un Ave Verum, d’une Litanie et du Tantum ergo.

« Le chant est l’expression la plus complète, la plus honorable, la plus glorieuse de l’hommage envers Dieu. Toutes les autres expressions sont incomplètes ; par la louange chantée seule l’homme donne à Dieu tout ce qu’il a, tout ce qu’il doit[[293]](#footnote-294). » Et avec Dom Guéranger, concluons : « Qu’il est donc triste, ce mutisme des lèvres chrétiennes qui semblent n’avoir plus besoin du chant pour exhaler leur prière et lui donner sa forme supérieure[[294]](#footnote-295). »

⁂

### b) La musique sacrée assure une plus grande sainteté aux fidèles.

La musique sacrée, dit Pie X, a pour « office principal de revêtir d’une mélodie convenable le texte liturgique proposé à l’intelligence des fidèles ; sa propre fin est d’ajouter une efficacité plus grande au texte lui-même, de sorte que les fidèles soient plus facilement excités à la dévotion et se disposent mieux à accueillir en eux les fruits de la grâce qui sont les fruits propres de la célébration des saints mystères » (Motu proprio).

La musique sacrée exerce ses attraits sur la foule chrétienne et la dispose à louer Dieu ou à lui demander pardon. Elle élève l’homme en ébranlant d’une façon très noble ses sens et son imagination et fait ainsi pénétrer dans son cœur les sentiments de joie ou de douleur qu’elle exprime. Le chant grégorien n’a rien de commun avec la rêverie et le vague sentimentalisme : il ne s’arrête pas aux sens ; il passe par eux, pour atteindre l’âme et la charmer par des jouissances surnaturelles. Dans une multitude de compositions modernes, des paroles quelconques fournissent à l’artiste l’occasion de déployer son talent ; rien de tel dans le plain-chant dont la seule mission est de mieux traduire les pensées et les paroles que l’âme veut exprimer[[295]](#footnote-296). Grâce à ses tonalités si riches et si diverses, à son rythme si simple et si majestueux et à ses neumes si multiples et si variés, le chant officiel de l’Église rend le dogme chrétien avec toutes ses nuances et la piété catholique avec toute son ampleur et toutes ses délicatesses. C’est vraiment la voix de la prière et cette prière est celle de l’Épouse qui, avec son Époux et sous l’impulsion de l’Esprit-Saint, dit authentiquement tout son amour au Père.

Les chantres grégorianistes ne se produisent pas, mais « même s’ils sont séculiers, jouent proprement le rôle du chœur ecclésiastique » (Motu proprio) ; ils interprètent certaines prières plus difficiles que les règles du cérémonial leur réservent et soutiennent la piété des fidèles, de façon à ce que les pensées et les regards de ceux-ci se portent sur l’autel et non pas sur la tribune.

« Ô Seigneur, s’écrie saint Augustin, comme j’ai pleuré au chant de vos hymnes et de vos cantiques ! Oh combien les douces voix de votre Église remuaient mon âme vivement émue ! Elles pénétraient dans mes oreilles et, et même temps, votre vérité s’infiltrait dans mon cœur ; d’ardents élans d’amour m’embrasaient et mes larmes coulaient, toutes délicieuses pour moi[[296]](#footnote-297). »

« Quelque dur que soit le cœur des mondains en entendant une belle psalmodie, ajoute saint Bernard, ils ressentent au moins quelque commencement d’amour pour les choses de Dieu. Il en est même à qui le chant des Psaumes écouté, par une simple satisfaction naturelle, a fait verser des larmes de repentir et de conversion. »

En entendant ces textes séculaires richement drapés dans le vieil or et les plis gracieux des mélodies sacrées et antiques, la foule chrétienne sent passer en elle-même ce frisson qui remua autrefois, dans nos églises romanes et gothiques, l’âme de nos aïeux. Et dans ce saint exercice, où chacun bénéficie de la flamme de tous les autres, la vérité devient lumineuse et le cœur s’échauffe. C’est une méditation faite en commun et où les âmes, grâce aux longs neumes, se nourrissent à loisir des paroles divines, s’illuminent de clartés toujours nouvelles et retrempent sans cesse leur volonté.

« Je ne sache pas, dit Gounod, une œuvre sortie du cerveau d’un grand maître qui puisse affronter le parallèle avec la majesté redoutable de ces chants sublimes que nous entendons chaque jour, dans nos temples, dans les cérémonies funèbres : le Dies iræ et le De Profundis. Rien n’atteint à cette hauteur ni à cette puissance d’expression et d’impression. »

La musique sacrée qui favorise des dispositions si saintes et qui prête à l’âme des accents où elle peut si bien s’exprimer est donc un merveilleux instrument de sanctification.

Et c’est pour cela que Pie X ordonne dans son Motu proprio « que pour l’exacte exécution de ses prescriptions et pour les rendre stables, les Évêques instituent dans leurs diocèses une commission spéciale de personnes véritablement compétentes en matière de musique sacrée et à laquelle on confiera le soin de surveiller les musiques que l’on exécute dans les églises ». Et il ajoute : « Que dans les séminaires et les instituts ecclésiastiques, selon les prescriptions du Concile de Trente, tous cultivent avec soin et amour le chant grégorien traditionnel et que les supérieurs soient, dans ce domaine, larges d’encouragements et d’éloges envers leurs jeunes subordonnés et qu’on favorise là où on le peut la fondation d’une Schola cantórum.

Enfin il est recommandé aux maîtres de chapelle, aux chantres, au clergé, aux supérieurs de séminaires… de favoriser de tout leur zèle ces sages réformes depuis longtemps désirées, appelées par le vœu général, afin de ne pas exposer au mépris l’autorité même de l’Église qui plusieurs fois les a proposées ; et qui de nouveau les impose. »

C’est souvent par le chant que dans les paroisses il faut commencer la restauration du culte public et de l’esprit chrétien. Dans les groupements déjà existants d’enfants, de jeunes filles, de jeunes gens, de femmes et d’hommes, que l’on enseigne le plain-chant, qui est le chant populaire par excellence ; que l’on donne une initiation liturgique, et l’on verra se reformer, bien vivante, autour de l’autel, l’unité du troupeau sous l’autorité bénie du pasteur.

Ainsi nous arrivons encore à cette conclusion que la liturgie, cette fois parce que le chant en est une partie intégrante, est la source première et indispensable du véritable esprit chrétien.

## 2) Le latin.

« La langue propre de l’Église romaine est la langue latine. Il est donc défendu dans les cérémonies liturgiques solennelles de chanter quoi que ce soit en langue vulgaire. » (Motu proprio.)

« Ce que nous désirons par dessus tout, écrit à son tour Benoît XV, c’est que le peuple chrétien assiste avec une attention toujours plus grande et plus fructueuse au divin sacrifice, par lequel le très aimant Rédempteur du genre humain continue de répandre pour nous son sang d’une manière mystique. Car plus les fidèles prendront part à l’auguste sacrifice, plus ils seront mis en possession de tous les biens qui ont rapport au salut éternel. Puis donc qu’il y a comme deux raisons pour lesquelles la piété populaire ne fait pas les progrès qu’elle pourrait faire en fréquentant la messe, à savoir l’ignorance de la langue latine et l’ignorance de la liturgie, vous avez dans ce volume porté remède à l’un et l’autre mal… Ainsi quiconque sait lire, employant ce livre devant l’autel où s’accomplit le sacrifice, pourra suivre facilement toute l’action du prêtre, et par la considération attentive de si grandes choses, il en retirera un fruit admirable de consolation spirituelle et de grâce divine[[297]](#footnote-298). »

« Trois génies, dit Ozanam, se partagent l’antiquité : le génie de l’Orient, c’est-à-dire celui d° la contemplation, du symbolisme ; le génie grec qui fut par-dessus tout celui de la spéculation, de la philosophie ; enfin le génie latin, qui fut celui de l’action, du droit. Pour que la civilisation ancienne tout entière passât dans l’héritage des modernes, pour que rien ne se perdît de la succession intellectuelle du genre humain, il fallait que ces trois génies fussent conservés ; il fallait que ces trois esprits, de l’Orient, de la Grèce et de Rome, vinssent, en quelque sorte, former l’âme des nations naissantes[[298]](#footnote-299). »

C’est dans la langue de l’Église que ces trois génies de l’antiquité vinrent s’unir et se fondre. Le latin ecclésiastique était la langue universelle au Moyen-Âge. C’est lui qui façonna les langues modernes. « La langue latine fut longtemps le lien du monde civilisé. L’homme qui parlait cette langue n’était étranger nulle part dans l’Occident et au delà[[299]](#footnote-300) » « Le latin est le lien du passé avec le présent, le signe de fraternité qui triomphe de toutes les distances et réunit les races les plus dissemblables[[300]](#footnote-301) », écrit Dom Guéranger.

Le latin est donc un lien puissant qui unit tous les chrétiens lorsqu’ils prient et chantent sous la conduite de leurs prêtres. Saint François de Sales recommande de prier Dieu dans cette langue : « Récitez en latin vos prières : Pater, Ave, Credo, c’est le moyen d’être uni plus étroitement à l’Église romaine qui prie dans cette langue[[301]](#footnote-302). » Bossuet en faisant l’éloge de la princesse palatine dit qu’« on lui avait appris la langue latine parce que c’était celle de l’Église ».

Et ce lien est plus intime encore lorsqu’on adopte la prononciation romaine. Sans elle, du reste, de l’avis de tous les grégorianistes, le plain-chant n’acquiert pas toute sa souplesse et toute sa beauté.

« N’est-il pas convenable et en même temps utile, écrit Ragon, que la langue officielle de l’Église catholique soit prononcée à peu près de la même façon par tous ses enfants, qu’un prêtre puisse chanter la messe en tous pays sans être dérouté, ni dérouter ceux qui l’entendent[[302]](#footnote-303). »

Dans une lettre au cardinal Dubois, le pape Pie X disait la grande satisfaction qu’il avait de voir « qu’on s’appliquait avec un si grand zèle, dans divers diocèses de France, à faire en sorte que la prononciation de la langue latine se rapprochât de plus en plus de celle qui est usitée à Rome[[303]](#footnote-304). »

Sa Sainteté Benoît XV souhaite aussi « cette unité de la prononciation du latin selon le type de celle-là même qui est toujours vivante au centre de la catholicité. Par cette unité de prononciation d’une langue déjà si largement connue, les peuples d’aujourd’hui, comme la chrétienté de jadis, posséderaient enfin cette langue unique et universelle que l’on a si souvent et plus ou moins vainement cherchée ailleurs. Cette plus grande possibilité de rapports mutuels serait un attrait et un lien de plus pour cette Société des Nations que font si ardemment souhaiter le désir et le souci de la paix durable[[304]](#footnote-305) ».

⁂

Quel grandiose spectacle que celui de tous les fidèles qui, en union intime avec leurs prêtres, leur évêque et le Pape, adressent à Dieu, dans la liturgie, une même prière chantée dans une même langue et avec la même prononciation que celle du Pontife suprême, chef de l’Église universelle ! Alors vraiment, cette prière est, dans toute l’acception du terme, une, sainte, catholique, apostolique et romaine, et le vœu de Jésus se réalise pleinement : « Sint unum. Qu’ils soient tous un comme vous, mon Père, et moi sommes un[[305]](#footnote-306). »

# Chapitre XVIII. La liturgie et la sociologie

La liturgie a des rapports très intimes avec la sociologie et c’est pour cela que le mouvement liturgique et le mouvement social marchent de pair à notre époque. L’un des principes fondamentaux de l’apostolat liturgique sera précisément de les unir toujours le plus intimement possible, et ceux qui cherchent à résoudre la question sociale ne peuvent négliger les ressources offertes par la liturgie.

La liturgie est, en effet, essentiellement la socialisation de la prière. C’est la prière de l’Église comme société, prière qui groupe tous les hommes sans tenir compte ni du pays, ni de la nation, ni de la race, ni de la naissance, ni de la condition, ni du degré d’intelligence et de culture. Enfants du vieil et du nouvel Adam, il ? sont tous frères par la nature et par la grâce et tous s’adressent à leur Père commun en lui disant : « Notre Père. » Ils lui adressent des requêtes toujours &u pluriel et où aucune nécessité générale n’est oubliée ; qu’il suffise, pour s’en convaincre, d’ouvrir un missel et d’y lire les oraisons que le prêtre lit le Vendredi-Saint. Cette prière favorise donc d’une façon toute spéciale le développement du sens social qui est nécessaire pour pouvoir envisager dans toute leur ampleur les grands problèmes qui préoccupent les sociétés modernes. C’est à tort qu’on reproche à la liturgie de n’être pas une science d’ordre pratique, car les principes qu’elle inculque suffiraient précisément, à eux seuls, selon le cardinal Pie, « à résoudre la question sociale ».

« Sans la liturgie, écrit l’abbé Vigourel, toutes les œuvres seront en marge de la vie chrétienne et ne tarderont pas à montrer que, manquant de sève liturgique, autant dire religieuse et chrétienne, elles ne sauraient produire de bons fruits ni de bienfaits durables. »

C’est surtout par la participation au culte liturgique que la religion se maintenait au Moyen-Âge. À cette époque, la société réglait sa vie publique sur celle de l’Église. « Noël et Pâques, écrit Fustel de Coulanges, étaient alors les plus grandes joies de l’existence humaine. » Les Annalistes notent toujours soigneusement l’endroit où Charlemagne et ses fils ont passé ces deux fêtes.

Le calendrier civil était subordonné au calendrier religieux On chômait aux jours de fêtes, comme celles des Apôtres par exemple. La vacation des tribunaux dépendait des époques liturgiques comme on pourrait le dire maintenant des vacances de Pâques on de Noël. La table de famille elle-même se ressentait des grandes solennités de l’Église : le réveillon de Noël, les œufs de Pâques et quelques autres usages touchants en sont un vague souvenir.

(i Les contrats cessaient ou se renouvelaient à une date sacrée, à la Toussaint, à la Saint-Martin, à la Noël, à la Saint-Jean. Combien nos anciens se réjouissaient à la naissance de saint Jean, vous en avez un indice dans les feux de joie qui, à la fin du XIXe siècle, s’allument encore sur nos cimes, par exemple dans la vallée du Rhône. Aussi bien que les conventions particulières, les foires trouvaient leur date dans le calendrier chrétien[[306]](#footnote-307). »

« J’ai connu encore dans la vieille Ardenne, disait G. Kurth, des paysans qui désignaient les dimanches par leur Introït : Esto mihi, Invocávit, n’ayant, si je puis parler ainsi, d’autre calendrier que la « cartabelle[[307]](#footnote-308) ». Il n’y en a plus aujourd’hui. Pour eux la prière de l’Église était encore le vaste et soyeux vêtement qui enveloppe la vie tout entière, dont mille usages touchants entretiennent et ravivent sans cesse la douce et bienfaisante chaleur[[308]](#footnote-309). »

Bien des sociologues, qui ne sont pas catholiques, ont été contraints de dire que, si les églises se fermaient aux cérémonies religieuses, il ne faudrait pas longtemps pour que l’homme redevînt barbare. Il n’y a de paix pour la société qu’à condition qu’elle cherche la gloire divine et sa sanctification. Sans le frein de la religion, c’est le déchaînement de toutes les passions ; et la religion se trouve avant tout dans le culte liturgique qui relie officiellement les hommes à Dieu.

« Une société qui ne fait plus à Dieu une place solennelle dans la vie publique se condamne à sombrer dans un matérialisme dont les conséquences seront funestes, même à son bonheur naturel, dit M. Thellier de Poncheville. Si nous supprimons le culte dans nos églises, quelques âmes d élite feront un temple de leur cœur et ce Dieu caché deviendra bien vite un Dieu oublié et, pour le plus grand nombre, il ne sera plus qu’un fantôme perdu au loin dans l’immensité bleue et dont on se désintéressera.

« Dieu est un principe d’unité nécessaire entre tous ; sans ce nœud divin le lien humain se brise. Pour avoir délaissé les autels autour desquels fraternisent les hommes, on a vu se dresser l’autel du veau d’or. Et les luttes fratricides commencent, car les appétits n’ont plus de frein. C’est à cela que la société arrive quand elle ne met pas au premier rang l’affirmation publique de Dieu[[309]](#footnote-310). »

Dans une supplique adressée à sa sainteté Benoît XV (août 1920), comme elle l’avait été déjà à Léon XIII (juin 1899), on demandait qu’une messe et un office fussent célébrés, chaque année, en l’honneur de la royauté sociale du Christ. « Cette fête, y disait-on, paraît être d’une opportunité flagrante au point de vue social, car aucune vérité n’a été niée ou ignorée de nos jours plus systématiquement que les droits souverains de Jésus-Christ dans le domaine social, civil et temporel.

« Or, la sainte Église a coutume de définir les vérités religieuses alors qu’elles sont attaquées par les hérésies. Cette fête ferait donc au sujet de la royauté sociale de Jésus-Christ l’éducation des masses imbues du faux principe que la religion est affaire privée. Une fête est pour le peuple la définition la plus claire d’une vérité. Cette fête rétablirait aussi virtuellement (puisque le fait matériel ne dépend pas de l’Église) l’ordre dans les sociétés, l’ordre qui, consistant à mettre chacun et chaque chose à sa place, rend à Jésus-Christ, premier né d’entre les hommes, type de la création, Rédempteur et Médiateur des peuples, sa place parmi les sociétés, la première, la souveraine. »

Sans attendre cette supplique, depuis longtemps déjà l’Église affirme dans sa liturgie ce caractère universel de la royauté du Verbe incarné.

À l’Épiphanie, Jésus est adoré comme le roi de toutes les nations par les rois mages : « Dites à toutes les nations que c’est par la croix que Dieu règne », dit la liturgie de la Semaine Sainte. Et l’Invitatoire de la fête du Saint-Sacrement déclare que le Christ est le « roi dominateur des nations. »

La royauté sociale de Jésus est donc affirmée dans le Cycle. Et si les nations la reconnaissaient, elles trouveraient le bonheur qu’elles cherchent en vain en dehors de Jésus. Si elles donnaient au Pape, vicaire du Christ, la place d’honneur qui lui revient dans la Société des Nations et dans le monde, dont il est le chef spirituel, et si elles respectaient, dans les autorités ecclésiastiques et civiles, l’autorité de Dieu lui-même, elles trouveraient la paix et la prospérité qu’elles cherchent vainement en dehors de là. Or, ce respect de l’autorité tant spirituelle que temporelle, qui est à la base de toute la société, est puissamment inculqué par la liturgie. Elle règle les cérémonies où apparaît la majesté du Souverain Pontife, successeur de Pierre. Elle décerne des honneurs particuliers à l’évêque, soit qu’il pontifie, soit qu’il assiste à un office. Aux prêtres aussi elle attribue une préséance qui commande le respect des fidèles. Ils sont placés dans un endroit qui leur est réservé et que l’on appelle pour cela le presbyterium. Là, les fidèles ne doivent pas entrer.

La liturgie donne aussi une grande idée de l’autorité temporelle. On bénit les rois[[310]](#footnote-311) au milieu de toute la pompe des cérémonies du sacre afin de leur obtenir les grâces dont ils ont besoin et de relever aux yeux des peuples la majesté du pouvoir. On rappelle aux souverains, en cette solennelle circonstance, toutes leurs obligations : « Vous servirez Dieu, vous pratiquerez la justice sans laquelle une société ne peut subsister longtemps et, par votre conduite, vous montrerez que vous régnez, non pour votre avantage, mais pour celui de tout votre peuple. » Et le roi, à genoux, jure devant Dieu et sur l’Évangile qu’il accomplira ces obligations. Et chaque fois qu’il assiste aux saints mystères, on le reçoit avec solennité et on le conduit en un endroit choisi, à un prie-Dieu richement orné. Il est encensé même avant les évêques. À l’issue de la grand messe, l’Église fait prier pour le roi ou le gouvernement établi. En inspirant ainsi la vénération pour les chefs spirituels et temporels et le respect de leur autorité, elle favorise éminemment l’ordre, la paix et la prospérité des États.

Quant à la foule des fidèles, si l’Église reconnaît l’inégalité des conditions sociales fondée sur la nature des choses, elle a soin aussi de leur rappeler l’égalité de tous dans leur dignité d’enfants de Dieu. Les temples sont ouverts à tous ; tous y ont les mêmes droits ; riches et pauvres, maîtres et serviteurs y sont confondus ; tous s’asseyent fraternellement à la table eucharistique ; tous mêlent leurs voix pour chanter les louanges de Dieu.

On rapporte de Turenne que, se rendant un jour à la sainte communion, les yeux baissés et les mains jointes, il y fut précédé par un de ses serviteurs qui, s’apercevant bientôt de sa méprise, voulut laisser passer son maître devant lui : « Passez, Monseigneur. » — « Mon ami, lui répond Turenne, ici il n’y a qu’un seul Seigneur, Celui que nous allons recevoir ensemble ; va devant moi. »

La liturgie nous rappelle de même notre égalité dans le néant de notre nature mortelle. La cérémonie des Cendres nous fait penser à notre origine et notre destinée communes : « Tu es poussière et tu retourneras en poussière. » Elle nous affirme, pendant l’Avent, que Marie seule a été exempte de la faute originelle et que nous étions tous, comme le dit saint Augustin, à cause de nos péchés, une massa damnáta.

Mais, morts en Adam, tous aussi nous pouvons revivre dans le Christ qui est le Sauveur universel. La liturgie nous le redit souvent : « La grâce de notre Sauveur est apparue à tous les hommes » (Capit. de Circoncision). À Noël, « ce roi pacifique paraît et l’univers entier désire contempler son visage » (Ant. 1res Vêpres du 25 déc.). À sa Présentation au temple. Jésus est appelé « la lumière des nations ». À l’Épiphanie, ce sont tous les peuples qui vont à lui dans la personne des bergers et des mages : « Les nations marcheront à ta lumière et les rois à la splendeur de ta clarté naissante… la force des nations viendra à toi » (Épître). Au Samedi-Saint, l’Exúltet est, pour ainsi dire, la charte de notre fraternité surnaturelle en Dieu, qui a pour fondement notre régénération dans le baptême : « C’est cette nuit qui, dans tout l’univers, arrachant aux vices du siècle et aux ténèbres du péché ceux qui croient au Christ, les rend à la grâce et à la société des saints. » Les fonts baptismaux que l’Église bénit à cette occasion sont le berceau de tous les enfants de Dieu, et c’était tous ensemble qu’ils y naissaient autrefois à la vie divine dans la nuit de Pâques : « Ouvrez, en ce jour, par toute la terre, la fontaine baptismale pour y régénérer les nations » (Bénédiction des fonts).

À la fête de la Pentecôte, c’est l’Esprit-Saint qui descend sur l’Église et lui communique la vie : « Il y a un seul corps et un seul Esprit comme aussi vous êtes appelés à une même espérance. Il y a un seul Seigneur, une seule foi et un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous les hommes, qui est au-dessus de tous, qui pénètre tout et réside en nous tous » (Ep. du 17 Dim. après la Pentecôte). Aussi l’Église est-elle la mère de tous les hommes et tous nous lui appartenons de droit. C’est le Pape, son chef suprême, qui est le père commun de toute la grande famille humaine. Et il y a lieu de se rappeler ici ce que M. Noblemaire disait, en 1920, dans son Rapport sur l’ambassade française auprès du Vatican : « Qui contestera qu’en fait la Papauté ne soit toujours une puissance morale considérable ? N’est ce point la seule force qui, émanant toujours d’un foyer unique et permanent, agisse dans le monde entier par des moyens identiques, coordonnés et parfaitement dociles ? »

L’année liturgique enfin se termine par la scène terrifiante de la fin du monde, où tous, sans exception, seront amenés devant leur luge : « Alors, apparaîtra dans le ciel le signe du Fils de l’homme et toutes les tribus de la terre se frapperont la poitrine et elles verront le Fils de l’homme venant sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté. Et il enverra ses anges avec la trompette retentissante, et ils rassembleront ses élus, des quatre vents, depuis une extrémité du ciel jusqu’à l’autre » (Ev. du 24 Dim. après la Pentecôte). Les puissants et les humbles de la terre auront tous un sort égal et il n’y aura de distinctions entre eux que celles que leur donnent leurs mérites.

⁂

Dans les églises. Dieu descend jusqu’à l’homme. Chaque dimanche, la grand-messe, avec ses chants, sa poésie et tous ses rites, élève le cœur du pauvre comme celui du riche, de l’ignorant comme du savant, au-dessus de toutes les contingences d’ordre matériel ou intellectuel qui les absorbent pendant la semaine. C’est la paix et le repos qui succèdent à l’activité fiévreuse et aux labeurs fatigants. Là, les grandes vertus chrétiennes, mises en activité par les lectures, les prédications, les chants et les prières communes et par la manducation du Christ, opèrent l’unité des esprits et des cœurs. Plus de rivalités, plus de jalousies, plus d’amertume ; c’est le pardon, la réconciliation et l’amour.

« La psalmodie, dit saint Ambroise, fond les dissidences, pacifie les discordes, réconcilie les inimitiés. Comment garder rancune à celui avec qui l’on a confondu sa voix dans une même prière à Dieu ? »

Le saint sacrifice, où Jésus descend sur l’autel comme il s’était laissé attacher à la croix, nous apprend à obéir et nous en donne la force. Les saints en l’honneur desquels on célèbre les fêtes du Cycle nous prêchent la charité, l’immolation, le renoncement.

Quelles pensées salutaires se dégagent de la liturgie ! C’est là que l’on connaît les vrais principes de l’ordre social chrétien en dehors duquel on ne trouve que les utopies du socialisme ou les dangers de l’individualisme prôné par le « Contrat social » et qui, transporté sur le terrain religieux, isole l’homme vis-à-vis de Dieu.

À la lutte des races et des classes, la liturgie substitue la concorde au sein de la seule société internationale réalisable : l’Église.

Nous pouvons donc conclure ce chapitre en disant, cette fois, que ce n’est pas seulement pour l’individu, mais aussi pour la société, que la liturgie est « la source première et indispensable du véritable esprit chrétien ».

N’est-ce pas en obéissant à cette pensée que le saint Père Benoît XV, après avoir vainement essayé, au cours de la tourmente de 1914 à 1918, de faire, comme il le disait dans son Motu proprio du 9 mai 1918, « ce que la conscience de notre devoir apostolique nous dictait et ce que la charité de Jésus-Christ nous suggérait » demanda à « tous les Pasteurs de l’Église et à tous les prêtres séculiers et réguliers de célébrer le 29 juin, fête des saints Pierre et Paul, protecteurs de la chrétienté, une messe solennelle pour que la tranquillité et la vraie fraternité reviennent régner parmi les peuples. Ce sera ainsi, ajoutait-il, que le sacerdoce catholique tout entier, en union avec le suprême Pontife, offrira sur tous les autels de la terre l’hostie de propitiation et d’amour et fera violence au cœur de Dieu. Si bien que notre espoir sera plus grand que se réalise au plus tôt le souhait du roi David qui est également celui des peuples : Que la justice et la paix se donnent le baiser ».

Et quelques jours après, se déclenchaient les grandes offensives qui mirent fin à la plus grande guerre qu’ait jamais connue le monde.

# Chapitre XIX. Le Missel.

Le paroissien, dit Dom Guéranger, « est le livre liturgique par excellence » ; aussi le chrétien doit-il aimer à le mettre au premier rang de ses livres de dévotions.

Le Missel est le livre eucharistique au premier chef puisque c’est le livre dont le prêtre a besoin pour dire sa messe et le fidèle pour y participer pleinement. Seul il jouit, avec l’Eucharistie, du privilège d’être placé sur l’autel.

« Sous le nom de Sacramentaire il retint autrefois et pendant de longs siècles, groupés autour de l’oblation du saint Sacrifice, tous les textes, toutes les formules, tous les rites en usage dans la sainte Église de Dieu[[311]](#footnote-312). » Les chants du Graduel, de l’Offertoire et de la Communion étaient consignés dans l’Antiphonaire ; les Épîtres et les Leçons dans le Lectionnaire et les Évangiles dans les Évangéliaires.

On sentit la nécessité de les réunir en un seul livre qui fut nommé Missel plénier. Mais comme les lectures et les chants n’étaient pas les mêmes dans toutes les régions et que chaque église mettait sa note personnelle dans l’ordonnance des cérémonies, on eût bientôt une grande multiplicité de missels, tous différents. La liturgie romaine pourtant allait peu à peu supplanter les autres. C’est ainsi qu’avec l’empire Carolingien au IXe siècle, Pépin le Bref cherche à abolir la liturgie gallicane au profit du Missel romain et que Charlemagne, son fils, travaille dans ce sens avec plus de zèle encore, secondé par l’initiative du savant bénédictin Alcuin.

Voici un exemple donné par Dom Plaine, bénédictin de Ligugé, de ce qu’était un missel au Xe siècle dans nos pays :

Le Missel, de Saint-Vougay

en Bretagne.

(Manuscrit du Xe ou XIe siècle).

« Dans un village ignoré de la Basse-Bretagne, à quelques lieues seulement de la mer et de la ville autrefois épiscopale de Saint-Pol-de-Léon, on conserve, de temps immémorial et avec un respect religieux, un très ancien Missel qui, après avoir bien des fois exercé la sagacité des archéologues, bretons et autres, n’en est pas moins resté pour beaucoup d’entre eux, sinon pour tous, une énigme sans solution…

« …Ayant eu occasion de me transporter dans ce hameau, j’ai voulu naturellement, à mon tour, voir de mes yeux ce manuscrit tant vanté, et m’éclairer pleinement sur la double opinion à laquelle il a donné lieu, en l’analysant, la plume à la main, feuillet par feuillet, colonne par colonne…

« Et, d’abord, le Missel de Saint-Vougay n’est plus actuellement, il faut l’avouer, qu’un débris, un fragment de Missel. Avec son format petit in-folio à deux colonnes, avec son mélange de majuscules et minuscules, avec ses lettres ornées de dorure, avec sa notation musicale neumée, il pouvait passer en son temps pour un chef-d’œuvre de calligraphie, mais aujourd’hui il a malheureusement perdu beaucoup de son éclat et de sa splendeur. Les dorures ont d’abord toutes disparu par l’effet des injures du temps ; puis l’humidité a tellement attaqué un très grand nombre de lettres, qu’il est difficile de les distinguer à l’œil nu. Joignez à cela qu’un relieur inintelligent et d’une insouciance sans nom a commis la double et irréparable faute de placer les feuillets sans aucun ordre, et de rogner, outre la marge entière, un pouce ou deux de l’écriture elle-même tant en haut que sur les côtés. Il résulte de ce double fait que le Missel en question n’offre plus aucune suite, et qu’il est devenu indéchiffrable dans une bonne moitié de son tout actuel. Enfin, pour surcroît de malheur, ce tout lui-même ne se compose plus que de quarante-sept feuillets. Tous les autres ont disparu avec le laps des années, par des causes qui nous sont inconnues. Le nombre des messes ou des parties de messes, qu’il renferme, s’élève cependant encore à soixante-dix. Elles sont toutes comprises entre le jour de Noël et le Samedi des Quatre-Temps de Septembre. Le Carême, les semaines de Pâques et de la Pentecôte, par conséquent la saison liturgique la plus riche, y sont abondamment représentés, mais les saints n’y figurent que dans une très faible proportion…

« Citons la messe du 2° Dimanche après Pâques :

« Introït : Misericórdia Dómini, comme dans le Missel Romain actuel.

« Oraison : Deus, qui in fílii tui humilitáte, etc., même remarque…

« Pour l’Épître, le double Alléluia, l’Évangile, l’Offertoire et la Communion ; ils ne diffèrent en rien non plus de ceux que nous offre, pour ce même dimanche, le Missel Romain de s. s. Pie V et d’Urbain VIII…

« Cette identité entre les textes du Missel Romain et ceux du Missel de Saint-Vougay n’est pas d’ailleurs particulière à l’office du second dimanche après Pâques ; elle se représente, au contraire, à chaque page ; on peut dire qu’elle y fait loi.

« Quant à la Préface, il y en avait une pour chaque fête.

« Le Missel de Saint-Vougay est si bien Romain dans ses textes, comme dans ses formes, que les Stations du Carême, des Quatre-Temps, et des grandes solennités de l’année y sont marquées et indiquées absolument de la même manière qu’elles l’étaient dans les Antiphonaires de saint Grégoire et qu’elles le sont dans nos Missels actuels. »

Disons ici, en passant, combien il est regrettable de voir éliminer de nos paroissiens la mention de ces Stations où se faisaient les grandes fêtes dans la ville éternelle ; c’est un point de contact avec Rome que l’on supprime.

« Hâtons-nous d’ajouter, continue Dom Plaine, que le Missel de Saint-Vougay n’en a pas moins été écrit pour l’usage d’une église de Bretagne, et probablement pour l’usage de celle même qui le possède encore aujourd’hui. Nous en avons pour garant, entre autres, le texte si précieux de la Litanie du Samedi-Saint. Un très grand nombre de saints Bretons figurent dans cette liste.

« Le Missel de Saint-Vougay est donc à la fois Romain par sa provenance, et Breton en raison de l’église pour laquelle il a été rédigé.

« Maintenant quelle est sa date probable ? À quel siècle peut-il appartenir ?

« Le Missel que nous étudions est du genre de ceux qu’on doit appeler Pléniers, Missália Plenária ; or ces sortes de Missels ne paraissent pas antérieurs au milieu du IXe siècle : le plus ancien, qui nous soit connu, a été croit-on, à l’usage du Pape s. Léon IV (847-855). »

L’auteur prouve ici que ce Missel est postérieur au IX siècle et antérieur au XII siècle. Voici sa dernière preuve que je cite, car elle complète la donnée de ce qu’était un Missel à cette époque.

« …Enfin, un autre caractère très significatif du Missel qui fait l’objet de cette étude, c’est qu’il ne présente pas seulement le texte littéral des prières et des parties chantées de la messe ; la notation en plain-chant se trouve encore jointe aux paroles, et ne fait qu’un tout avec elles. Or cette notation ne se borne plus à énumérer simplement les premières lettres de l’alphabet, comme faisaient les anciens, antérieurement au IXe siècle ; elle se compose d’une réunion de points, de podatus, de clivis et autres signes analogues qui appartiennent à la notation dite neumée, mais d’autres part cette notation elle-même ne nous offre point non plus cet assemblage de lignes, de barres et de clefs, que le moine bénédictin Guy d’Arezzo introduisit au commencement du XIe siècle, et qui contribua si puissamment à simplifier et à populariser la science du chant ecclésiastique. Or, cette heureuse innovation fut adoptée à Rome dès le temps du Pape Benoît VIII (1012-1024).

« Par conséquent, le Missel de Saint-Vougay, qui est la reproduction fidèle de ceux de Rome, devrait aussi porter la trace de cette innovation, s’il n’était antérieur aux premières années du Xe siècle. »

Jusqu’au XVIe siècle l’uniformité des missels ne fut pas complète. C’est alors que le Concile de Trente institua une Commission qui aboutit à une réforme faite par Pie V en 1570 et qui imposa à toute l’Église le Missel romain. Clément VIII (1604), Urbain VIII (1634) et enfin Pie X et son successeur Benoît XV (1903-1920) lui firent subir certaines modifications ei améliorations. À part donc quelques exceptions, légitimement autorisées, les Missels de la chrétienté tout entière sont les mêmes ; tous admettent quelques messes propres à chacun des diocèses, mais pour le reste célèbrent la même liturgie que celle, plus de dix fois séculaires, de Rome.

⁂

Le Missel actuel se divise en trois grandes parties : le Cycle Temporal, le Cycle Sanctoral et l’Ordinaire de la Messe, enclavé entre le Samedi-Saint et Pâques.

Nous avons parlé des deux cycles à un autre endroit, nous n’aurons donc qu’à ajouter quelques mots de la partie invariable de la Messe.

Pendant les premiers siècles du christianisme, les prières liturgiques n’étaient pas écrites, mais improvisées sur un thème invariable appelé Canon, ou règle de la Consécration. « Le Président fait aussi longtemps qu’il peut l’action de grâces », dit saint Justin au IL siècle. Le texte du Canon tel que nous le possédons actuellement semble fixé dès l’époque de saint Léon au V siècle, car la légende du Bréviaire a jugé digne de mentionner les quatre mots qu’il avait ajoutés à la formule reçue : « Sanctum sacrifícium, immaculátam hóstiam » (Supra quæ).

« Vers l’an 600, saint Grégoire le Grand ajoute de même les mots : « Diésque nostros in tua pace dispónas » (Hanc ígitur) à la quatrième prière du Canon, addition qui causa dans l’Église un si long étonnement que la rumeur n’en était pas encore éteinte au siècle dernier. La prière sacrée entre toutes du Canon n’a donc plus subi aucune modification depuis la fin du VIe siècle. Elle représente exactement la prière antique telle qu’elle se faisait aux tout premiers siècles de l’Église, prière essentiellement une et « tirée, comme le dit le Concile de Trente, des paroles de Jésus-Christ, des traditions des Apôtres et de l’institution des saints pontifes guidés par l’Esprit-Saint. » Heureux celui qui dit cette prière canonique en même temps que le prêtre. Il entre en communion intime avec les générations chrétiennes d’autrefois.

Il semble que c’est surtout du missel que nous pouvons dire : « Depuis tant de siècles on a prié ainsi ! Tant d’émotions, tant de joies, tant d’affections, tant de larmes ont passé sur ces livres, sur ces rites, sur ces formules ![[312]](#footnote-313) »

Estimons donc le Missel. Il contient, dans les Introïts, Graduels, Offertoires et Communions, des versets de 128 Psaumes que l’on chantait autrefois entièrement. Nous y trouvons des extraits des cinq livres du Pentateuque, des sept livres Historiques, des sept livres Poétiques et Sapientiaux, de onze livres Prophétiques sur dix-sept et plus de 450 extraits des quatre Évangiles ainsi que des passages de presque toutes les Épîtres des Apôtres.

Nous pouvons donc dire du Missel ce que Mgr Gay disait de l’Évangile : « C’est la forme providentielle sous laquelle le Verbe de Dieu a voulu se rendre accessible à toutes les âmes. » Aussi n’épargnait-on rien autrefois pour qu’il fût d’une très grande richesse intérieure et extérieure et c’est dans des châsses précieuses et avec des parfums qu’on le gardait. On ne le portait, comme les vases sacrés, que dans de riches étoffes.

Le cérémonial des Évêques dit de le recouvrir d’étoffes de soie de la couleur des ornements[[313]](#footnote-314). C’est la parole de Dieu qu’il contient, nous ne saurions avoir pour lui assez de respect.

Ayons dons notre Missel. Qu’il soit beau, bien complet, avec par ex., les messes de chaque jour du Carême, et bien relié. C’est une dépense qu’il ne faut pas avoir peur de faire, car c’en est une pour toute la vie[[314]](#footnote-315).

« Un directeur, écrit l’abbé Chipier, n’a pas une âme en général, mais telle espèce d’âme. Quoiqu’il ait étudié toute la religion, il y a des points qui l’attirent. Il sera donc spécialisé malgré lui et porté à spécialiser les âmes sur son modèle. Qu’il persuade aux personnes confiées à ses soins de suivre un Paroissien, de s’y attacher ; qu’il les y ramène par la pénitence sacramentelle : elles y trouveront la pensée et tout le sentiment de l’Église, en conséquence l’aliment qu’il faut à leur tempérament spirituel[[315]](#footnote-316). »

Que ce livre d’or, à certains points de vue le plus beau qui existe, soit donc notre ami, qu’il soit le livre de chevet que nous consultons avec une sainte avidité tous les jours de notre exil et où l’Église, avec toute l’infaillibilité qu’elle possède en matière de foi et de morale, nous indique la route du ciel.

Il y aura alors de l’esprit de suite dans notre vie spirituelle, nous estimerons toujours davantage notre bonne mère qui nous le donne et qui nous y parle, nous y puiserons l’esprit chrétien à sa source première et indispensable, nous aimerons la sainte Eucharistie qui nous y est présentée quotidiennement sous un jour nouveau et y rythmerons toujours davantage notre dévotion sur celle de nos prêtres.

Et c’est ainsi que nous nous unirons pleinement avec tout le corps mystique du Christ au culte infini que Jésus son chef rend à son Père et auquel, après l’initiation de cette vie, nous participerons à jamais dans l’éternité.

# Conclusion.

Nous avons vu comment la liturgie nous fait rendre officiellement à la Très-Sainte Trinité par Jésus et par la Hiérarchie sacrée, c’est-à-dire par les prêtres unis à leurs évêques et au Pape, dans toutes les paroisses de l’univers rattachées aux Cathédrales et à Saint-Pierre de Rome, le culte officiel d’adoration qui lui est dû.

Le saint Sacrifice de la Messe, les Sacrements et la sainte Écriture sont les trésors confinés par Jésus à son Église et celle-ci les utilise dans la liturgie pour la gloire de l’auguste Trinité et le profit de ses enfants. Elle y joint, afin d’en faire mieux saisir l’excellence, des Sacramentaux, c’est-à-dire des prières et des rites qu’elle adapte, au cours de l’année, aux périodes liturgiques qu’elle célèbre.

L’Église s’adresse à Dieu, l’unique Père de qui découle toute paternité (Pater Noster), par l’intermédiaire du seul Grand-Prêtre (per Christum Dóminum nostrum), et sous la motion d’un unique Esprit (unus Spíritus), dans l’unité d’un seul corps mystique que fait naître un seul baptême et que nourrit un même pain eucharistique. Et, en vertu du sacerdoce même de Jésus auquel elle participe, la hiérarchie catholique (une dans l’étendue : prêtres, évêques, Pape ; paroisses, cathédrales, basiliques de Rome) et apostolique (une dans le temps : Pape et évêques, successeurs de Pierre et des Apôtres) offre à la sainte Trinité, sur un même autel (autel eucharistique), une seule victime dans un Sacrifice qui est celui de la Messe, reproduction de l’unique sacrifice du Calvaire.

Et cette liturgie est une à travers tous les siècles, car elle est figurée dans l’Ancien Testament, inaugurée par Jésus à la dernière Cène et sur la Croix, continuée, sur terre, par l’Église et consommée au Ciel par le Christ, notre perpétuel intercesseur auquel s’unissent tous les Anges et tous les Saints.

⁂

Il ne nous reste donc maintenant qu’à réaliser cet idéal. À cette fin, nous terminons, en donnant les principes essentiels qui peuvent servir de programme d’action à l’Apostolat liturgique.

## Apostolat liturgique.

I. But : « Restaurer dans le Christ » la société chrétienne, en la faisant :

1° Glorifier Dieu par l’exercice, digne et conscient, du culte officiel qui lui est dû.

2° Se sanctifier elle-même par la participation active à la liturgie qui est, au dire de Pie X, « la source première et indispensable du véritable esprit chrétien ».

⁂

11. Moyens d’action : Ceux qui travaillent à l’Apostolat liturgique tâcheront :

1 ° D’avoir comme objet dernier et constant de leur culte les trois augustes Personnes de la sainte Trinité, devant lesquelles ils se rappelleront que tous les Saints, tous les Anges, Marie leur reine, et l’humanité même de Jésus sont abîmés dans l’adoration.

2° D’adorer Dieu le Père, principe de la sainte Trinité, par la médiation de Jésus-Christ le Pontife suprême (présent dans l’Eucharistie) et sous la motion de la grâce de l’Esprit-Saint.

3° D’user, dans leurs prières, de la médiation sacerdotale de la hiérarchie catholique dont les membres sont les ministres du culte officiel. Ils aimeront donc de prier en union avec le Pape, leur Évêque et spécialement avec leur pasteur. Ils entoureront publiquement de signes de respect les représentants du clergé partout où ils les rencontreront.

4° De fréquenter, s’ils le peuvent commodément, leur église cathédrale ou paroissiale, pour y recevoir le pain de la doctrine et le pain eucharistique de la main de leur pasteur ou de ceux qui le remplacent. Ils salueront respectueusement les temples où Jésus réside dans le saint Sacrement et travailleront à orner l’église qui les a vus naître à la vie divine. Le Dimanche ils y assisteront, en règle générale, à la grand-messe.

5° De faire du saint Sacrifice de la Messe le centre de leur vie spirituelle en y assistant, si possible, quotidiennement, de façon à unir leurs souffrances de chaque journée à celles de Jésus sur le Calvaire.

6° De communier souvent et spécialement les dimanches et jours de fêtes ; ils s’y prépareront, si possible, comme le prêtre, afin d’offrir d’abord à Dieu le sang de Jésus qui nous réconcilie, puis d’en recevoir le baiser de paix et les faveurs dans la communion.

7° D’estimer toujours davantage les Sacrements que l’Église met à la disposition de tous ses enfants au cours de leur vie et de s’y préparer toujours d’une façon sérieuse et digne.

8° D’user fréquemment des Sacramentaux dont l’Église fait usage dans son culte : l’eau, les cierges, les cendres, les palmes, le Pater, le Confíteor, etc. Ils chercheront à approfondir toujours plus le sens des cérémonies et des rites relatifs à la Messe et aux Sacrements. Les sermons et homélies leur seront souvent utiles à cet effet.

9° D’assister à quelque partie de l’Office canonial, surtout aux Vêpres et aux Complies du dimanche, auxquelles ils chercheront à rendre leur antique splendeur.

10° D’ordonner leur piété, même leur piété privée, — comme, par ex. leur méditation quotidienne —, selon les anniversaires de la vie du Christ célébrés par l’Église dans son calendrier, afin de se remplir, au cours de l’année, de l’esprit de chaque Temps liturgique : Avent, Noël, etc. Ils mêleront leur vie à celle de l’Église dans son culte, célébrant avec elle les Vigiles, les Octaves, les Rogations, les messes des fériés du Carême, les bénédictions de la Chandeleur, des Cendres, des Rameaux, etc.

11° D’observer, dans leur culte envers les Saints, la hiérarchie établie par Pie X dans sa réforme du Bréviaire et qui consiste à honorer, après la sainte humanité de Jésus, la sainte Vierge, puis les saints Anges, saint Jean-Baptiste, saint Joseph, les saints Apôtres, etc.

12° De prendre, dans la mesure du possible, une participation active aux prières publiques de l’Église par la récitation des textes liturgiques et spécialement par le chant, surtout le chant grégorien qui est le chant officiel de l’Église. Ils s’y formeront dans les écoles grégoriennes ou dans les maîtrises que le Motu proprio dit qu’on doit établir.

13° D’employer de préférence les formules de la prière de l’Église contenues dans le Bréviaire et spécialement dans le Missel qui sera leur principal livre de piété.

⁂

Ils iront ainsi par Jésus, avec Jésus et en Jésus et son Église, dans l’Esprit-Saint, au Père à qui soient tout honneur et toute gloire à jamais.

⁂

III. Résultats. Ils nous sont indiqués, peut-on dire, dans les encourageantes paroles que sa sainteté Benoît XV adressait aux organisateurs du Congrès liturgique de l’abbaye du Montserrat en Espagne en juillet 1915 :

« Répandre parmi les fidèles une connaissance exacte de la liturgie ; instiller dans leurs cœurs le goût sacré des formules, des rites, des chants par lesquels, en union avec leur Mère commune, ils rendent leur culte à Dieu ; les attirer à une participation active des saints mystères et des fêtes ecclésiastiques, doit merveilleusement servir à rapprocher le peuple du prêtre, les ramener à l’Église, nourrir la piété, raffermir la foi et perfectionner la vie. »

# APPENDICE

Application  
et distribution des matières  
contenues dans

LE CATÉCHISME DU CONCILE DE TRENTE

selon les évangiles de tous les dimanches de l’année  
pour les prônes et les instructions familières.

#### Ier dimanche de l’Avent.

Il y aura des signes dans le soleil, etc. s. Luc, 21. Du jugement général.

Voyez l’article du symbole, il viendra juger, etc.

#### IIe dimanche de l’Avent.

Jean ayant appris dans la prison, etc. s. Matth. 11. Du soin qu’on doit avoir de s’instruire des vérités de la foi, et d’en instruire les autres. Voyez l’introduction jusqu’au premier art. du symbole.

Dans les chaînes, etc., ibid. Il faut confesser la foi de Jésus-Christ publiquement et au péril de sa vie. Voyez le premier art. du symbole.

#### IIIe dimanche de l’Avent.

Jean avoua et ne nia point. s. Jean, I. Obligation de dire la vérité simplement. Du serment. Quand il est permis, etc. Voyez du second commandement.

Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n’êtes pas le Christ ? Des ministres du sacrement de baptême. De quoi dépend l’effet du sacrement. Voyez du baptême.

Je ne suis pas digne de délier, etc. De la préparation à recevoir le sacrement de l’autel. Voyez de l’eucharistie.

#### IVe dimanche de l’Avent.

L’an 13 de Tibère, la parole de Dieu se fit entendre à Jean, etc. S. Luc, 3. De la vocation et de la mission nécessaires aux ministres de l’Église. Voyez du sacrement de l’ordre.

Dans le désert. Des vertus et de la sainteté des prêtres, de la chasteté, ibid.

Jean prêchait le baptême de la pénitence. Disposition des adultes pour recevoir le baptême. Du baptême.

Préparez les voies du Seigneur, etc. De la préparation à l’eucharistie. Voyez de l’eucharistie, ou bien de l’observation des commandements de Dieu. Voyez du décalogue en général.

#### Noël.

Elle mit au monde son premier-né. S. Luc, 2. Expliquer simplement la naissance de Jésus-Christ. Voyez l’art, du symbole, est né de la Vierge Marie.

Au commencement était le Verbe. S. Jean, 1. De la génération éternelle de Jésus-Christ, ibid.

Et le Verbe s’est fait chair. Exposer le mystère de l’Incarnation. Ibid.

La gloire du Fils unique du Père. Comment Jésus-Christ est-il notre frère ?

Voyez l’explication de ces mots du pater : notre Père.

#### Dimanche dans l’octave de Noël.

Un glaive percera votre âme. S. Luc, 2. Pourquoi Dieu n’exempte pas ses enfants des maux de la vie. Voyez du baptême. À qui faut-il recourir alors. Voyez de la prière en général.

#### Circoncision.

Après que les huit jours furent passés. S. Luc, 2. De la vertu et des effets des sacrements de la loi nouvelle. Voyez des sacrements en général.

Son nom fut Jésus. Du nom de Jésus-Christ. Voyez le second article du symbole.

#### Épiphanie.

Nous avons vu son étoile en Orient. S. Matth., 2. Différence de la sagesse chrétienne et de la philosophie. Voyez tom. I, introduction et du symbole en général.

Ils se prosternèrent en l’adorant. — De l’adoration qui est due à Dieu, premier précepte du décalogue. De l’adoration due au saint Sacrement. Voyez de l’eucharistie.

#### Dimanche dans l’octave de l’Épiphanie.

Selon la coutume du jour de fête. S. Luc., 3. Il leur était soumis, ibid. Devoirs des enfants envers leurs parents. Voyez le quatrième commandement.

#### IIe dimanche après l’Épiphanie.

Il y eut des noces à Cana, etc. S. Jean, 2. Du sacrement du mariage.

Ce fut là le premier miracle de Jésus-Christ. On pourra parler de la transsubstantiation, et l’expliquer par des exemples pour instruire les gens du peuple et les ignorants de ce mystère.

#### IIIe dimanche après l’Épiphanie.

Voici qu’un lépreux venant, l’adorait. S. Matth., 8. La lèpre est le signe de l’hérésie. Qui sont les Hérétiques ? Voyez le neuvième art. du symbole.

Allez, montrez-vous aux prêtres. Du respect et de l’honneur dus aux prêtres. Voyez le quatrième commandement de Dieu.

Ou bien, du pouvoir de remettre les péchés dans l’Église. Voyez le dixième art. du symbole.

#### IVe dimanche après l’Épiphanie.

Jésus étant monté dans une barque. S. Matth., 8. De la vraie Église. Voyez le neuvième art. du symbole.

Seigneur, sauvez-nous ; nous périssons. De la nécessité de recourir aux sacrements et à l’extrême-onction en danger de mort. Voyez du sacrement de l’extrême-onction.

Quel est celui à qui obéissent les vents ? etc. Soumission rendue à Dieu par toutes les créatures et refusée par l’homme. Voyez l’explication de ces mots du pater : votre volonté soit faite, etc.

#### Ve dimanche après l’Épiphanie.

L’homme ennemi sema de l’ivraie. S. Matth., 13. Des bons et des méchants, membres de l’Église. — Neuvième art. du symbole ; ou des haines et des dissensions qui troublent la paix des enfants de Dieu, et des tentations du démon. Voyez l’explication de ces mots : ne nous induisez pas en tentation.

C’est l’ennemi qui a fait cela. De la haine du démon, et des tentations. Voyez le même endroit.

#### VIe dimanche après l’Épiphanie.

Le royaume des cieux est semblable au grain de sénevé. S. Matth., 13. De la foi, figurée par le grain de sénevé. — Sa nécessité, son excellence, moyens de la conserver. Voyez de la foi, au commencement du symbole.

Jusqu’à ce que le fruit ait fermenté. De la communion des saints. Neuvième article du symbole.

#### Dimanche de la Septuagésime.

Le royaume des cieux est semblable à un père de famille. S. Matth., 20. Dieu est notre père, le père de la grande famille. Premier article du symbole. Préface de l’oraison dominicale.

Ils reçurent chacun un denier. De la vie éternelle, douzième article du symbole, ou à ces mots de l’oraison dominicale, que votre royaume arrive.

Chacun un denier. Les récompenses, comme les châtiments, varient selon le mérite, douzième article du symbole.

#### Dimanche de la Sexagésime.

Celui qui sème sortit pour semer son champ. S. Luc, 8. De la parole de Dieu. Voyez donnez-nous notre pain quotidien. Manière de l’entendre. Voyez l’introduction.

Le diable vint, etc. Des efforts et des attaques du démon. Voyez sur ces paroles : ne nous induisez pas en tentation.

Les sollicitudes et les richesses, etc. Combien le désir des richesses est contraire aux fruits de la parole divine dans nos cœurs. Sur ces paroles : que votre volonté soit faite.

#### Dimanche de la Quinquagésime

Il sera livré aux nations. S. Luc, 18. De la passion de Jésus-Christ, motif de pénitence pour les chrétiens. Voyez art. quatrième du symbole.

Un aveugle était assis le long du chemin. Des misères du genre humain après le péché. Sur ces paroles : que votre volonté soit faite.

Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. De la nécessité et de la manière de prier. Voyez de la prière en général.

Que voulez-vous que je vous fasse ? Pourquoi Dieu veut-il qu’on le prie ? ibid.

#### Mercredi des Cendres.

Lorsque vous jeûnez, etc. S. Matth. 6. De la nécessité de la pénitence. Voyez du sacrement de pénitence, de la satisfaction.

N’amassez pas des trésors sur la terre. De ceux qui cherchent à s’enrichir. Voyez le septième commandement, et sur ces paroles : donnez-nous notre pain quotidien.

Faites-vous des trésors pour le ciel. De l’aumône. Voyez le septième commandement, et sur ces paroles : pardonnez-nous nos offenses, à la fin.

#### Ier dimanche du Carême.

Pour être tenté par le diable. S. Matth., 4. Des tentations, voyez sur ces paroles : ne nous induisez pas en tentation.

L’homme ne vit pas seulement de pain. Du pain spirituel. Sur ces mots : donnez-nous notre pain.

Dieu à chargé ses anges de prendre soin de vous. Des anges gardiens. Voyez sur ces paroles : notre Père qui êtes aux cieux.

Vous adorez le Seigneur, etc. De l’adoration par la foi, l’espérance et la charité. Voyez le premier commandement.

#### IIe dimanche du Carême.

Jésus prit avec lui Pierre, etc. Quel est le temps où les hommes sont le mieux disposés pour méditer les saintes vérités. Voyez de la prière en général.

Il est bon d’être ici. De la vie éternelle, douzième article du symbole.

Celui-ci est mon fils bien-aimé. De la génération éternelle de Jésus-Christ, douzième article du symbole.

Ayez pitié de moi, etc. Qualités de la prière, la foi et la constance. Voyez prière en général.

Ma fille est tourmentée du démon. Soin des parente pour leurs enfants, quatrième commandement.

Renvoyez-la, parce qu’elle est après nous. Du pouvoir et de l’intercession des saints, premier commandement.

#### IIIe dimanche du Carême.

Jésus chassa un démon qui était muet. S. Luc, 11. De la confession, dont le démon cherche à éloigner les fidèles.

Tout royaume divisé contre lui-même, etc. L’Église est le royaume de Dieu. Voyez ces paroles : que votre règne arrive ; mais ce royaume doit être un. Voyez de l’unité de l’Église, neuvième article du symbole.

Je retournerai en ma maison. De la rechute dans le péché, et ce qu’il faut faire après la confession. Voyez de la confession.

Alors il prend sept esprits plus méchants. Voyez sur les tentations et le démon qui en est l’auteur, ces paroles : ne nous induisez pas, etc.

Heureuses les entrailles, etc. De la sainte Vierge, troisième article du symbole.

#### IVe dimanche du Carême.

Où pourrons-nous trouver assez de pains ? S. Jean, 6. Expliquez ces paroles : donnez-nous notre pain, ou bien parlez de la communion.

Il disait cela pour le tenter. Comment Dieu tente les hommes. Sur ces paroles : ne nous induisez pas, etc.

Il fit distribuer, etc. C’est par ses apôtres et leurs successeurs, comme par les anciens prophètes, que la parole de Dieu est annoncée. Voyez l’introduction.

Celui-ci est un prophète. De l’action de grâce. Voyez de la prière en général.

#### Dimanche de la Passion.

Qui me convaincra de péché ? S. Jean, 8. Des causes de la passion de Jésus-Christ, nos péchés et non les siens. Voyez le quatrième article du symbole.

Si je vous dis la vérité. Du mensonge, huitième commandement.

Celui qui est de Dieu, écoute sa parole. De la parole de Dieu. Voyez l’introduction et l’explication de ces paroles : donnez-nous notre pain.

N’avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain ? Du pardon des injures. Voyez ces paroles : pardonnez-nous, etc.

J’honore mon père, mais vous me déshonorez. De ceux qui corrompent la parole de Dieu. Voyez le second commandement.

Ils voulurent le lapider. Temps et manière de la mort de Jésus-Christ, quatrième art. du symbole.

#### Dimanche des Rameaux.

Voici que votre Roi vient à nous plein de douceur. De la communion. Obligation, dispositions à la communion. Communion des enfants.

#### Vendredi Saint.

La passion de Jésus-Christ, quatrième article du symbole. De l’amour infini de Dieu pour les hommes qu’il a rachetés par la mort de son fils. Voyez ces mots : notre Père, qui êtes aux cieux.

Chute du premier homme, misères qui en ont été la suite, deuxième art. du symbole.

Que Jésus-Christ est la porte du ciel, deuxième article du symbole.

#### Pâques.

Il est ressuscité ; il n’est plus ici. S. Marc, dernier chap. Voyez l’art, du symbole : il est ressuscité des morts, etc.

#### Lundi de Pâques.

Deux des disciples de Jésus-Christ allèrent, etc. S. Luc, 24. On pourra parler encore de la résurrection.

Il a fallu que le Christ souffrît. Des causes qui ont rendu nécessaire la résurrection du Sauveur. Voyez le cinquième article du symbole, que les fidèles, à l’exemple de Jésus-Christ, doivent travailler à gagner le ciel. Voyez sur ces paroles : que votre royaume arrive. Des avantages de la tribulation. Voyez sur celles-ci : Délivrez-nous du mal.

#### Mardi de Pâques.

Jésus se présenta au milieu de ses disciples. S. Luc 24. Qualités des corps glorieux ; onzième article du symbole.

La paix soit avec vous. De la paix qui est dans le royaume de Dieu. Voyez ces paroles : que votre règne arrive.

Prêcher en son nom la pénitence et la rémission des péchés. De la rémission des péchés, dixième article du symbole.

#### Ier dimanche après Pâques.

Ce jour-là, comme il était tard. S. Jean, 24. De la résurrection de Jésus-Christ, modèle de la nôtre. Voyez le cinquième article du symbole.

Les péchés seront remis. Rémission des péchés par le pouvoir des clefs confié à l’Église, dixième article du symbole.

Mettez le doigt dans, etc. Des corps après la résurrection, etc., onzième article du symbole.

#### Iie dimanche après Pâques.

Je suis le bon pasteur. S. Jean, 10. Devoirs des pasteurs et des fidèles, quatrième commandement de Dieu.

Le mercenaire, celui qui n’est point pasteur. Voyez sur le sacrement de l’ordre, qui est le pasteur et qui est le mercenaire.

Il n’y aura qu’un troupeau et un pasteur. De l’unité de l’Église, neuvième article du symbole. De la primauté du pape, ibid.

#### IIIe dimanche après Pâques.

Encore un peu, et vous ne me verrez plus. S. Jean, 16. Les peines passagères de la vie, supportées pour Jésus-Christ, seront récompensées par le bonheur éternel. Voyez de la vie éternelle, douzième article du symbole.

Vous serez tristes, mais le monde se réjouira. Pourquoi le démon attaque plutôt les bons que les méchants. Voyez sur ces paroles : ne nous induisez point en tentation.

Votre deuil se convertira en joie. L’espérance des biens futurs fait supporter les choses contraires de la vie, onzième et douzième articles du symbole. Pourquoi Dieu permet l’affliction des gens de bien ? sur ces paroles : ne nous induisez point en tentation.

#### IVe dimanche après Pâques.

Si je ne m’en vais pas, le Paraclet ne viendra pas. S. Jean, 16. Du St.-Esprit, de ses dons admirables, huitième article du symbole.

Il reprendra le monde de péché. C’est le St.-Esprit qui inspire les remords et la contrition. Voyez ce qui est dit de la contrition, sacrement de pénitence.

Si vous demandez quelque chose à mon Père. S. Jean, 16. De la prière par Jésus-Christ. Voyez de la prière en général, qualités de la prière.

#### Ascension.

Il a été élevé dans le ciel, et il est assis à la droite, etc. S. Marc, 16. Voyez le sixième article du symbole.

#### Dimanche dans l’octave de l’Ascension.

Quand sera venu l’Esprit qui procède du Père. S. Jean, 15. De la procession du Saint-Esprit, huitième article du symbole.

Le temps est venu où celui qui vous tuera, etc. Du cinquième commandement de Dieu.

Il croira obéir à Dieu. Que les maux de la vie sont un effet de la bonté divine envers nous. Voyez sur ces paroles du Pater : délivrez-nous du mal.

#### Pentecôte.

Si quelqu’un m’aime, il gardera ma parole. S. Jean, 14. Des commandements de Dieu, et la fidélité à les observer. Voyez du décalogue en général, ou bien du sacrement de confirmation.

#### Lundi de la Pentecôte.

Dieu a tant aimé le monde, etc. S. Jean, 3. De la bonté de Dieu envers les hommes, dans la création et le gouvernement du monde, et surtout dans la rédemption. Voyez sur ces mots : Notre Père qui êtes aux cieux.

Afin que celui qui croit en lui ne périsse point. Comment la foi en Jésus-Christ a-t-elle toujours été nécessaire ? Voyez le deuxième article du symbole.

Celui qui croit en Jésus-Christ n’est pas jugé. Qu’est-ce que la foi ? Voyez au commencement du symbole de la foi.

Parce qu’il ne croit point au nom de son Fils unique. Comment Jésus-Christ est-il Fils unique du Père ? Voyez le deuxième article du symbole ; et en même temps comment a-t-il des frères ? Voyez sur ces mots : notre Père, vers la fin.

#### Mardi de la Pentecôte.

Celui qui n’entre pas par la porte. S. Jean, 10. De la hiérarchie ecclésiastique. Voyez le sacrement de l’ordre.

Ses brebis entendent sa voix. Obéissance due aux pasteurs de l’église, quatrième commandement.

Elles ne suivent pas l’étranger. Des hérétiques, introduction et neuvième article du symbole.

#### Fête de la Très-Sainte Trinité.

Tout pouvoir m’a été donné. S. Matth., 28. Du royaume et du pouvoir de Jésus-Christ. Voyez le dixième article du symbole, des sacrements en général, et ces paroles du Pater : que votre règne arrive.

Baptisez-les, etc. Du baptême, sa nécessité.

Au nom du Père, etc. Du mystère de la très-sainte Trinité, premier article du symbole.

Enseignez-leur à garder, etc. De l’obligation et des moyens d’observer la loi de Dieu. Voyez des commandements de Dieu en général.

#### Dimanche de la Très-Sainte Trinité.

Soyez miséricordieux comme votre Père, etc. S. Luc, 6. Voyez l’explication de ces paroles : pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons, etc.

Donnez, et Von vous donnera. De l’obligation de secourir le prochain. Voyez ces paroles : donnez-nous notre pain, etc.

Si l’on ne renaît point, etc. S. Jean, 3. Voyez du baptême, sa nécessité, ses effets.

#### Fête-Dieu.

Ma chair est une vraie nourriture. S. Jean, 6. Voyez du sacrement de l’eucharistie.

#### IIe dimanche après la Pentecôte.

Un homme fit un grand festin. S. Luc, 14. Du bonheur éternel qui nous sera donné à la fin de la vie. Voyez le douzième article du symbole, et ces paroles de l’oraison dominicale : que votre royaume arrive, ou bien du sacrement de l’autel.

Ils se mirent à s’excuser. Des passions déréglées et de la misère de l’homme qui refuse son bien. Voyez les neuvième et dixième commandements, et ces mots : que votre volonté soit faite.

J’ai acheté une maison. Des orgueilleux et ambitieux. Voyez § VII, de la prière en général.

J’ai acheté cinq paires de bœufs, etc. Des avares, septième commandement.

J’ai épousé une femme. Contre la volupté, sixième commandement.

Un homme riche était vêtu de pourpre. S. Luc, 16. Nous devons nous contenter du nécessaire. Voyez ces paroles : donnez-nous notre pain.

Il fut enseveli dans l’enfer. Des châtiments du péché dans l’autre vie.

Il fut porté par les anges dans le sein d’Abraham. Voyez sur cet article du symbole, il est descendu aux enfers.

#### IIIe dimanche après la Pentecôte.

Il y aura plus de joie dans le ciel, etc. S. Luc, 15. Motifs de conversion et de pénitence. Voyez de la contrition, et sur ces mots : pardonnez-nous nos offenses.

#### IVe dimanche après la Pentecôte.

La multitude se pressait autour de Jésus, etc. S. Luc, 5. De la parole de Dieu, introduction, et troisième commandement de Dieu.

Jésus étant monté dans la barque de Pierre. Du chef de l’Église, neuvième article du symbole.

Éloignez-vous de moi, Seigneur. Des dispositions nécessaires à la communion.

#### Ve dimanche après la Pentecôte.

Vous avez appris qu’il a été dit aux anciens, etc. Voyez sur le sixième commandement.

#### VIe dimanche après la Pentecôte.

J’ai pitié de cette multitude, etc. S. Marc, 8. De la Providence paternelle de Dieu envers nous. Voyez sur ces paroles : notre Père qui êtes aux cieux.

Si je les renvoie à jeun, ils manqueront en chemin. L’homme ne peut rien d’agréable à Dieu, sans son secours. Voyez sur ces mots : Que votre volonté se fasse, etc.

#### VIIe dimanche après la Pentecôte.

Prenez garde aux faux prophètes. S. Matth., 7. Des hérétiques, neuvième article du symbole.

Il sera jeté au feu. Du feu et des tourments de l’enfer. Voyez sur cet article du symbole, il viendra juger, etc.

Mais c’est celui qui fait la volonté de mon Père. De la volonté de Dieu, troisième demande du Pater.

#### VIIIe dimanche après la Pentecôte.

Rendez raison de votre administration. S. Luc, 16. Du compte à rendre à Dieu au sortir de la vie, septième article du symbole.

Faites-vous des amis, etc. De l’aumône, quatrième et cinquième demandes du Pater, ou bien de l’invocation des saints, premier commandement de Dieu.

#### IXe dimanche après la Pentecôte.

Jésus pleura sur elle. S. Luc, 29. De la contrition des péchés.

Si tu avais connu, etc. Notre plus grande misère est de ne pas connaître nos misères. Voyez sur ces paroles : que votre volonté soit faite.

Des jours viendront contre vous, et vos ennemis vous environneront, etc. De l’abus des bienfaits de Dieu. Voyez ne nous laissez pas succomber à la tentation.

#### Xe dimanche après la Pentecôte.

Il disait en lui-même. S. Luc, 18. Les qualités de la prière. Voyez de la prière en général.

Seigneur, soyez-moi propice. Pénitence, humilité, sincérité dans la prière, ibid.

Celui qui s’élève, sera abaissé, etc. De l’humilité de Jésus-Christ, condamnation de notre orgueil, deuxième et troisième articles du symbole.

#### XIe dimanche après la Pentecôte.

Il le priait de lui imposer les mains. S. Marc, 7. Nous pouvons et nous devons prier pour les autres, comment et pourquoi ? Voyez de la prière en général.

Il mit les doigts dans ses oreilles. Des cérémonies du baptême, et de leur signification.

Regardant au ciel, il poussa un soupir. Des maux qu’entraîne le péché. Voyez l’explication de ces mots : notre Père qui êtes aux cieux.

#### XIII dimanche après la Pentecôte.

Vous aimerez le Seigneur, etc. S. Luc, 10. Voyez les préliminaires du décalogue et le premier commandement.

Un homme descendit de Jérusalem à Jéricho. De la misère de l’homme après le péché. Voyez le deuxième art. du symbole, et ces paroles du Pater : délivrez-nous du mal.

Le Samaritain répandit de l’huile et du vin, etc. Des sacrements considérés comme remèdes de nos maux spirituels. Voyez des sacrements en général.

Prenez-en soin. Le genre humain, l’Église confiée par Jésus-Christ à un seul homme, neuvième article du symbole.

Lequel vous paraît avoir été le prochain, etc. Qui est notre prochain. Voyez le huitième commandement, § I et suivants.

#### XIIIe dimanche après la Pentecôte.

Jésus notre Maître, ayez pitié de nous. S. Luc, 17. Du saint nom de Jésus, deuxième article du symbole.

Allez et montrez-vous aux prêtres. De la confession et de la contrition.

#### XVIe dimanche après la Pentecôte.

Ne soyez point inquiets, etc. S. Matth., 6. Voyez les suites funestes des mauvais désirs neuvième et dixième commandements.

Votre père sait que vous avez besoin de ces choses. Dieu veut que nous lui demandions nos besoins dans la prière. Voyez de la prière en général.

Cherchez d’abord le royaume de Dieu. Manière de prier, seconde demande du Pater.

Tout le reste vous sera donné par surcroît. Comment il faut demander les choses temporelles. Voyez : donnez-nous notre pain, etc.

#### XVe dimanche après la Pentecôte.

Celui qui était mort, se releva. S. Luc, 7. De la résurrection de la chair, onzième art. du symbole.

#### XVe dimanche après la Pentecôte.

Est-il permis de guérir le jour du sabbat ? S. Luc, 14. Sanctification des dimanches, troisième commandement.

Lorsque vous aurez été invités, etc. De l’humilité chrétienne, cinquième commandement de Dieu.

#### XVIIe dimanche après la Pentecôte.

Vous aimerez le Seigneur, etc. Voyez l’évangile du douzième dimanche.

Que vous semble-t-il du Christ ? De Jésus-Christ, deuxième article du symbole.

#### XVIIIe dimanche après la Pentecôte.

Jésus voyant leur foi. S. Matth., 9. On pourra parler du baptême qui justifie les enfants par la foi de leurs parents et de l’Église.

Vos péchés vous sont remis. Du pouvoir de remettre les péchés, dixième article du symbole, et sacrement de pénitence.

Il blasphème. Du blasphème, deuxième commandement de Dieu.

#### XIXe dimanche après la Pentecôte.

Un homme fit des noces à son fils. S. Matth., 22. Sur le sacrement de mariage.

Ils les insultèrent et les firent périr. De la médisance, du blâme, des injures. Voyez le cinquième commandement de Dieu.

Jetez-le dans les ténèbres extérieures. Sentence et châtiment des méchants, septième article du symbole.

#### XXe dimanche après la Pentecôte.

Il y avait un prince dont le fils était malade. S. Jean, 4. Des misères de l’homme, sur ces paroles : donnez-nous notre pain, et sur celles-ci : délivrez-nous du mal.

#### XXIe dimanche après la Pentecôte.

Rendez ce que vous devez. S. Matth., 18. De la restitution, nécessaire pour celui qui a fait tort au prochain, septième commandement de Dieu.

Si Vous ne remettez au prochain les dettes envers vous. Expliquez cette demande du Pater : pardonnez-nous, etc.

#### XXIIe dimanche après la Pentecôte.

Maître, nous savons que vous êtes véridique. De la flatterie, du mensonge, huitième commandement de Dieu.

Rendez à César, etc. Devoirs envers les princes et tous les supérieurs, quatrième commandement de Dieu.

#### XXIIIe dimanche après la Pentecôte.

Un prince s’approcha, et l’adora en disant : etc. S. Matth., 9. Qu’il faut recourir à Dieu dans les maladies. Voyez ces paroles : délivrez-nous du mal.

Ma fille est morte. De la mort et des fins dernières. Voyez les septième et douzième art. du symbole, et le sacrement de l’extrême-onction.

Si je touche seulement le bord de son vêtement. Du culte des saints et de leurs reliques, premier commandement de Dieu.

Jésus étant venu dans la maison d’un prince, etc. Du soulagement des morts par le saint sacrifice de la messe et de la prière. Voyez du sacrifice de la messe (eucharistie), et de la prière en général.

#### XXVIe dimanche après la Pentecôte.

Lorsque vous verrez l’abomination, etc. S. Matth., 14. Des signes précurseurs du jugement dernier, septième article du symbole.

Fuyez, afin que votre, fuite n’arrive pas, etc. Que l’on peut demander et comment il faut demander à Dieu les choses temporelles, sur ces paroles : donnez-nous notre pain.

Mais ces jours seront abrégés à une cause des élus. De la puissance du démon pour tenter les hommes, sur ces paroles : ne nous induisez pas.

LAUS DEO !

———————

# [Publicité]

Achetez le

MISSEL DES JEUNES

Petit Dominical — Environ 700 pages

par l’auteur du Missel Quotidien et Vespéral 200 gravures de R. De cramer.

Le Missel des jeunes est un livre de vulgarisation liturgique. Composé à la demande des Boy-Scouts qui voulaient un livre relativement complet, mais très portatif, il donne, pour les Dimanches et jours des Fêtes, des extraits en français des textes mêmes du Missel quotidien et vespéral.

L’Ordinaire de la Masse, (avec texte de la messe du saint Sacrement) les Vêpres et les Complies du Dimanche, les Litanies des Rogations, la Liturgie des Défunts et les Saluts sont en français et en latin, car ces prières sont d’un usage fréquent.

Le Commun des Saints permet, si l’on s’aide d’une Cartabelle, d’utiliser le Missel des Jeunes presque tous les jours de l’année.

La Messe de Requiem, les Hymnes des Vêpres, quelques messes du Kyriale, quelques Motets et Cantiques sont en notation moderne pour permettre à la foule de prendre une part active aux offices auxquels elle assiste.

Le Propre Dominical de France, de Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg et de Toulouse, le Rituel des sept Sacrements, la Cérémonie de la Communion solennelle, la Bénédiction des saints Huiles, des Fonts Baptismaux et de l’Eau bénite, l’Itinerárium, les Prières avant et après le repas, quelques Cantiques français et la Coupe des ornements liturgiques terminent ce livre.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Types lie reliures du M. des J. | Tranche rouge | Tranche dorée | Tr. rouge sous or |
|  | Frs | Frs | frs |
| Toile noire, 2 signets | 7.00 | 8.00 | — |
| Chagrin noire, 2 signets | 15.00 | — | 16.00 |
| (avec crêtage doré et frappe or) | — | — | 17.0 |

Prix spéciaux

1) en papier indien avec filets rouges ; pour M. des J.

2) en papier fort de Hollande pour enluminure.

——————

ABBAYE DE SAINT-ANDRÉ PAR LOPHEM.

———————

Bulletin Paroissial Liturgique

édité nar les Pères Bénédictins de Saint-André. 4e Année — Hebdomadaire illustré, 420 p. par an.

Depuis Janvier 1922, quatre suppléments

1. Cours illustré de liturgie pratique.

2. Méditations liturgiques illustrées

3. Glanes liturgiques et historiques.

4. Calendrier illustré.

Abonnement : BELGIQUE frs 10.- UNION POST. fr. 12.-

———————

achetez les

IMAGES LITURGIQUES île (ÂSSAYE de St-ANDRÉ

Pochettes de 12 images (5x8) : 1 Franc

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Série A (Largeur). | (Hauteur). | (Largeur). |
| 1. Le bon Semeur.  2. Jésus en croix.  3. Le bon Pasteur.  4. La Sainte Messe. | 5. Toussaint.  6. S. Michel.  7. S. Jean-Baptiste.  8. SS. Pierre et Paul. | 9. N.-D. 7 Douleurs.  10. Ste Rosaire.  11. Anges gardiens.  12. S. Jean l'Evang. |
| Série B (en largeur). |  |  |
| 13. L'Immaculée.  14. L'Annonciation.  15. La Nativité.  16. L'Epiphanie. | 17. Pâques.  18. L'Ascension.  19. La Pentecôte.  20. La Sainte Trinité. | 21. La Fête-Dieu.  22. Le Sacré-Cœur.  23. L'Assomption.  24. Saint Joseph. |
| Série C (en largeur). |  |  |
| 25. S. Augustin.  26. S. Benoît.  27. Ste Scholastique.  28. 5. Bernard. | 29. S. Norbert.  30. S. Dominique.  31. S. Franç. d'Assise.  32. S. Ignace. | 33. Ste Thérèse.  34. S. Vincent de Paul.  35. S. Alphonse.  36. S. J.-B. de la Salle |

———————

IMAGES SÉPIA (7x11.5)

Unité : frs 0.15 — la douzaine : frs 1.50 — le cent : frs 12. —

SUJETS : Communion de la Sainte Vierge. — Ordination. — Saint Jean. — Sainte Jeanne d’Arc. — Apparition à Sainte Marguerite-Marie et les sujets indiqués ci-dessus aux numéros 6. 7, 8, 12, 13, 14, 15, 19, 20, 21, 22, 24.

Demander le catalogue spécial des Images liturgiques.

———————

Images du Sacré-Cœur de Issus, prêtre et victime n

Riche trichromie (37 X 21) : frs 2. — La même en sépia : frs 1.50

———————

Image de la Nativité de Notre-Seigneur

par René De Cramer. — Très riche gravure en tons ivoire et sépia, Un exemplaire : 10 frs. Deux exemplaires : 17.50 frs.

1. $ Pie X parle de sources premières ; il y a donc aussi des sources secondes. [↑](#footnote-ref-2)
2. Fénelon : Lettre III : Sur la religion. [↑](#footnote-ref-3)
3. Gloria Patri. [↑](#footnote-ref-4)
4. Isaïe VI, 3. — Apoc. IV, 8. [↑](#footnote-ref-5)
5. $ Hymne des Laudes de la dédicace d’une église. [↑](#footnote-ref-6)
6. Aux Hébreux V, 5-6. [↑](#footnote-ref-7)
7. Psaume 109 d’après la Vulgate. [↑](#footnote-ref-8)
8. $ « Charácter sacramentális speciáliter est charácter Christi, cujus sacerdótio configurántur fidéles secúndum sacramentales charactéres, qui nihil áliud sunt, quam quædam participatiónes sacerdótii Christi ab ipso Christo derivátæ. » S. Th., III P., Q. LXIII, art. 3. [↑](#footnote-ref-9)
9. Saint Pierre, II, 9. [↑](#footnote-ref-10)
10. De off. Eccl. c. 25. P. L. [↑](#footnote-ref-11)
11. Autorité des livres de Moïse, P. 3, ch. 2. [↑](#footnote-ref-12)
12. Introd. philosoph. à l’hist. de la religion, 1. 3, ch. 3. [↑](#footnote-ref-13)
13. $ Canon de la Messe. [↑](#footnote-ref-14)
14. S. Th., 111 Pars., Q. LXII, art. 5. [↑](#footnote-ref-15)
15. « Totus autem ritus christiánæ religiónis derivátur a sacerdótio Christi. », S. Th., III P.. Q. LXIII, art. 3. [↑](#footnote-ref-16)
16. Hebr. 7, 24. [↑](#footnote-ref-17)
17. États d’oraison. [↑](#footnote-ref-18)
18. Saint Jean, IV, 23. [↑](#footnote-ref-19)
19. $ Bulle Imménsa (1588). [↑](#footnote-ref-20)
20. Saint Luc, XVIII, 1. [↑](#footnote-ref-21)
21. Bulle : Divíno Afflátu (1903). [↑](#footnote-ref-22)
22. $ Epist. ad Marull. in interpr. Psalm. 10. [↑](#footnote-ref-23)
23. La liturgie et la vie chrétienne. p. 324. [↑](#footnote-ref-24)
24. « Si le culte est fait au nom de l’Église par une personne légitimement députée à cette fin et manifesté par des actes institués par l’Église et qui ne peuvent avoir pour objet que Dieu, les Saints et les Bienheureux, il est appelé public ; sinon il est privé » (Canon 1256). [↑](#footnote-ref-25)
25. Exhortation de S. S. Pie X à l’occasion de son jubilé sacerdotal. [↑](#footnote-ref-26)
26. $ Saint Matthieu, VI, 6. [↑](#footnote-ref-27)
27. Saint Matthieu, XV, 8. [↑](#footnote-ref-28)
28. Id. V, 22. [↑](#footnote-ref-29)
29. Ste Règle, ch. XIX. [↑](#footnote-ref-30)
30. Hom. 2 de Prophet. obscurit. [↑](#footnote-ref-31)
31. Bulle : Divínam psalmódiam. [↑](#footnote-ref-32)
32. S. Jean, 1,18. [↑](#footnote-ref-33)
33. Encyclique Divínum illud munus, 9 mai 1897. [↑](#footnote-ref-34)
34. Répons 3e leçon, 2e Noct. 1er Dimanche. [↑](#footnote-ref-35)
35. Alléluia de la Messe. [↑](#footnote-ref-36)
36. Divínum illud munus, 9 mai 1897. [↑](#footnote-ref-37)
37. $ Dans quelques liturgies on cite formellement en cet endroit le Saint-Esprit. [↑](#footnote-ref-38)
38. $ L’Anaphore (action d’élever, d’offrir) désigne toute la partie sacrificielle de la Messe ou Messe proprement dite. Elle correspond au Canon de notre Messe. Il y a de nombreux types d’Anaphores grecques et orientales comme il y a différents Canons latins (Gélasien, Ambrosien, Mozarabe, etc.). Le nôtre est le Canon Romain. [↑](#footnote-ref-39)
39. Après la Préface, le prêtre dit les paroles de Jésus à la dernière Cène, puis il évoque le souvenir de sa « bienheureuse passion, de sa résurrection des enfers et de sa glorieuse ascension » et offre dans cet esprit le pain et le vin consacrés « Offérimus… Panem sanctum et Cálicem salútis perpétuæ ». Après vient la prière Supplices « que ces offrandes soient portées jusque sur votre autel en présence de votre divine majesté » et enfin le « per Ipsum, et cum Ipsum et in Ipso, par Jésus, avec Jésus, et en Jésus toute gloire appartient à vous, Dieu le Père tout puissant, en l’unité du Saint-Esprit » (Canon de la messe). [↑](#footnote-ref-40)
40. Les origines de la messe (Revue pratique d’apologétique, 1 mars 1920, p. 673 et ss.). [↑](#footnote-ref-41)
41. Ste Règle. Ch. IX. [↑](#footnote-ref-42)
42. « À la Très-Sainte Trinité et à chacune de ses Personnes, au Christ-Seigneur, même sous les espèces sacramentales, est dû le culte de latrie. » (Canon 1255.) [↑](#footnote-ref-43)
43. Ce n’est qu’une attribution, car les œuvres ad extra sont des trois Personnes. [↑](#footnote-ref-44)
44. Cf. Questions liturgiques. — Louvain, 1913. [↑](#footnote-ref-45)
45. Le Saint-Esprit procède aussi du Fils, « Qui a Patre Filioque procédit » dit le Credo, mais c’est parce que le Père, en engendrant le Verbe, lui a donné de pouvoir produire avec lui l’Esprit-Saint. [↑](#footnote-ref-46)
46. Les actes sont posés par les personnes. Lorsque Jésus adore son Père, c’est donc la deuxième personne de la Sainte Trinité qui par son humanité adore le Père. [↑](#footnote-ref-47)
47. À la bénédiction des Saintes Huiles le Jeudi-Saint l’Église chante : « Qu’au commencement de toutes choses Dieu, entre tous dons de sa bonté, a fait produire a la terre les arbres et parmi eux l’olivier qui nous donne cette onctueuse liqueur destinée au chrême sacré. » « Les propriétés de l’huile, par lesquelles est représenté l’Esprit-Saint, dit S. Thomas, se rencontrent en une plus large mesure dans l’huile des oliviers que dans toute autre, d’où il suit que l’olivier lui-même, par sa perpétuelle frondaison, signifie la vive effusion de la miséricorde du Saint-Esprit. » (III q. LXXII, a. 2 ad 3.) Aussi l’Église continue-t-elle : « Lorsque les crimes du monde eurent été expiés par le déluge, la colombe vint annoncer la paix rendue à la terre par le rameau d’olivier qu’elle portait, symbole des faveurs que nous réservait l’avenir. » Au Dimanche des Rameaux, elle dit encore que Dieu « a ordonné à une colombe de venir annoncer par un rameau d’olivier la paix au monde ». Et elle ajoute : « Les branches d’olivier que les Juifs jetaient sur le passage du Christ publiaient en quelque manière l’onction de l’Esprit qui allait se répandre sur eux. » Ces branches sont semblables à celle que la colombe portait dans son bec en rentrant dans l’arche ; « elles sont un signe de paix et d’effusion de miséricorde. » L’huile qui est la matière des sacrements de la Confirmation, de l’Extrême-Onction et qu’on emploie aussi dans l’administration du Sacrement de l’Ordre, est donc bien le signe de l’effusion de l’Esprit-Saint qui par elle est donné aux âmes. On trouve parfois en iconographie l’Esprit Saint sous une forme humaine le front ceint d’une couronne d’olivier, ou sous la forme d’une colombe qui porte dans son bec un rameau d’olivier ou une fiole d’huile sainte. [↑](#footnote-ref-48)
48. Ephes. II, 18. [↑](#footnote-ref-49)
49. Rom. VIII, 15. [↑](#footnote-ref-50)
50. Saint Matthieu. XVI, 19. [↑](#footnote-ref-51)
51. Saint Matthieu. XVIII, 18. [↑](#footnote-ref-52)
52. Sapiéntiæ christiánæ. [↑](#footnote-ref-53)
53. $ Saint Luc, XXII. 19. [↑](#footnote-ref-54)
54. Actes des Ap. XX, 28. [↑](#footnote-ref-55)
55. Après l’Évangile de la grand-messe papale, Pie IX définit en 1854 le dogme de l’Immaculée Conception, puis il continua la messe. [↑](#footnote-ref-56)
56. 1 Apol., c. 67. [↑](#footnote-ref-57)
57. Revue Bénédictine, mars 1890. [↑](#footnote-ref-58)
58. Voir : Appendice du Catéchisme du Concile de Trente ou le Catéchisme distribué pour chaque Dimanche de l’année et adapté aux Évangiles. — On ne saurait assez préconiser la reprise de l’Homélie ou explication de l’Évangile de la messe au prône. La prédication ne pourra que gagner à être mise chaque Dimanche dans son cadre liturgique. [↑](#footnote-ref-59)
59. États d’oraison, c. VI. [↑](#footnote-ref-60)
60. Dom Gréa. De l’Église. [↑](#footnote-ref-61)
61. « Uníus Apostólicæ Sedis est tum sacram ordináre litúrgiam, tum litúrgicos approbáre libros. » (Can. 1257.) [↑](#footnote-ref-62)
62. D. Beauduin : La piété de l’Église, p. 24. [↑](#footnote-ref-63)
63. Op. cit. [↑](#footnote-ref-64)
64. Dom Gréa, Op. cit. [↑](#footnote-ref-65)
65. Sa Grandeur Mgr Alexis Charost fut le premier évêque du diocèse de Lille. Il déploya une admirable fermeté et une vaillance sans égale au cours de la guerre et mit plusieurs fois sa splendide éloquence au service de la cause liturgique, spécialement lors du Congrès général de musique sacrée de Tourcoing en 1919. [↑](#footnote-ref-66)
66. Ephes., IV, 16. [↑](#footnote-ref-67)
67. Prima Cleméntis, XXXIV, 7. [↑](#footnote-ref-68)
68. Séssio XIV, cap. 9. [↑](#footnote-ref-69)
69. Lettre paroissiale de Mgr Charost Semaine religieuse diocèse de Lille, 18 juillet 1920. [↑](#footnote-ref-70)
70. Dom Beauduin : Questions liturgiques 1913, n° 1, Louvain. [↑](#footnote-ref-71)
71. 5e leçon de Matines de la Fête-Dieu. [↑](#footnote-ref-72)
72. Le livre de la Prière antique, ch. V. [↑](#footnote-ref-73)
73. La Liturgie catholique. [↑](#footnote-ref-74)
74. Étude sur la signification des choses liturgiques, p. 50. [↑](#footnote-ref-75)
75. Sess. XXII, ch. 1 et 2. [↑](#footnote-ref-76)
76. L’Offertoire du Vendredi de Pâques montre que le rite de l’agneau pascal fut institué par Moïse pour rappeler chaque année la délivrance d’Israël. Dorénavant, l’immolation de « l’Agneau de Dieu » rappellera la délivrance du peuple chrétien. [↑](#footnote-ref-77)
77. Explic. de la doctr. cath. sur les matières de controverse, Vives XII, p. 87. [↑](#footnote-ref-78)
78. Voir page ?? --[11]. [↑](#footnote-ref-79)
79. Hebr. X, 12-14. [↑](#footnote-ref-80)
80. Sermon sur l’Ascension. [↑](#footnote-ref-81)
81. « C’est une cérémonie du sacrifice, déclare Bossuet, d’élever la victime pour l’offrir à Dieu. On élève dans ce même esprit le corps et le sang de Notre-Seigneur qui sont notre véritable victime. » [↑](#footnote-ref-82)
82. Ss. XXII, ch. 1 et 2. [↑](#footnote-ref-83)
83. Hebr. IX, 28. [↑](#footnote-ref-84)
84. Ss. XXII, c. 2. [↑](#footnote-ref-85)
85. Conc. de Trente, id. c. 2 in fine. [↑](#footnote-ref-86)
86. Motu proprio 1903. [↑](#footnote-ref-87)
87. Cor. X, 13. [↑](#footnote-ref-88)
88. Actuellement on fait deux sortes d’autel, l’autel-table qui rappelle celui de la dernière Cène et l’autel-tombeau, souvenir des catacombes où l’on célébrait sur la tombe des martyrs et dans les basiliques élevées sur leurs reliques. [↑](#footnote-ref-89)
89. Conc. de Trente, c. 2 in fine. [↑](#footnote-ref-90)
90. Là où cet usage peut être repris, il aide puissamment à unir la communion au sacrifice et à montrer aux fidèles que ces deux actes font partie d’un même rite. [↑](#footnote-ref-91)
91. Cérémonial (10e éd.) T. I, p. 324, n° 3. [↑](#footnote-ref-92)
92. Rev. liturgique, 1er art. n° 10, oct. 1911 (Maredsous). [↑](#footnote-ref-93)
93. La Paroisse, T. IV, p. 165. [↑](#footnote-ref-94)
94. 2a 2æ q. 85. [↑](#footnote-ref-95)
95. De civ. Dei, 1. 22, c. 10. [↑](#footnote-ref-96)
96. De civ. Dei, 1. 10. c. 6. [↑](#footnote-ref-97)
97. Id. c. XX. [↑](#footnote-ref-98)
98. Aux Eph. 1. 23. [↑](#footnote-ref-99)
99. La Prière antique, p. 417. [↑](#footnote-ref-100)
100. Il serait à désirer qu’aux allocutions de première communion on fît ressortir davantage aux enfants cet aspect de la communion en leur rappelant que, pour la première fois, ils vont participer d’une façon suprême au sacrifice de la Croix. [↑](#footnote-ref-101)
101. Saint Jean VI, 51-54. [↑](#footnote-ref-102)
102. De sacr. alt. myst., l. IV, c. XIV, p. 866, t. IV, Migne. [↑](#footnote-ref-103)
103. S. Bern. in Cant. Serm. 71, n° 5, t. II. p. 1123, Migne. [↑](#footnote-ref-104)
104. Médit, sur l’Evang., ch. 24. [↑](#footnote-ref-105)
105. Le pain et le vin sont formés de la réunion d’un grand nombre d’épis et de grappes La manducation elle-même, dont ils sont les éléments, signifie aussi l’union. [↑](#footnote-ref-106)
106. Voir chapitre suivant, p. --[94]. [↑](#footnote-ref-107)
107. I Cor. X, 15. [↑](#footnote-ref-108)
108. Rom. VI, 4. [↑](#footnote-ref-109)
109. clemens Marc, Instit. Mot. Alphons. n° 1563, t. II p. 110. [↑](#footnote-ref-110)
110. S. Th. III, p. q. 73, art. 3 ad 3. [↑](#footnote-ref-111)
111. $ Voir p. --[94], note --[2]. [↑](#footnote-ref-112)
112. Voir Missel des Jeunes. [↑](#footnote-ref-113)
113. 3 P. q. LXVIII, a. 2. [↑](#footnote-ref-114)
114. Id., ibid., q. 87. a. 5. [↑](#footnote-ref-115)
115. La liturgie catholique. [↑](#footnote-ref-116)
116. Études sur la signification des choses liturgiques, p. 345. [↑](#footnote-ref-117)
117. Autrefois, c’était au cours de la messe qui porte le nom de messe des catéchumènes, que les exorcistes exerçaient leur ministère à l’égard des catéchumènes. [↑](#footnote-ref-118)
118. Id., ibid., p. 449. [↑](#footnote-ref-119)
119. Ephes. V, 32. [↑](#footnote-ref-120)
120. Ia IIæ, q. 81. a. 3, ad. 2. [↑](#footnote-ref-121)
121. IIIa q. 63, a. 4 ad. 3. [↑](#footnote-ref-122)
122. Ia IIæ, q. 100, a. 1 ad 1. [↑](#footnote-ref-123)
123. Le Culte catholique. [↑](#footnote-ref-124)
124. Motu proprio. [↑](#footnote-ref-125)
125. Ss. 27, c. V. [↑](#footnote-ref-126)
126. Cf. L’Année Liturgique de D. Guéranger : Temps après la Pentecôte, t. I, 202 et passim. [↑](#footnote-ref-127)
127. $ La famille paroissiale, p. 65. [↑](#footnote-ref-128)
128. Le prône d’après le Concile de Trente, chap. VI. [↑](#footnote-ref-129)
129. Pars II, n° XVI. [↑](#footnote-ref-130)
130. Ss. VIII : De sacr. in génere. [↑](#footnote-ref-131)
131. La musique d’Église : Congrès de musique sacrée à Tourcoing 1919, p. 59. [↑](#footnote-ref-132)
132. Les définitions les plus multiples ont été données des sacramentaux. Les anciens, comme Isidore, Alcuin, Amalaire, Raban, Rupert, Hugues de Saint-Victor, etc… disent qu’à l’exclusion de ce qui constitue l’essence du sacrifice et des sacrements, ce sont toutes les observances et toutes les choses saintes que l’Église emploie dans son culte externe. Ils les appelaient « petits sacrements », car ils coopèrent au salut en excitant à la dévotion. Les auteurs modernes excluent des sacramentaux les cérémonies que l’on emploie en conférant les sacrements et réservent ce nom aux actions et aux choses qui. étant employées en dehors des sacrements, leur ressemblent en quelque sorte davantage. [↑](#footnote-ref-133)
133. III P. q. 87, a. 3. [↑](#footnote-ref-134)
134. « Est sacramentále, quasi disposítio ad sacraménta » quia « ordinátur dirécte ad removéndum próhibens… omne quod efféctum sacramentórum impedíre potest » in 4. Dist. 2 Q. I, a. 2. ad 7. [↑](#footnote-ref-135)
135. Bien que l’Évangile agisse parce qu’il est la parole de Dieu, il agit aussi parce que sa lecture est un acte liturgique. C’est sur l’ordre du Maître « Enseignez toutes les nations » que l’Église le fait. Ce n’est pas elle qui a inspiré ces textes, ils ne sont pas d’institution ecclésiastique. Pourtant, elle ne se contente pas de les entourer de ses rites et de ses cérémonies, mais leur distribution, leur lecture et souvent même leur interprétation et mise en valeur par certains rapprochements entre les différentes pièces dont se compose une messe, etc… sont faites par l’Église qui nous les présente dans son culte. Dans ce sens les textes de l’Écriture-Sainte qui se trouvent dans le Missel et le Bréviaire font partie de la liturgie (V. de même p. --[116] et p. --[130] et ss.). [↑](#footnote-ref-136)
136. Eau bénite, confiteor, encens, bénédiction, Pater, évangile, signe de croix, cierge, lumière, pain bénit, huile-sainte. À la messe on faisait des exorcismes et l’on bénissait l’agneau pascal, les aliments, les fruits nouveaux. La bénédiction des cendres, des rameaux, des cierges, etc… se rapportent aussi à la messe. [↑](#footnote-ref-137)
137. Rom. VIII, 18-23. [↑](#footnote-ref-138)
138. Le Rappel de Charleroi, n° du 20 juin 1920. [↑](#footnote-ref-139)
139. Journées liturgiques de Roulers. [↑](#footnote-ref-140)
140. P. 261, op. cit. [↑](#footnote-ref-141)
141. C’est-à-dire la réunion que les chrétiens faisaient la nuit qui précédait les jours de grande fête, p. ex. la vigile de Pâques, de la Pentecôte etc. [↑](#footnote-ref-142)
142. Id., p. 84. [↑](#footnote-ref-143)
143. Voir Cours de liturgie, p. 11, dans le Bulletin Paroissial liturgique, 1922 (Abbaye de Saint-André par Lophem). [↑](#footnote-ref-144)
144. Serm. 109 et 131. [↑](#footnote-ref-145)
145. Tome I, Opera. [↑](#footnote-ref-146)
146. Opusc. in Ps. [↑](#footnote-ref-147)
147. $ In Cant. serm. 7. [↑](#footnote-ref-148)
148. Les Psaumes à l’usage de ceux qui sont obligés au saint Office. [↑](#footnote-ref-149)
149. Mélanges du culte de J.-C. dans les Écritures. [↑](#footnote-ref-150)
150. Dom Guéranger : Explication des prières et des cérémonies [↑](#footnote-ref-151)
151. Questions liturgiques, n° 2, 1913. [↑](#footnote-ref-152)
152. Dom Cabrol, Le livre da la prière antique. [↑](#footnote-ref-153)
153. Sainte Règle, ch. IX. [↑](#footnote-ref-154)
154. Id., ch. LXXIII. [↑](#footnote-ref-155)
155. Id., ibid. [↑](#footnote-ref-156)
156. Revue liturgique et bénédictine, 4e a., n° 1. [↑](#footnote-ref-157)
157. Serm. 22, 14, in. psal. LXVII. [↑](#footnote-ref-158)
158. Elevat. III, 7 : Sur le Dimanche. [↑](#footnote-ref-159)
159. Voir chap. II. [↑](#footnote-ref-160)
160. Nous ne pensons pas qu’il y ait avantage pour la vraie piété à rechercher d’une façon arbitraire la représentation de toute la vie de Jésus dans la messe et de penser, par exemple, à Jésus envoyé d’Hérode à Pilate quand le prêtre passe du côté de l’Épître à celui de l’Évangile, à Pilate se lavant les mains lorsque le Prêtre lave les siennes au Lavabo etc… [↑](#footnote-ref-161)
161. Id., ibid. p. 236. [↑](#footnote-ref-162)
162. Les Juifs célébraient la Pâque le jour de la pleine lune du premier mois, c’est-à-dire le jour de la pleine lune qui coïncidait avec l’équinoxe du printemps ou qui le suivait. Cela revient pratiquement pour nous à fixer cette fête au Dimanche qui suit la pleine lune tombant après le 20 mars. Ni la date de l’équinoxe qui est supposée être toujours le 21 mars, ni le moment de la pleine lune ne concordent pleinement avec les calculs astronomiques. [↑](#footnote-ref-163)
163. Id., ibid. [↑](#footnote-ref-164)
164. Lebarq, II, p. 301, Panég. de s. Paul [↑](#footnote-ref-165)
165. Tract. in Joan. [↑](#footnote-ref-166)
166. App. S. CCC, 2 : I Cor., 11, 29 ; S. Jean, 12, 14. [↑](#footnote-ref-167)
167. Hom. XIII, in exod. sanctis nupt. [↑](#footnote-ref-168)
168. Etherius et Beatus, lib. VII, de Incarnat. [↑](#footnote-ref-169)
169. La liturgie catholique, p. 116. [↑](#footnote-ref-170)
170. Missel pour tous. (Mont César, Louvain.) [↑](#footnote-ref-171)
171. Saint Léon : 6e leçon des Matines de l’Épiphanie. [↑](#footnote-ref-172)
172. Saint Augustin : 4e leçon des Matines du Dimanche in albis. [↑](#footnote-ref-173)
173. Saint Grégoire de Nazianze : 6e leçon des Matines de l’office monastique. [↑](#footnote-ref-174)
174. Histoire des Conciles (H.L.). [↑](#footnote-ref-175)
175. Manuel de liturgie, (Lecoffre, édit., p. 2). [↑](#footnote-ref-176)
176. La liturgie est une méthode pratique ou, si l’on veut, directe qui montre à l’âme la route (meta par, odos chemin) à suivre pour arriver à Dieu. [↑](#footnote-ref-177)
177. Il y a un rapprochement voulu entre AVE et EVA. [↑](#footnote-ref-178)
178. Dom Leclercq : Dictionnaire Archéologique : Annonciation. [↑](#footnote-ref-179)
179. Hymne des IIes Vêpres de la Solennité du Rosaire. [↑](#footnote-ref-180)
180. Id., ibid. [↑](#footnote-ref-181)
181. Année liturgique : Temps Pascal, le 24 mai. [↑](#footnote-ref-182)
182. Id., Temps Pascal III. Vig. de l’Ascension. — Je renvoie ceux qui pensent que les liturgistes veulent supprimer le mois de Marie à ma brochure : « Le mois de Marie mis en rapport avec la liturgie. » [↑](#footnote-ref-183)
183. Par exemple : « Qu’il reçoive par vous nos prières, celui qui, pour nous, voulut être votre Fils. » (Ave Maris stella.) [↑](#footnote-ref-184)
184. Encycl. Ad diem illum, 2 février 1914. [↑](#footnote-ref-185)
185. Col. I, 15-20. [↑](#footnote-ref-186)
186. Sermon 22 in Cant. [↑](#footnote-ref-187)
187. Exaltation de la Ste Croix. [↑](#footnote-ref-188)
188. Cité par de Maistre : Éclaircissements sur les sacrifices. [↑](#footnote-ref-189)
189. Daniel VII, 10. [↑](#footnote-ref-190)
190. Isaïe VI. [↑](#footnote-ref-191)
191. Apoc. V, 11-12. [↑](#footnote-ref-192)
192. De Consecr. 1. II. [↑](#footnote-ref-193)
193. I Cor. XI, 10. [↑](#footnote-ref-194)
194. $ 3.Vie dévote, 2e p. CXIV. [↑](#footnote-ref-195)
195. Apoc. IV, 5. [↑](#footnote-ref-196)
196. Ant. des Laudes le 8 mai. [↑](#footnote-ref-197)
197. Ps. 137, 1. [↑](#footnote-ref-198)
198. Sainte Règle, Ch. XIV. [↑](#footnote-ref-199)
199. Ant. des Laudes. [↑](#footnote-ref-200)
200. Ant. Magn. des II Vêpres. [↑](#footnote-ref-201)
201. Gloria laus. [↑](#footnote-ref-202)
202. 4e leçon des Matines. [↑](#footnote-ref-203)
203. Tobie XII, 12. [↑](#footnote-ref-204)
204. Ch. VII. [↑](#footnote-ref-205)
205. Ant. du Magnificat, 8 mai. [↑](#footnote-ref-206)
206. Rational, t. II. p. 322. [↑](#footnote-ref-207)
207. Médit. XIV. [↑](#footnote-ref-208)
208. 9e Leçon des Matines du 12 oct. [↑](#footnote-ref-209)
209. Logos. [↑](#footnote-ref-210)
210. Isaïe, VI, 7. [↑](#footnote-ref-211)
211. Rituel : Baptême des Adultes. [↑](#footnote-ref-212)
212. Chaque diocèse et chaque paroisse ont leur Ange gardien. Au Brésil on célèbre la fête de l’Ange gardien de la nation. [↑](#footnote-ref-213)
213. $ Saint André, avec Vig. (30 nov.) — Saint Thomas, avec Vig. (21 déc.) — Saint Jean, avec 8e jour Oct. (27 déc.) — Saint Matthias, avec Vig. (24 févr.) — SS. Philippe et Jacques (1 mai) — Saint Pierre et saint Paul, avec Vig. (29 juin) — Saint Jacques, avec Vig. (25 juil.) — Saint Barthélémy, avec Vig. (24 août) — Saint Matthieu, avec Vig. (21 sept.) — Saint Simon et saint Jude, avec Vig. (28 oct.) — Saint Marc, evang. 12 avril) — Saint Luc, évang. (18 oct.). [↑](#footnote-ref-214)
214. Le concordat supprima cette obligation pour la France et la Belgique. [↑](#footnote-ref-215)
215. Chaire de Saint-Pierre à Rome (18 janvier) — Conversion de saint Paul (25 janvier) — Chaire de Saint-Pierre à Antioche (22 février) — Commémoration de saint Paul (30 juin) — Saint Pierre- aux-liens (1 août). [↑](#footnote-ref-216)
216. Les reliques furent toujours honorées dans l’Église et c’est ainsi qu’il existe dano beaucoup de diocèses une fête en l’honneur des reliques qu’on y conserve. [↑](#footnote-ref-217)
217. Saint Jean Chrysostome (27 janvier) — Saint Athanase (2 mai) — Saint Basile (14 juin) — Saint Grégoire de Nazianze (9 mai). [↑](#footnote-ref-218)
218. Saint Jérôme (30 sept.) — Saint Augustin (28 août) — Saint Grégoire le Grand (12 mars) — Saint Ambroise (7 décembre). [↑](#footnote-ref-219)
219. Saint Hilaire (14 janv.) — Saint François de Sales (29 janv.) — Saint Cyrille d’Alexandrie (9 février) — Saint Pierre Damien (23 févr.) — Saint Léandre (27 févr.) — Saint Thomas d’Aquin (7 mars) — Saint Cyrille de Jérusalem (18 mars) — Saint Jean Damascène (27 mars) — Saint Isidore (4 avril) — Saint Léon (11 avril) — Saint Anselme (21 avril) — Saint Bède (27 mai) — Saint Bonaventure (17 juillet) — Saint Alphonse (2 août) — Saint Bernard (20 août) — Saint Pierre Chrysologue (4 décembre) — Saint Ephrem fut déclaré Docteur par Benoît XV. [↑](#footnote-ref-220)
220. Ex. 32, 13. — Dan. III, 35. [↑](#footnote-ref-221)
221. IV Reg. XIX, 34. [↑](#footnote-ref-222)
222. Rituel du Baptême des adultes et Messe de Mariage. [↑](#footnote-ref-223)
223. Rituel, ibid. [↑](#footnote-ref-224)
224. Sainte Règle, Ch. XX : Du respect dans la prière. [↑](#footnote-ref-225)
225. Id., Ch. XIX. [↑](#footnote-ref-226)
226. Commentaire sur la Règle de saint Benoit, p. 215. [↑](#footnote-ref-227)
227. Matth. VI. 6. [↑](#footnote-ref-228)
228. Semaine liturgique de Maredsous : Bréviaire et Méditation, p. 173. [↑](#footnote-ref-229)
229. Œuvres complètes, t. III, p. 192. [↑](#footnote-ref-230)
230. In Psalm., 85. [↑](#footnote-ref-231)
231. Confesseur ou directeur, livres ou exercices spirituels approuvés par l’Église, prières indulgenciées, etc., etc. [↑](#footnote-ref-232)
232. Luc. XVII, 1. [↑](#footnote-ref-233)
233. Madame l’Abbesse de Solesmes : « La vie spirituelle et l’oraison », Ch. X. [↑](#footnote-ref-234)
234. Le bréviaire romain : Introduction. [↑](#footnote-ref-235)
235. La piété de l’Église, p. 79. [↑](#footnote-ref-236)
236. La vie spirit. et l’oraison, id. [↑](#footnote-ref-237)
237. Or. fun. de Marie-Thérèse. [↑](#footnote-ref-238)
238. La vie spirit. et l’oraison, Ch. X, par l’Abbesse de Solesmes. [↑](#footnote-ref-239)
239. La piété de l’Église, p. 75. [↑](#footnote-ref-240)
240. Id., p. 333. [↑](#footnote-ref-241)
241. Le Bréviaire romain : Préface. [↑](#footnote-ref-242)
242. Bréviaire et méditation, id., p. 180. [↑](#footnote-ref-243)
243. Exercices spirituels de D. Garcias Cisneros, O.S.B., p. 307 (1549). [↑](#footnote-ref-244)
244. La vie spirituelle et l’oraison, p. 158. [↑](#footnote-ref-245)
245. Le Bulletin paroissial et liturgique, édité par les Pères Bénédictins de l’Abbaye de St-André, publie des Méditations liturgiques pour chaque mois de l’année, un Cours de liturgie illustré, des Glanes liturgiques et historiques et de nombreuses explications des rites et cérémonies de l’Église. Il prépare donc d’une façon idéale les âmes à la compréhension de la messe et des offices divins. [↑](#footnote-ref-246)
246. La Sainte Messe, p. 35. [↑](#footnote-ref-247)
247. Id., p. 139. [↑](#footnote-ref-248)
248. Dom M. Festugière, La liturgie catholique, p. 106. [↑](#footnote-ref-249)
249. Abbaye de Saint-André, par Lophem. [↑](#footnote-ref-250)
250. Id., p. 73. [↑](#footnote-ref-251)
251. Pendant cette prière silencieuse et mentale le prêtre chantait : Orémus, prions ; le diacre : Flectámus génua, fléchissons les genoux ; alors prosternée, silencieuse, l’assemblée priait mentalement ; après quelques minutes le sous-diacre mettait fin à cette prière par le Leváte, levez-vous et le prêtre prononçait à haute voix une courte formule qui correspondait à l’intention qui avait été préalablement proposée. Le Pater, dont on ne dit que les premières paroles et les dernières à voix haute et dont on récite les autres en silence et en s’inclinant, rappelle aussi la méditation que l’on faisait autrefois dans cette position ou à genoux. [↑](#footnote-ref-252)
252. App. 11, n° 2. [↑](#footnote-ref-253)
253. I Cor. I, 5. [↑](#footnote-ref-254)
254. Cité par le Rme P. D. Laurent Janssens, dans sa lettre au R. P. Ant. de Sérent servant de Préface à La Méthode d’Oraison du Moyen-Âge. [↑](#footnote-ref-255)
255. $ Bulle Divíno afflátu. [↑](#footnote-ref-256)
256. Missel, le 17 novembre et le 27 mars. [↑](#footnote-ref-257)
257. Or. fun. de Marie Thérèse. [↑](#footnote-ref-258)
258. La piété de l’Église, p. 78. [↑](#footnote-ref-259)
259. $ Au cours du Carême ce rapport est frappant. Voir par exemple l’Épître et l’Évangile du samedi de la 2e semaine, du lundi et du jeudi de la 3e semaine, etc… [↑](#footnote-ref-260)
260. Lettre à Mme de Maintenon, Lauras, t. II, p. 609. [↑](#footnote-ref-261)
261. La vie spirituelle et l’oraison, ch. IX. [↑](#footnote-ref-262)
262. Quest. Lit., 1913, Noël, p. 91. [↑](#footnote-ref-263)
263. Ch. Sauvé. Les litanies du S. Cœur, 31e élévation. [↑](#footnote-ref-264)
264. La liturgie catholique, p. 87. [↑](#footnote-ref-265)
265. Inst., lib. II, ch. 13. [↑](#footnote-ref-266)
266. Semaine liturgique, p. 177. [↑](#footnote-ref-267)
267. La piété de l’Église, p. 78. — Dans un remarquable article deis Études (20 juin 1922) intitulé : Bulletin de liturgie pratique, le R. P. Doncœur (S. J.) fait ressortir très nettement comment la liturgie met de l’unité dans la vie spirituelle. [↑](#footnote-ref-268)
268. Collection de Mgr Marbeau : Catéchisme du s. Concile de Trente. Préface, p. 11 et Appendice, p. 723. [↑](#footnote-ref-269)
269. Le Prône et la Liturgie, Revue Bénédictine, n° 3, mars 1890. — D. U. Berlière, O. S. B. [↑](#footnote-ref-270)
270. Préface de son Catéchisme des fêtes. [↑](#footnote-ref-271)
271. De bono perseverántiæ, n° 23. [↑](#footnote-ref-272)
272. La sainte Famille. Janvier 1921, p. 17 à 21. [↑](#footnote-ref-273)
273. « Semaine liturgique de Maredsous » (août 1912) : Contributions qu’offre la liturgie à l’enseignement de la Religion, p. 144. [↑](#footnote-ref-274)
274. Préface du Catéchisme de Trente. [↑](#footnote-ref-275)
275. Dictionnaire archéologique, au mot Catéchumènes. [↑](#footnote-ref-276)
276. Chap. VII : Des instruments des bonnes œuvres. [↑](#footnote-ref-277)
277. Nous aimons de citer de la sorte les auteurs eux-mêmes car Litúrgia n’est pas seulement un livre d’initiation mais aussi d’information. [↑](#footnote-ref-278)
278. M. Baelen, Revue de l’Enseignement Chrétien, 1910. [↑](#footnote-ref-279)
279. Dom Guéranger, Année Liturgique. Préface générale, pp. XX, XXIII. [↑](#footnote-ref-280)
280. Motu proprio, sur la musique sacrée (22 novembre 1903). [↑](#footnote-ref-281)
281. Id., ibidem. [↑](#footnote-ref-282)
282. Id., ibidem. [↑](#footnote-ref-283)
283. À l’occasion de l’inauguration du monument de Pierluigi à Palestrina le 2 octobre 1921, sa sainteté Benoît XV écrivait : « L’intérêt que nous prenons à la célébration de cette fête doit servir à développer toujours davantage la ferveur de la restauration musicale, qui heureusement entreprise par notre prédécesseur de vénérée mémoire. est allée se propageant et s’intensifiant dans toutes les régions du monde catholique. Nous ne voulons pas que, avec le cours des années, le temps puisse affaiblir l’efficacité de ces sages règles, que le même Pontife traça dans le Motu Proprio du 22 novembre 1903, présenté par lui comme le code juridique de la musique sacrée, mais nous voulons qu’elles gardent leur pleine vigueur surtout en ce qui regarde la musique palestrinienne. » [↑](#footnote-ref-284)
284. Motu proprio, sur la musique sacrée (22 novembre 1903). [↑](#footnote-ref-285)
285. Conférence donnée en l’église de St-Christophe à Tourcoing (1918). [↑](#footnote-ref-286)
286. Institutions liturgiques, t. II, p. 429. [↑](#footnote-ref-287)
287. L’Enseignement du chant sacré, p. 25. [↑](#footnote-ref-288)
288. Eph. V. 19. [↑](#footnote-ref-289)
289. Étymologiquement, un Psaume désigne : un chant accompagné d’un instrument à cordes ; une Hymne : un chant de louange ; un Cantique : un chant lyrique. [↑](#footnote-ref-290)
290. Sacre des évêques, ordination des prêtres et des diacres, bénédiction du saint Chrême, du Cierge pascal, Dédicace des églises, etc… [↑](#footnote-ref-291)
291. Conférence de Mgr Batiffol, à la cathédrale de Senlis, 26 mai 1914. [↑](#footnote-ref-292)
292. Dom Cagin : Eucharístia, pp. 47 et 48. [↑](#footnote-ref-293)
293. Moissonnet, ibid., p. 35. [↑](#footnote-ref-294)
294. Vie de sainte Cécile. [↑](#footnote-ref-295)
295. Un exemple entre mille. Dans les différents Credo comme aussi au jour de l’Ascension, chaque fois que le texte dit que Jésus est monté au ciel, la mélodie grégorienne est ascendante et aide l’âme à suivre le Sauveur qui remonte vers son Père et à vivre en esprit avec Lui dans la patrie céleste. [↑](#footnote-ref-296)
296. Conf. IX, VI. [↑](#footnote-ref-297)
297. Lettre à M Marietti, éditeur d’un Missel latin-italien. — Acta Apostolicæ Sedis, 23 nov. 1921. [↑](#footnote-ref-298)
298. La civilisation au Ve siècle, t. II, p. 125. [↑](#footnote-ref-299)
299. Année liturgique : Le jour de la Pentecôte. [↑](#footnote-ref-300)
300. Instit. lit., t. 3. [↑](#footnote-ref-301)
301. Introd. à la vie dévote. [↑](#footnote-ref-302)
302. L’Enseignement chrétien, 1907, p. 201. [↑](#footnote-ref-303)
303. 10 juillet 1913. [↑](#footnote-ref-304)
304. Lettre du cardinal Gasparri à M. l’abbé Delporte. [↑](#footnote-ref-305)
305. Saint Jean, 17, 23. [↑](#footnote-ref-306)
306. Abbé Chipier : La Vie liturgique, p. 349. [↑](#footnote-ref-307)
307. # Cartabelle (vient de l’italien cartabello « cahier ». [↑](#footnote-ref-308)
308. Semaine liturgique de Maredsous : La liturgie et le peuple. [↑](#footnote-ref-309)
309. Congrès de Musique sacrée de Tourcoing, 1919. [↑](#footnote-ref-310)
310. Ce rite a été institué lorsqu’on ne connaissait pas d’autres sociétés organisées que des royaumes ou des empires, li pourrait être appliqué par l’Église à tout chef d’État catholique nul place ses hautes fonctions, avec la responsabilité qu’elles entraînent, sous la protection divine. [↑](#footnote-ref-311)
311. $ dom Baudot : Le missel romain. [↑](#footnote-ref-312)
312. Mgr Duchesne : Origines du culte chrétien : Préface. [↑](#footnote-ref-313)
313. L. I, c. XII. n° 15. L. II, c. XI, n° 1. [↑](#footnote-ref-314)
314. C’est dans cet esprit que nous avons fait le a Missel quotidien et Vespéral » (Abbaye de St-André par Lophem-lez-Bruges), qui a eu un succès sans précédent (85 mille exemplaires la première année). [↑](#footnote-ref-315)
315. La vie liturgique, p. 87 [↑](#footnote-ref-316)